



# Plaines-du-Loup Collège du Vélodrome

**Concours de projets d'architecture et  
d'ingénierie civile à un degré organisé  
en procédure ouverte selon le règlement  
SIA 142**

**Rapport du jury**



**Co-maîtrise d'ouvrage :  
Service des écoles et du parascolaire  
Bureau de développement et projet Métamorphose**

**Septembre 2024**

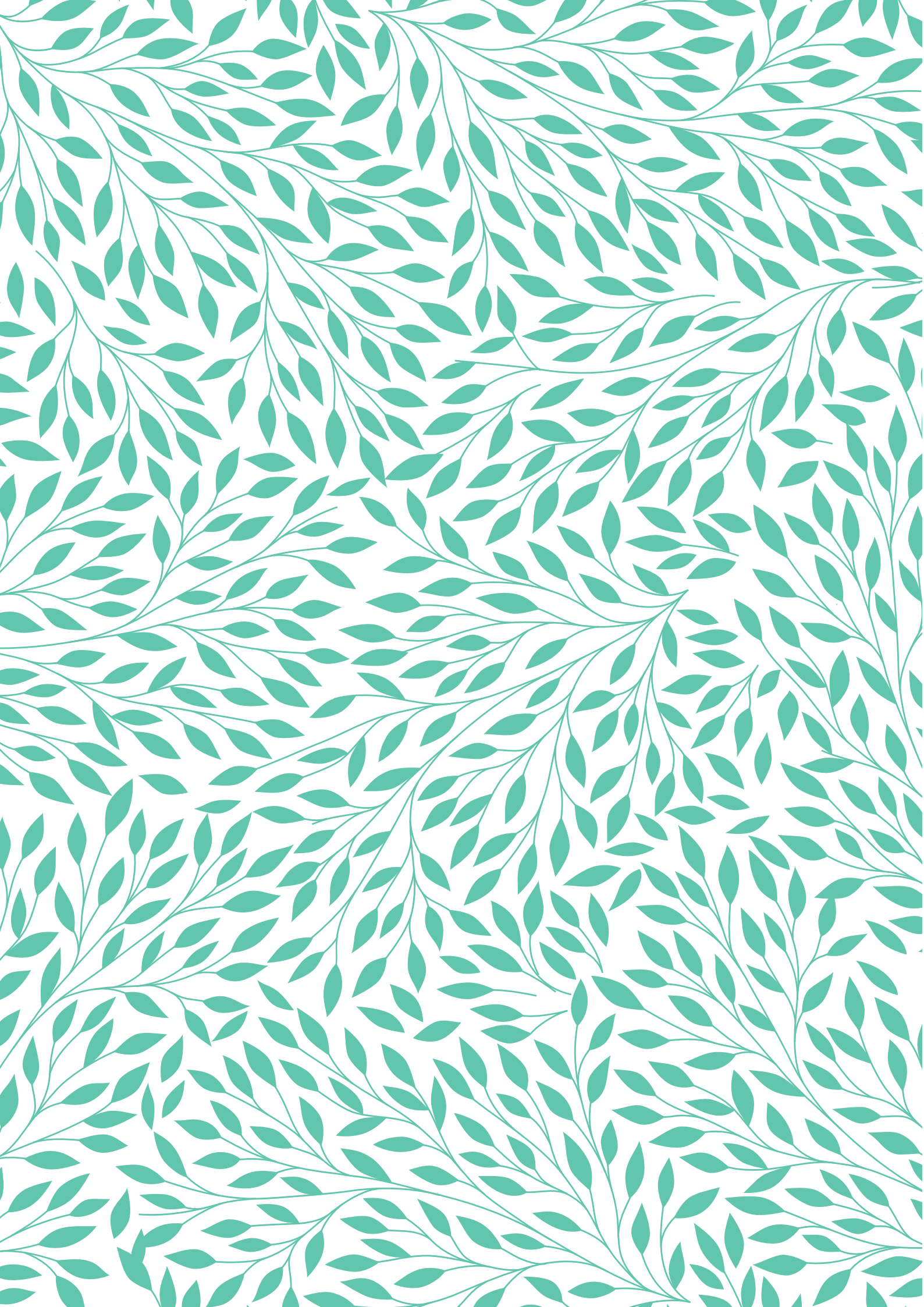
## **MÉTAMORPHOSE**

**Ici nos vies se rassemblent**



**Ville de Lausanne**





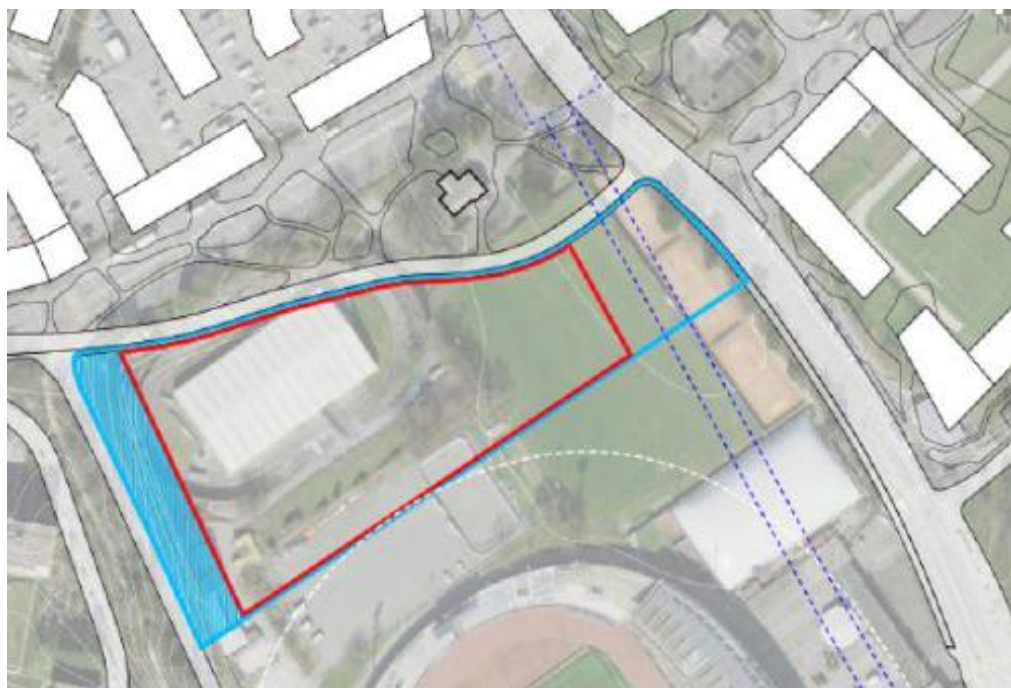
# Sommaire

1.	Préambule	1
1.1	Introduction	1
1.2	Objectifs du concours	1
2.	Clauses relatives à la procédure (résumé)	2
2.1	Maître de l'ouvrage et organisateur	2
2.2	Forme de mise en concurrence et procédure	2
2.3	Participation et inscription au concours	2
2.4	Calendrier du concours	3
2.5	Prix et mentions	3
2.6	Propriété des projets	3
2.7	Composition du jury	4
2.8	Critères d'appréciation	5
2.9	Coût cible	5
2.10	Litiges et recours	5
3.	Cahier des charges (résumé)	6
3.1	Planification urbanistique	6
3.2	Programme	9
4.	Jugement	14
4.1	Projets rendus	14
4.2	Séances du jury	15
4.3	Examen préalable	15
4.4	Acceptation des projets au jugement	15
4.5	1 <sup>er</sup> tour de jugement	16
4.6	2 <sup>e</sup> tour de jugement	17
4.7	3 <sup>e</sup> tour de jugement	17
4.8	Expertises des projets	18
4.9	Tour de repêchage	18
4.10	Classement, attribution des prix et mentions	18
4.11	Recommandations du jury	19
4.12	Levée de l'anonymat	19
4.13	Remerciements	19
4.14	Approbation du jury	20
4.15	Projets classés	21
4.16	Projets non classés	22
5.	Projets classés et critiques	27
6.	Autres projets rendus	75

# 1. Préambule

## 1.1 Introduction

La ville de Lausanne a organisé un concours de projet d'architecture et d'ingénierie en procédure ouverte à un degré sur le site du vélodrome dans le cadre du développement de l'étape 2 du secteur des Plaines-du-Loup. Il portait sur la construction d'une école de 33 classes, d'une salle de gymnastique VD6 ainsi que d'une chaufferie de quartier. Ce programme s'inscrit d'un côté dans un contexte paysager fort, la ("forêt urbaine") porté par un projet des espaces publics choisi en 2023, et d'un autre côté il côtoie un secteur empreint d'incertitude, celui du stade de la Pontaise dont le destin est actuellement à l'étude.



Liseré rouge périmètre du concours / liseré bleu périmètre de réflexion

## 1.2 Objectifs du concours

Les objectifs du concours de projet étaient les suivants :

- Implantation du programme bâti permettant de maintenir le patrimoine arboré et de maximiser les potentiels d'aménagements des surfaces extérieures qui intégreront les fonctions de préau, d'équipements sportifs scolaires et de parc public.
- Construction d'un bâtiment scolaire comprenant 33 classes de 9-11S, un espace d'accueil, une bibliothèque, un groupe santé, ainsi que divers locaux de service ;
- Réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique triple omnisports VD6 avec gradins pouvant accueillir 600 spectateurs assis ;
- Aménagements des surfaces extérieures liées aux besoins de l'école et de la salle de gymnastique
- Construction d'une chaufferie de quartier ;
- Conception d'un projet rationnel et performant pour limiter les coûts de construction et d'exploitation, respect du coût cible.



## 2. Clauses relatives à la procédure (résumé)

### 2.1 Maître de l'ouvrage et organisateur

Le maître de l'ouvrage et adjudicateur est la Ville de Lausanne, représentée par la Direction de la culture et du développement urbain (Bureau de développement et projet Métamorphose), la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (Service des écoles et du parascolaire) et les SIL (Services industriels de Lausanne). Elle a mandaté le bureau xy-ar.ch pour l'organisation de la présente procédure.

### 2.2 Forme de mise en concurrence et procédure

Le présent concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile, en procédure ouverte à un degré, est régi par le Règlement des concours d'architecture et d'ingénierie de la Société suisse des architectes et des ingénieurs - SIA n°142, édition 2009.

Le concours est anonyme.

Le maître de l'ouvrage, le jury et les concurrents, du seul fait de participer au présent concours, en reconnaissent le caractère obligatoire.

### 2.3 Participation et inscription au concours

Le concours était ouvert à des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes et d'ingénieur·e·s civil·e·s établi·e·s en Suisse ou dans un État signataire de l'Accord GATT/OMC sur les marchés publics révisé du 30.03.2012, qui offre la réciprocité aux mandataires établis en Suisse pour autant qu'ils répondent à l'une des conditions suivantes :

Pour les architectes :

- être titulaire d'un diplôme d'architecture délivré soit par l'une des Écoles Polytechniques Fédérales suisses (EPF), soit par l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG) ou par l'Accademia di Architettura di Mendrisio, soit par l'une des Hautes Écoles Spécialisées suisses (HES ou ETS) ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- être inscrit·e au Registre suisse des architectes, REG, au niveau A ou B (le niveau C étant exclu).

Pour les ingénieurs civils :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieurs civils délivré soit par l'une des Écoles Polytechniques Fédérales suisses (EPF), soit par l'une des Hautes Écoles Spécialisées suisses (HES ou ETS) ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- être inscrit·e au Registre suisse des professionnels de l'ingénierie, REG au niveau A ou B (le niveau C étant exclu).

Les équipes devaient obligatoirement être composées d'architectes et d'ingénieurs civils. L'architecte est le pilote de l'équipe et l'interlocuteur principal du Maître de l'ouvrage. Les professionnels ne pouvaient pas participer à plusieurs équipes simultanément. Une mixité des genres dans la composition des équipes était encouragée.

## 2.4 Calendrier du concours

Le programme du concours a été certifié conforme au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009 et signé par le jury le 17 novembre 2021.

L'ouverture du concours a été publiée le 1<sup>er</sup> mars 2024 sur le site Internet [www.simap.ch](http://www.simap.ch) et reprise dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud, ainsi que dans le journal de la SIA (Tracés).

Les participant.e.s ont posé anonymement des questions dans le délai du 15 mars 2024 ; le jury y a répondu le 5 avril 2024 via [www.simap.ch](http://www.simap.ch).

Les candidat.e.s devaient s'inscrire par écrit à l'adresse du concours au moyen de la fiche d'inscription jusqu'au 17 mai 2024.

Publication :	Vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2024
Remise des documents :	Vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2024
Retrait de la maquette dès le :	Vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2024
Dépôt des questions :	Vendredi 15 mars 2024
Réponse aux questions :	Vendredi 05 avril 2024
Inscription :	Vendredi 17 mai 2024
Remise des projets :	Vendredi 14 juin 2024
Remise de la maquette :	Vendredi 28 juin 2024
Jugement :	Septembre 2024
Attribution des prix et vernissage de l'exposition :	Octobre 2024
Exposition des projets :	Novembre 2024
Retrait des projets non primés :	Novembre 2024
<b>Suite des opérations (planning intentionnel)</b>	
Mandat d'architecte et d'ingénieur civil :	Fin 2024
Début des travaux :	Printemps 2027
Mise en service, rentrée scolaire :	Été 2029

## 2.5 Prix et mentions

Conformément à l'art. 17 SIA 142 et à son annexe "Détermination de la somme globale des prix" (révision juin 2015), la somme globale des prix et mentions éventuelles s'élevait à CHF 204'000.- hors taxes (HT).

Le programme prévoyait l'attribution de 5 à 9 prix, y compris d'éventuelles mentions. Selon l'art. 17.3 du règlement SIA 142, des mentions pouvaient être attribuées pour 40% de cette somme au maximum.

## 2.6 Propriété des projets

Les droits d'auteur sur les projets restent propriété des participants. Les documents relatifs aux propositions des concurrents primés deviennent propriété du maître de l'ouvrage.



## 2.7 Composition du jury

Présidence :	Claudia Schermesser	Architecte ETH SIA / Oeschger Schermesser Architekten, Zurich
Vice-présidence :	Natacha Litzistorf	Conseillère municipale, directrice en charge du logement, de l'environnement, de l'architecture, Ville de Lausanne
	David Payot	Conseiller municipal, directeur en charge de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, Ville de Lausanne
Membres professionnel·le·s :	Harold Wagner	Architecte ETH / Adjoint de la cheffe du service d'architecture et du logement, Ville de Lausanne
	Oriol Carità	Architecte ETSAB / Chef du domaine infrastructures et bâtiments du service des écoles et du parascolaire, Ville de Lausanne
	Diego Comamala	Architecte ETSAB REG-A SIA / Comamala Ismail Architectes, Delémont / Bienne
	Jean-Claude Frund	Architecte HES FAS SIA / Frundgallina Architectes, Neuchâtel
	Cristina Gonzalo Nogues	Architecte ETSAB SIA / GNWA - Gonzalo Neri & Weck Architekten, Zürich
	Serge Butikofer	Architecte EPF SIA / Butikofer De Oliveira architectes, Lausanne
	Ana Spasojevic	Ingénieure civile GAF – Dr es sciences EPF / HEIA Fribourg
Membres non professionnel·le·s :	Barbara de Kerchove	Cheffe du service des écoles et du parascolaire, Ville de Lausanne
	Guillaume Dekkil	Responsable du Bureau de Développement & projet Métamorphose, Ville de Lausanne
	Ingrid Jorissen	Directrice de l'établissement primaire et secondaire C.F. Ramuz, Lausanne
	Charlotte Maeder	Conseillère en développement organisationnel, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, DEF, Unité Organisation et planification, État de Vaud
	Maxime Monnier	Architecte-paysagiste HES FSAP / Monnier Architecture du Paysage, Lausanne, lauréat du projet des espaces publics de l'étape 2
Suppléant·e·s professionnel·le·s :	Katell Mallédan	Architecte-urbaniste HMONP DSAA SIA / M-AP Architectes, Lausanne / Coordinatrice de l'association "Ville en tête"
	Christian Baud	Architecte EPF / Adjoint au chef du domaine infrastructures et bâtiments
Suppléant·e·s non professionnel·le·s :	Gisèle Berthet	Accompagnante du développement professionnel en milieu scolaire, Établissement Coteau-Fleuri, Lausanne
	Romaine Martinella	Urbaniste, Responsable planification et espaces publics Métamorphose, Ville de Lausanne
	Yves Bonard	Urbaniste, Responsable de l'unité « Projets urbains », service de l'urbanisme, Ville de Lausanne
	Marion Vanlauwe	Arch. Paysagiste HES / Cheffe de projet, service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

## 2.8 Critères d'appréciation

Les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants :

- respect du cahier des charges, du programme et du règlement ;
- construction d'un ensemble qui s'inscrit dans le contexte urbain et paysager projeté selon le concours des espaces publics et le concept d'école dans le parc ;
- compacité des bâtiments qui permet de maximiser les potentiels d'aménagements extérieurs, de préservation du sol et de maintien de l'arborisation existante ;
- respect des contraintes liées au bon fonctionnement de la chaufferie centralisée ;
- qualités fonctionnelles et spatiales du projet ;
- qualité et cohérence architecturale de la proposition et pertinence du concept structurel et constructif (en lien avec les objectifs énergétiques et environnementaux) ;
- prise en compte des besoins de l'utilisateur et principalement de l'enfant en générant un lieu d'enseignement synonyme de plaisir, permettant de développer la vie sociale et pédagogique dans le quartier à travers la recherche de solutions nouvelles et adaptées aux besoins évolutifs de l'école de demain ;
- solutions novatrices en matière de formulation et d'organisation des espaces pédagogiques ;
- construction d'un collège qui soit exemplaire, innovant et qui réponde aux standards énergétiques et écologiques les plus élevés ;
- intégration des principes de développement durable et recherche de la meilleure efficacité énergétique possible, aussi bien du point de vue de la construction que de l'exploitation (volumétrie et facteur de forme du projet) ;
- économie de moyens, rationalité du projet pour limiter les coûts de construction et d'exploitation ;
- respect de l'objectif budgétaire prévu.

## 2.9 Coût cible

Le maître de l'ouvrage prévoit un montant d'environ 65'000'000.- TTC, comprenant les CFC 1 à 9 pour la construction de l'école 33 classes, la salle omnisport VD6, la chaufferie de quartier et les aménagements extérieurs liés aux besoins scolaires (hors mandat).

Dans le cadre du dernier tour de jugement du concours, il a été procédé à une évaluation économique. Le rapport d'évaluation a été communiqué au jury et pris en compte dans leur jugement.

## 2.10 Litiges et recours

Les décisions du maître de l'ouvrage relatives à l'attribution du mandat peuvent faire l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Le recours dûment motivé doit être déposé dans les 20 jours dès la notification.

Les éventuels litiges relatifs au concours peuvent faire l'objet de recours selon le règlement SIA 142 art. 28.1.

Les appréciations du jury sont sans appel.



## 3. Cahier des charges (résumé)

### 3.1 Planification urbanistique

Le périmètre du concours est indiqué par un liseré bleu dans la figure ci-après. Il est délimité par le chemin des Grandes-Roches à l'ouest, par la nouvelle avenue du Vélodrome au nord, par la route des Plaines-du-Loup à l'est et par une distance minimum au stade de la Pontaise au sud. Il accueillera l'ensemble du programme construit ainsi que les aires d'évolutions extérieures.

Le périmètre de construction, indiqué par un liseré rouge dans la figure ci-après, correspond au secteur d'implantation spécifique des constructions (école 33 classes + salle de gym omnisport VD6 + chaufferie). Il est délimité à l'ouest par un talus arboré et à l'est par une distance au futur métro M3.

**Compte tenu de l'incertitude entourant l'avenir du stade, les concurrents ont été priés de prévoir autant de liberté que possible dans son environnement afin de faciliter le développement de l'étape 3 des Plaines-du-Loup (PA3).**

Actuellement, le périmètre du concours s'inscrit dans le Plan partiel d'affectation n°712 (C1). On mentionnera notamment la hauteur maximale, limitée à 25 m, indiquée au point n°10. Cependant, le niveau des salles de classes ne pourra pas dépasser R+4. À terme, le PPA 712 sera remplacée par le PA3 en cours d'élaboration.

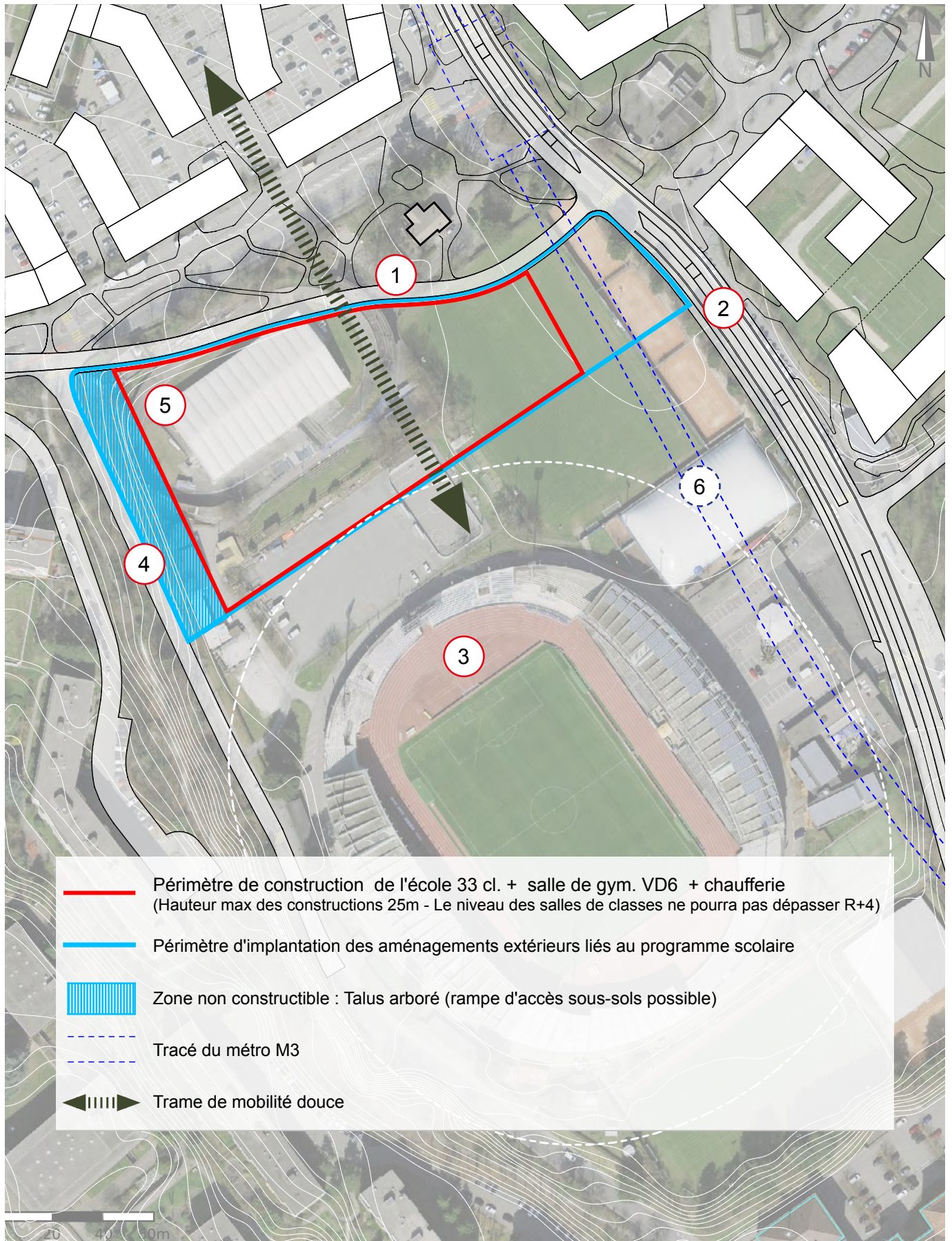
Le périmètre du concours est destiné à accueillir le programme bâti, à savoir :

#### L'École du Vélodrome et la salle de gymnastique / omnisports (VD6)

La future école secondaire du Vélodrome comprendra 33 classes pour environ 660 élèves 9-11S et une salle de gym triple omnisports VD6 pouvant accueillir 600 spectateurs assis. Ce programme constitue l'objet du présent concours et son implantation est souhaitée par le Maître de l'ouvrage sur le promontoire du Vélodrome, à distance du stade pour le développement futur du PA 3 et hors de la zone du talus arboré. Les participants sont tenus de prendre en compte le programme tel que spécifié au chap. 4.1.2, ainsi que la hauteur maximale de 25m. Le niveau des salles de classes ne pourra pas dépasser R+4.

#### La Chaufferie

La production énergétique destinée à la fourniture de chaleur pour la deuxième et la troisième étape des Plaines-du-Loup (PA2 et PA3) sera gérée par une centrale de production construite simultanément avec le bâtiment de l'École du Vélodrome. Elle sera exploitée par les Services Industriels de Lausanne (SIL). Une sous-station pour le bâtiment de l'École du Vélodrome est prévue dans le local CVSE. Les participants sont tenus de prendre en compte le programme tel que spécifié au chap. 4.1.3 et les directives des SIL - Services Industriels Lausannois - telles que spécifiées dans le document C8.





Ce programme devait s'inscrire dans un contexte urbain et paysager décrit ci-après :

#### Le Plan d'Affectation (PA2)

Le plan d'affectation est en cours de validation, il fixe les périmètres d'implantation des futurs bâtiments et la trame des espaces ouverts tels que définis dans l'image directrice.

#### Le Concept paysager

Issu du concours des espaces publics lancé en 2022, le projet « Promenons-nous dans les bois » fixe les lignes directrices des espaces publics et aménagements extérieurs dans lesquels les éléments programmatiques du présent concours devront s'inscrire.

#### 1. L'Avenue du Vélodrome

L'Avenue du Vélodrome marque la limite nord du périmètre du concours. Son tracé revisité est le fruit du concours des espaces publics de l'étape 2 et sa légalisation auprès de l'OFROU est en cours. Ce nouveau cheminement sera requalifié en zone de rencontre (20 km/h), soulignant ainsi l'orientation conviviale et sécurisée du concept paysager.

#### 2. La Route des Plaines-du-Loup

La Route des Plaines-du-Loup marque la limite est du périmètre. Son tracé actuel reste pour l'instant inchangé. Elle fera l'objet d'une requalification à l'horizon 2030 en corrélation avec l'arrivée du M3. Dans le cadre du présent concours, le maintien du cordon boisé existant est souhaité par le MO et aucune modification des niveaux actuels de la Route des Plaines-du-Loup n'est autorisée.

#### 3. Le Stade de la Pontaise

Aujourd'hui, l'avenir du Stade de la Pontaise est incertain et sa préservation doit rester une option envisageable. Il s'agira pour les concurrents de trouver l'implantation du complexe scolaire et de la chaufferie qui permette à la fois de maintenir son fonctionnement actuel mais aussi de garantir un développement urbain dense de l'étape 3 avec lui, autour de lui ou sans lui.

#### 4. Le Chemin des Grandes-Roches

Le Chemin des Grandes Roches forme la limite ouest du périmètre. Il sera maintenu dans sa configuration actuelle et sera piétonnisé à l'exception des accès de service. Il est essentiel de préserver le cordon arboré existant, à cette fin une zone libre de toute construction d'une profondeur de 10m à partir du cordon boisé est maintenue.

#### 5. Le Promontoire du Vélodrome

Le promontoire du Vélodrome résulte du concours des espaces publics de l'étape 2 et doit être considéré dans le cadre du présent concours. Le niveau supérieur du promontoire de l'école ne devra pas être inférieur à +595.00 m. De plus, il est impératif de ne pas modifier le cordon boisé existant à l'ouest ni les niveaux du Chemin des Grandes Roches.

#### 6. Le tracé du futur métro M3

A terme le Métro M3 assurera la desserte du quartier des Plaines-du-Loup et son tracé souterrain se situe dans l'emprise du périmètre du concours. Ainsi, pour garantir sa faisabilité le périmètre de construction se situe hors de la zone réservée à la construction du M3.

## 3.2 Programme

### 33 classes 9-11S\_660 élèves

Espace d'accueil, Bibliothèque, Administration, Rac1, Rac2, ACC, Groupe santé et surfaces extérieures

total surfaces intérieures m2	7 895
SPd surfaces intérieures arrondi	7 900
SBPd surface brut plancher compris murs	9 480
surfaces extérieures arrondi	4 190

n°	Affectation - désignation	nb	25%		surfaces utiles tot
			surfaces utiles net	Taux de référence des surfaces servant par rapport aux surfaces servies	
<b>100</b>	<b>PROGRAMME SCOLAIRE</b>				<b>6 120</b>
101	Circulation			zone vestiaires pour chaque classe dans le hall / surface selon typologie projet + casiers individuels	
102	Salle de classe 9-11 harmos	30	64	1 point d'eau avec égouttoir eau-CH+F, H min. 270cm (niveau max R+4)	1 920
103	Salle de classe Rac1, Rac2 et Acc	3	64	1 point d'eau avec égouttoir eau-CH+F	192
104	Salle de dégagement	9	40		360
105	Salle de dégagement divisible	3	40	20 m2 + 20 m2 compris besoins appui/CIF/CIA/MO	120
106	Salle multi usages	1	100	80 m2 + 20 m2 rangement	100
107	Salle de sciences	3	120	80 m2 travaux pratiques et cours + 40 m2 préparation attenante à la salle. Possibilité d'avoir 1 local pour 2 salles	360
108	Salle d'arts visuels	2	140	120 m2 + 20 m2 rangement	280
109	Salle de musique	2	140	120 m2 + 20 m2 rangement	280
110	Salle d'éducation nutritionnelle	1	140	115 m2 + 25 m2 rangement	140
111	Salle de travaux manuels lourds sur bois	1	200	185 m2 + 15 m2 rangement	200
112	Salle de travaux manuels lourds sur métaux	1	165	155 m2 + 10 m2 rangement	165
113	Salle de sciences informatiques	1	120	80 m2 + 40 m2 préparation	120
114	Local sécurisé équipement multimédia	1	10	1 par bâtiment, synergie possible avec autre local	10
115	Economat centralisé d'établissement	1	125	pour le stockage de matériel scolaire accès de plein pied apprécié. si situation en sous sol, dimension cabine du monte charge adaptée au palettiseur	125
116	WC garçons	25	3.5	1 wc pour 15 garçons, 1 lavabo pour 2 wc	88
117	WC filles	25	3.5	1 wc pour 15 filles, 1 lavabo pour 2 wc	88
118	WC handicapés et enseignants	5	5	1 par étage + rez.	25
119	Local d'entretien nettoyage	5	8	1 par étage + rez. point d'eau vidoir eau CH+F. rayonnage matériel et grille de vidange pour auto aveuse	40
120	Local technique CVSE	1	215		215
121	Local sous-station chaufferie	1	50	Séparé du local CVSE. H min. 3m. Chemin d'accès 1.5 x 2.2m (LxH). Proche Chaufferie de prod. SIL	50
122	Ascenseur	1	4		4
123	Loge bureau concierge	1	15		15

<b>200</b>	<b>ESPACE D'ACCUEIL</b>				<b>636</b>
201	Circulation	1		zone circulation, hall	
202	Réfectoire	1	220	135 places. Privilégier plusieurs espaces contigus et fermés avec des surfaces multiples de 14 m2	220
203	Salle polyvalente	1	105	Accès indépendant bienvenu	105
204	Espace d'accueil	1	40	zone de détente pour élèves en dehors du temps scolaire	40
205	Bureau responsable	1	15		15
206	Bureau équipe éducative	1	15		15
207	Cuisine de régénération	1	50		50
208	Economat cuisine	1	10		10
209	Local poubelles	1	10		10
210	WC adultes	2	3.5	1 WC + 1 lavabo	7
211	WC enfants	2	8	2 WC + 2 lavabos	16
212	Vestiaire pour le personnel	2	10		20



n°	Affectation - désignation	nb	25% surfaces utiles net	Taux de référence des surfaces servantes par rapport aux surfaces servies remarques	surfaces utiles tot
<b>300</b>	<b>BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE</b>				<b>332</b>
301	Circulation			zone circulation, hall	
302	Bibliothèque centralisée d'établissement	1	265	un accès indépendant est souhaité depuis l'extérieur	265
<b>400</b>	<b>ADMINISTRATION</b>				<b>577</b>
401	Circulation	1		zone circulation, hall	
402	Salle des maîtres	1	185	avec cuisinette équipée -frigo évier- (4-5 modules), au moins une par site, séparer les espaces de pause et de travail	185
403	Local reprographie	1	15		15
404	Salle de réunions et de réseaux	2	25	10-15 personnes	50
405	Bureau administration	1	25	directeur. compris table de réunion pour 6 personnes	25
406	Pôle décanat	4	14		56
407	Pôle secrétariat	1	50	réception. 5 - 6 secrétaires, apprenti.e, dépositaire	50
408	Espaces communs administration	1	60	selon organisation et usages, photocopie, dossiers, économat, archives, vestiaire, sanitaire, kitchenette, salle de réunion, etc.	60
409	Parloir	2	10	table de réunion pour 4 personnes	20
<b>500</b>	<b>GROUPE SANTE</b>				<b>190</b>
501	Circulation	1		zone circulation hall -porte de liaison sur hall scolaire, y.c. salle d'attente + accès indépendant depuis l'extérieur	
502	Salle d'attente	1	20	local fermé	20
503	Consultation infirmière	1	40	point d'eau CH+F et frigo. espace attente à prévoir si séparé des autres espaces de consultation	40
504	Bureaux PPLS	2	20	point d'eau CH+F . psychologue, logopédiste, assistante sociale	40
505	Bureau médiation, orientation, ESS	2	20		40
506	WC enfants	1	8	2 WC + 2 lavabos	8
507	WC adultes	1	3.5	1 WC + 1 lavabo	4
<b>600</b>	<b>LOCAUX EXPLOITATION EXTERIEUR</b>				<b>40</b>
601	Circulation	1			
602	Local de rangement scolaire récréation	1	7	jeux extérieurs	7
603	Dépôts pour tri conteneurs à déchets	1	15		15
604	Dépôt pour matériel d'entretien extérieur	1	10	outils entretien préaux	10
<b>900</b>	<b>SURFACES EXTERIEURES</b>				<b>4 188</b>
901	Surface de préau et couvert	1	3960	compris préau couvert 396 m2	3 960
902	Surface vélo et trottinette	1	198	selon VSS = 198 places	198
903	Surface de cheminement et parcage	1	30	2 véhicules (1 urgence, 1 handicapé, 0 visiteurs)	30

Le niveau des salles de classes ne pourra pas dépasser R+4

**Salle triple omnisports VD6\_600 spectateurs**  
**Gymnastique, Service des sports,**  
**Sport extérieur, Surface extérieure, Surface mutualisée**

total surfaces intérieures m2	4 072
SPd <b>surfaces intérieures arrondi</b>	<b>4 080</b>
SBPd <b>surface brut plancher compris murs</b>	<b>4 900</b>
<b>surfaces extérieures arrondi</b>	<b>2 420</b>
surface préau compatible école (comptabilisé sous école)	-1 260
<b>total surfaces extérieures arrondi</b>	<b>1 160</b>

n°	Affectation - désignation	nbre	25%		surfaces utiles tot
			surfaces utiles net	Taux de référence des surfaces servant par rapport aux surfaces servies	
<b>700</b>	<b>GYMNASTIQUE</b>				<b>3 972</b>
701	Circulation			hall d'entrée et de circulation pour accès locaux de service et surfaces d'évolution sportives. Zone d'entrée avec comptoir de service pour buvette	
702	Espace d'accueil du public, buvette	1	220	bar agencé (tables, chaises)	220
703	Aire d'évolution salle triple omnisports VD6	1	1235	aire d'évolution: 27m x 45m + 2x rideaux de séparation (emprise/pièce 10m2). Hauteur 9m (badminton) sous engins.	1 235
704	Gradins fixes	1	266	250 spectateurs assis	266
705	Gradins amovibles	1	360	350 spectateurs assis	360
706	Vestiaires	6	30	compris par unité: 1 lavabo, 2 sèche-cheveux. Pour des raisons de vol, locaux fermés pendant les leçons	180
707	Douches	6	25	compris zone de séchage	150
708	WC utilisateurs sportifs	3	12	compris par unité: 1x (1 lavabo + 2 WC) + 1x (1 lavabo + 2 WC). Situés entre vestiaires et salle pour utilisation sportive	36
709	WC personnes mobilité réduite	2	5	1 par étage + rez	10
710	WC spectateurs	1	72	1x (2 lavabo + 4 WC) + 1x (4 lavabo + 3 WC + 5U)	72
711	Local des maîtres	1	36	compris par unité: 1 lavabo + 1 WC + 2 douches	36
712	Local arbitre	1	20	compris par unité: 1 lavabo + 1 WC + 1 douche + tablette de travail	20
713	Infirmierie	1	10	1x lavabo + prévoir une surface au sol pour une civière, une armoire avec trousse premier secours	10
714	Local pour engins intérieurs	3	80	accès nécessaire depuis chacune des 3 salles. 70 m2 + 10 m2 pour rangement de petit matériel scolaire et sociétés sportives dans batterie d'armoires . Module de base 60cm x 120 cm.	240
715	Local pour matériel extérieur	1	30	porte en lien direct avec l'extérieur, passage intérieur depuis local engins intérieur souhaité	30
716	Salle de théorie	1	50	presse et sociétés sportives	50
717	Vestiaire personnel	1	15	armoire vestiaire pour le personnel + 1 lavabo + 1 WC + 1 douche	15
718	Local de régie	1	10	situé à l'axe des trois salles, vue sur l'aire d'évolution	10
719	Local conciergerie école	1	15	poste de travail. point d'eau eau CH+F	15
720	Local conciergerie sport	1	15	poste de travail. point d'eau eau CH+F	15
721	Local d'entretien nettoyage	1	8	1 par étage. point d'eau vidoir eau CH+F. rayonnage matériel et grille de vidange pour auto laveuse	8
722	Local d'entretien nettoyage salle	1	12	situé au niveau de la salle, point d'eau vidoir eau CH+F. rayonnage matériel et grille de vidange pour auto laveuse	12
723	Local technique CVSE	1	180	liaison technique avec programme scolaire	180
724	Ascenseur	1	7	dimensions pour accès PMR et nacelle technique	7



n°	Affectation - désignation	nbre	25% surfaces utiles net	Taux de référence des surfaces servant par rapport aux surfaces servies remarques	surfaces utiles tot
<b>800</b>	<b>SERVICE DES SPORTS</b>				<b>100</b>
801	Circulation			zone circulation, hall	
802	Bureau	1	25	vue sur l'aire d'évolution, kitchenette, repos	25
803	Local rangement sociétés	1	25	à proximité des salles	25
804	Armoires sociétés	1	30		30
<b>900</b>	<b>SPORT EXTERIEUR</b>				<b>2 385</b>
904	Aire tout temps (peut être mutualisée avec préau scolaire) 28m x 45m	1	1260	revêtement synthétique	1 260
905	Aire gazonnée 25m x 45m	1	1125		1 125
<b>900</b>	<b>SURFACE EXTERIEURE</b>				<b>30</b>
906	Surface de cheminement et parcage	1	30	2 véhicules (1 urgence, 1 handicapé, 0 visiteurs)	30
<b>900</b>	<b>SURFACE MUTUALISEE</b>				<b>-1 260</b>
907	Surface de préau compatible école	1	-1260		-1 260

**Besoins selon normes éducation physique pour 25-30 classes**

Tous les locaux devront être accessible aux personnes à mobilité réduite

Le niveau de l'aire de jeux doit être accessible par véhicule pour assurer la livraison de matériel de manifestations sportives

Un accès indépendant aux salles de gymnastique doit être garanti

**Chaufferie de quartier**

total surfaces intérieures m2	1 620
SPd surfaces intérieures arrondi	1 620
SBPd surface brut plancher compris murs	1 950

n°	Affectation - désignation	nbre	surfaces utiles net	remarques	surfaces utiles tot
<b>1000</b>	<b>CHAUFFERIE</b>			Plain-pied ou enterrée (1 niveau de sous-sol max)	<b>1 620</b>
1001	Local production PAC (PA2 + PA3)	1	250	Hauteur min. 5m / porte d'accès 3m x 3m (L x H)	250
1002	Local distribution de chaleur PA2	1	700		700
1003	Local distribution de chaleur PA3	1	420		420
1004	Couloir pour la manutention des gros équipements	1	110	Hauteur min. 5m / largeur 5.80m / porte hauteur 3m	110
1005	Local récupération sur les eaux usées	1	50	Hauteur minimum 3m	50
1006	Gaine de ventilation	1		dépasse de min. 5m le bâtiment le plus dans un rayon de 25m (env. 1 à 2m de côté)	
1007	Local poste de transformation électrique	1	50		50
1008	Cuve de stockage d'eau	1	40	volume estimé à ce jour à 120m3 enterré et séparé des autres locaux . env. 8m x 5m x 3m (L x l x H)	40
1009	Place de parc pour camion poids-lourd	1	60	(20 x 3 m) À proximité de la porte d'entrée	

**Accès indépendant de l'école / salle de gymnastique et fonctionnement autonome**





## 4. Jugement

### 4.1 Projets rendus

39 inscriptions valables ont été enregistrées par le secrétariat du concours.

36 projets ont été rendus dans les conditions et délais prescrits par le programme.

Les projets devaient être remis à l'adresse du secrétariat du concours jusqu'au vendredi 14 juin 2024 à 16h30 au plus tard ou envoyés par la poste dans le délai prescrit.

La date de réception de chaque projet a été consignée par le secrétariat du concours avec la mention de la devise.

Les projets ont été numérotés dans l'ordre d'arrivée.

Les maquettes ont été réceptionnées au f'ar - forum d'architectures Lausanne, par une personne neutre et indépendante du jury, vendredi 28 juin 2024 de 14h00 à 17h00.

Les projets suivants ont été rendus dans les conditions et délais prescrits par le programme du concours :

1	CAMILLE	19	LA CLAIRIERE
2	jardin suspendu	20	Romulus et Rémus
3	BOIS BLEU	21	LA TIMIDITÉ DES ARBRES
4	-au cœur du parc-	22	Écureuil
5	LES SENTIERS DE L'HÊTRE	23	OVOMALTINE
6	Kapla	24	Peach Fuzz
7	ERIK GUNNAR	25	LA FORÊT
8	ROBIN HOOD GARDENS	26	CISTERCIUM
9	PIANO NOBILE	27	CYCLODENDRON
10	Pendant que le loup n'y est pas...	28	MONOCYCLE
11	Hansel & Gretel	29	FORET EDUCATIVE
12	TRIFOLIUM	30	RACINES
13	TATAMI	31	DISKÉMA
14	TREFLE	32	JASMIN
15	DANS UNE CLAIRIÈRE	33	Lupin
16	PLANTARIUM	34	Lavogne
17	HULA HOOP	35	TCHUKY
18	Professor X	36	Le contraire de un

## 4.2 Séances du jury

Le jury s'est réuni au complet les 26 et 27 août et le 10 septembre 2024 pour examiner et juger les projets exposés au f'ar - forum d'architectures Lausanne. Le jury a siégé en s'engageant à respecter l'aspect confidentiel des débats. Tous les membres et suppléant.e.s ayant participé aux délibérations ont pu exprimer leur point de vue. La procédure du déroulement des travaux du jury a d'emblée été définie et les principaux enjeux du concours ainsi que les critères de jugement ont été rappelés.

## 4.3 Examen préalable

Conformément à l'art. 15 du règlement SIA 142, les projets rendus ont été soumis à un examen préalable, effectué sans jugement de valeur, portant sur les prescriptions du programme du concours. Le compte rendu de cet examen a été consigné dans un rapport distribué aux membres du jury.

### Remise des projets

Tous les documents, y compris les maquettes ont été remis dans les délais.

### Anonymat

Tous les projets sont parvenus sous le couvert de l'anonymat. Le respect de l'anonymat a été confirmé pour l'ensemble des documents remis.

### Documents demandés

Les projets étaient complets dans leurs parties essentielles et ne laissaient pas supposer d'intentions déloyales.

Les clés USB ont été mises en lieu sûr. L'anonymat des fichiers a été vérifié avant usage des données par un expert neutre.

### Dérogations au règlement programme

Les projets ont répondu dans l'ensemble au cahier des charges avec parfois quelques écarts qui ont été pris en compte dans leur appréciation. Un cahier contenant les tableaux de contrôle de conformité a été établi et remis à chaque membre et suppléant du jury.

Quelques projets n'ont ponctuellement pas rempli toutes les exigences demandées, les éléments de programme manquants et les écarts significatifs de surfaces par rapport au programme ont été signalés.

## 4.4 Acceptation des projets au jugement

### Exclusion du jugement selon art. 19.1a de la norme SIA 142

Aucun projet n'a été exclu pour le motif décrit à l'article 19.1a (proposition livrée hors délai ou de manière incomplète dans ses parties essentielles, incompréhensible, qui laisse supposer des intentions déloyales ou ayant enfreint la règle de l'anonymat).

Le jury a considéré que les libertés prises par certaines propositions ne justifiaient pas une exclusion du jugement, celles-ci n'ayant pas été livrées de manière incomplète dans leurs parties essentielles. Par conséquent, le jury a décidé à l'unanimité de retenir l'ensemble des projets au jugement.



#### Exclusion de la répartition des prix selon art. 19.1b de la norme SIA 142

L'analyse plus détaillée des projets a permis au jury de définir les cas éventuels d'exclusion de la répartition des prix selon l'article 19.1b (proposition qui s'écarte des dispositions du programme sur des points essentiels).

Par conséquent, le jury a décidé à l'unanimité d'exclure de la répartition des prix les propositions qui s'écartaient des dispositions du programme sur les points essentiels suivants :

Implantation du projet hors du périmètre	n°	34
Non-respect de la hauteur max. (25m)	n°	29
Hauteur libre salle de gym inférieure à 9m	n°	29

Par ailleurs, le jury a considéré que certaines libertés prises par un certain nombre de propositions ne justifiaient pas une exclusion des prix, celles-ci ne s'écartant pas des dispositions du programme sur des points essentiels et/ou ne leur ayant pas donné un avantage par rapport aux autres candidats.

Comme indiqué dans le programme du concours et conformément à l'art. 22.2 et 22.3 du règlement SIA 142, les propositions qui ont été écartées de la répartition des prix peuvent être l'objet de mentions. Les contributions bénéficiant d'une mention peuvent être classées et celle qui se trouve au premier rang peut être recommandée pour la poursuite du travail.

## 4.5 1<sup>er</sup> tour de jugement

Le jury a dans un premier temps pris connaissance de l'ensemble des projets admis au jugement par petits groupes. Il a ensuite procédé par tours éliminatoires en siégeant en plénum.

Le jury a procédé à un premier tour d'élimination en se basant sur les critères d'appréciation énoncés dans le programme du concours. Le jury a écarté les projets suivants :

- 03. BOIS BLEU
- 10. Pendant que le loup n'y est pas...
- 13. TATAMI
- 17. HULA HOOP
- 23. OVOMALTINE
- 24. Peach Fuzz
- 25. LA FORÊT
- 26. CISTERCIUM
- 29. FORET EDUCATIVE
- 30. RACINES
- 34. Lavogne
- 35. TCHUKY

## 4.6 2<sup>e</sup> tour de jugement

Après une visite in-situ, le jury a procédé au deuxième tour d'élimination en affinant son travail d'analyse sur la base des critères de jugement. Les projets suivants ont été écartés au 2<sup>e</sup> tour :

01. CAMILLE
05. LES SENTIERS DE L'HÊTRE
07. ERIK GUNNAR
08. ROBIN HOOD GARDENS
14. TREFLE
18. Professor X
19. LA CLAIRIERE
20. Romulus et Rémus
21. LA TIMIDITÉ DES ARBRES
22. Écureuil
28. MONOCYCLE
31. DISKÉMA
33. Lupin

## 4.7 3<sup>e</sup> tour de jugement

Le jury a opéré un nouveau tour d'élimination, en analysant les projets restants de manière plus détaillée. Les projets suivants sont écartés au 3<sup>e</sup> tour :

02. jardin suspendu
06. Kapla
12. TRIFOLIUM
15. DANS UNE CLAIRIÈRE
27. CYCLODENDRON
32. JASMIN
36. Le contraire de un

A la suite de ces trois tours de jugement, le jury a encore effectué un passage devant l'ensemble des projets et a confirmé le choix de procéder à une analyse détaillée des 4 projets restants :

04. -au cœur du parc-
09. PIANO NOBILE
11. Hansel & Gretel
16. PLANTARIUM



## 4.8 Expertises des projets

Pour permettre aux membres du jury d'affiner leur choix, les expertises suivantes ont été faites entre le 28 août et le 10 septembre 2024 :

- expertise durabilité
- expertise chaufferie
- évaluation financière

Les résultats de ces expertises ont été pris en compte dans l'appréciation des propositions.

## 4.9 Tour de repêchage

Conformément à l'art. 21.2 du règlement SIA 142, le jury a procédé à un tour de repêchage durant lequel il a passé en revue encore une fois l'ensemble des projets. À la suite de cet examen, il a confirmé les tours d'élimination et a pris la décision de repêcher les projets suivants pour le classement :

15. DANS UNE CLAIRIÈRE

32. JASMIN

## 4.10 Classement, attribution des prix et mentions

Le jury disposait d'un montant total de CHF 204'000.- (HT) pour l'attribution de 4 à 9 prix et mentions conformément au programme du concours.

Sur la base des critères d'appréciation énoncés dans le programme tenant compte de l'ensemble des délibérations du jury, des expertises, des critiques détaillées de chaque projet sélectionné, le jury a procédé au classement des projets et a décidé à l'unanimité d'attribuer les prix suivants:

1er rang	projet n° 09	PIANO NOBILE	1er prix	60'000.-
2e rang	projet n° 16	PLANTARIUM	2e prix	44'000.-
3e rang	projet n° 04	-au cœur du parc-	3e prix	37'000.-
4e rang	projet n° 11	Hansel & Gretel	4e prix	30'000.-
5e rang	projet n° 15	DANS UNE CLAIRIERE	5e prix	18'000.-
6e rang	projet n° 32	JASMIN	6e prix	15'000.-

## 4.11 Recommandations du jury

Le jury recommande à l'unanimité au Maître d'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et d'exécution aux auteurs du projet classé au 1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix n°09 PIANO NOBILE, sous réserve de la décision des autorités compétentes.

Il relève et salue les grandes qualités du projet qui devront être conservées et recommande au lauréat de prendre en compte les améliorations suivantes :

- Assurer la confidentialité des locaux PPLS. En revoir l'organisation générale.
- Requalifier la relation entre le hall d'entrée et la salle polyvalente.
- Optimiser les sous-sols hors surface bâtie.
- Vérifier la possibilité de rationaliser les volumes en privilégiant notamment la réduction des hauteurs d'étages.
- Examiner l'efficacité globale des planchers mixtes bois-terre.

## 4.12 Levée de l'anonymat

Le jury a procédé ensuite à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et levé l'anonymat en suivant l'ordre de classement des projets primés, puis en suivant la numérotation des projets.

Seuls les projets retenus pour le classement final sont commentés de façon individuelle dans le rapport.

## 4.13 Remerciements

Le jury tient à relever la tâche difficile de la tâche demandée aux concurrents, notamment du fait de la densité du programme, des contraintes liées au cahier des charges et de ses enjeux nombreux et complexes.

Le jury remercie chaleureusement toutes les équipes pour leur importante contribution. La qualité et la diversité des propositions présentées ont permis au jury de choisir une excellente réponse au cahier des charges du concours.



### 4.14 Approbation du jury

Le présent rapport est adopté par les membres du jury le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Mme Claudia Schermesser


  
.....

Vice-présidence :

Mme Natacha Litzistorf

  
.....

M. David Payot

  
.....

Membres professionnel·le·s :

M. Harold Wagner

  
.....

M. Oriol Carità

  
.....

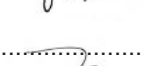
M. Diego Comamala

  
.....

M. Jean-Claude Frund

  
.....


Mme Cristina Gonzalo Nogues

  
.....

M. Serge Butikofer


  
.....

Mme Ana Spasojevic

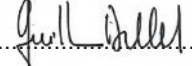
  
.....

Membres non professionnel·le·s :


Mme Barbara de Kerchove

  
.....

M. Guillaume Dekkil

  
.....

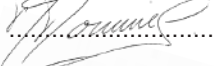
Mme Ingrid Jorissen

  
.....

Mme Charlotte Maeder

  
.....

M. Maxime Monnier

  
.....

Suppléant·e·s professionnel·le·s :

Mme Katell Mallédan

  
.....

M. Christian Baud

  
.....

Suppléant·e·s non professionnel·le·s :

Mme Gisèle Berthet

  
.....

Mme Romaine Martinella

  
.....

M. Yves Bonard

  
.....

Mme Marion Vanlauwe

  
.....

## 4.15 Projets classés

<b>1<sup>er</sup> rang - 1<sup>er</sup> prix</b>	<b>projet n° 09</b>	<b>PIANO NOBILE</b>
	Architecte pilote	<b>Itten+Brechbühl SA</b> Avenue d'Ouchy 4, 1006 Lausanne
	Ingénieur.e civil.e	<b>Monod Piguet et Associés ingénieurs conseils</b> Avenue de Cour 32, 1007 Lausanne
<b>2<sup>e</sup> rang - 2<sup>e</sup> prix</b>	<b>projet n° 16</b>	<b>PLANTARIUM</b>
	Architecte pilote	<b>gdap architectes sàrl</b> Chemin de la gravière 6, 1227 Genève
	Ingénieur.e civil.e	<b>Indermühle Bauingenieure GmbH</b> Scheibenstrasse 6, 3600 Thoun
<b>3<sup>e</sup> rang - 3<sup>e</sup> prix</b>	<b>projet n° 4</b>	<b>au cœur du parc</b>
	Architecte pilote	<b>architech SA</b> Chemin du Château Bloch 11, 1219 Le Lignon
	Ingénieur.e civil.e	<b>EDMS SA</b> Chemin des Poteaux 10, 1213 Petit Lancy
<b>4<sup>e</sup> rang - 4<sup>e</sup> prix</b>	<b>projet n° 11</b>	<b>Hansel &amp; Gretel</b>
	Architecte pilote	<b>Ferrari Architectes SA</b> Av. Benjamin-Constant 1, 1003 Lausanne
	Ingénieur.e civil.e	<b>ab ingénieurs sa</b> Pl. Bourse aux Fleurs 3 1022 Chavannes-près-Renens
<b>5<sup>e</sup> rang - 5<sup>e</sup> prix</b>	<b>projet n° 15</b>	<b>DANS UNE CLAIRIÈRE</b>
	Architecte pilote	<b>Esposito + Javet architectes associés SA</b> Rue des Terreaux 10, 1003 Lausanne
	Ingénieur.e civil.e	<b>Alberti Ingénieurs SA</b> Av. Eugène-Rambert 1, 1005 Lausanne
<b>6<sup>e</sup> rang - 6<sup>e</sup> prix</b>	<b>projet n° 32</b>	<b>JASMIN</b>
	Architecte pilote	<b>Burrus Nussbaumer Architectes Sàrl</b> Rue Cécile-Bieler-Butticaz 5, 1207 Genève
	Ingénieur.e civil.e	<b>Kälin &amp; Associés SA</b> Rue des Fontenailles 21, 1007 Lausanne



## 4.16 Projets non classés

<b>projet n° 01</b>	<b>CAMILLE</b>
Architecte pilote	<b>Background Architecture Sàrl</b> Boulevard de Grancy 51, 1006 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>Giacomini &amp; Jolliet SA</b> Chemin de Burquenet 23, 1095 Lutry
<b>projet n° 02</b>	<b>jardin suspendu</b>
Architecte pilote	<b>Aeby Perneger &amp; Associés SA</b> Avenue de la Gare 41, 1003 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>Messi &amp; Associati SA, bureau d'ingénieurs</b> via Filanda 4a, 6500 Bellinzona
<b>projet n° 03</b>	<b>BOIS BLEU</b>
Architecte pilote	<b>Costea Missonnier Architectes</b> Chemin du Grand-Champ 5, 1008 Prilly
Ingénieur.e civil.e	<b>T ingénierie (Vaud) SA</b> Place Saint-François 2, 1003 Lausanne
<b>projet n° 05</b>	<b>LES SENTIERS DE L'HÊTRE</b>
Architecte pilote	<b>BE Zürich AG (Baumschlager Eberle Architekten)</b> Bäkerstrasse 40, 8004 Zürich
Ingénieur.e civil.e	<b>BG Ingénieurs Conseils SA</b> Avenue de Cour 61, 1007 Lausanne
<b>projet n° 06</b>	<b>Kapla</b>
Architecte pilote	<b>Mann &amp; Capua Mann Architectes sàrl-</b> Av. Auguste-Tissot 15, 1006 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>INGPHI SA</b> Rue centrale 7, 1003 Lausanne
<b>projet n° 07</b>	<b>ERIK GUNNAR</b>
Architecte pilote	<b>Yves Macherel</b> Avenue Vinet 5, 1004 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>Smajli ingénieurs sàrl</b> Chemin de Montelly 46, 1007 Lausanne

<b>projet n° 08</b>	<b>ROBIN HOOD GARDENS</b>
Architecte pilote	<b>atelier MARCH</b> chemin Frank-Thomas 24, 1208 Genève
Ingénieur.e civil.e	<b>B + S INGENIEURS SA</b> Chemin Rieu 8, 1208 Genève
<b>projet n° 10</b>	<b>Pendant que le loup n'y est pas...</b>
Architecte pilote	<b>Pont 12 Architectes SA-</b> Rue Centrale 15, 1022 Chavannes-Renens
Ingénieur.e civil.e	<b>Lüchinger + Meyer ingénieurs civils sa</b> Avenue de la gare 10, 1003 Lausanne
<b>projet n° 12</b>	<b>TRIFOLIUM</b>
Architecte pilote	<b>fesselet krampulz architectes</b> Avenue de Gilamont 46b, 1800 Vevey
Ingénieur.e civil.e	<b>co-struct AG</b> Förllibuckstrasse 225, Zürich
<b>projet n° 13</b>	<b>TATAMI</b>
Architecte pilote	<b>STUDIO LAUSANNE ARCHITECTURE SA</b> Rue de la Tour 16, 1004 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>SYNAXIS SA Lausanne</b> Chemin François-Louis Renou 2, 1005 Lausanne
<b>projet n° 14</b>	<b>TREFLE</b>
Architecte pilote	<b>dl-c, designlab-construction SA</b> Rue du Nant 7, 1207 Genève
Ingénieur.e civil.e	<b>Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA</b> Place du Casino 4, 1110 Morges
<b>projet n° 17</b>	<b>HULA HOOP</b>
Architecte pilote	<b>MPH Architectes</b> Rue Saint-Martin 9, 1003 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>BOIS INITIAL</b> Rue Centrale 21, 1110 Morges



**projet n° 18**

**Professor X**

---

Architecte pilote

**Marzano Polikar architectes Sàrl**

Chemin des Ramiers 22, 1009 Pully

Ingénieur.e civil.e

**102,2mètres - ingénierie civile construction bois**

p.a. Rue du Nord 3, 1462 Yverdon-les-Bains

**projet n° 19**

**LA CLAIRIERE**

---

Architecte pilote

**Degos & Hartung Architectes (MDNH Architectes)**

80 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris

Ingénieur.e civil.e

**Perret-Gentil SA**

Avenue des Découvertes 12, 1400 Yverdon-les-Bains

**projet n° 20**

**Romulus et Rémus**

---

Architecte pilote

**adher architectes SNC**

Avenue de la cour 42, 1007 Lausanne

Ingénieur.e civil.e

**Petignat & Cordoba, bureau d'ingénieurs-conseil**

Rue de la Paix 11, 1820 Montreux

**projet n° 21**

**LA TIMIDITÉ DES ARBRES**

---

Architecte pilote

**Asphalt / Ghar**

23 Rue Henri Chevreau, 75020 Paris

Ingénieur.e civil.e

**2M ingénierie civile SA**

Rue de Neuchâtel 42, 1401 Yverdon-les-Bains

**projet n° 22**

**ÉCUREUIL**

---

Architecte pilote

**labac société coopérative**

Rue du marché 14, 1820 Montreux

Ingénieur.e civil.e

**Basler & Hofmann SA**

Avenue d'Ouchy 6, case postale 173, 1001 Lausanne

**projet n° 23**

**OVOMALTINE**

---

Architecte pilote

**Arcadie SA**

Place Chauderon 18, 1003 Lausanne

Ingénieur.e civil.e

**MP Ingénieurs Conseils SA**

Rue du centre 16, 1023 Crissier

<b>projet n° 24</b>	<b>Peach Fuzz</b>
Architecte pilote	<b>mad architectes Sàrl</b> Avenue de Béthusy 19, 1005 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>OVALE &amp; Partenaires Sàrl</b> ZI Pra-de-Plan 25, 1618 Châtel-St-Denis
<b>projet n° 25</b>	<b>LA FORÊT</b>
Architecte pilote	<b>CP2G Archi</b> Passage des Lilas 3, 1430 Orges
Ingénieur.e civil.e	<b>Cambium ingénierie SA</b> Rue des Près-du-Lac 30B, 1400 Yverdon-les-Bains
<b>projet n° 26</b>	<b>CISTERCIUM</b>
Architecte pilote	<b>Perez Garcia Alberto</b> Avenue Calas 7, 1206 Genève
Ingénieur.e civil.e	<b>KLX</b> Rue du 31 décembre 69, 1207 Genève
<b>projet n° 27</b>	<b>CYCLODENDRON</b>
Architecte pilote	<b>Transversal Architectes</b> Rue du petit chêne 11, 1003 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>MFIC ingénieurs civils SA</b> Route du Bois 17, 1024 Ecublens
<b>projet n° 28</b>	<b>MONOCYCLE</b>
Architecte pilote	<b>Ba. Bongard architectes</b> Rue Enning 6, 1003 Lausanne
Ingénieur.e civil.e	<b>Ingeni SA Lausanne</b> Rue du Jura 9, 1004 Lausanne
<b>projet n° 29</b>	<b>FORET EDUCATIVE</b>
Architecte pilote	<b>Atelier CAD, LAH arqu., Mec Arqu., Fiallo Atelier, AR-AR Martinez Arquitectura y Paisaje</b> Avd. Constitución, n°23, 2°A, 18014 Granada
Ingénieur.e civil.e	<b>José Leandro Lascano</b> François Perréard 14, 1225 Chêne Bourg



**projet n° 30**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**RACINES**

**PAR architecture**

Rue Cramer 8, 1202 Genève

**Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA**

Rue des Horlogers 4, 1227 Carouge

**projet n° 31**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**DISKÉMA**

**BCR architectes Sàrl**

Clos de la Fonderie 3, 1227 Carouge

**Le Collectif SA**

Clos de la Fonderie 11, 1227 Carouge

**projet n° 33**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**Lupin**

**Klip Architectes Sàrl**

Rue Cécile Bièler-Butticaz 7, 1207 Genève

**Méry & Buffo Ingénieurs Civils**

Rue de la Fontenette 27, 1227 Carouge

**projet n° 34**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**Lavogne**

**MacIver-Ek Chevroulet Sàrl**

Avenue du Mail, 2000 Neuchâtel

**Société coopérative 2401**

Avenue des Alpes 50, 1820 Montreux

**projet n° 35**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**TCHUKY**

**Concrete and the Woods Sàrl**

Chemin des écureuils 10, 1028 Préverenges

**Timbatec ingénieurs bois SA**

Avenue de la Gare 49, 2800 Delémont

**projet n° 36**

Architecte pilote

Ingénieur.e civil.e

**Le contraire de un**

**atelier 703 sàrl**

Rue du Petit-Chêne 22, 1003 Lausanne

**Structurame**

Rue du Môle 42bis, 1201 Genève

## 5. Projets classés et critiques

### 1er rang - 1er prix

#### projet n° 09

#### PIANO NOBILE

Architecte pilote

**Itten+Brechbühl SA**

Adresse

Avenue d'Ouchy 4, 1006 Lausanne

Responsable(s)

Laurent Gerbex

Collaborateur.trice(s)

Daniel van der Vyver, Antoine Casile, Maxime Belijansky,  
Arnaud Paquier, Thibault Leroy, Juan Garcia Bellido,  
Juliette Vincent

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**MONOD-PIGUET + ASSOCIES I.C. SA**

Adresse

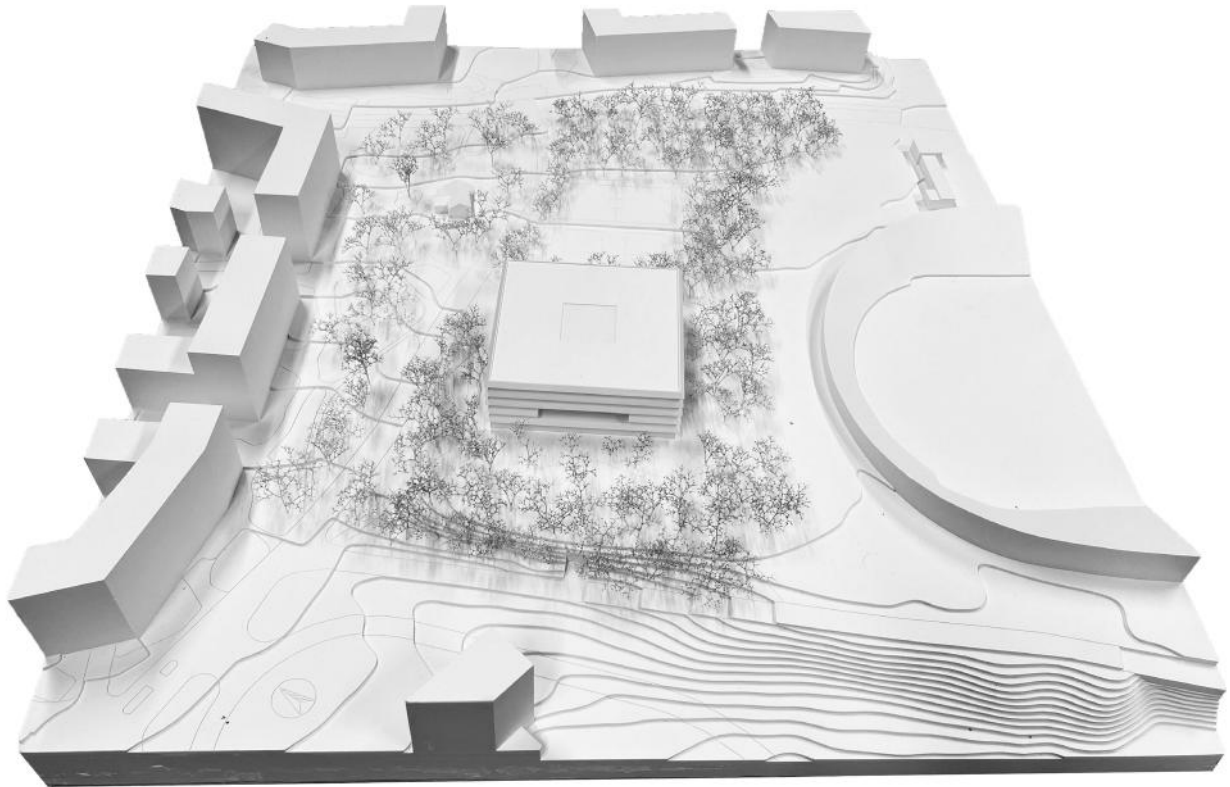
Avenue de Cour 32, 1007 Lausanne

Responsable(s)

Olivier Tappy

Collaborateur.trice(s)

Benjamin Moroni



## Projet n° 9

### PIANO NOBILE

Implanté de manière centrale, le nouveau collège du Vélodrome rayonne. Simple volume compact et unitaire, il s'élève entre les arbres du parc et présente une identité forte et harmonieuse. De plan parfaitement carré, d'une hauteur de 4 étages sur rez-de-chaussée, il offre au lieu une quiétude rassurante et bienvenue compte tenu des enjeux futurs.

Sa position, par les vides générés, est précise. Elle libère au nord, traversant le parc arborisé, le nouveau tracé légèrement sinueux de l'avenue du Vélodrome qui relie sans accro la route des Plaines-du-Loup à l'avenue du Grey. À l'est, l'aire tous-temps et l'aire engazonnée composent avec les cheminements. Tandis qu'à l'ouest, le préau scolaire est habilement dessiné, également dans la continuité des chemins. Ces derniers, parfois longeant le collège, parfois s'en isolant pour assurer la continuité paysagère, s'élargissent pour offrir des parvis d'entrée adaptés aux usages en période scolaire et extra-scolaire.

L'école est dans le parc et en fait partie intégrante.

Deux portiques hiérarchisés sont aménagés dans les angles opposés du plan : l'un généreux au nord-est, orienté sur l'avenue du Vélodrome et les aires de jeux extérieures ; l'autre, plus modeste, au sud-ouest, interagissant avec le préau scolaire. Intelligemment, ils organisent les deux entrées principales et assurent un lien rapide et singulier avec le PIANO NOBILE, là où véritablement l'école commence, au-dessus d'un plateau d'espaces communs.

Le rez-de-chaussée accueille. Il est perméable et en relation forte avec les composantes paysagères. Le hall principal se prolonge par la séquence de gradins surplombant l'aire d'évolution de la salle polyvalente, elle-même rayonnante sur l'extérieur. La buvette est organisée dans la continuité des dégagements et s'ouvre au sud, de plain-pied. Le groupe santé est proposé dans l'angle sud-ouest du plan, en marge du programme scolaire et sportif.

Au premier étage se dessine le cœur du collège. Il concentre les fonctions communes et rassemblent les utilisateurs au centre d'un vide, un atrium, bien dimensionné, lumineux et interactif. Ce dernier distribue la bibliothèque, la salle polyvalente, le réfectoire, le secteur administratif, ainsi que la salle des maîtres. Un préau couvert est aménagé en façade est, inscrit à l'intérieur du volume tel un jardin suspendu ou une terrasse panoramique. À la spatialité généreuse, ce lieu, entre dedans et dehors, organise différentes entrées secondaires, dont une directe à la bibliothèque, et une seconde également directe à la salle polyvalente. Ce dispositif maîtrisé et profitable garanti à ces locaux une polyvalence d'usages très appréciée.

Les salles d'enseignements sont réparties dans les étages supérieurs et distribuées par un parcours à la spatialité enrichie de dispositifs simples et efficaces. Parfois s'orientant sur l'extérieur, parfois sur le vide central, les dégagements très bien dimensionnés offrent des possibilités d'appropriation multiples.

Au sous-sol, les vestiaires sont juxtaposés dans la logique du parcours amenant le sportif à l'aire de jeu, un niveau plus bas. En contigu au volume du collège, profitant de la topographie existante, la chaufferie se développe indépendamment sous le futur préau et bénéficie d'un accès direct et à niveau depuis le chemin des Grandes Roches.



Basé sur une trame structurelle rigoureuse et relativement étroite, les auteurs proposent un principe maximisant les matériaux bio-sourcés en s'appuyant sur un procédé de construction bois-terre pour composer les planchers. Ce principe est développé en détail et semble abouti, conférant au collège un visage rythmé, régulier, et élégant. Les contrecœurs pleins des étages, propices à l'enseignement, contrastent avec le rez-de-chaussée intégralement vitré et ouvert sur le parc.

Les auteurs proposent une infrastructure publique précise, fonctionnelle et riche en spatialité, à l'intérieur d'un volume simple aux belles proportions et aux mécanismes intérieurs subtils. Allant de soi, sans artifice, il entretient avec le futur contexte bâti et paysager un très beau dialogue, durable, n'entravant aucunement les perspectives de développement du site.

### **Analyse statique et constructive.**

Sur le plan de la construction, les auteurs du projet relèvent le défi de maximiser l'utilisation de matériaux bio-sourcés en s'appuyant sur des approches innovantes.

Comme le projet propose d'organiser le programme sportif et le programme scolaire et public dans le même volume, en plaçant la salle de sport au rez-de-chaussée du bâtiment, les quatre étages abritant le programme scolaire sont construits en partie au-dessus de la salle de sport. Cela implique que la transition entre la descente de charge du bâtiment et celle de la salle de sport, dont les portées sont considérablement différentes, doit être maîtrisée par une structure appropriée. Bien que cette organisation puisse être remise en question dans son ensemble, les choix structurels sont faits en faveur de la transition : une trame de piliers rigoureuse et assez réduite proposée pour l'espace scolaire, mais travaillant harmonieusement avec l'organisation et le fonctionnement des espaces, agit de manière bénéfique sur la répartition des sollicitations dans la structure au-dessus de la salle de sport. La structure primaire des étages, composée de piliers et des sommiers en BLC, est nécessairement légère. La structure de transition, par contre, est en béton armé précontraint, ce qui est bien justifié, car cela permet de contrôler très efficacement les déformations, tout en maintenant la hauteur statique à un niveau raisonnable. Il serait plausible de rendre la descente de charge sur la salle de sport encore plus efficace, notamment dans la zone de l'atrium concernée et sans nuire à son élégance.

Du côté novateur, un système composé de solives en bois massif et de terre remplissant l'espace entre les solives est proposé pour les planchers d'étage. Ce système écologiquement apprécié ajoute la masse, via la terre, nécessaire à certaines performances acoustiques et thermiques. Quant à la rigidité du plancher, elle est moins efficace, car elle ne parvient pas à l'effet mixte en termes de comportement mécanique, et conduit potentiellement à une surconsommation de bois pour les systèmes primaire et secondaire. Néanmoins, le principe d'une organisation rythmée et d'un bon fonctionnement de l'ensemble du système structurel n'est pas contraint par ce choix, dont le véritable potentiel et l'efficacité globale dans le contexte du projet actuel peuvent être examinés dans le cadre de l'optimisation structurelle.

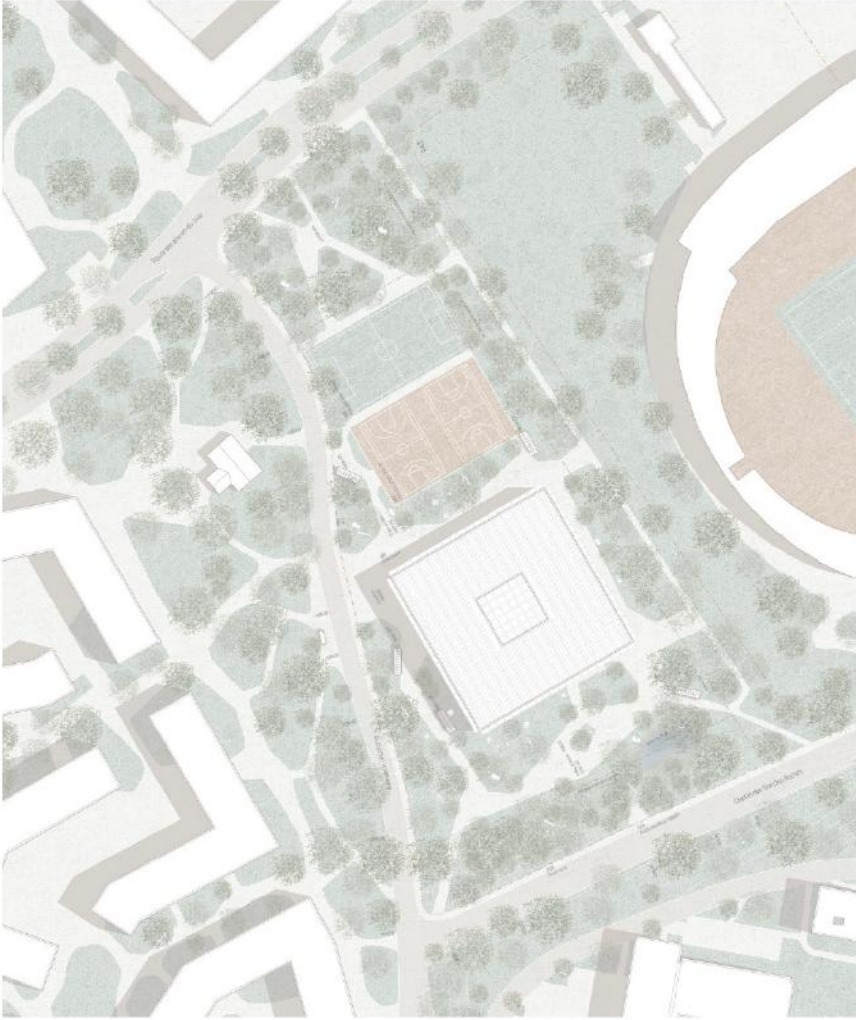
Sous l'effet des forces horizontales, le bâtiment est stabilisé par trois noyaux continus en béton armé, correctement répartis dans le plan.



PIANO NOBILE



COLLÈGE DU VÉLODROME



Plan de situation 1 : 500



**Situation**  
Le nouveau collège de Velodrome s'inscrit dans un quartier résidentiel existant à l'ouest de la commune de Velodrome. Le terrain est limité au nord par la route départementale N101, au sud par la route communale RD 101, à l'est par la route communale RD 102 et à l'ouest par la route communale RD 103. Le terrain est entouré de maisons individuelles et de jardins. Le terrain est en pente douce vers le sud-est. Le terrain est en zone d'habitat individuel (ZI 10).

**Conception et intégration**  
Mettre en œuvre le projet de collège de Velodrome dans un quartier résidentiel existant est un défi. Le projet a été conçu de manière à s'intégrer harmonieusement dans le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à respecter l'existant et à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant.

**Arrangements Extérieurs**  
Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant.

**Arrangements du Parc**  
Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant.

**Définir les Eaux Pluviales**  
Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant. Le projet a été conçu de manière à créer un lien entre le nouveau collège et le quartier existant.

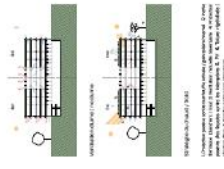
Façade Est 1 : 500

Coupe longitudinale 1 : 500



7

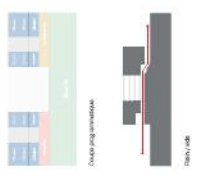
COLLÈGE DU VÉLODROME



**Intégration technique des modules**  
 L'objectif de l'architecture est de concevoir un bâtiment qui soit à la fois fonctionnel et esthétique. Les modules sont conçus pour être facilement installés et démontés, ce qui permet de répondre aux besoins changeants de l'école. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

**Électrique et Chauffage**  
 Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur géothermiques, ce qui permet de réduire les coûts d'exploitation et de diminuer l'empreinte carbone du bâtiment. Les systèmes électriques sont conçus pour être évolutifs et compatibles avec les technologies numériques.

**Reproduction**  
 Le bâtiment est conçu pour être facilement répliqué dans d'autres écoles, ce qui permet de partager les bénéfices de cette architecture innovante. Les plans sont disponibles sous licence ouverte, ce qui encourage la collaboration et l'amélioration continue.



**Chauffage**  
 Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur géothermiques, ce qui permet de réduire les coûts d'exploitation et de diminuer l'empreinte carbone du bâtiment. Les systèmes électriques sont conçus pour être évolutifs et compatibles avec les technologies numériques.

**Reproduction**  
 Le bâtiment est conçu pour être facilement répliqué dans d'autres écoles, ce qui permet de partager les bénéfices de cette architecture innovante. Les plans sont disponibles sous licence ouverte, ce qui encourage la collaboration et l'amélioration continue.



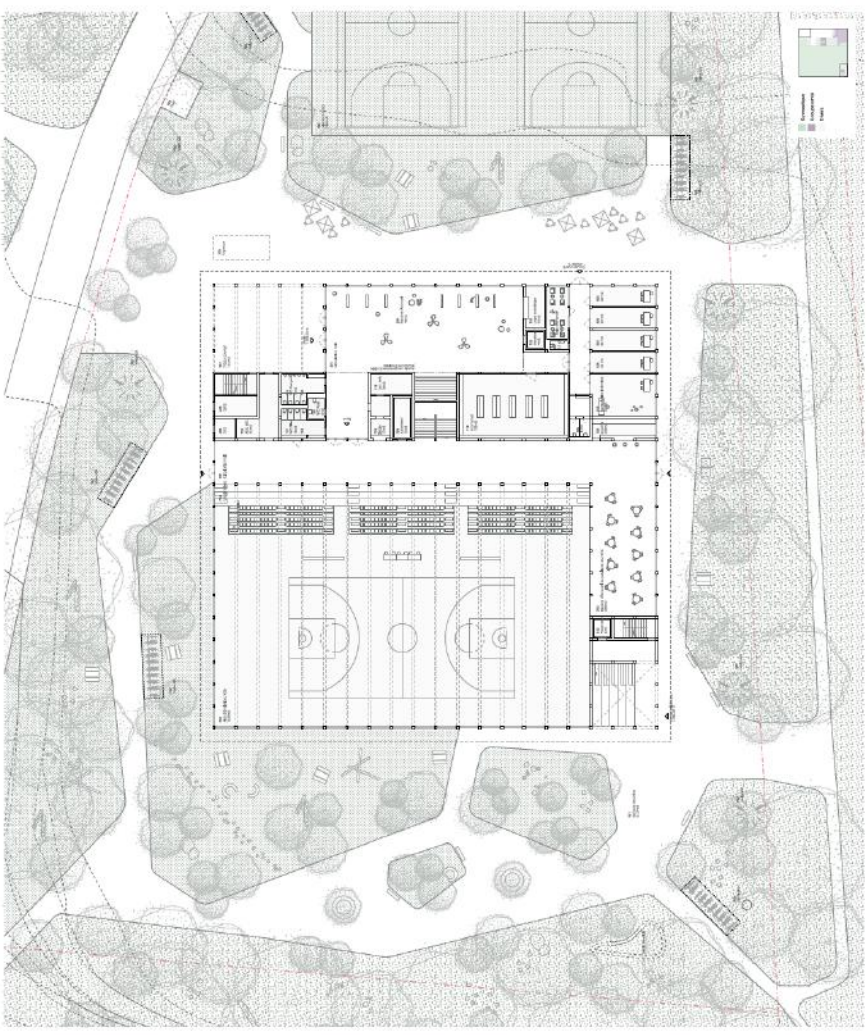
**Ventilation**  
 Les modules sont conçus pour offrir une ventilation naturelle optimale. Les ouvertures sont placées stratégiquement pour permettre à l'air de circuler librement à travers le bâtiment. Les systèmes de ventilation mécanique sont utilisés pour compléter la ventilation naturelle et garantir une qualité de l'air constante.

**Concept Architectural**  
 Le concept architectural est basé sur l'idée d'un bâtiment modulaire et évolutif. Les modules sont conçus pour être facilement installés et démontés, ce qui permet de répondre aux besoins changeants de l'école. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

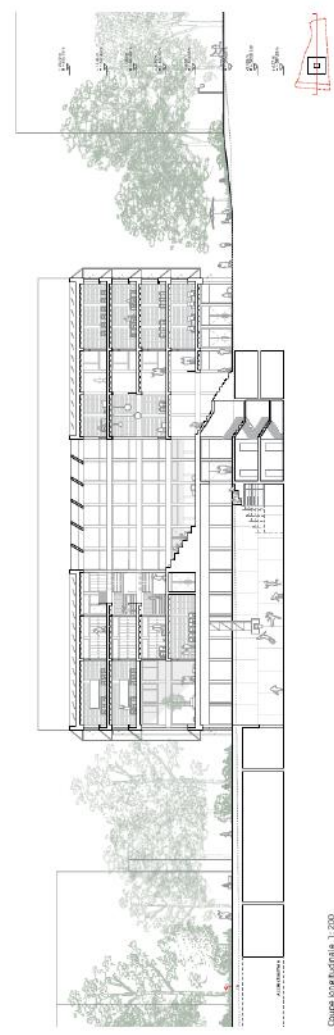
**Le Moteur Modulaire**  
 Le concept architectural est basé sur l'idée d'un bâtiment modulaire et évolutif. Les modules sont conçus pour être facilement installés et démontés, ce qui permet de répondre aux besoins changeants de l'école. Les matériaux utilisés sont durables et respectueux de l'environnement.

**Structure et Solivage**  
 La structure du bâtiment est basée sur un système de solivage en bois, ce qui permet de réduire les coûts de construction et d'améliorer la durabilité du bâtiment. Les modules sont conçus pour être facilement installés et démontés, ce qui permet de répondre aux besoins changeants de l'école.

PIANO NOBILE



Piano Nobile 1:200

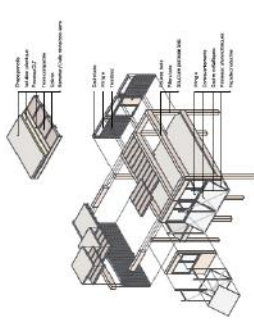


Carpa longitudinale 1:200





COLLÈGE DU VÉLODROME

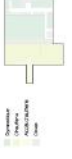
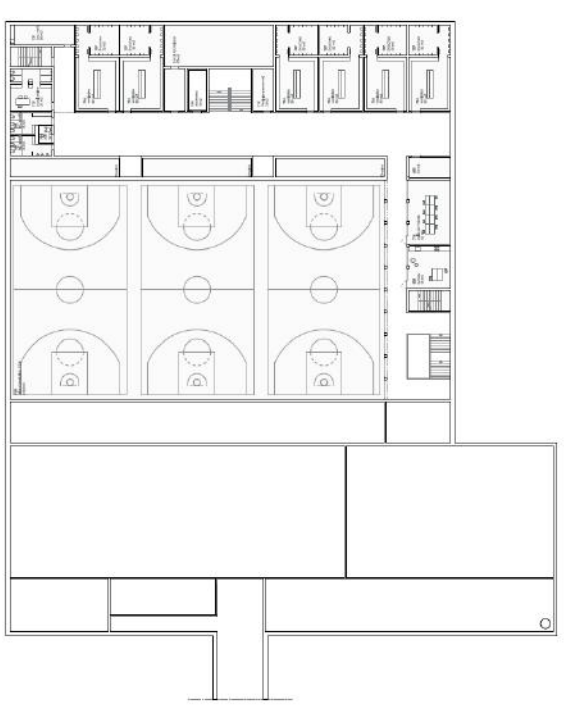
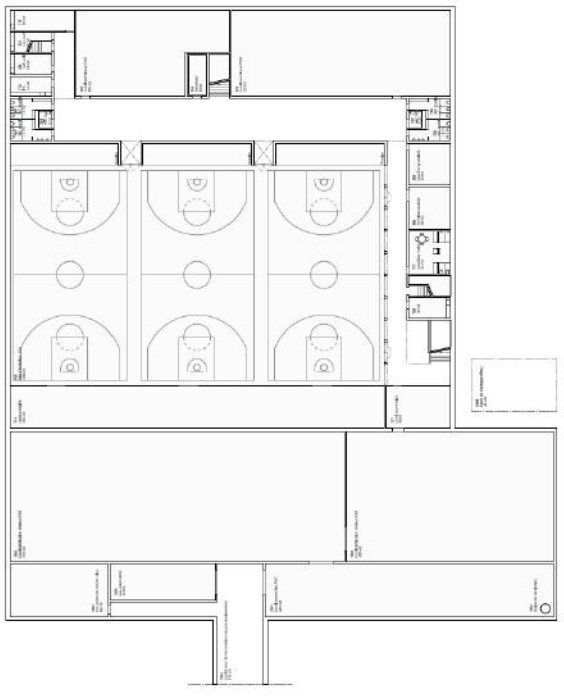
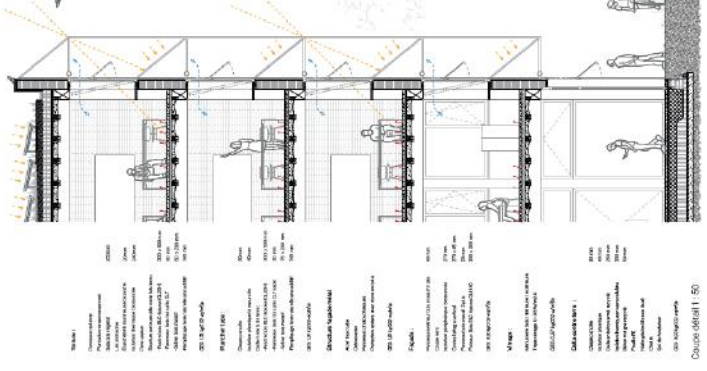
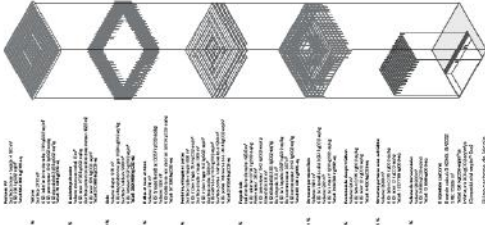
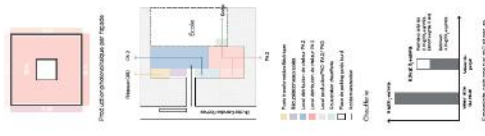


Subsolvement et Fondations

Le projet prévoit un subsolvement d'un diamètre de 100 cm pour les poteaux de la structure. Les fondations sont réalisées en béton armé. Les poteaux sont implantés sur des fondations de type semelles isolées. Les fondations sont réalisées en béton armé. Les poteaux sont implantés sur des fondations de type semelles isolées.

La Charpente

La charpente est réalisée en bois lambré de classe C24. Les poteaux sont implantés sur des fondations de type semelles isolées. Les poteaux sont implantés sur des fondations de type semelles isolées.



Coupe défilé 1:50

Piano du rez-de-sous-sol 1:200

Piano du premier étage 1:200

**2e rang - 2e prix****projet n° 16**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**PLANTARIUM****gdap architectes sàrl**

Chemin de la Gravière 6, 1227 Genève

Gonzalo Martinez

François Vandewalle

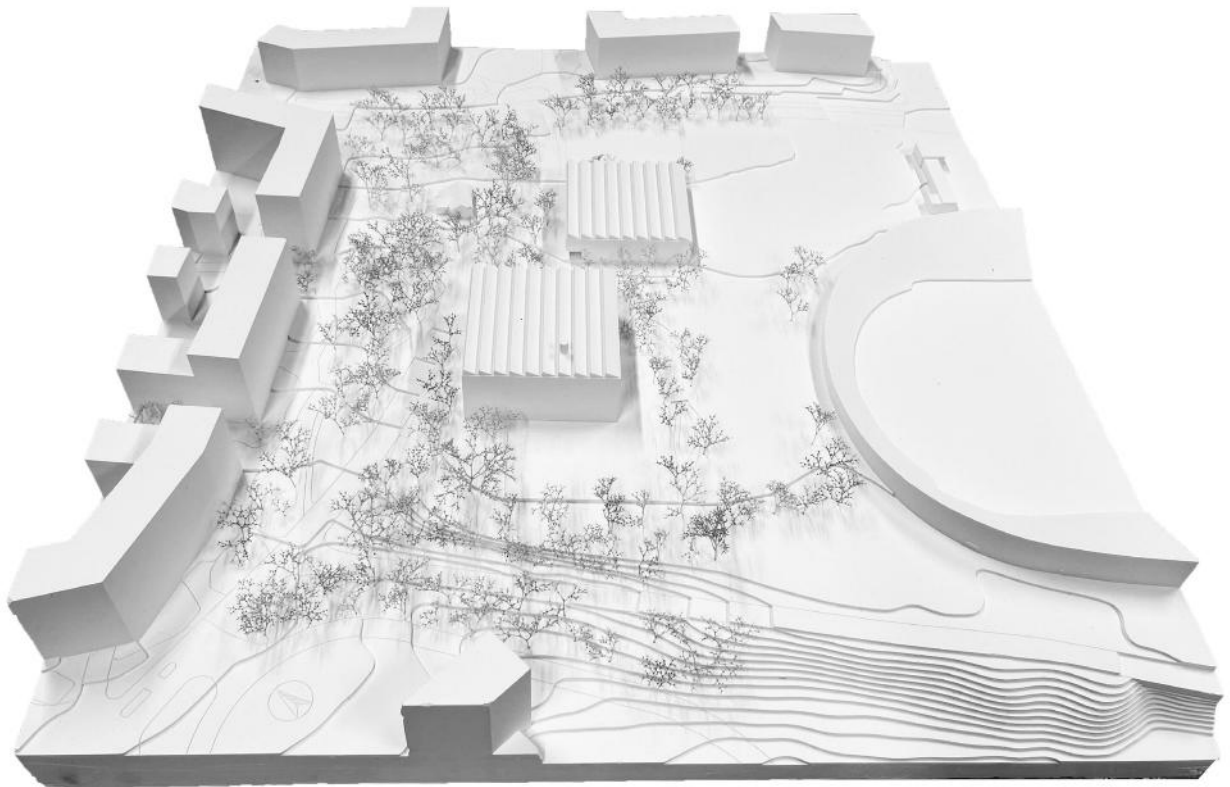
-

**Indermühle Bauingenieure GmbH**

Scheibenstrasse 6, 3600 Thoune

Mathieu Collioud, Daniel Indermühle

-



## Projet n°16

### PLANTARIUM

Le projet PLANTARIUM propose une implantation en deux volumes disposés de manière à définir un espace extérieur central dans la continuité directe de la transversale du parc du vélodrome. Le décalage entre le bâtiment scolaire et le bâtiment de la salle de sport induit un système d'espace extérieur continu en baionnettes. Le parallélisme entre les façades définit une place de proportion carrée comme point central de référence du campus. Les couverts des entrées et le traitement des rez-de-chaussée permettent une valorisation de l'utilisation des surfaces extérieures en contact avec le parc, traités dans la continuité du parc du vélodrome. La grande majorité des arbres est préservée. Notamment, le bosquet d'arbres existants conservé au centre du site participe à la qualité des aménagements extérieurs, particulièrement soignés.

Le jury apprécie la clarté de l'implantation, mais questionne la proximité des bâtiments avec l'avenue du Vélodrome, en particulier l'angle du bâtiment scolaire.

Le préau couvert de l'école judicieusement orienté vers l'espace central extérieur donne un accès direct à l'atrium, pensé comme le cœur du bâtiment. Au rez-de-chaussée, le réfectoire, l'espace d'accueil et l'administration prennent place autour du grand hall baigné de lumière. La circulation verticale principale se fait par deux escaliers hélicoïdaux qui participent à la vie de l'atrium. Le plan des étages est réglé autour d'une course continue, renforçant le caractère unitaire de cet espace. Un espace d'étude et de détente est aménagé en double hauteur au premier étage, ouvert vers le sud-est.

Le jury relève la qualité spatiale et valorise la plus-value pour la vie scolaire que l'atrium génère, mais regrette le manque de variation du type des espaces appropriables par les utilisateurs. L'atrium développé sur cinq niveaux et le traitement des escaliers très transparents ne fait pas l'unanimité.

La répartition du programme est appréciée. La typologie du bâtiment permet une grande flexibilité d'usage. La localisation de la salle de travaux manuels lourd au 4ème étage devrait être repensée. Le principe des escaliers d'évacuation permet une utilisation aisée des espaces de dégagement.

Le couvert d'entrée du bâtiment de la salle de gym s'ouvre au nord de manière à définir un front orienté vers le parc du vélodrome. Ce dispositif d'entrée confère au bâtiment une appartenance au parc public, cohérent avec l'utilisation de la salle pour des grandes manifestations. En revanche, la relation de la salle avec ce couvert est peu exploitée ; le système d'entrée et l'utilisation de la buvette en souffrent. La salle de gym semi-enterrée permet cependant une utilisation optimale et limite la hauteur du bâti. A l'étage, prennent place le groupe santé et la bibliothèque. La position de la bibliothèque, séparée du programme scolaire, reste une option possible, mais dans la solution proposée, ce programme fédérateur semble être déconnecté de l'école.

Une liaison intérieure entre les deux bâtiments est assurée au niveau du sous-sol. L'emprise au sol générale est péjorée par le sous-sol qui déborde sensiblement de la surface bâtie hors-sol.

Le système constructif, en colonne et poutre en bois et dalles mixtes BLC-béton, est rationnel et adapté aux exigences du projet.

Une réflexion approfondie sur le concept énergétique est faite par l'auteur du projet.

Les panneaux photovoltaïques sur les toitures et les façades sont assumés et incorporés à l'expression du bâtiment au risque d'en accentuer la volumétrie.



Le jury relève la clarté de l'implantation des volumes, la qualité des espaces extérieurs traités, l'efficacité de l'organisation du programme, ainsi que la qualité des espaces intérieurs majeurs du projet. Le choix de séparer le programme en deux volumes implique une emprise au sol relativement importante. Le volume de cinq niveaux du bâtiment scolaire rend la volumétrie générale imposante.

### **Analyse statique et constructive.**

L'organisation des plans permet l'intégration d'une structure porteuse simple pour le bâtiment scolaire, qui se superpose à tous les étages, et dont les portées habituelles pour un bâtiment de cet usage peuvent être efficacement assurées par la structure à ossature bois et le plancher mixte béton-bois proposés. L'orientation de ce dernier est organisée par blocs, pour permettre la meilleure répétitivité du système, qui se prête bien à la préfabrication. Les noyaux verticaux qui traversent les bâtiments les stabilisent sous action des forces horizontales.

La situation du bâtiment de sport en tant qu'objet structurellement séparé, dont le toit n'est accessible qu'à des fins d'entretien, permet le développement d'une structure légère pour sa toiture. Des poutres en BLC à âme pleine sont proposées, mais avec un élanement plutôt très faible. Le fonctionnement statique de la poutre haute ajourée, qui semble être utilisée pour dévier les charges des poutres primaires, nécessite une clarification.

Dans l'ensemble, la proposition structurelle reste claire et crée une identité intérieure agréable pour l'espace scolaire.



1. Vue de l'atrium, du haut pour le futur client

**STRUCTURE**  
Le projet de rénovation du vélodrome des Plaines-du-Loup est un défi architectural et technique majeur. L'objectif est de transformer un bâtiment existant en un espace moderne et polyvalent, capable de répondre aux besoins d'un public diversifié. La structure doit être robuste et durable, capable de supporter des charges élevées et de résister aux conditions climatiques locales. Le choix des matériaux est crucial pour garantir la longévité et l'esthétique de l'ouvrage.

**Éléments clés**  
Le projet se caractérise par son architecture ouverte et lumineuse. Les espaces sont conçus pour favoriser l'interaction sociale et offrir une expérience utilisateur optimale. Les matériaux naturels, tels que le bois, sont privilégiés pour leur caractère chaleureux et leur durabilité. Les espaces extérieurs sont également valorisés, offrant un cadre agréable pour les visiteurs.

**Matériaux**  
Le choix des matériaux est dicté par des critères de performance et d'esthétique. Le bois est utilisé pour sa capacité à absorber les bruits et à créer une atmosphère conviviale. Les revêtements de sol sont sélectionnés pour leur résistance et leur facilité d'entretien. Les finitions sont soignées pour garantir un haut niveau de qualité.

**Plan de coupe**  
Le plan de coupe illustre la structure verticale du bâtiment, montrant la répartition des niveaux et la position des éléments structurels. Les dimensions sont indiquées en mètres (m) et centimètres (cm). Les matériaux utilisés sont notés à l'intérieur des volumes.

**Plan de façade**  
Le plan de façade présente l'aspect extérieur du bâtiment, mettant en évidence les détails architecturaux et les matériaux utilisés. Les dimensions sont indiquées en mètres (m) et centimètres (cm). Les matériaux utilisés sont notés à l'intérieur des volumes.

**CONCEPT FONCTIONNEL**  
Le concept fonctionnel définit l'organisation spatiale et l'usage des différents espaces du vélodrome. L'objectif est de créer un environnement accueillant et pratique, capable de répondre aux besoins des visiteurs et des organisateurs d'événements. Les espaces sont conçus pour être flexibles et adaptables à différentes configurations.

**Plan de coupe**  
Le plan de coupe illustre la structure verticale du bâtiment, montrant la répartition des niveaux et la position des éléments structurels. Les dimensions sont indiquées en mètres (m) et centimètres (cm). Les matériaux utilisés sont notés à l'intérieur des volumes.

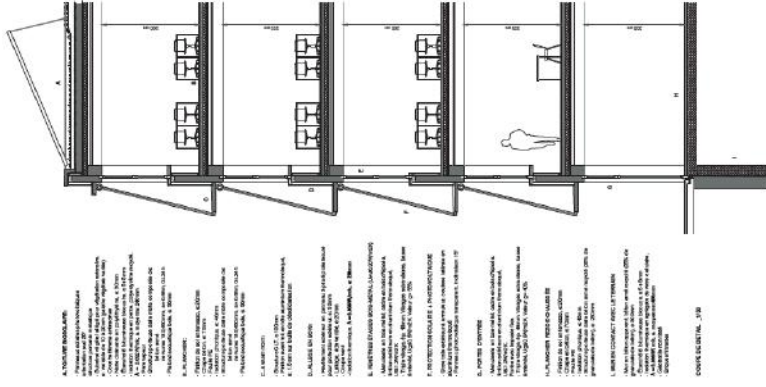
**Plan de façade**  
Le plan de façade présente l'aspect extérieur du bâtiment, mettant en évidence les détails architecturaux et les matériaux utilisés. Les dimensions sont indiquées en mètres (m) et centimètres (cm). Les matériaux utilisés sont notés à l'intérieur des volumes.

**PLANNING**  
Le planning définit le calendrier de réalisation du projet, de la conception à la livraison finale. Il permet de coordonner les différentes équipes et de garantir le respect des délais. Les tâches sont assignées à des responsables et les progrès sont suivis régulièrement.

**CONSTRUCTION**  
La construction du vélodrome implique des opérations complexes et nécessite une planification rigoureuse. Les équipes de construction travaillent en étroite collaboration pour garantir la qualité et la sécurité de l'ouvrage. Les matériaux sont livrés à temps et les travaux sont effectués dans les meilleures conditions.



COLLEGE VELODROME



**A. VUE D'UNE BOUTIQUE**  
 Vue d'une boutique au rez-de-chaussée, montrant l'agencement des meubles et l'éclairage ambiant.

**B. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant le mobilier ergonomique et l'organisation de l'espace de travail.

**C. CLASSE EN BESOIN**  
 Vue d'une salle de classe au deuxième étage, équipée de bureaux individuels et de supports pédagogiques.

**D. BUREAU**  
 Vue d'un autre bureau au premier étage, montrant une configuration alternative de l'espace.

**E. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail ouvert et collaboratif.

**F. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail individuel avec une bibliothèque personnelle.

**G. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion.

**H. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une bibliothèque et un espace de rangement.

**I. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**J. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**K. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**L. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**M. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**N. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**O. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**P. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**Q. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**R. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**S. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**T. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**U. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**V. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

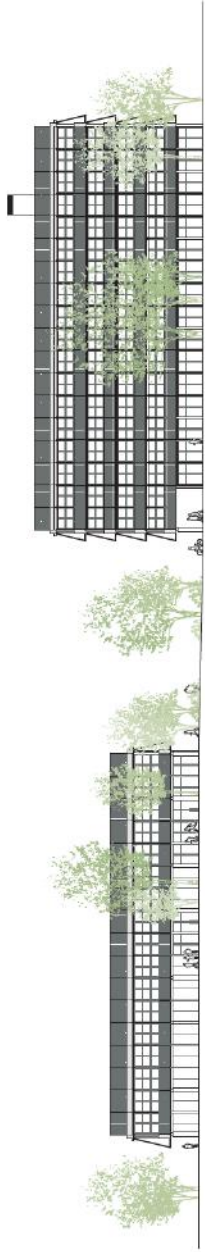
**W. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**X. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

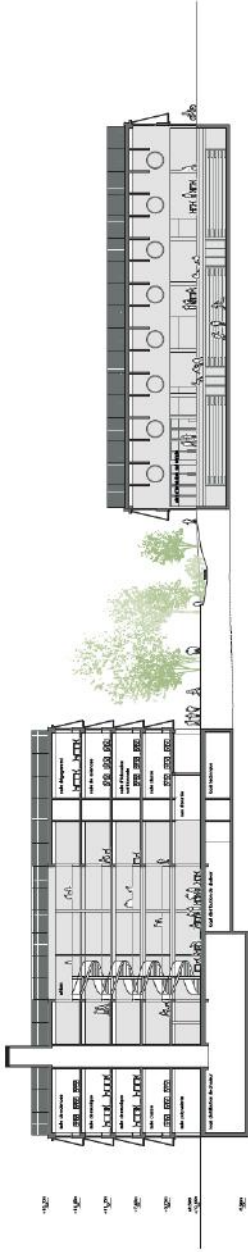
**Y. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, illustrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

**Z. BUREAU**  
 Vue d'un bureau au premier étage, montrant un espace de travail avec une table de réunion et un espace de rangement.

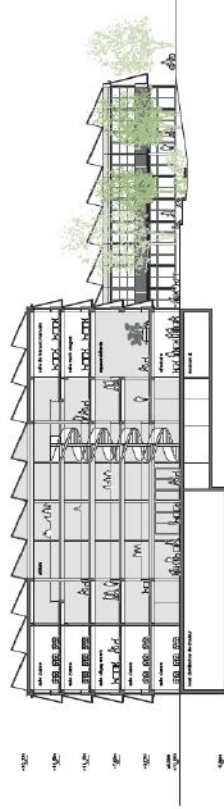
**CONTEXTE LOCAL - 1/500**



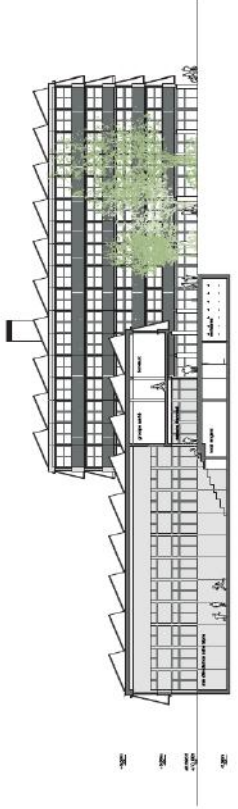
SECTION HORIZONTALE DE LA PARTIE 1/500



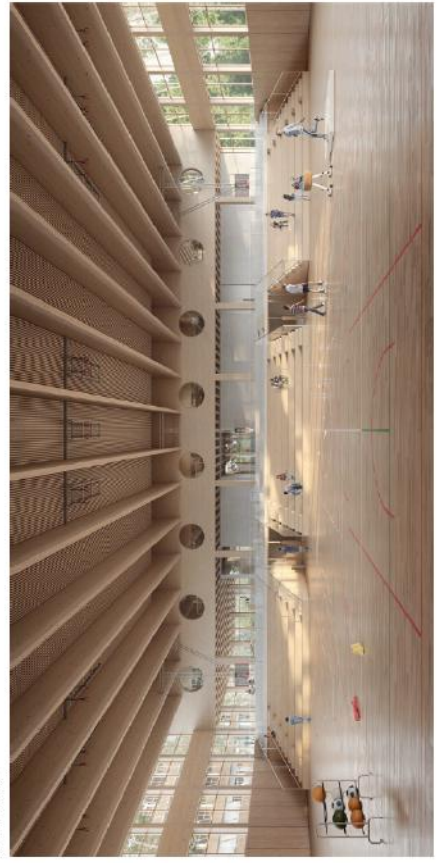
CONTEXTE LOCAL - 1/500



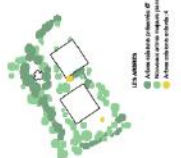
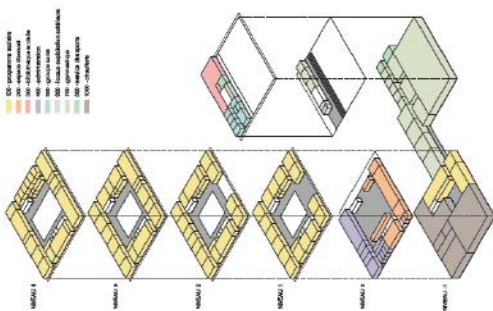
CONTEXTE LOCAL - 1/500



CONTEXTE LOCAL - 1/500



Vue d'ensemble de la salle de sport

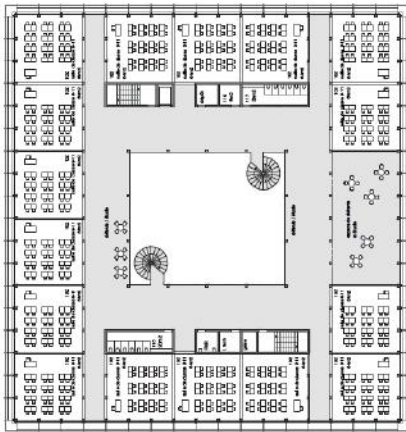


Panorama COLLEGEVELODROME

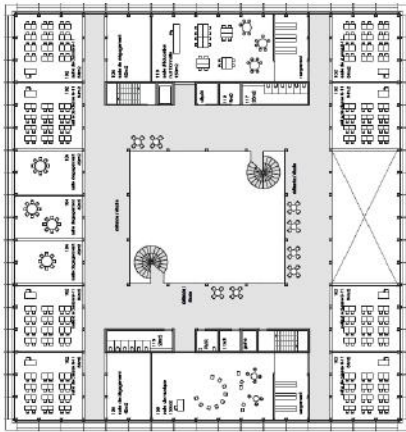




Piantatum  
 COLLEGE VELODROME



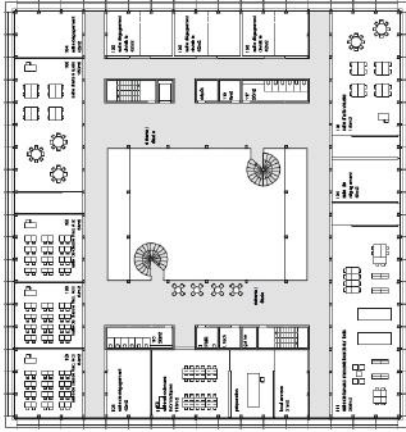
SALLE DE CLASSE  
SHEET 11 - JDM



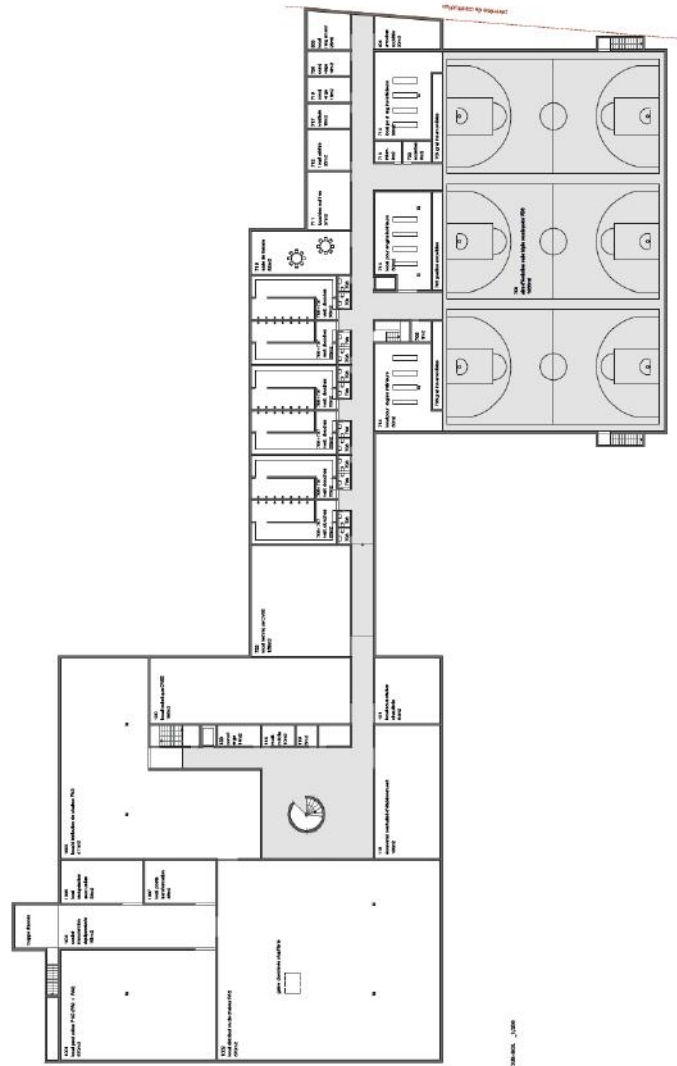
SALLE DE CLASSE  
SHEET 11 - JDM



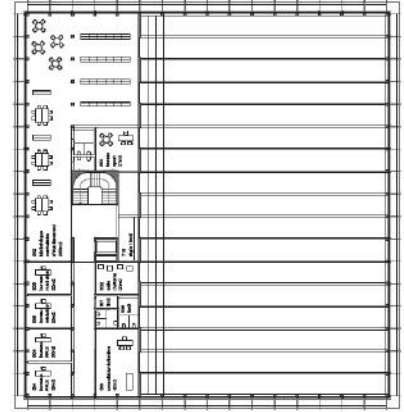
SALLE DE CLASSE  
SHEET 11 - JDM



SALLE DE CLASSE  
SHEET 11 - JDM



GYMNASIE  
JDM



CULINAIRE  
SHEET 11 - JDM

**3e rang - 3e prix****projet n° 04**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**-au cœur du parc-****architech SA**

Chemin du Château-Bloch 11, 1219 Le Lignon

Frank Herbert

Guillaume Le Grelle, Christine Georges

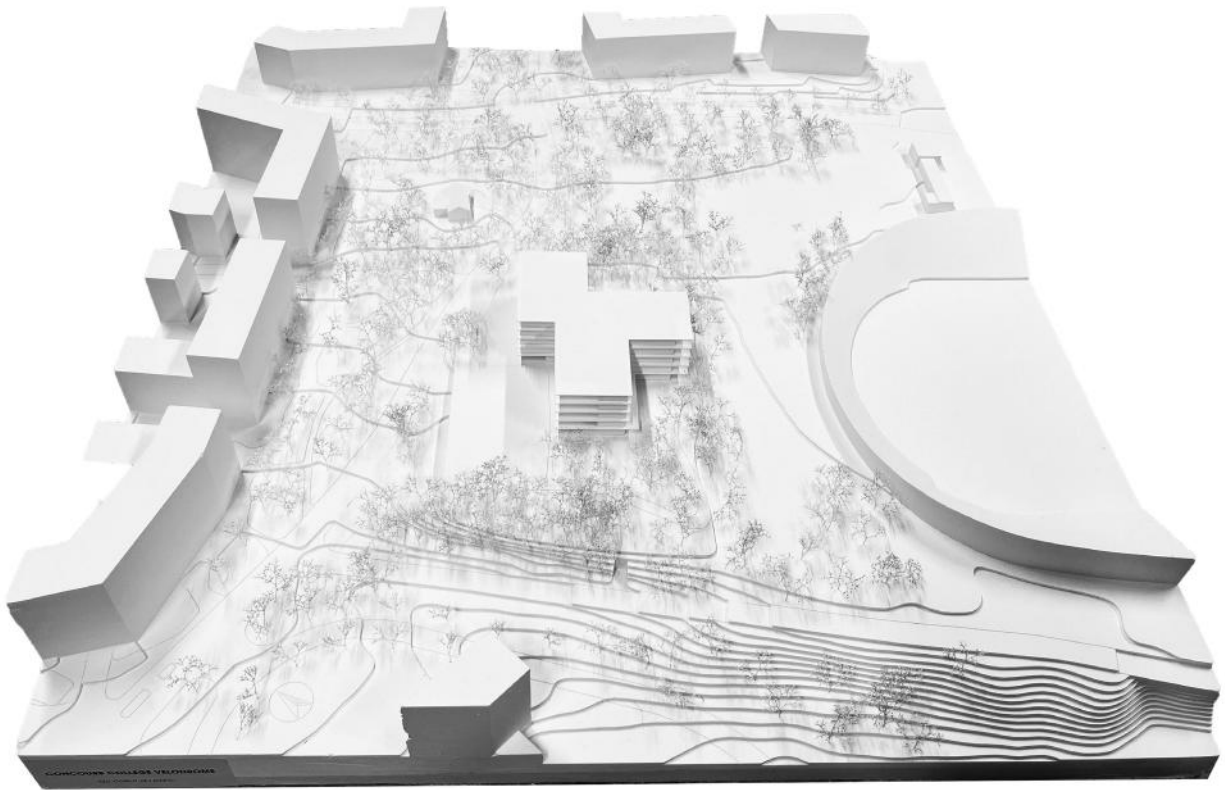
architech barcelona 08 SLP (Diego Osorio, Iker Gomez, Lei Bu)

**EDMS SA**

Chemin des Poteaux 10, 1213 Petit-Lancy

Yves Bach

Solène Tossa, Nora Marguerat



## Projet n° 04

### -au cœur du parc-

Le projet "au cœur du parc" se manifeste par un bâtiment scolaire en forme de trèfle qui se dresse, rayonnant, au milieu du parc. Il est accompagné de la salle de sport qui, semi-enterrée s'intègre subtilement au site. Grâce à sa position stratégique et son articulation élaborée le projet respecte le cordon boisé et parvient à préserver les arbres. Ainsi la vision exprimée par la devise "au cœur du parc" est tout à fait accomplie, ce qui séduit le jury.

La salle de sport se présente semi-enterrée afin de réduire l'impact visuel du bâti tout en maximisant la surface du parc. Le projet tire habilement parti du terrain existant, offrant à la salle de sport un éclairage naturel grâce à son décalage par rapport au niveau du sol. Cependant, l'aire tous-temps disposée sur le toit de la salle de sport ne parvient pas totalement à convaincre car avec le grillage nécessaire, il réduit fortement l'aspect vert de la limite ouest. En revanche, le jury apprécie la forme du « trèfle » qui a l'avantage de s'orienter vers toutes les directions, devenant ainsi un véritable pivot du quartier.

Les deux bâtiments — l'école et la salle de sport — disposent de leurs propres accès tout en étant reliés par une connexion interne. La salle de sport bénéficie d'un accès depuis le parvis à l'ouest, au rez inférieur, tandis que le bâtiment scolaire offre trois entrées au rez supérieur depuis le parc. Chacune des ailes est soigneusement conçue et comprend une fonction commune, permettant ainsi à la bibliothèque, au réfectoire et à l'administration d'être utilisés de manière indépendante en dehors des heures scolaires. Cela représente une contribution significative à la vie du quartier.

Les gradins, grâce à leur position de plain-pied et à un accès direct vers l'extérieur, sont adaptés pour des événements de grande envergure. Cependant, la galerie qui les surplombe demeure étroite. De plus, les longs couloirs de cet étage manquent d'attrait et de praticité. Les vestiaires sont situés au niveau de la salle de sport, et une partie d'entre eux est agencée selon un système « sale et propre », offrant un accès direct à la salle pour certains vestiaires, ce qui crée une certaine confusion. Les équipements sont bien disposés et peuvent être interconnectés, facilitant le partage de matériel. Le système de chauffage est en partie situé sous le bâtiment, et son accès est satisfaisant. En revanche, la position de la cheminée n'est pas indiquée dans le plan de sous-sol.

Le plan du bâtiment scolaire est particulièrement bien conçu. Au cœur du trèfle se trouve un hall spacieux, agrémenté de deux escaliers miroités, permettant d'accueillir les enfants depuis différents côtés. Ce hall central, ainsi que les trois ailes, bénéficient d'un bon éclairage naturel grâce à leurs extrémités vitrées. Chaque aile est équipée d'un escalier d'évacuation, ce qui permet d'exploiter la zone de dégagement pour des interventions pédagogiques.

Bien que cet espace puisse être attribué à l'enseignement contemporain, sa faible largeur en limite son potentiel. De ce fait, la disposition du plan reflète davantage un modèle d'enseignement classique. En outre, il est dommage que le lieu le plus attrayant de chaque secteur, à savoir la tête des ailes, soit occupé par des éléments fonctionnels comme la cage d'escalier de secours. Pour que les couloirs puissent véritablement servir d'espace pédagogique, un élargissement serait nécessaire. Cela est certes réalisable, mais cela aurait un impact conséquent sur la volumétrie, qui est actuellement très élégante.

Chaque secteur est aménagé avec des salles de classe et des salles spéciales. Bien que cette approche présente un certain intérêt, le jury se demande s'il ne serait pas plus cohérent de regrouper les salles spécifiques. La modularité du plan est, quant à elle, jugée très avantageuse par le jury ; elle permet des adaptations et des rocadés, offrant ainsi une flexibilité à long terme.



Le projet prévoit une construction mixte et préfabriquée, tirant parti des avantages de chaque matériau. Il intègre un système de ventilation naturelle ainsi qu'une ventilation nocturne. Les façades en bois assurent un bon équilibre entre les surfaces opaques et vitrées.

Conclusion : Le projet -au cœur du parc- représente une contribution très soignée qui offre de nombreux avantages urbanistiques. Il favorise la perméabilité du site et crée des liens attrayants avec son environnement grâce à des espaces de récréation variés et différenciés, ainsi qu'à des fonctions aptes à dialoguer avec le voisinage et à enrichir significativement la vie de quartier.

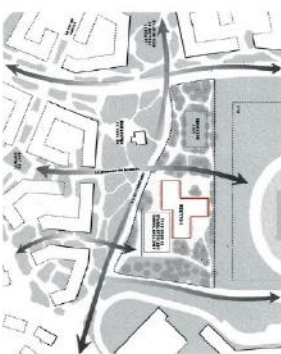
À l'intérieur, la qualité des espaces ainsi que l'intelligence de l'organisation sont appréciées. Toutefois, le concept d'éducation contemporaine est limité par la volumétrie aux dimensions strictes, résultant des exigences urbanistiques que l'auteur s'est lui-même imposées. Le jury salue le projet -au cœur du parc- pour la finesse et le sérieux avec lesquels l'auteur a traité les différents thèmes, ce qui constitue une réelle valeur ajoutée pour le futur quartier.

### Analyse statique et constructive

L'intention du projet structurel est de respecter les principes d'une construction rationnelle, en utilisant des matériaux issus des ressources locales, et en optimisant de manière générale l'impact du bâti. Le concept de la structure porteuse du bâtiment scolaire s'inscrit dans cette volonté, en proposant une structure efficace en termes de construction et d'utilisation : malgré la géométrie en plan, et le programme varié, la rigueur de la descente de charge et le choix des portées proposées se prêtent bien à l'utilisation du bois pour l'ossature et du plancher mixte bois-béton, système dont l'efficacité n'est plus à démontrer dans ce contexte. La structure est orientée en fonction de la qualité des espaces, tout en conservant les modules constructifs proposés, favorisant ainsi la préfabrication. Compte tenu de l'élancement des éléments, des optimisations en termes de consommation de bois semblent possibles. La stabilisation sous forces horizontales est assurée par des murs en béton armé.

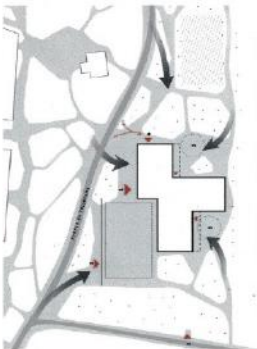
L'implantation de la salle de sport met à profit la topologie du site également pour réduire les mouvements d'excavation. Le choix du béton précontraint pour la structure porteuse de grande portée est judicieux dans la mesure où la toiture est utilisée comme surface de rassemblement, car il bénéficie d'une rigidité en flexion avec un faible élancement et donc, en plus de répondre efficacement à la nécessité de maîtriser les déplacements, joue en faveur de l'optimisation du volume construit.

Concours Collège Vélodrome - AU COEUR DU PARC



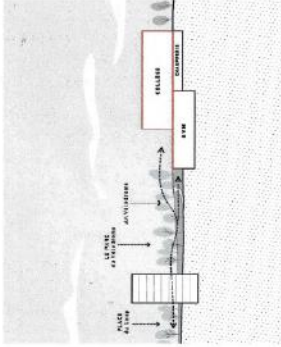
CONTEXTE

À l'ère d'un fort développement et d'activités, le projet s'inscrit dans le paysage du Velodrome, centre de vie et d'activités sportives et culturelles de la ville de Villiers. La réhabilitation de ce secteur est une priorité pour la commune, visant à offrir un cadre de vie moderne et attractif. Le site est situé au cœur du parc, entouré de zones résidentielles et commerciales. Le projet vise à créer un espace public de qualité, favorisant les rencontres et les activités sportives. Les bâtiments doivent s'intégrer harmonieusement dans le paysage existant, tout en apportant une touche contemporaine. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants.



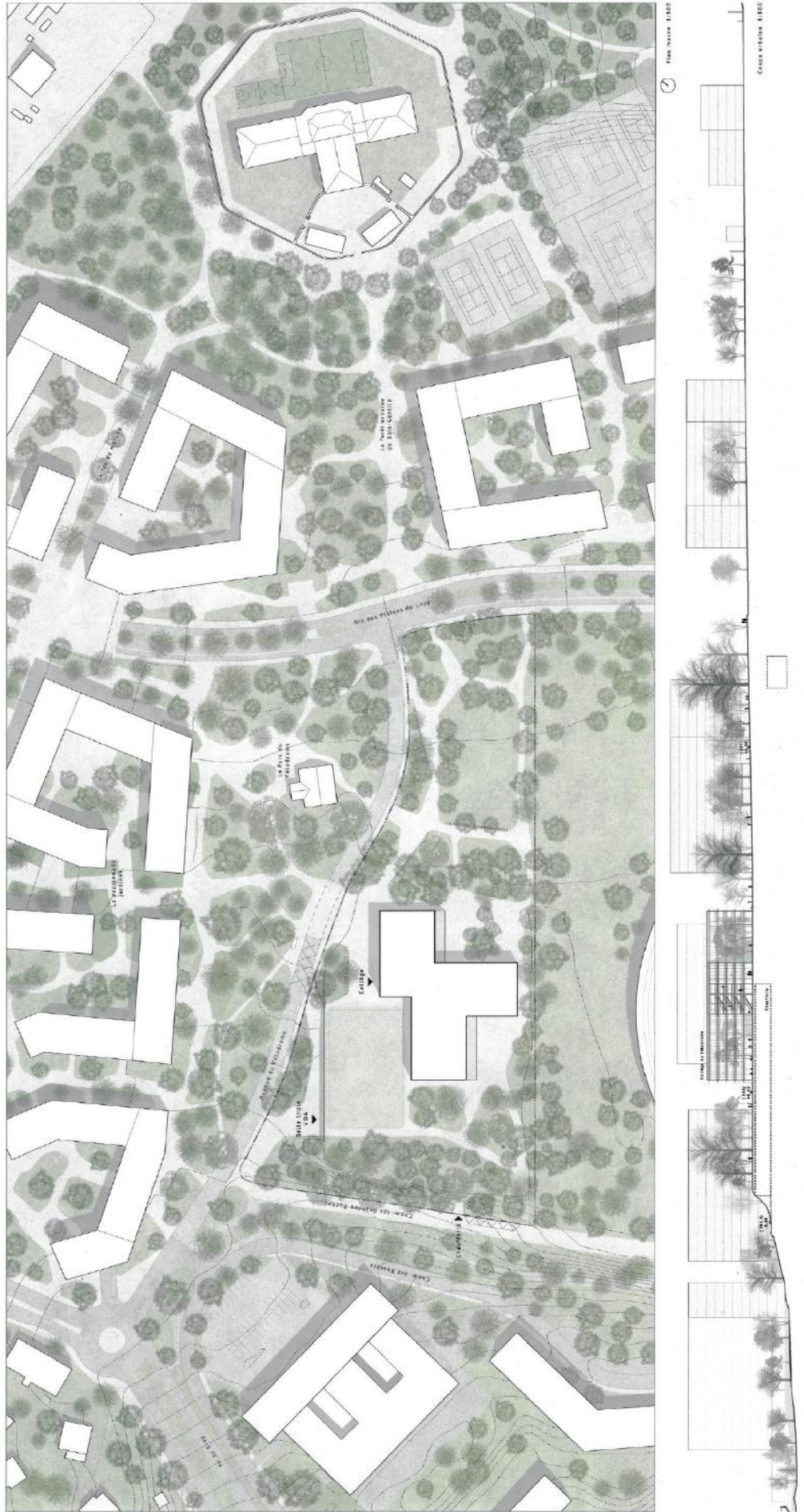
FLUX

La généralité du bâtiment prend en compte l'axe de circulation principal du parc, qui est le boulevard de la République. Le projet doit être conçu pour faciliter l'accès au site depuis les différents points de départ du parc. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants.



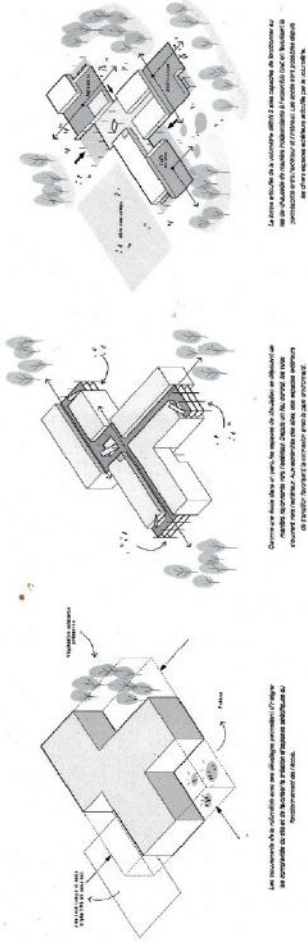
ORGANISATION FONCTIONNELLE

Le projet est conçu pour répondre aux besoins fonctionnels des différents acteurs du parc. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants. Les aménagements doivent être conçus pour être durables et résilients, favorisant la biodiversité et le bien-être des habitants. Le projet doit également contribuer à la revitalisation du quartier, en créant des emplois et en attirant de nouveaux habitants.





Concours Collège Vélodrome - AU COEUR DU PARC



La forme architecturale du collège s'inscrit dans le paysage du parc, en respectant les arbres existants et en créant de nouveaux espaces verts. Le bâtiment est conçu pour être un élément central du parc, offrant un cadre agréable pour les activités.

Le bâtiment est conçu pour être un élément central du parc, offrant un cadre agréable pour les activités. Les espaces verts sont intégrés à l'architecture, créant un environnement équilibré et accueillant.

Les interventions de réhabilitation sont effectuées de manière progressive, permettant de maintenir l'usage du bâtiment pendant toute la durée des travaux. Les nouvelles structures sont conçues pour s'intégrer harmonieusement au site.



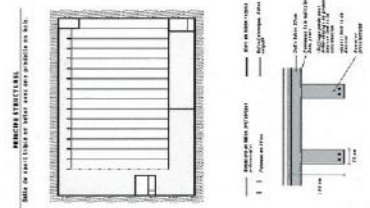
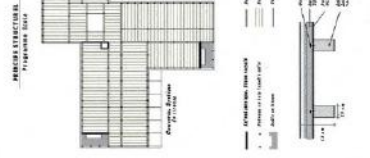
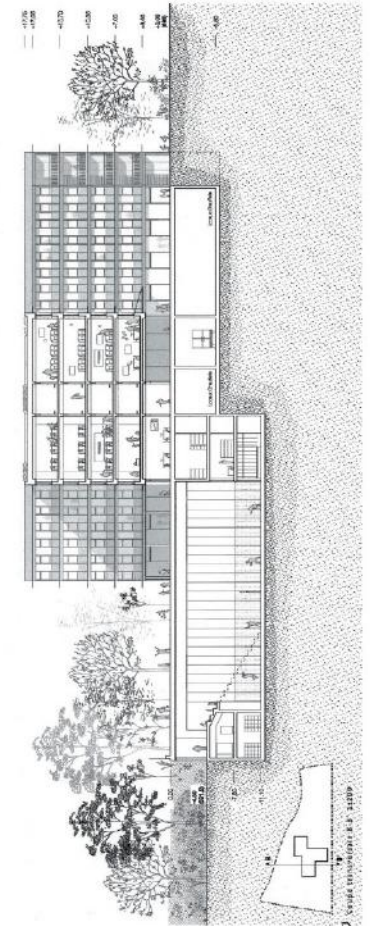
Niveau 01 - 11200



Niveau 02 - 11200



Niveau 03 - 11200



**CONCEPTS DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DE SYMBOLE**  
 La salle de symbole est conçue pour offrir un espace polyvalent et accueillant. Elle est dotée d'un mobilier modulable, permettant d'adapter l'espace à différentes configurations. Le mobilier est conçu pour être facile à déplacer, offrant une grande flexibilité d'usage. La salle est également équipée d'un système de sonorisation et d'éclairage adaptable, permettant de créer une atmosphère propice à l'apprentissage et à la collaboration.

**CONCEPTS DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DE CLASSE**  
 Les salles de classe sont conçues pour offrir un environnement d'apprentissage moderne et interactif. Elles sont équipées de mobilier ergonomique et modulable, permettant d'adapter l'espace à différentes configurations. Les salles sont également équipées d'un système de sonorisation et d'éclairage adaptable, permettant de créer une atmosphère propice à l'apprentissage et à la collaboration.





**4e rang - 4e prix****projet n° 11****Hansel & Gretel**

Architecte pilote

**Ferrari Architectes SA**

Adresse

Avenue Benjamin Constant 1, 1003 Lausanne

Responsable(s)

Jean-Baptiste Ferrari

Collaborateur.trice(s)

Vincent Zollinger, Philippe Herkommer, Coline Pernet,  
Kevin Campigotto, Sébastien Leveillé

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**ab Ingénieurs sa**

Adresse

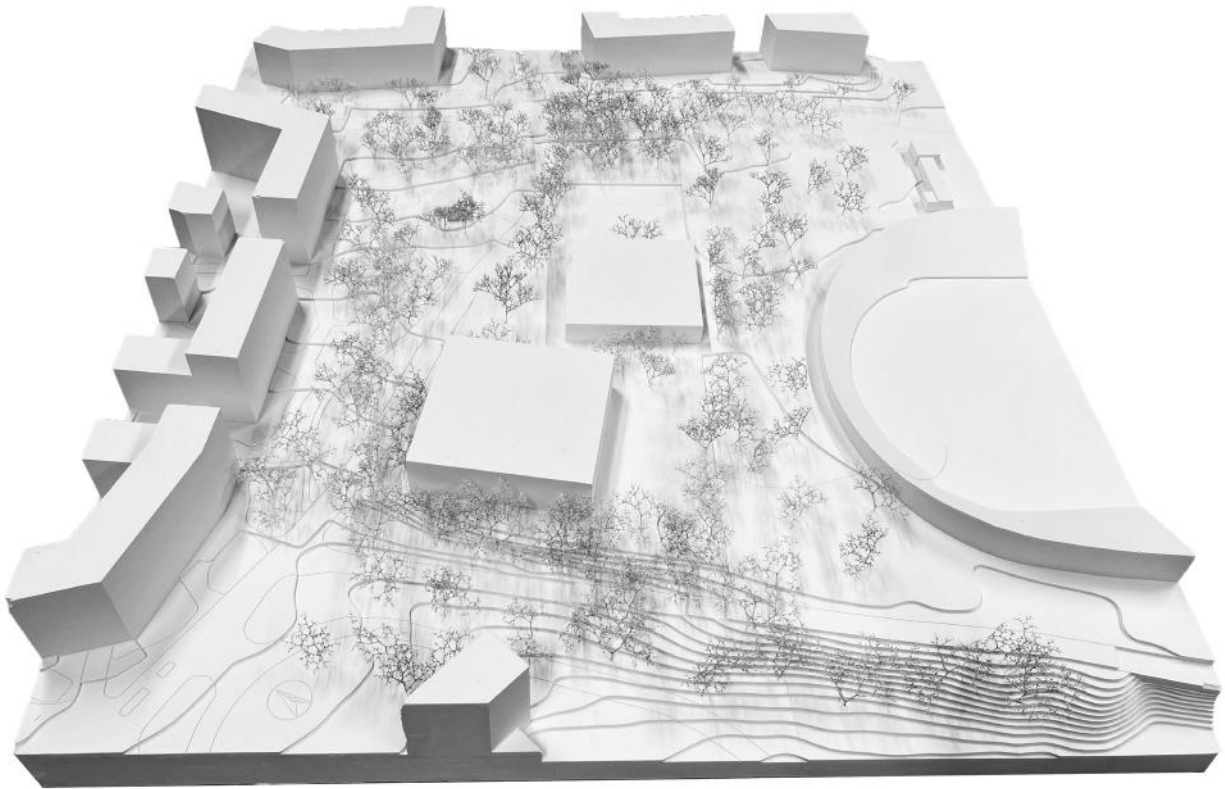
Place de la Bourse-aux-Fleurs 3,  
1022 Chavannes-près-Renens

Responsable(s)

Martin Parisi, Piero Fonzo

Collaborateur.trice(s)

-



## Projet n° 11

### HANSEL & GRETEL

Les auteurs du projet proposent d'occuper pleinement la parcelle disponible en exploitant les limites avec les différents programmes demandés. Le programme des locaux est clairement réparti en deux volumes distincts : l'un dédié à l'école, l'autre principalement aux activités sportives. Les pleins et les vides sont judicieusement proportionnés, et l'équilibre général de la proposition est intéressant, créant un véritable campus scolaire, ce qui est particulièrement apprécié par le jury.

Le parvis d'entrée s'intègre harmonieusement au parc du Vélodrome, mettant en valeur un accès direct et convivial à l'ensemble de l'école. La disposition des volumes sur la parcelle et l'organisation du programme au rez-de-chaussée permettent d'envisager une variété d'activités tout au long de l'année, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les accès indépendants aux différents locaux sont bien réfléchis, et les préaux couverts sont suffisamment dimensionnés pour accueillir un grand nombre de personnes.

Cependant, le jury s'interroge sur l'intérêt des espaces peu utilisés le long des trois façades sans accès du bâtiment sportif, notamment la façade arrière, qui présente un front peu interactif avec son environnement. Une interrogation similaire se pose pour les façades nord-ouest et sud-ouest du bâtiment scolaire. L'intention de tourner le dos aux routes crée des espaces peu valorisés et difficilement exploitables. Ces espaces devraient être repensés pour une meilleure intégration au site.

Le jury souligne et salue l'intention de concevoir des bâtiments de faible hauteur sous forme de pavillons en bois, qui s'intègrent harmonieusement au parc environnant. Cependant, cette approche, qui nécessite une emprise au sol plus importante, tend à affaiblir la fluidité générale de l'ensemble.

Le bâtiment de l'école est bien organisé ; le rez-de-chaussée, à vocation publique, a un bon rapport avec les espaces extérieurs, et les accès sont clairement définis. Les trois étages supérieurs sont dédiés aux salles de classe, avec une mention particulière des utilisateurs pour les salles spécialisées situées au troisième étage. La centrale de chauffage, judicieusement placée en sous-sol, ne perturbe pas le fonctionnement de l'école.

Une grande cour intérieure, sur quatre niveaux, crée une spatialité intéressante et des perspectives traversantes qui enrichissent la vie scolaire. Cependant, la qualité de cet espace de séjour au rez-de-chaussée est encore à vérifier. Aux étages, les circulations sont bien dimensionnées et des sortes de « niches » donnant sur la cour centrale et les façades, favorisant ainsi les activités en petits groupes.

Le bâtiment sportif est conçu de manière rationnelle et mono-orienté vers le parvis d'entrée. La salle de sport, caractérisée par sa sobriété et sa simplicité, ne présente pas de complexité majeure. À l'étage, le volume est complété par la bibliothèque et le programme PPLS, avec des accès indépendants qui sont appréciés. Bien que le potentiel de synergies entre la bibliothèque et les salles de classe soit sous-exploité, il reste envisageable dans la vie quotidienne des élèves.

Le système constructif en bois est à la fois rationnel et adapté aux exigences du projet, avec un schéma structurel simple et répétitif. Des panneaux photovoltaïques sur les toitures et les façades sont prévus pour la production d'énergie sur place.

Le jury apprécie la proposition d'un campus scolaire vivant, la sobriété du projet et la qualité spatiale de l'intérieur du bâtiment de l'école. En revanche, les espaces à l'arrière des bâtiments devraient être repensés pour améliorer leur relation avec les futurs quartiers environnants.



## Analyse statique et constructive

Les structures porteuses des deux bâtiments sont développées selon des principes d'organisation cohérents avec les espaces, utilisant des systèmes structurels et constructifs simples et rationnels, ainsi que des matériaux bio-sourcés et locaux.

Pour le bâtiment scolaire, tous les niveaux sont conçus pour assurer une descente de charge rigoureuse, avec une ossature qui privilégie l'utilisation du bois. Le système primaire proposé est un poteau-poutre en lamellé-collé. L'orientation de la structure secondaire mixte bois-béton en « moulin » s'aligne harmonieusement avec le programme du projet. Quatre noyaux symétriques permettent l'intégration d'éléments de stabilisation sous les forces horizontales, assurés par des croix de Saint-André. Une structure en BLC bi-orientée couvre la partie centrale du bâtiment, laissant entrer la lumière naturelle.

La structure de la toiture de la salle de sport, qui n'est pas accessible sauf pour l'entretien, est conçue avec des poutres en béton armé précontraintes. Ce choix se justifie par son efficacité en termes de rapport rigidité - élancement, qui réduit directement le volume construit. Toutefois, une solution permettant la mise en place d'une structure plus légère pourrait être envisagée dans cette situation.

COLLÈGE VÉLODRÔME HANSEL & GRETTEL

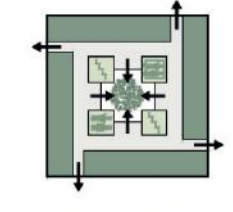
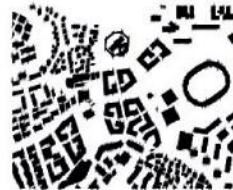


**Urbanisme**  
 Le site est situé au 1292, grand alignement de la rue de la République à Plaines-du-Loup. Le terrain est plat, ce qui permet de concevoir un bâtiment à deux niveaux. Le projet est inscrit dans le cadre de la rénovation de la ville de Plaines-du-Loup, qui vise à améliorer l'habitat et les équipements publics. Le projet de rénovation de la ville de Plaines-du-Loup est inscrit dans le cadre de la rénovation de la ville de Plaines-du-Loup, qui vise à améliorer l'habitat et les équipements publics. Le projet de rénovation de la ville de Plaines-du-Loup est inscrit dans le cadre de la rénovation de la ville de Plaines-du-Loup, qui vise à améliorer l'habitat et les équipements publics.

**Accès à la rue**  
 Le bâtiment est accessible par la rue de la République, qui est une rue à sens unique. Le bâtiment est accessible par la rue de la République, qui est une rue à sens unique. Le bâtiment est accessible par la rue de la République, qui est une rue à sens unique. Le bâtiment est accessible par la rue de la République, qui est une rue à sens unique. Le bâtiment est accessible par la rue de la République, qui est une rue à sens unique.

**Contexte paysager**  
 Le bâtiment est situé dans un environnement paysager de qualité, avec de nombreux arbres et espaces verts. Le bâtiment est situé dans un environnement paysager de qualité, avec de nombreux arbres et espaces verts. Le bâtiment est situé dans un environnement paysager de qualité, avec de nombreux arbres et espaces verts. Le bâtiment est situé dans un environnement paysager de qualité, avec de nombreux arbres et espaces verts.

**Architecture et programme**  
 Le bâtiment est conçu pour accueillir un vélodrome et des salles de sport. Le bâtiment est conçu pour accueillir un vélodrome et des salles de sport. Le bâtiment est conçu pour accueillir un vélodrome et des salles de sport. Le bâtiment est conçu pour accueillir un vélodrome et des salles de sport.



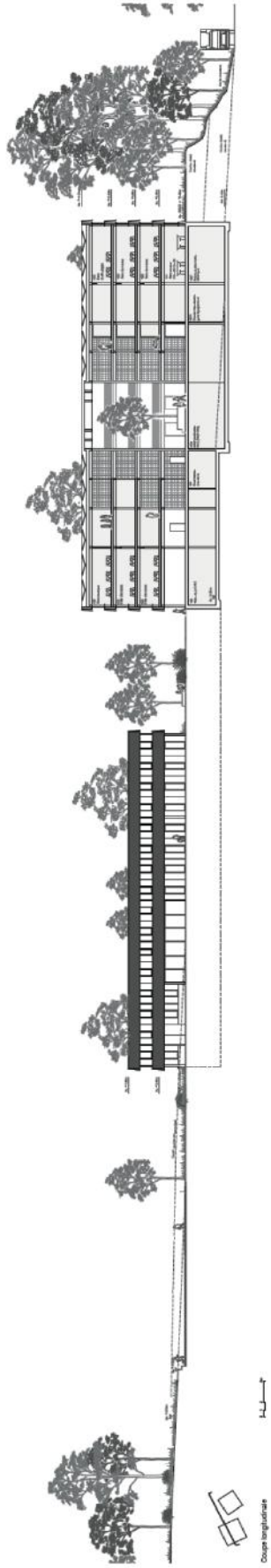
Plan de situation





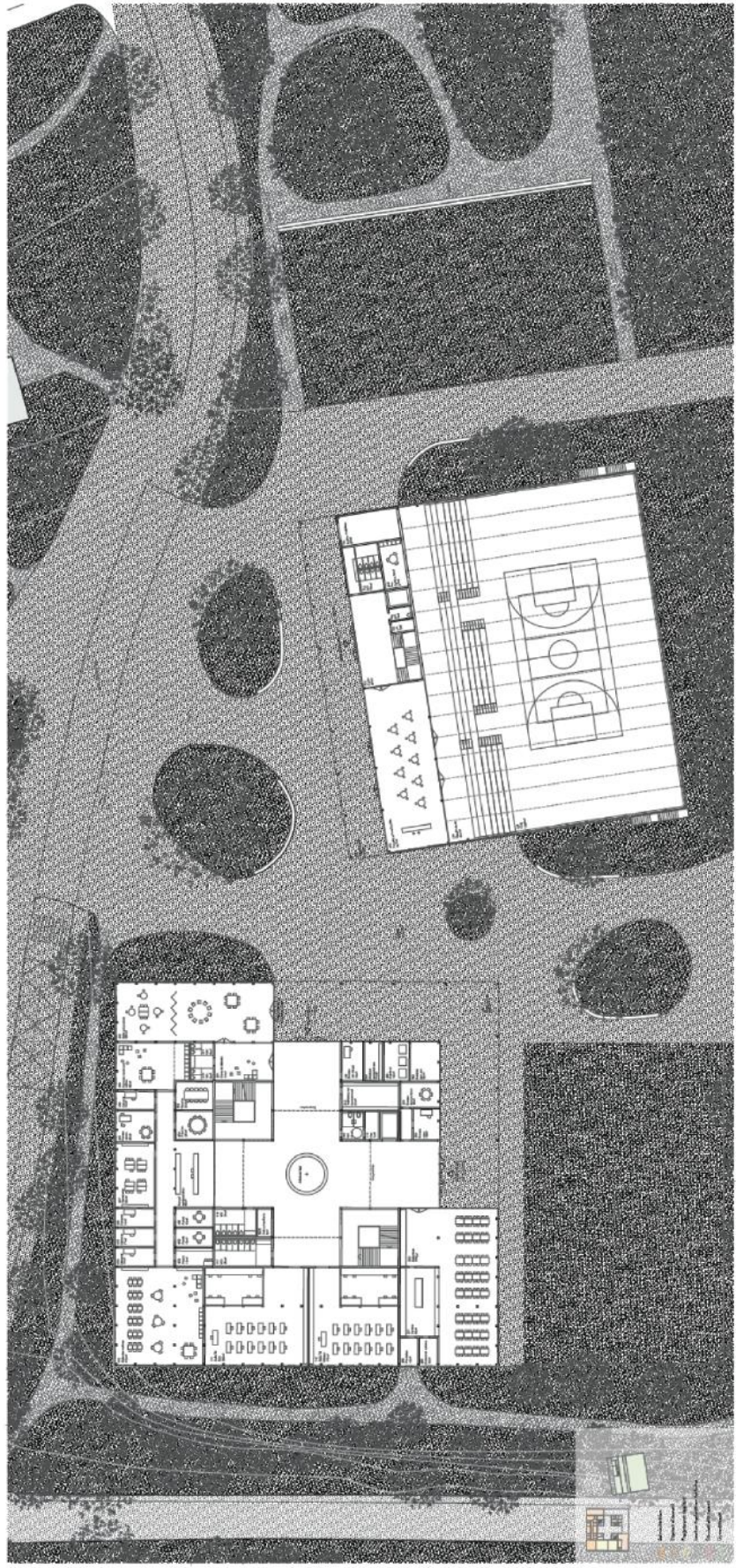


COLLÈGE VÉLODROME HANSEL & GRETEL



H-J

Coupe longitudinale



H-J

Plan Niveau 0 - 1/200

**5e rang - 5e prix****projet n° 15**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**DANS UNE CLAIRIÈRE****Esposito + Javet architectes associés SA**

Rue des Terreaux 10, 1003 Lausanne

Alfonso Esposito, Anne-Catherine Javet

Maxime Evéquoz, Giulia Bisciaio, Gleb Kolesnikov

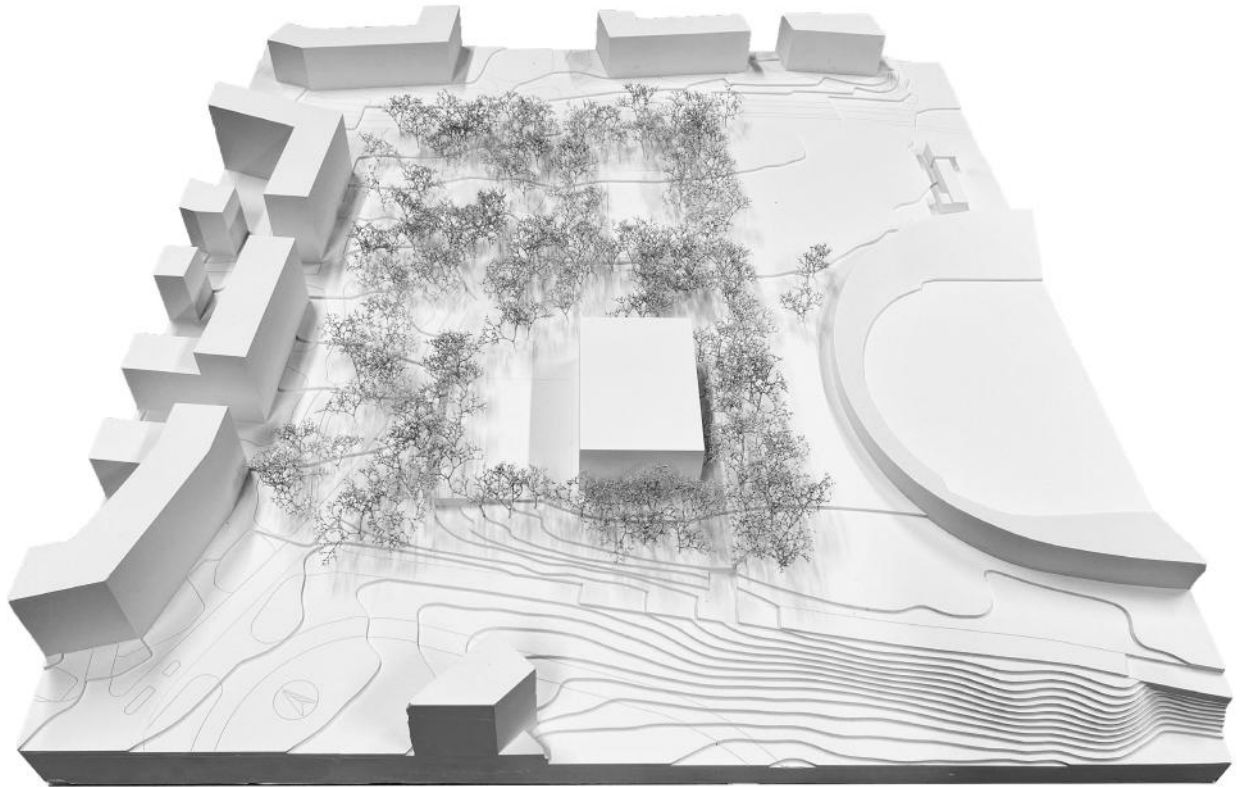
-

**Alberti Ingénieurs SA**

Avenue Eugène-Rambert 1, 1005 Lausanne

Patrick Alberti

Philippe-Etienne Blais, Luc Alberti



## Projet n° 15

### DANS UNE CLAIRIERE

Situé sur la partie ouest de la parcelle, le projet « Dans une clairière » présente une implantation claire et rationnelle. Il se compose d'un volume extrêmement compact, de quatre étages sur rez-de-chaussée, qui repose sur un socle. Grâce à cette stratégie, il est possible de créer deux niveaux de référence : un niveau inférieur, en rapport avec le niveau le plus bas de la rue et un niveau supérieur, le promontoire. Cette approche permet également de libérer en même temps une grande partie de la parcelle, destinée aux aménagements extérieurs et de la surface en pleine terre.

Du côté ouest, le projet respecte le cordon boisé tout en préservant les arbres. Au nord-ouest, la toiture du socle permet d'intégrer l'aire tout temps, alors que la partie à l'est du site est réservée à l'aire gazonnée. Le préau scolaire, situé entre ces deux espaces, est relié aux réseaux de cheminements proposés au nord du site qui assurent la perméabilité nord-sud. Le caractère du parc urbain et de la canopée verte est mis en avant et la clairière, qui constitue le socle du bâtiment dans le parc, est clairement perceptible.

Le geste plutôt artificiel généré par le socle interroge le jury et la résolution de la liaison entre les deux niveaux de référence ne semble pas vraiment aboutie. Le parvis, donnant accès au programme sportif, interrompt la continuité dans le parc. De plus, la modification importante de la topographie de la rue ne peut être envisagée.

La position de l'aire tous-temps sur la toiture du socle de la salle de sport n'arrive pas à convaincre complètement, le grillage nécessaire étant largement perceptible depuis la rue.

Un filtre végétal est prévu le long du périmètre, du côté sud, entre le projet et le stade. Il est difficile de s'imaginer l'intégration du bâtiment, qui lui-même semble aussi créer un dos vers le sud, avec le futur développement du stade.

Les accès aux sites et aux divers programmes sont bien définis. Le socle abrite le programme sportif et le réfectoire, accessibles depuis la rue via un parvis d'entrée. Depuis le niveau supérieur, on accède au programme scolaire qui se trouve dans le volume, grâce au préau couvert dans l'angle. Une liaison entre les deux niveaux par un escalier en colimaçon extérieur est proposée mais sa position pénalise l'entrée de la salle de gymnastique. Une entrée au PPLS, sur le côté sud-ouest permet son utilisation indépendante et garantit la privacité.

Cependant, l'utilisation du socle engendre des problèmes. En effet, la salle de gymnastique ne profite pas d'éclairage naturel et en raison de la position de l'aire tout temps sur la toiture, il n'est pas possible d'avoir une lumière zénithale. De plus, la proposition de végétation et d'arbres sur le socle semble peu crédible. Enfin, l'accès partagé entre le réfectoire et la salle de gymnastique ne permet pas de séparer les programmes, les circulations du réfectoire donnant sur la galerie.

La salle de gymnastique se déploie sur trois étages, créant un grand volume d'excavation. Les circulations semblent longues et en termes de sécurité incendie, le bon fonctionnement des voies d'évacuation pose des questions.

Le plan du bâtiment scolaire est à la fois clair et efficace. Le rez-de-chaussée paraît cohérent dans sa distribution et aux étages l'organisation du programme a l'air optimale. La disposition des salles de classe selon le principe du moulin à vent, créent un espace de circulation intérieur éclairé par le vide de l'escalier. Cependant, sa position décentrée, ne permet pas l'apport suffisant de lumière naturelle pour éclairer l'ensemble de l'espace intérieur. Les dégagements se terminent avec les salles d'appui et le jury se questionne sur l'éclairage naturel des couloirs. Le jury s'interroge également sur l'éclairage des salles de classe qui semblent être assez profondes.



Le jury apprécie la proposition par sa clarté, sa compacité, la distribution programmatique efficace et la sectorisation des différents flux. En revanche, la césure du parc créée par le socle ne semble pas s'aligner avec le concept paysager envisagé. En outre, le plan de l'école ne paraît pas offrir assez de potentiel pour une évolution ou une réversibilité future en lien avec les nouvelles méthodes d'enseignement de l'école de demain.

### Analyse statique et constructive

L'implantation et l'organisation du volume construit tirent parti de la topologie du site existant, la salle de sport partiellement enterrée se situant à l'emplacement de l'ancien vélodrome.

Le plan décalé du programme scolaire, principalement développé hors sol, permet d'organiser les deux typologies structurelles : celle de la salle de sport de grande portée et celle du bâtiment scolaire, de portée moyenne, habituelle, sans engendrer de contraintes supplémentaires entre elles.

La structure primaire du bâtiment scolaire se compose de poutres en bois disposées selon une trame de colonnes généralement régulières, ainsi que de planchers en dalles préfabriquées mixtes bois-béton, dont l'orientation s'adapte à la typologie des espaces.

Une particularité de cette proposition réside dans le fait que les appuis des planchers sont assurés uniquement par des connecteurs dans la dalle en béton, sans contact direct avec la poutre en bois.

Pour la salle de sport, les portées requises sont garanties par une structure en béton composée de poutres en béton précontraintes et d'une dalle de compression. Ce système permet un contrôle efficace des déformations, ce qui est particulièrement pertinent dans le contexte d'une toiture accessible pour le rassemblement de personnes.

DANS UNE CLAIRIÈRE



COLLEGE MULLARTONE

PLANS DE L'ÉTOILE

**ÉTAT DE L'EXISTANT**  
 L'état de l'existant est le point de départ de la réflexion architecturale. Il s'agit de comprendre le contexte du site, les contraintes réglementaires, les besoins des utilisateurs et les caractéristiques du bâtiment existant. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**CONCEPT**  
 Le concept est défini par les principes directeurs du projet. Il s'agit de définir les caractéristiques architecturales, les modalités de réalisation et les modalités de gestion. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



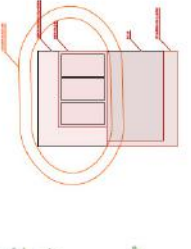
**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



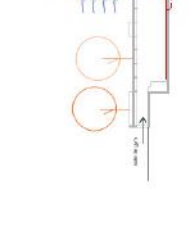
**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



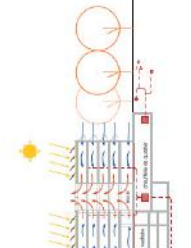
**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.



**PROJET**  
 Le projet est défini par les objectifs, les contraintes et les besoins des utilisateurs. Il s'agit de définir le programme de l'édifice, les caractéristiques architecturales et les modalités de réalisation. Cette phase est essentielle pour définir les objectifs du projet et les possibilités de réutilisation.

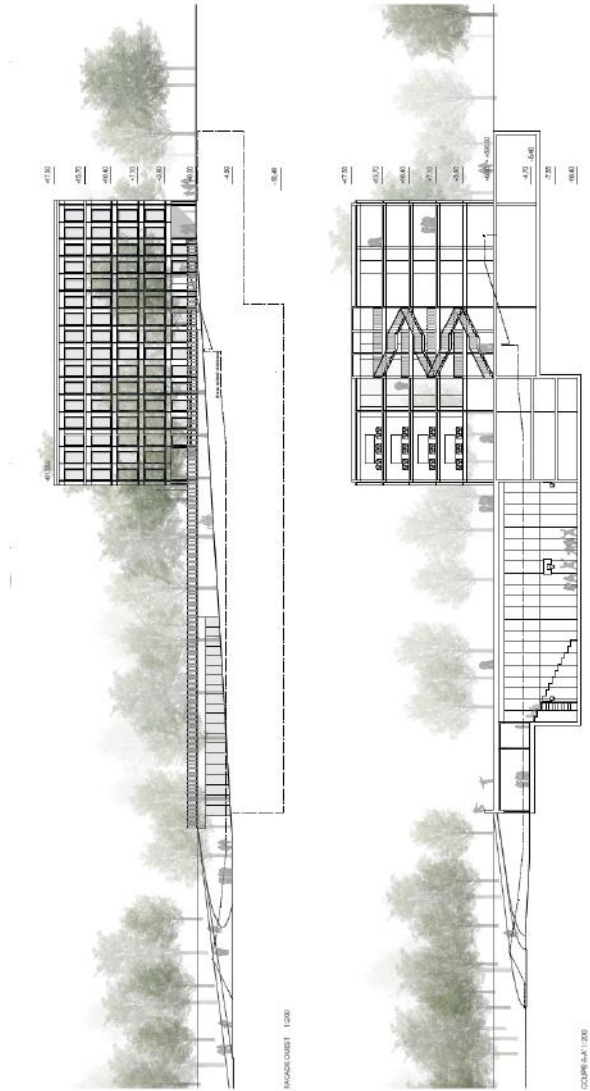
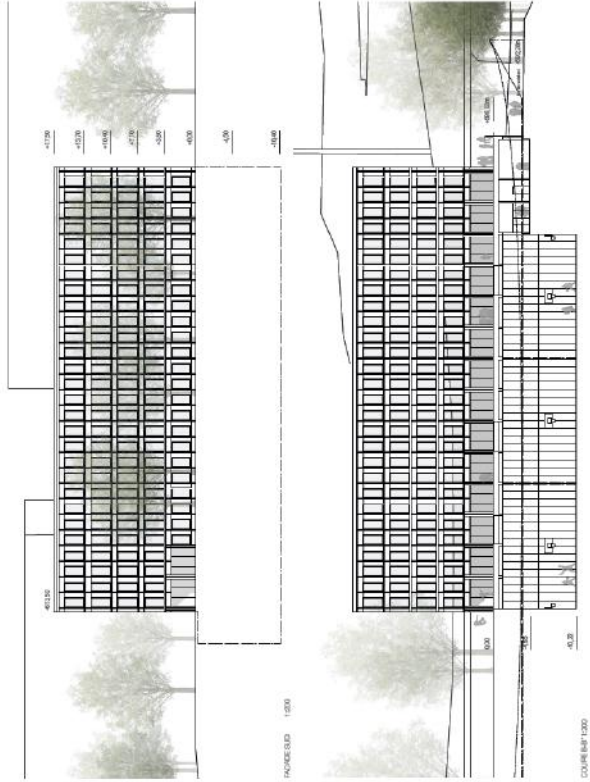
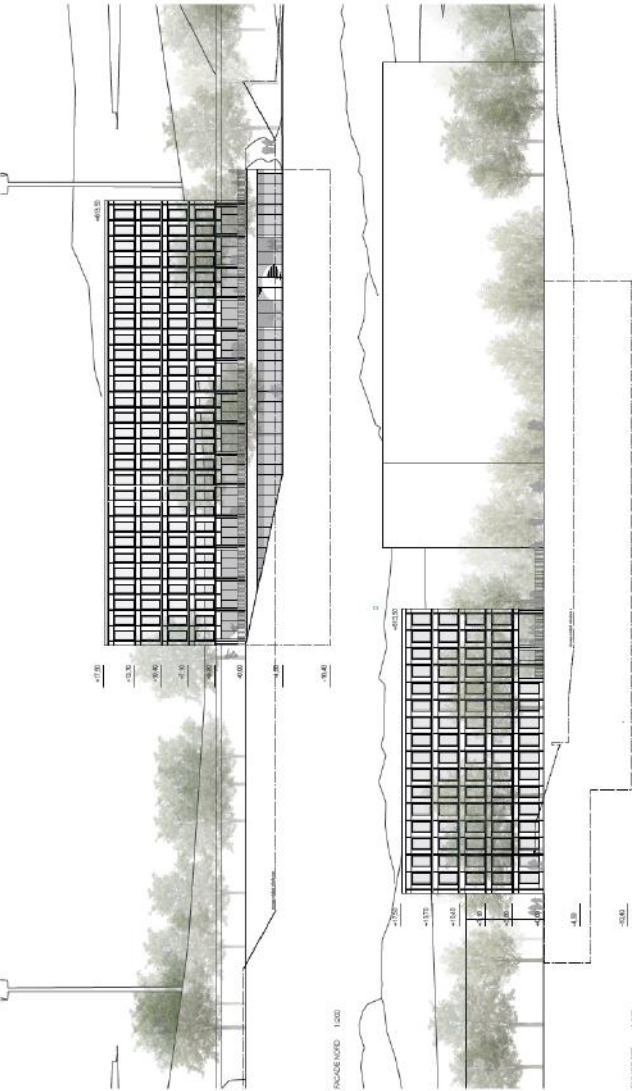




DANS UNE CLAIRIÈRE

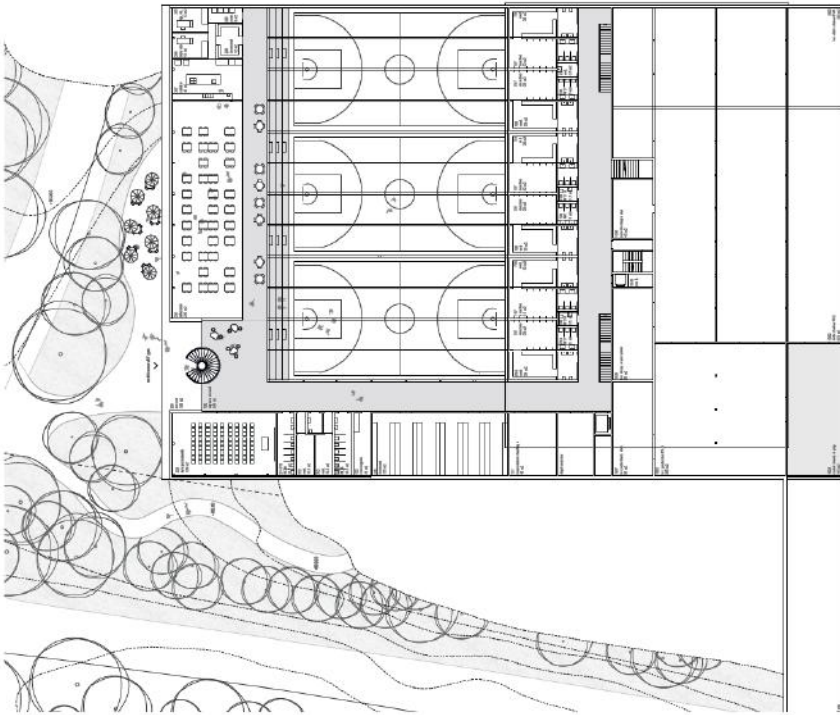


COLLÈGE VÉLODROME





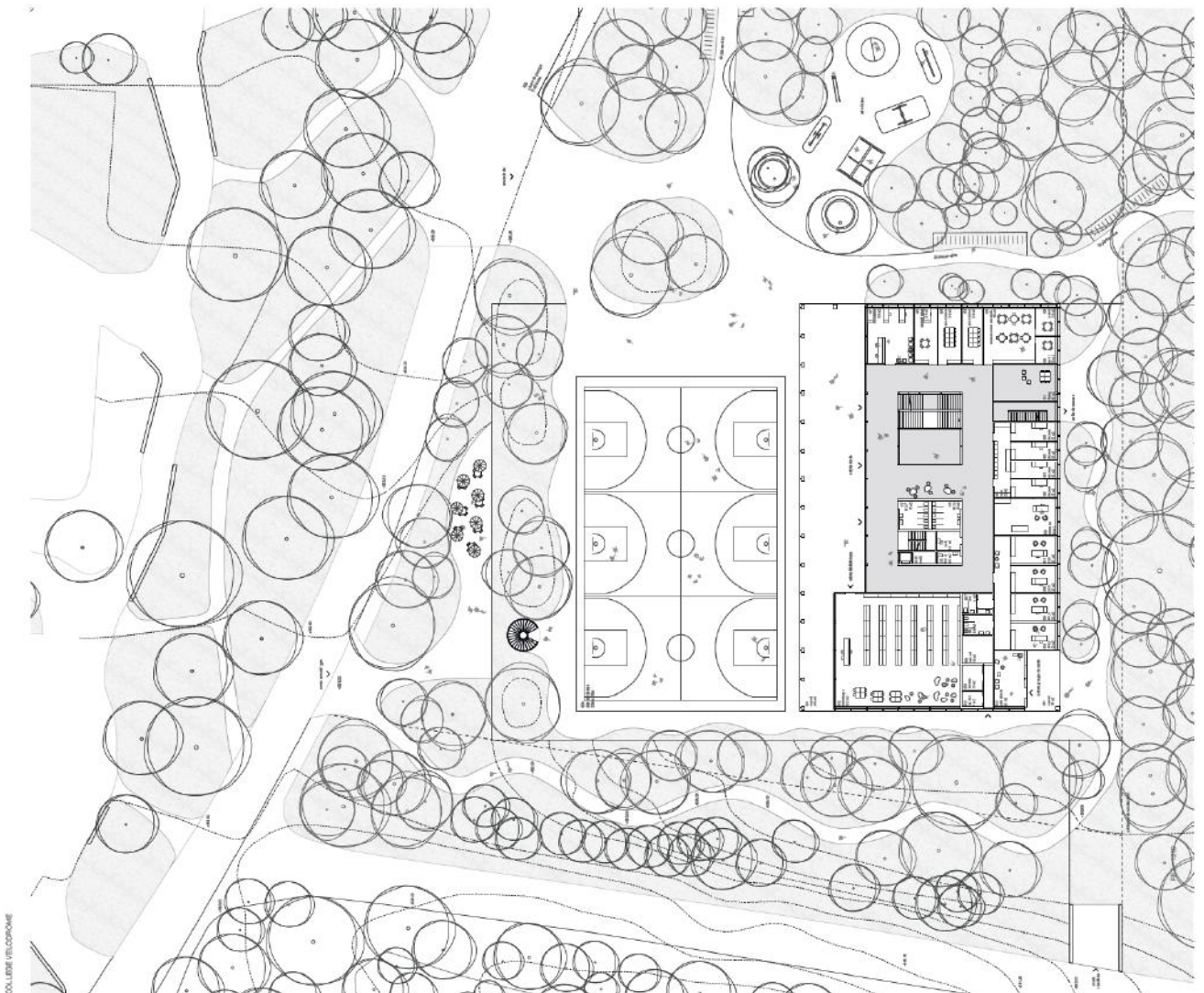

DANS UNE CLAIRIÈRE



ÉTAGE - 1:1500



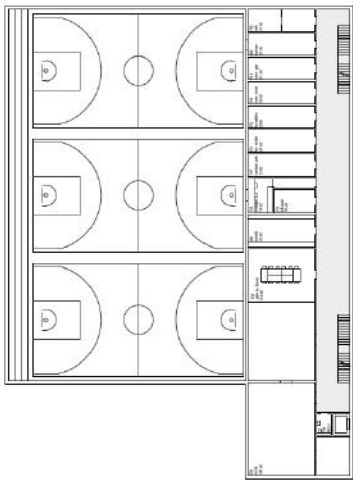
ÉTAGE - 1:1000



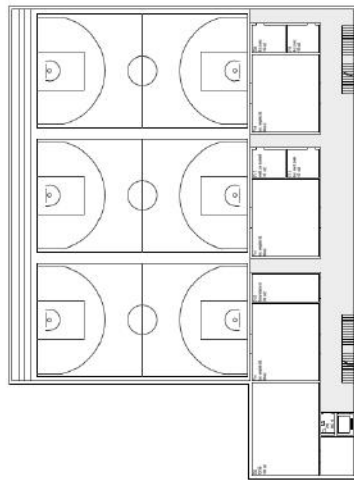
COLLEGE VILCOQUANE



COLLEGE VELODROME



ETAGE -2 1/200



ETAGE -3 1/200

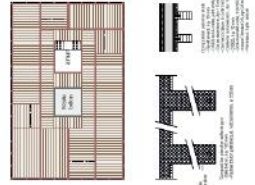


ETAGE 3 1/200

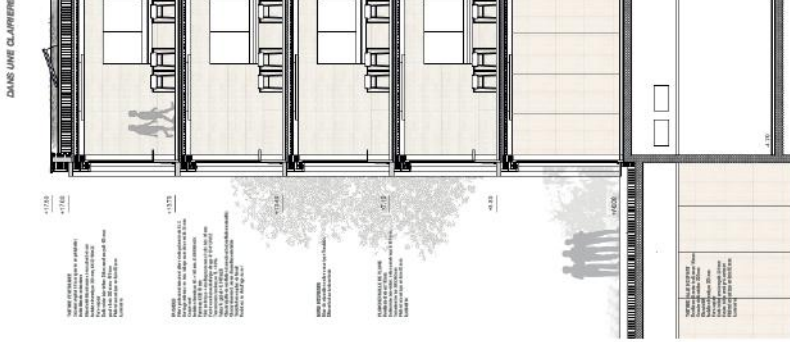
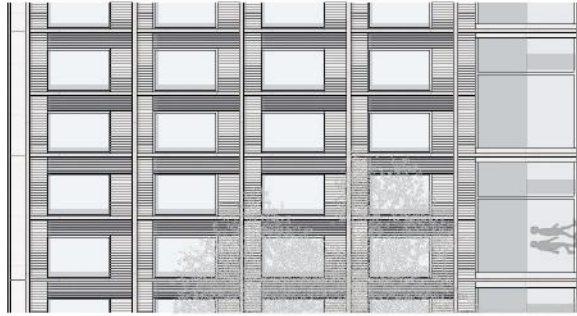


Le végétal est au cœur de la réflexion architecturale. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre.

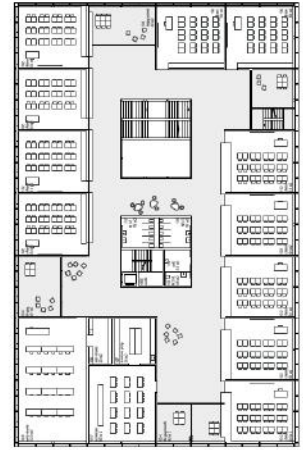
Le végétal est au cœur de la réflexion architecturale. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre. Il est le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre, le lien entre le ciel et la terre.



DETAIL CONSTRUCTIF 1/50



ETAGE 4 1/200



ETAGE 5 1/200

**6e rang - 6e prix****projet n° 32****JASMIN**

Architecte pilote

**Burrus Nussbaumer Architectes Sàrl**

Adresse

Rue Cécile-Biéler-Butticaz 5, 1207 Genève

Responsable(s)

Alexis Burrus, Raphaël Nussbaumer

Collaborateur.trice(s)

Lisa Girard, Paola de Lignièrès, Nicole Mildner-Cottier,  
Rafael Montenegro, Alessandro Pecci, Edouard Tinelli

Consultant.e(s)

PLANAIR ingénieurs conseils (Alain Boccato)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Kälin & Associés SA**

Adresse

Rue des Fontenailles 21, 1007 Lausanne

Responsable(s)

Jean-François Kälin

Collaborateur.trice(s)

Nikolaï Rossier



## Projet n°32

### JASMIN

Le projet JASMIN répartit le programme en 3 volumes bâtis implantés le long d'une passerelle. Cet axe structurant tire parti de la topographie et se détache du sol pour laisser passer le parc au cœur du dispositif. Cette porosité a retenu l'attention du jury car elle permet d'insérer l'école dans le parc et de créer une continuité entre le quartier de logements au nord et le stade au sud qui, s'il est conservé, se trouve mis en valeur. De plus, la passerelle joue un double rôle : elle agit comme un filtre qui laisse passer le regard et définit une limite physique entre le parvis de l'école et le préau ainsi sécurisé. Le caractère semi public de cet espace extérieur permet de comprendre qu'il s'agit d'un espace en priorité à destination des élèves, mais accessible au public en dehors des heures scolaires.

La répartition du programme définit des parcours quotidiens adaptés à la journée des élèves de 9-11S et leur permet de vivre l'école dans le parc. Néanmoins, le jury se questionne sur l'usage de la passerelle. En effet, les flux se trouvent divisés sur deux niveaux alors que les accès principaux se font au niveau du sol : les élèves arrivant majoritairement des futurs quartiers nord et sud et l'accès à la salle de sport pour « les utilisateurs école » étant prévu sur le flanc latéral de la salle. D'autre part, la fine largeur de la passerelle ne permet pas de l'imaginer en tant que préau couvert ni comme lieu de rencontre. Son rôle se limite donc à la récupération des eaux de pluie et à l'accès à la bibliothèque. Le jury souligne le jeu formel des volumes et plus particulièrement le volume arrondi de ce programme qui apporte une identité forte à l'école. Ainsi mise en valeur aux yeux des élèves, la bibliothèque se trouve dans un espace privilégié au centre et en belvédère, mais dont la forme arrondie offre peu de possibilités en termes d'évolution.

La salle de sport est positionnée en tête de site à proximité des axes de transports publics principaux afin de faciliter l'accès du public en cas de manifestation. Pourtant, il s'ouvre vers la buvette existante au nord via de grands gradins enherbés. Cette orientation et le travail de la pente créent un mur de soutènement et une rupture entre la route des Plaines du Loup et le niveau du préau où se trouve l'accès au bâtiment scolaire. La chaufferie est judicieusement placée en dessous de la salle de sport. La compacité des bâtiments proposés limite la part du volume enterré et maximise les zones de pleine terre sans pour autant permettre de conserver le cordon boisé central.

Le corollaire de la proposition est le manque d'espaces mutualisés entre les programmes. En effet, le fonctionnement de l'école semble adapté à la belle saison car il invite les élèves à s'appropriier les espaces extérieurs et leur permet de vivre en lien avec le parc. Cependant, en cas de mauvais temps, l'organisation intérieure du bâtiment scolaire n'offre pas les dilatations spatiales nécessaires à la vie des élèves. Les salles de dégagement, en tant que salles de classe secondaires, ne permettent pas d'imaginer une occupation des espaces centraux par les élèves. Le hall d'entrée, les espaces de distribution entre les classes et les circulations verticales ne sont pas assez généreux et ne créent pas d'opportunités d'usages. Le jury salue la proposition d'espaces pédagogiques extérieurs sur les terrasses mais regrette le peu de lien établi avec les classes et le préau. De plus, les agrandissements imaginés sur ces terrasses risquent d'alourdir le projet en mettant en péril son subtil équilibre volumétrique.

Finalement, la proposition du projet JASMIN séduit pour le lien instauré entre les volumes bâtis compacts et le parc mais la gestion des flux et les relations entre les différents programmes n'offrent pas les flexibilités nécessaires pour imaginer un fonctionnement scolaire satisfaisant.



## Analyse statique et constructive

Les trois bâtiments partagent l'utilisation du bois comme principal matériau de construction, tout en intégrant du béton et du métal lorsque leur emploi est plus opportun.

La structure primaire du bâtiment scolaire est simple et rationnelle, avec une ossature en bois et un module de salle de classe répétitif. L'utilisation de dalles pleines en bois, associées à une sur-dalle en béton, permet d'obtenir un plancher plus élancé, facilitant ainsi le contrôle du volume total construit tout en garantissant une rigidité suffisante et des avantages en termes de confort acoustique et thermique.

Pour la toiture non accessible de la salle de sport, la grande portée est assurée par un système de poutres en bois lamellé-collé (BLC), soutenu par un tirant métallique. Ce système est très efficace en termes d'utilisation réduite de matériaux, mais les éléments doivent être bien contrôlés en ce qui concerne tous les aspects liés à la stabilité.

Ainsi, sur le plan structurel, le projet reflète une volonté claire d'optimiser l'utilisation des matériaux et de minimiser les mouvements de terre, ce qui est salué.

COLLEGE VELODROME



JASMIN



**LES PERFORMANCES SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES BESOINS COMPLEXES DE SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES BESOINS COMPLEXES DE SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES PERFORMANCES SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES BESOINS COMPLEXES DE SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES PERFORMANCES SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES BESOINS COMPLEXES DE SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

**LES PERFORMANCES SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.

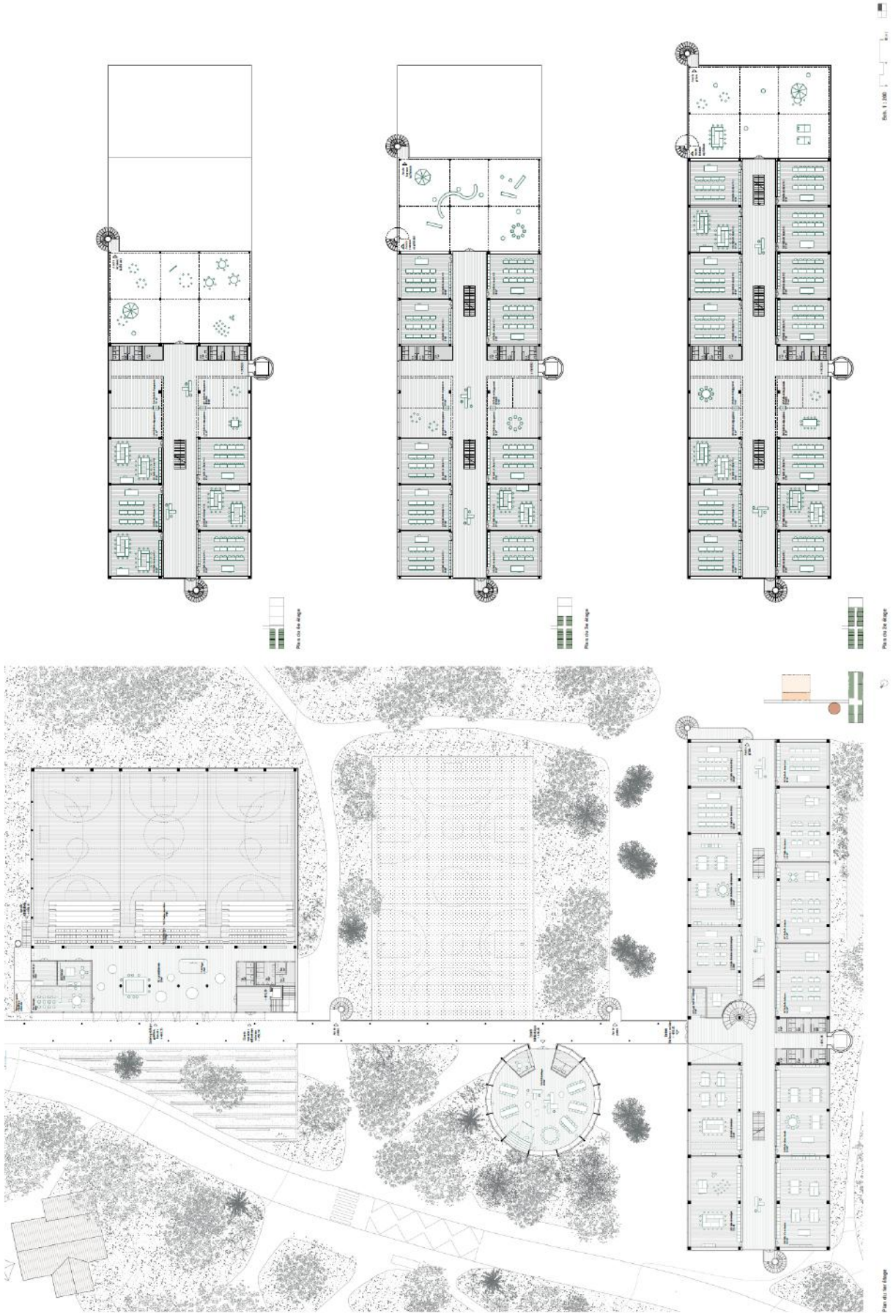
**LES BESOINS COMPLEXES DE SCOLAIRES**

Le projet de rénovation de la salle de sport de la commune de Plaines-du-Loup a été initié en 2015. L'objectif principal de ce projet est de moderniser les équipements sportifs et de créer un espace accueillant pour les habitants de la commune. Le projet a été financé par le conseil municipal et le département de la Mayenne.



COLLEGE VELODROME

JASMIN



JASMIN

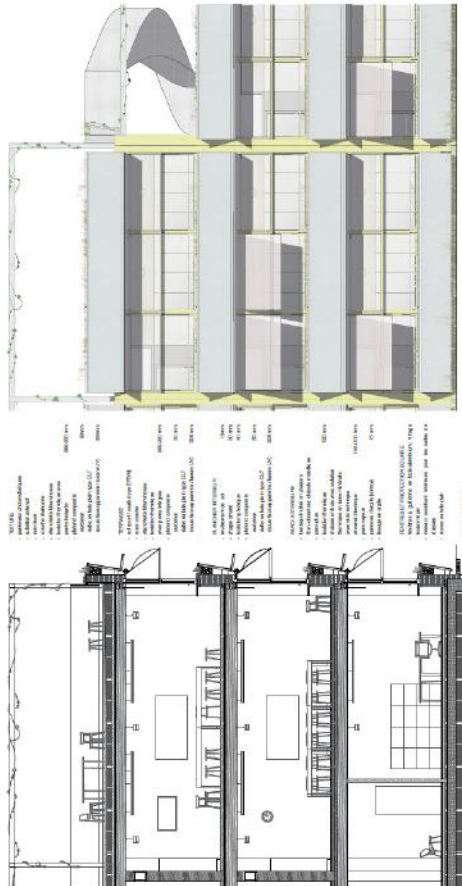
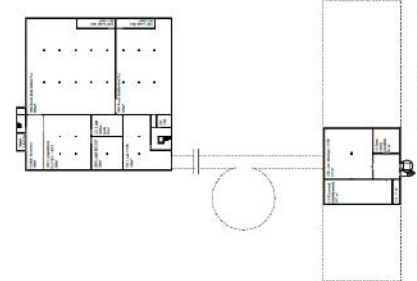
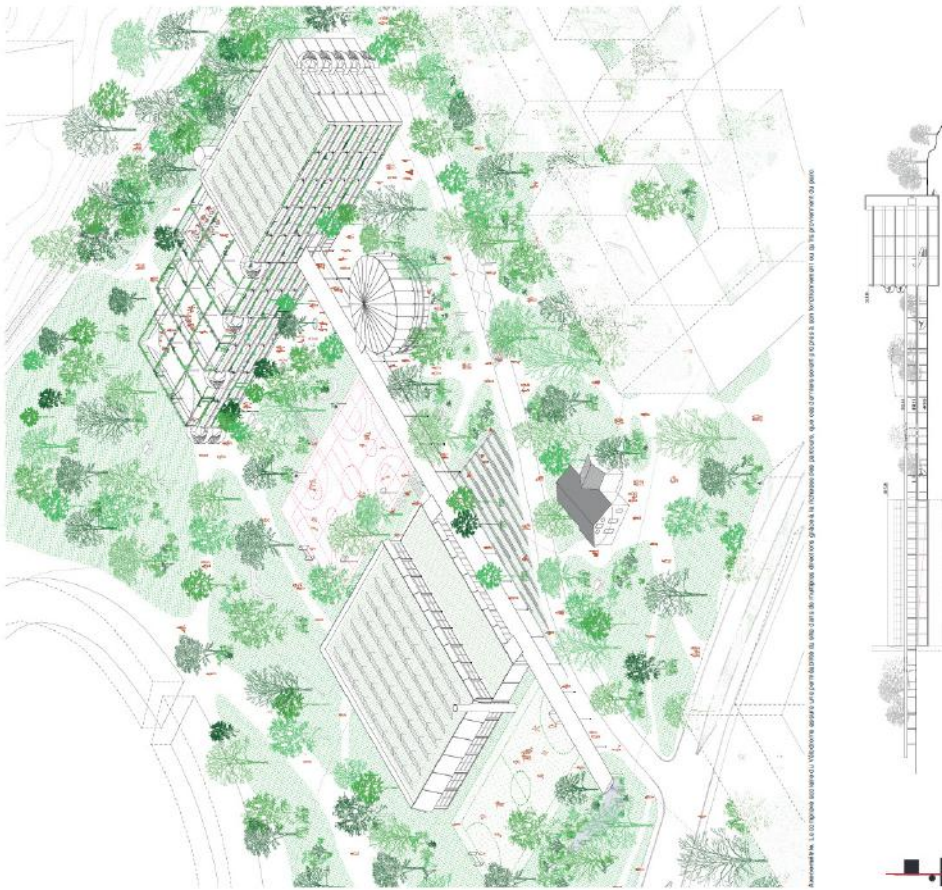
**L'AMBITUEUX**  
 Le projet de rénovation de l'école JASMIN est un projet ambitieux qui vise à transformer un bâtiment scolaire existant en un espace éducatif moderne et durable. L'objectif principal est de créer un environnement d'apprentissage stimulant et accueillant, tout en respectant l'écologie et le bien-être des élèves et du personnel. Le projet comprend la rénovation de la structure, l'ajout de nouvelles salles de classe, de bureaux et de salles polyvalentes, ainsi que la mise en place de jardins pédagogiques et d'espaces verts. Le budget total est de 10 millions d'euros. Le projet est financé par le conseil municipal et le département. Les travaux sont prévus pour débuter en septembre 2024 et dureront 18 mois. Le projet est soutenu par les parents d'élèves et les associations locales. Le projet est en phase de consultation publique. Les plans d'architecture sont disponibles en ligne. Le projet est un exemple de réussite de la rénovation scolaire.



**APPROCHE ENVIRONNEMENTALE**  
 L'approche environnementale du projet est basée sur les principes de l'écologie et du développement durable. Le projet vise à réduire l'impact carbone du bâtiment et à utiliser des matériaux durables. Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur le toit pour produire de l'énergie verte. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur géothermiques. Le projet est certifié HQE (Haute Qualité Environnementale). Le projet est un exemple de réussite de l'écologie scolaire.

COLLEGE VELODROME

**APPROCHE ENVIRONNEMENTALE**  
 L'approche environnementale du projet est basée sur les principes de l'écologie et du développement durable. Le projet vise à réduire l'impact carbone du bâtiment et à utiliser des matériaux durables. Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur le toit pour produire de l'énergie verte. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur géothermiques. Le projet est certifié HQE (Haute Qualité Environnementale). Le projet est un exemple de réussite de l'écologie scolaire.



Échelle 1:1000, 1:500, 1:200, 1:100, 1:50, 1:20, 1:10, 1:5, 1:2, 1:1



COLLEGE VELODROME

JASMIN

**Legend:**

- Comptoir
- Intervention scolaire
- Activité sportive
- Centre de documentation
- Salles de spectacle
- Programme scolaire

**Site Plan (Plan de situation):** Shows the building layout on a site with a large central green area, parking, and surrounding streets. Scale: 1:200.

**Floor Plan (Plan de distribution):** Detailed layout of the building's interior, showing classrooms, sports courts, and service areas. Scale: 1:200.

**Elevations:**

- Élévation de la façade ouest (West facade elevation):** Shows the building's profile from the west, including a large glass facade and a sloped roof section. Scale: 1:200.
- Élévation de la façade est (East facade elevation):** Shows the building's profile from the east, featuring a prominent glass facade. Scale: 1:200.
- Section de la bibliothèque (Library section):** A vertical cross-section showing the internal structure of the library, including multiple levels and a central atrium. Scale: 1:200.

**Section de la façade ouest (West facade section):** A horizontal section showing the building's width and internal layout from the west. Scale: 1:200.

**Section de la façade est (East facade section):** A horizontal section showing the building's width and internal layout from the east. Scale: 1:200.

**Section de la bibliothèque (Library section):** A vertical cross-section showing the internal structure of the library, including multiple levels and a central atrium. Scale: 1:200.

## 6. Autres projets rendus

### projet n° 1

### CAMILLE

Architecte pilote

**Background Architecture Sàrl**

Adresse

Boulevard de Grancy 51, 1006 Lausanne

Responsable(s)

Jael Villat

Collaborateur.trice(s)

Nathan Hoh, Tania Depallens, Cristina Ferreira,  
James Lee, Sarah Ramirez

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Giacomini & Jolliet SA**

Adresse

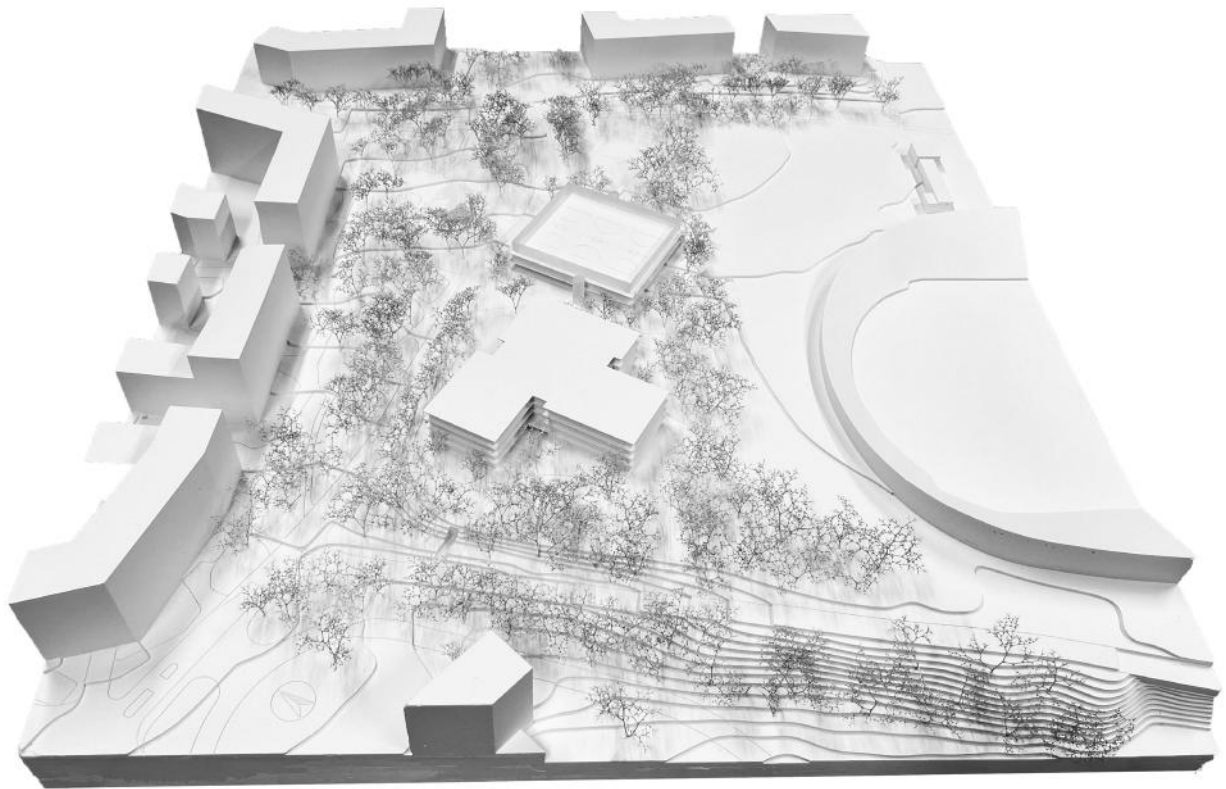
Chemin de Burquenet 23, 1095 Lutry

Responsable(s)

Raphaël Dauphin

Collaborateur.trice(s)

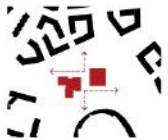
Cristian Fernandez



COLLEGE VELODROME - CAMILLE



1. ARTICULER UN VIDE URBAIN



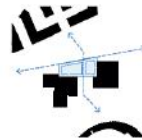
Le projet vise à créer un cadre scolaire moderne et durable, capable de s'intégrer dans un tissu urbain existant tout en préservant les espaces verts. L'objectif est de créer un environnement éducatif de qualité, favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

2. UNE ÉCOLE DANS UN PARC



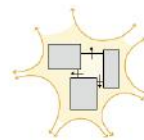
Le projet vise à créer un cadre scolaire moderne et durable, capable de s'intégrer dans un tissu urbain existant tout en préservant les espaces verts. L'objectif est de créer un environnement éducatif de qualité, favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

3. UN ESPACE DE RÉFÉRENCE



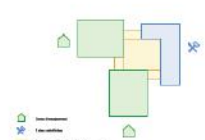
Le projet vise à créer un cadre scolaire moderne et durable, capable de s'intégrer dans un tissu urbain existant tout en préservant les espaces verts. L'objectif est de créer un environnement éducatif de qualité, favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

4. UN PRÉAU OUVERT & INCLUSIF



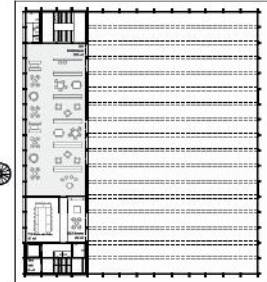
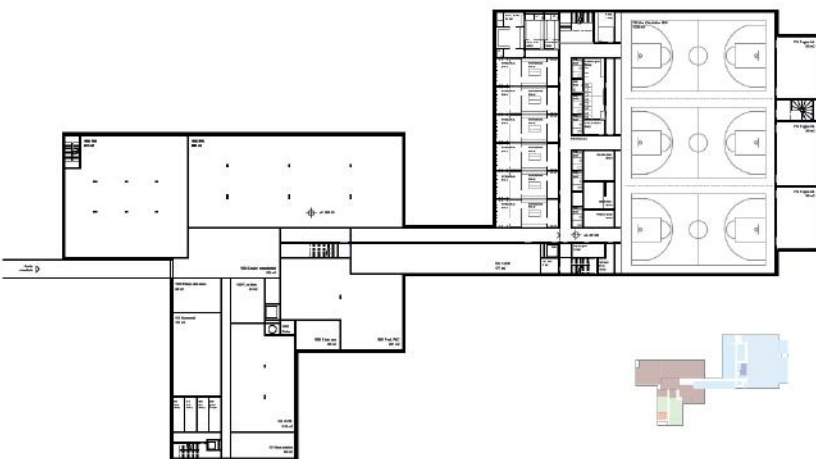
Le projet vise à créer un cadre scolaire moderne et durable, capable de s'intégrer dans un tissu urbain existant tout en préservant les espaces verts. L'objectif est de créer un environnement éducatif de qualité, favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

5. DES ESPACES INTÉRIEURS VARIÉS



Le projet vise à créer un cadre scolaire moderne et durable, capable de s'intégrer dans un tissu urbain existant tout en préservant les espaces verts. L'objectif est de créer un environnement éducatif de qualité, favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

COLLEGE VELODROME - CAMILLE





COLLEGE VELODROME - CAMILLE



COTE 00  
1:200



PLAN GÉNÉRAL  
1:200

COLLEGE VELODROME - CAMILLE

6. DURABILITÉ & PRINCIPES PASSIFS

**CONCEPTS ÉCologiques**

- Choix des matériaux
- Optimisation de l'énergie
- Intégration de la végétation
- Prise en compte des besoins en eau
- Prise en compte des besoins en énergie
- Prise en compte des besoins en air

**CONCEPTS ARCHITECTURAUX**

- Orientation des façades
- Choix des matériaux
- Optimisation de l'énergie
- Intégration de la végétation
- Prise en compte des besoins en eau
- Prise en compte des besoins en énergie
- Prise en compte des besoins en air

**CONCEPTS TECHNIQUES**

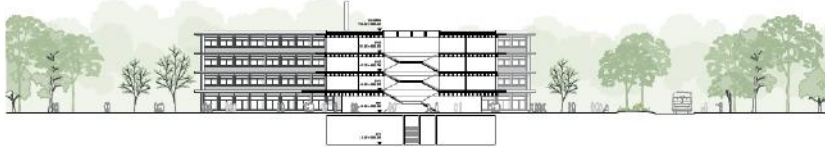
- Isolation thermique
- Isolation acoustique
- Isolation vibratoire
- Isolation parasismique
- Isolation anti-vent
- Isolation anti-bruit
- Isolation anti-UV
- Isolation anti-pollution
- Isolation anti-vent
- Isolation anti-bruit
- Isolation anti-UV
- Isolation anti-pollution



7. MODULARITÉ STRUCTURELLE

**PRINCIPES STRUCTURELS**

- Modularité structurelle
- Optimisation des coûts
- Optimisation des délais
- Optimisation des ressources
- Optimisation des risques
- Optimisation des performances
- Optimisation des impacts environnementaux
- Optimisation des impacts sociaux
- Optimisation des impacts économiques
- Optimisation des impacts culturels
- Optimisation des impacts politiques
- Optimisation des impacts juridiques
- Optimisation des impacts éthiques
- Optimisation des impacts moraux
- Optimisation des impacts spirituels
- Optimisation des impacts religieux
- Optimisation des impacts philosophiques
- Optimisation des impacts scientifiques
- Optimisation des impacts artistiques
- Optimisation des impacts littéraires
- Optimisation des impacts musicaux
- Optimisation des impacts cinématographiques
- Optimisation des impacts théâtraux
- Optimisation des impacts télévisuels
- Optimisation des impacts numériques
- Optimisation des impacts technologiques
- Optimisation des impacts industriels
- Optimisation des impacts agricoles
- Optimisation des impacts forestiers
- Optimisation des impacts miniers
- Optimisation des impacts énergétiques
- Optimisation des impacts nucléaires
- Optimisation des impacts aérospatiaux
- Optimisation des impacts spatiaux
- Optimisation des impacts océaniques
- Optimisation des impacts atmosphériques
- Optimisation des impacts terrestres
- Optimisation des impacts aquatiques
- Optimisation des impacts terrestres
- Optimisation des impacts aquatiques
- Optimisation des impacts terrestres
- Optimisation des impacts aquatiques



COTE 01  
1:200



COTE 02  
1:200



COTE 03  
1:200

**projet n°2**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**jardin suspendu****Aeby Perneger & Associés SA**

Avenue de la Gare 41, 1003 Lausanne

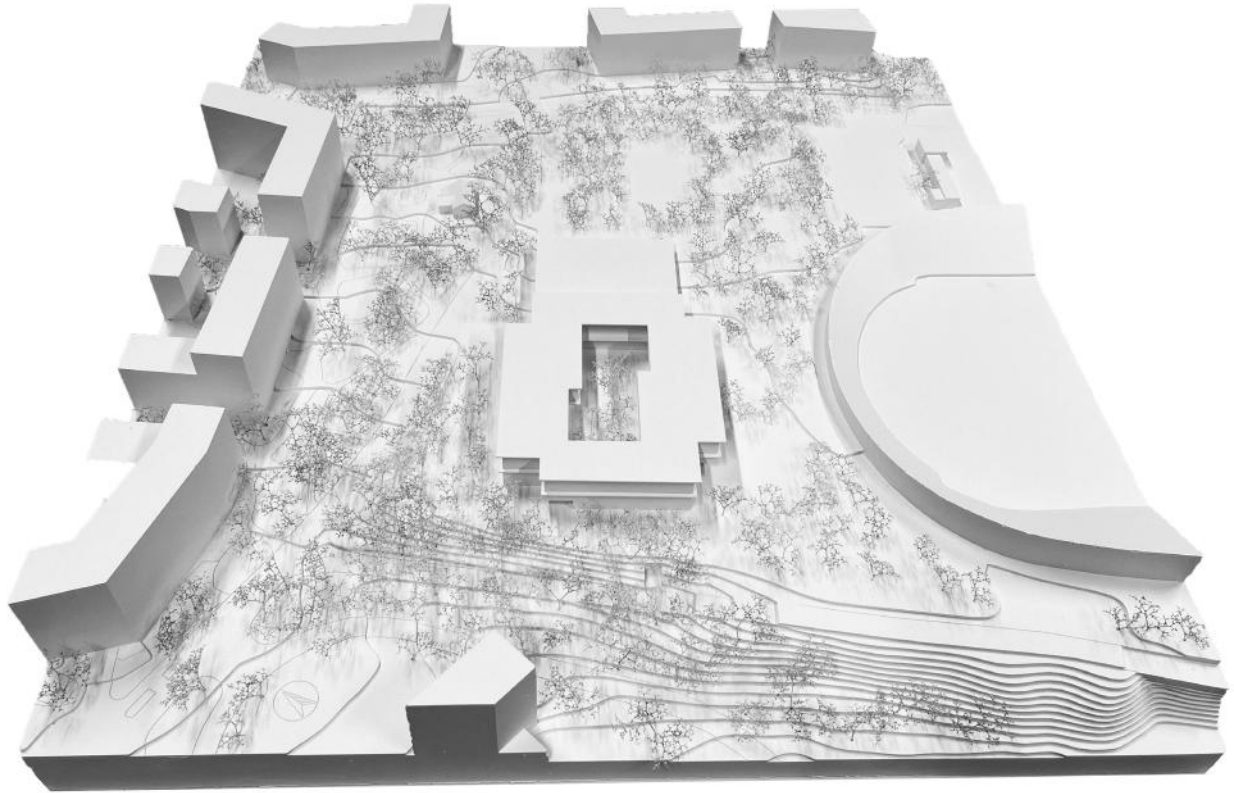
Patrick Aeby

Carlos Cebollero, Riccardo Guglielmi, Marco Coppola,  
Eléonore Courvoisier**Messi & Associati SA, bureau d'ingénieurs**

via Filanda 4a, 6500 Bellinzona

Girardi Leo

Adrea Girardi



COLLEGE PLAINES-DU-LOUP **jeu de suspens**



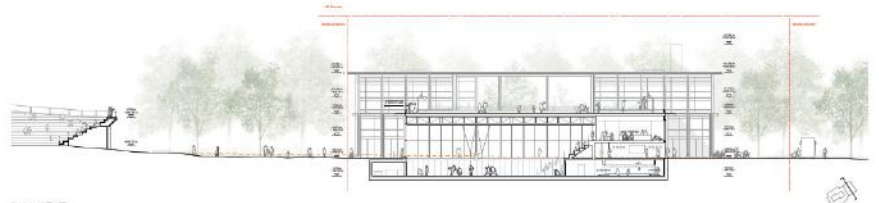
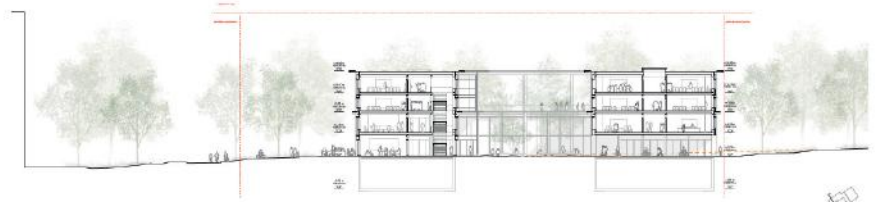
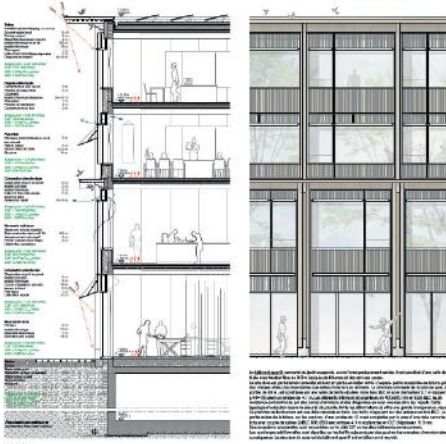
Les plans de circulation et de circulation de l'édifice sont conçus en fonction de la structure spatiale et des besoins fonctionnels du projet. Les plans de circulation sont conçus en fonction de la structure spatiale et des besoins fonctionnels du projet. Les plans de circulation sont conçus en fonction de la structure spatiale et des besoins fonctionnels du projet.



COLLEGE PLAINES-DU-LOUP **jeu de suspens**



Les plans de circulation et de circulation de l'édifice sont conçus en fonction de la structure spatiale et des besoins fonctionnels du projet. Les plans de circulation sont conçus en fonction de la structure spatiale et des besoins fonctionnels du projet.





# Concours Collège Vélodrome

plan de situation



Scale 1:500



Scale 1:200



Scale 1:500

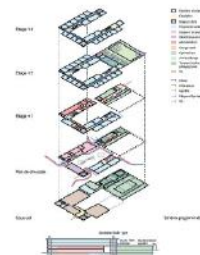
**Contexte**  
 Le projet est situé dans un quartier résidentiel existant, à proximité d'un parc et d'un collège. L'objectif est de créer un espace éducatif et récréatif qui s'intègre harmonieusement à l'environnement urbain.

**Objectifs**  
 Le projet vise à offrir un cadre de vie agréable et éducatif, favorisant l'interaction sociale et l'activité physique. Il doit également répondre aux besoins en matière de logement et d'équipement collectif.

**Programme**  
 Le programme comprend : un collège, un centre de loisirs, un espace sportif, un jardin partagé, des logements sociaux et des locaux commerciaux.

**Principes de conception**  
 La conception repose sur des principes de durabilité, de mixité sociale et de proximité. Elle privilégie les matériaux locaux et les techniques constructives traditionnelles, tout en intégrant des solutions innovantes pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique.

**Conclusion**  
 Ce projet représente une opportunité unique de créer un véritable quartier de vie, où l'éducation, le sport et le logement se complètent pour offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses habitants.

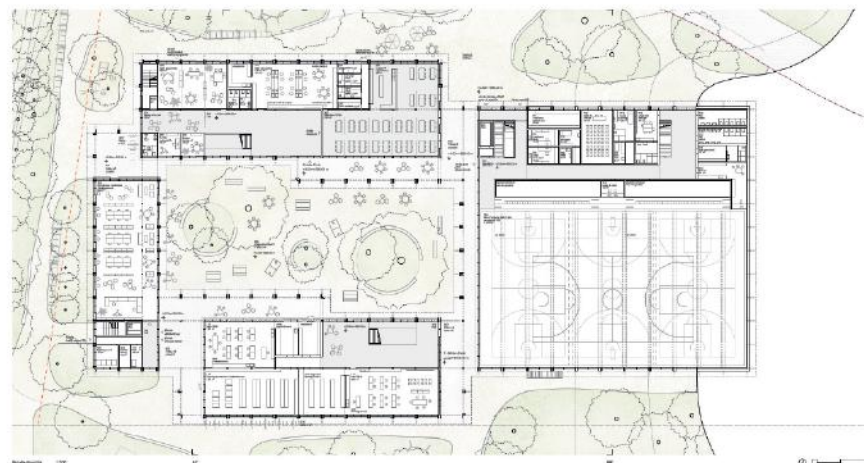


Scale 1:500

plan de situation



Scale 1:500



Scale 1:200



Scale 1:500

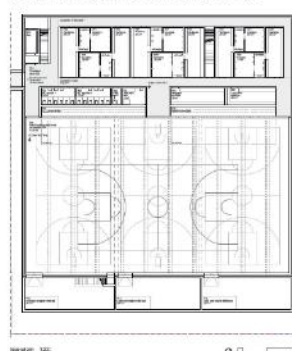
**Contexte**  
 Le projet est situé dans un quartier résidentiel existant, à proximité d'un parc et d'un collège. L'objectif est de créer un espace éducatif et récréatif qui s'intègre harmonieusement à l'environnement urbain.

**Objectifs**  
 Le projet vise à offrir un cadre de vie agréable et éducatif, favorisant l'interaction sociale et l'activité physique. Il doit également répondre aux besoins en matière de logement et d'équipement collectif.

**Programme**  
 Le programme comprend : un collège, un centre de loisirs, un espace sportif, un jardin partagé, des logements sociaux et des locaux commerciaux.

**Principes de conception**  
 La conception repose sur des principes de durabilité, de mixité sociale et de proximité. Elle privilégie les matériaux locaux et les techniques constructives traditionnelles, tout en intégrant des solutions innovantes pour améliorer le confort et l'efficacité énergétique.

**Conclusion**  
 Ce projet représente une opportunité unique de créer un véritable quartier de vie, où l'éducation, le sport et le logement se complètent pour offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses habitants.



Scale 1:200

**projet n° 3**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**BOIS BLEU****Costea Missonnier Architectes**

Chemin du Grand-Champ 5, 1008 Prilly

Cristina Costea

Jean-Noël Missonnier

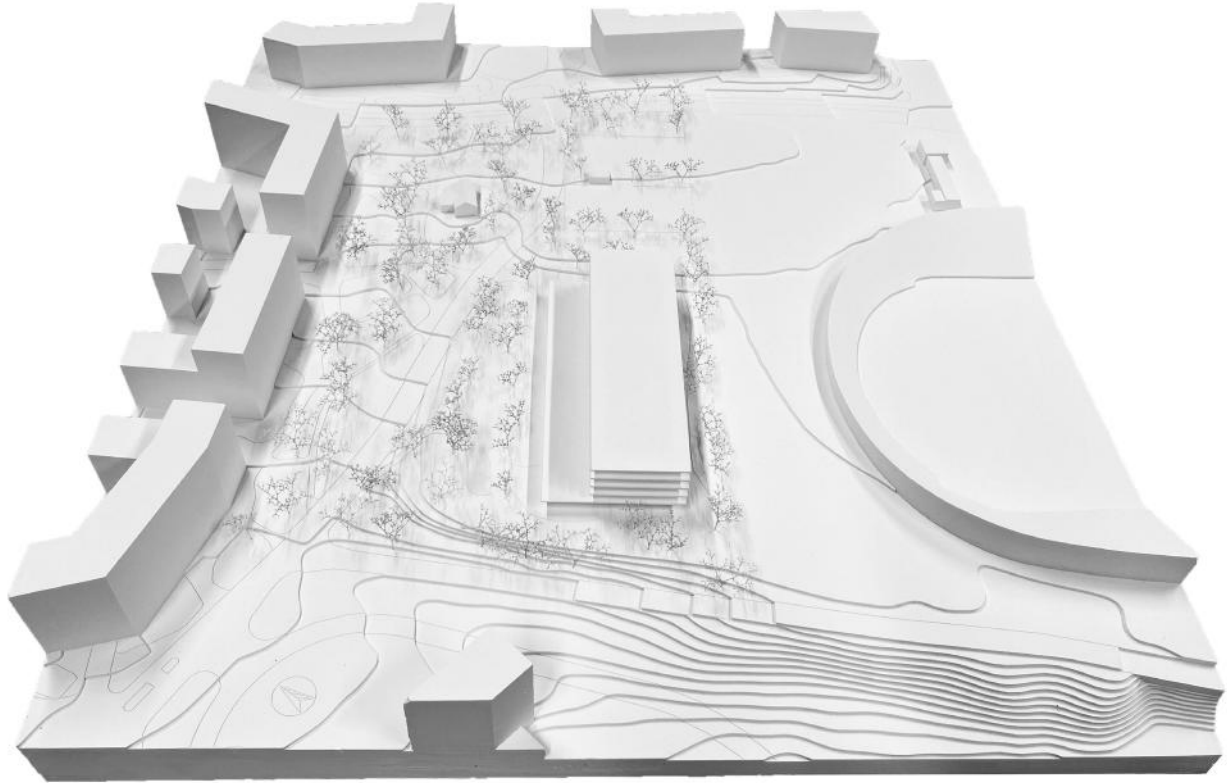
Fire Safety &amp; Engineering

**T ingénierie (Vaud) SA**

Place Saint-François 2, 1003 Lausanne

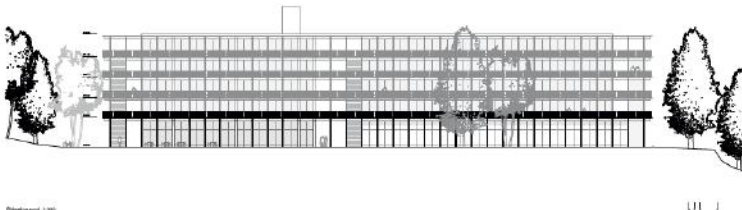
Romain Pasquier

Verena Pierret





Bois Bleu, 1/200



Bois Bleu, 1/200

**Implantation**

Le projet s'inscrit dans le paysage de la plaine de la vallée du Loup, une zone d'habitat rural, avec une forte présence de la forêt et des champs.

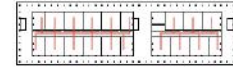
Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.

Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.

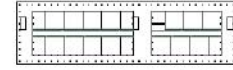
Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.



Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.



Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.



Le bâtiment est implanté au sud-est de la zone, dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.



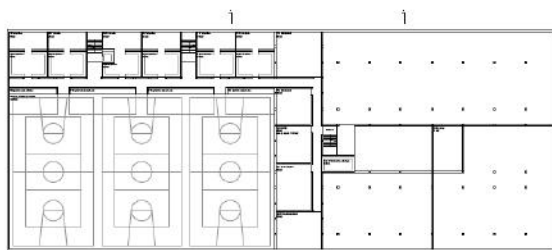
Bois Bleu, 1/200

**Caractéristiques du programme**

Le programme est composé de plusieurs bâtiments, qui sont implantés dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.

Le programme est composé de plusieurs bâtiments, qui sont implantés dans une zone de terrain plat, qui permet de profiter de la vue sur la vallée du Loup et de la forêt.

Surface totale	10 000 m <sup>2</sup>
Surface bâtie	5 000 m <sup>2</sup>
Surface de parking	2 000 m <sup>2</sup>
Surface de jardin	3 000 m <sup>2</sup>



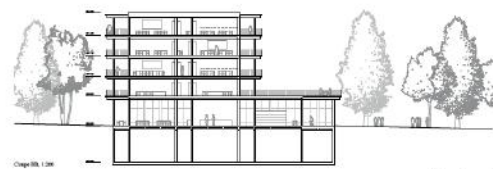
Bois Bleu, 1/200



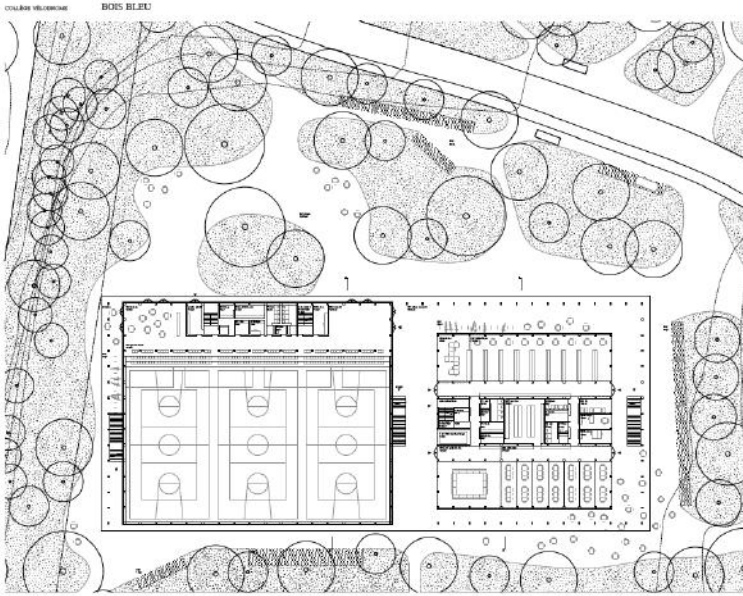
Bois Bleu, 1/200



Bois Bleu, 1/200



Bois Bleu, 1/200



Plan de Masse 1/200



Elevation 1/200

III | I

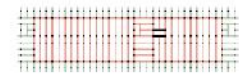
**Structure métallique**

La structure principale est réalisée avec une ossature en bois massif. L'empilage permet de porter plus de 2,70 M2,25 mètres.

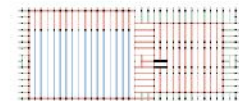
La salle de gymnase présente les parties d'acier et de bois. Les colonnes et les poteaux d'acier sont en acier S235. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne.

Les poteaux des étages sont en bois massif de chêne, ainsi que les poteaux des étages. Les poteaux des étages sont en bois massif de chêne. Les poteaux des étages sont en bois massif de chêne.

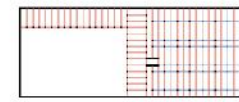
L'empilage de la structure en bois assure une structure robuste et sûre, les poteaux en bois, les poteaux en bois, les poteaux en bois et les poteaux en bois.



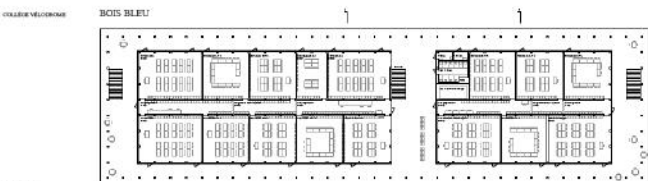
Structure plancher étage



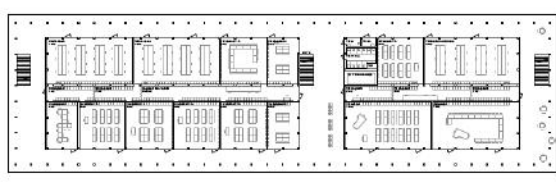
Structure plancher de dessous



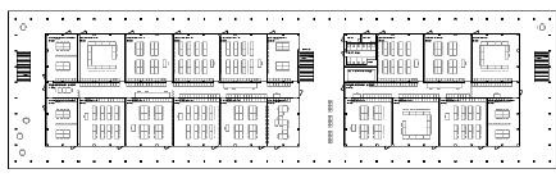
Structure plancher bas



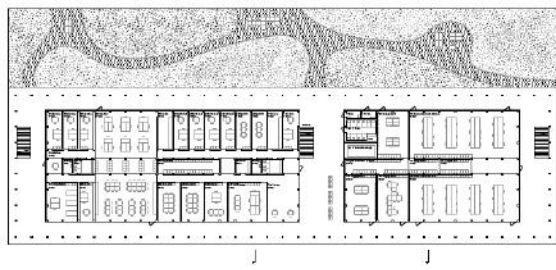
Page 1/200



Page 2/200



Page 3/200



Page 4/200

**Empilage des poteaux**

L'empilage des poteaux permet de porter plus de 2,70 M2,25 mètres. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne.

La structure en bois assure une structure robuste et sûre, les poteaux en bois, les poteaux en bois, les poteaux en bois et les poteaux en bois.

Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne.

Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne. Les poteaux en bois sont en chêne.



**projet n° 5**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**LES SENTIERS DE L'HÊTRE****BE Zürich AG (Baumschlager Eberle Architekten)**

Bäkerstrasse 40, 8004 Zürich

Stephan Marending

Anne Speicher, Adrien Mervelet, Tibaud Szalamacha,  
Simona Vega, Anne Aventiny

Bessard &amp; Mocan architectes sarl

(Lara Bessard et Alexandre Mocan)

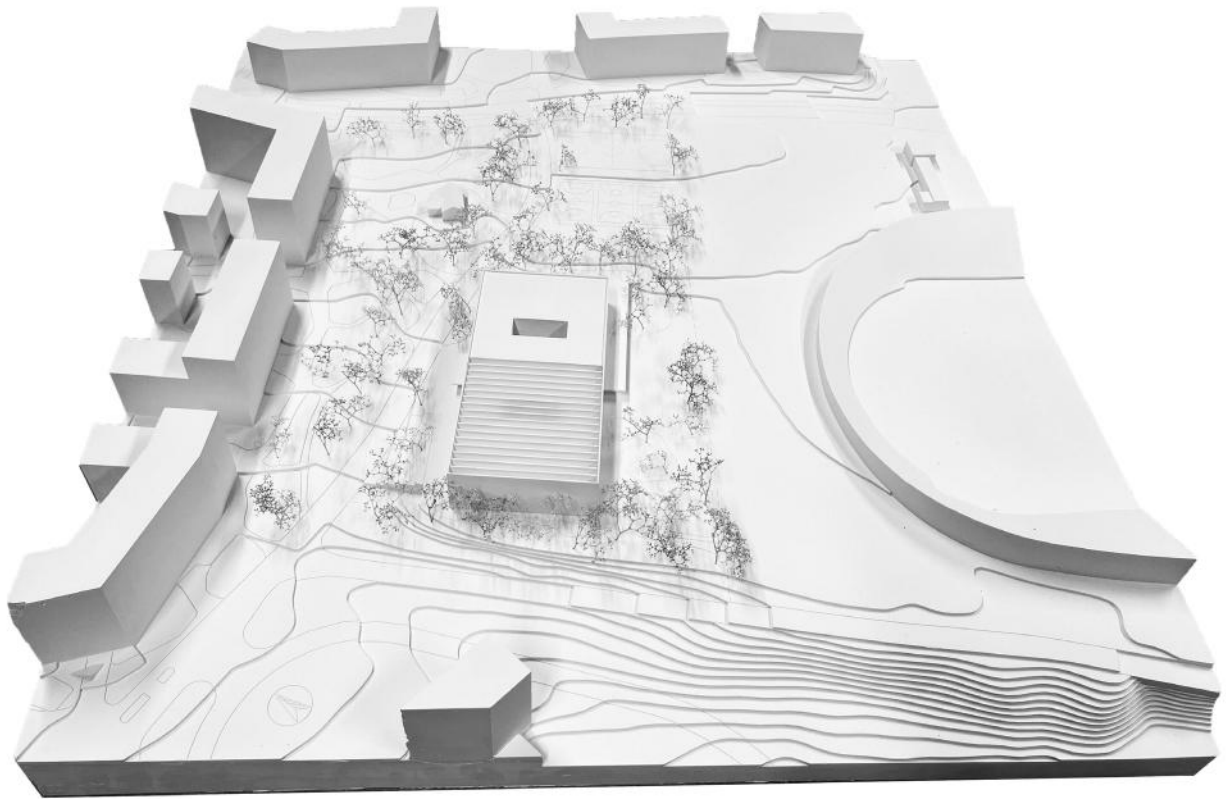
Quartal sarl (Samuel Bigger)

**BG Ingénieurs Conseils SA**

Avenue de Cour 61, 1007 Lausanne

Yohan Jacquier, Bruno Barbosa

Quentin Lenoir, Henrique Marinheiro



COLLEGE VELODRÔME  
LES SENTIERS DE L'HÊTRE



Vue du Pédal à 50%

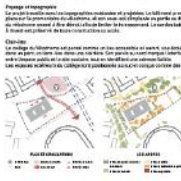
LES SENTIERS DE L'HÊTRE

Le projet de métamorphose vise à transformer un bâtiment existant en un bâtiment moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural. L'objectif est de créer un espace de vie moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural.

Le projet de métamorphose vise à transformer un bâtiment existant en un bâtiment moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural. L'objectif est de créer un espace de vie moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural.



PLAN PLAN | ÉCHELLE 1:500



PLAN PLAN | ÉCHELLE 1:500



PLAN DE DÉTAIL | ÉCHELLE 1:500



COUPE NORD - SUD | ÉCHELLE 1:500



COUPE EST - OUEST | ÉCHELLE 1:500

COLLEGE VELODRÔME  
LES SENTIERS DE L'HÊTRE



Vue de L'entrée de Défilé

LES SENTIERS DE L'HÊTRE

Le projet de métamorphose vise à transformer un bâtiment existant en un bâtiment moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural. L'objectif est de créer un espace de vie moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural.

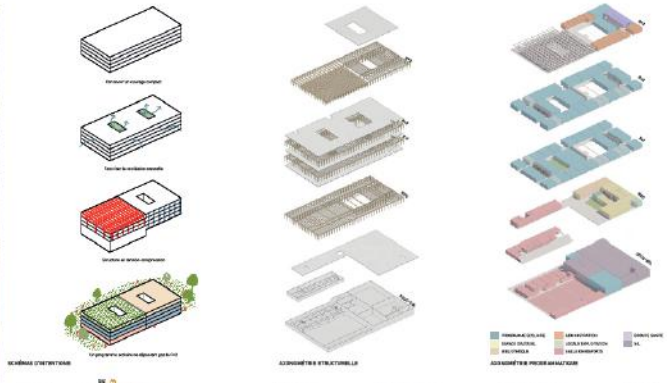
Le projet de métamorphose vise à transformer un bâtiment existant en un bâtiment moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural. L'objectif est de créer un espace de vie moderne et durable, tout en préservant son caractère historique et architectural.



COUPE LONGITUDINALE | 1/50 | ÉCHELLE 1:200

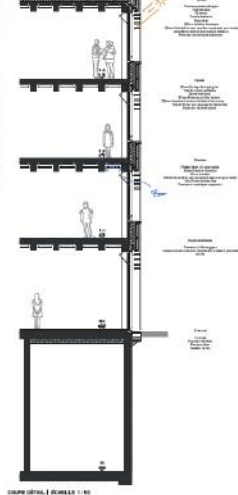


PROFONDÉRIE | ÉCHELLE 1:200

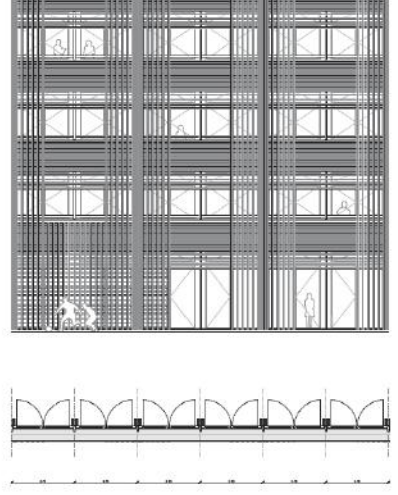


SCHEMA STRUCTUREL

ASSEMBLAGE STRUCTUREL



COUPE VERTICALE | ÉCHELLE 1:50



COUPE VERTICALE | ÉCHELLE 1:50



ÉTAGE DE FACADE



COLLEGE VELODROME  
LES SECTEURS DE L'ÉTAGE



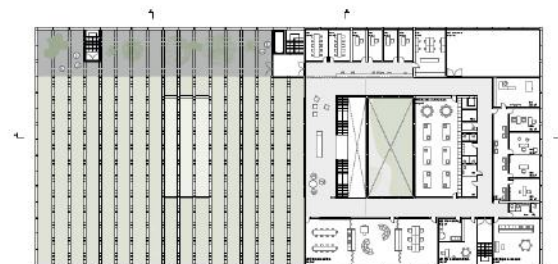
LE LIEU DE TRAVAIL COLLEGE



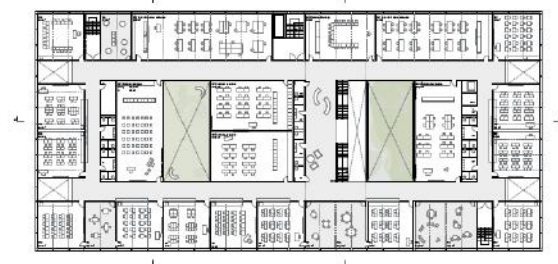
FIGURE 057 | ÉCHELLE 1:200



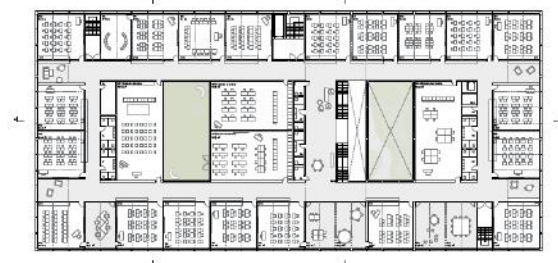
FIGURE 058 | ÉCHELLE 1:200



PLAN 01 | ÉCHELLE 1:200



PLAN 02 | ÉCHELLE 1:200

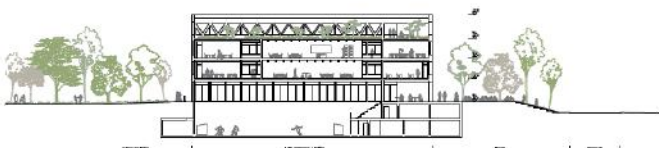


PLAN 03 | ÉCHELLE 1:200

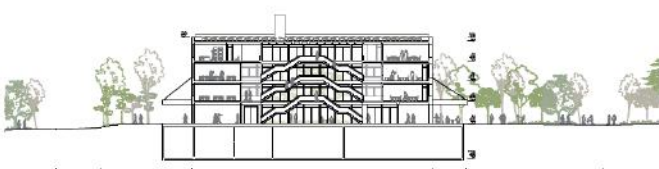
COLLEGE VELODROME  
LES ESPACES DE L'ÉTAGE



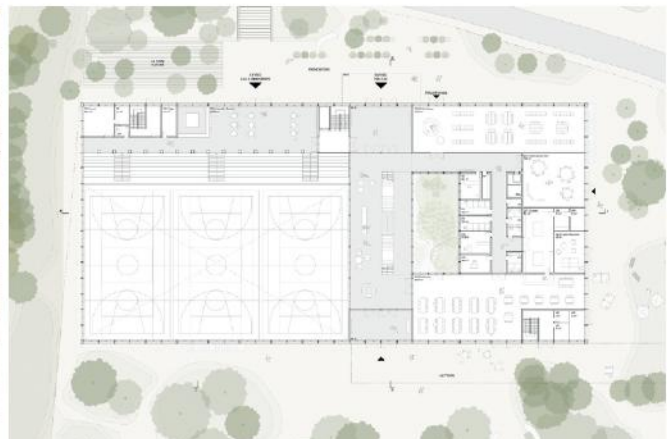
LA SALLE OMNISPORT



COUP SUR LA SALLE OMNISPORT | 04 | ÉCHELLE 1:200



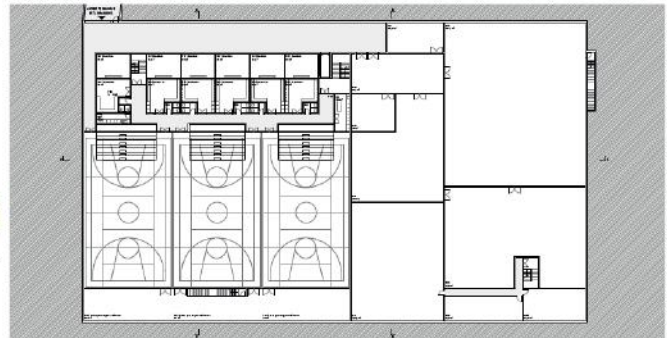
COUP SUR LE LIEN ENTRE LE COLLEGE | 05 | ÉCHELLE 1:200



PLAN 04 | 00 - GÉNÉRAL | ÉCHELLE 1:200



PLAN 04 | L'ÉTAT RECONSTITUÉ DE LA SALLE OMNISPORT | ÉCHELLE 1:200



PLAN 05 | 00 - GÉNÉRAL | ÉCHELLE 1:200

**projet n° 6****Kapla**

Architecte pilote

**Mann & Capua Mann Architectes sàrl**

Adresse

Av. Auguste-Tissot 15, 1006 Lausanne

Responsable(s)

Graeme Mann, Patricia Capua Mann

Collaborateur.trice(s)

Adrian Mann, Gaétan Knüsli, Carolina Taron

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**INGPHI SA**

Adresse

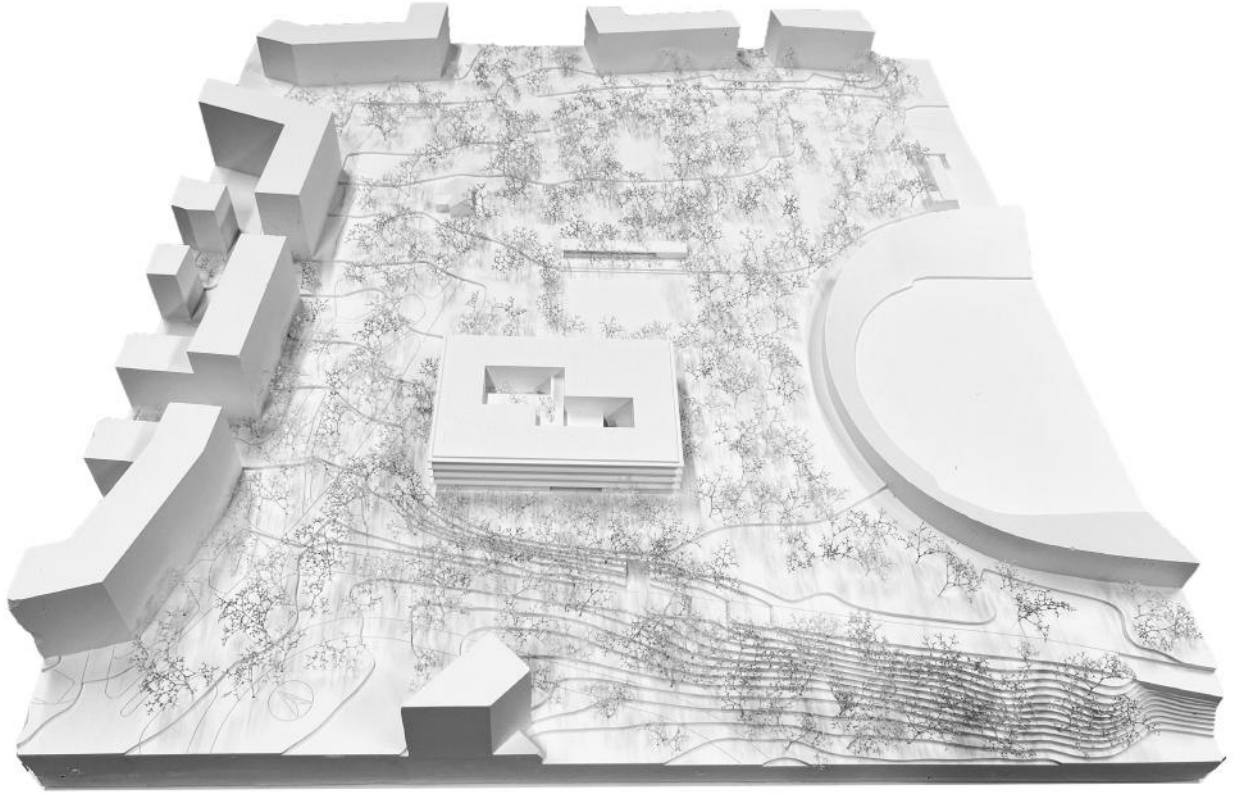
Rue centrale 7, 1003 Lausanne

Responsable(s)

Philippe Menétrey

Collaborateur.trice(s)

Samuel Rochat, Sarah Derian, Nhien Nguyen, André Claro,  
Manuel Carreira, Octave Enderlin



COLLEGE DU VELODROME - Kapla



**Site**  
Le terrain est plat et est entouré par un grand bosquet d'arbres. Afin de créer un lien avec le quartier existant, le projet a été conçu en respectant les caractéristiques du site, notamment la présence de la rue principale et des espaces verts.



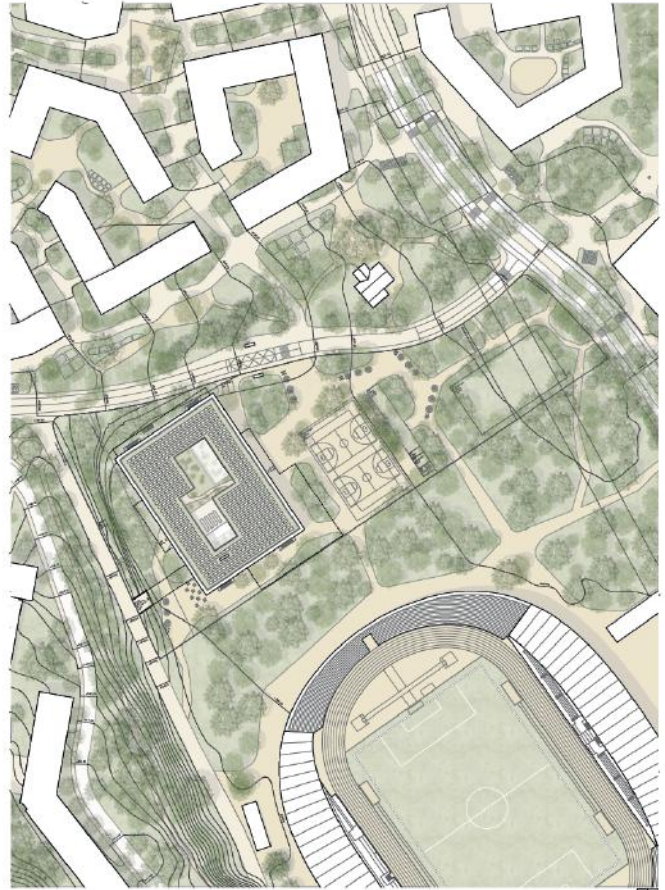
**Intégration urbaine**  
Le projet a été conçu en respectant les caractéristiques du site, notamment la présence de la rue principale et des espaces verts. L'architecture s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.



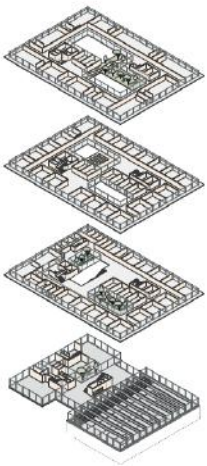
**Programme**  
Le projet comprend un ensemble de locaux pour accueillir environ 1000 élèves. Le programme est composé de salles de classe, d'ateliers, d'espaces communs et d'espaces verts.



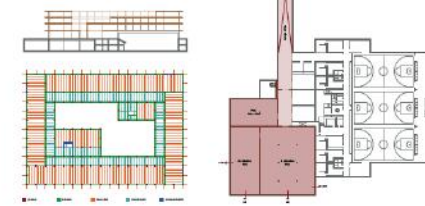
**Intégration architecturale et paysagère**  
Le projet a été conçu en respectant les caractéristiques du site, notamment la présence de la rue principale et des espaces verts. L'architecture s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.



COLLEGE DU VELODROME - Kapla



**Programme**  
Le projet comprend un ensemble de locaux pour accueillir environ 1000 élèves. Le programme est composé de salles de classe, d'ateliers, d'espaces communs et d'espaces verts.

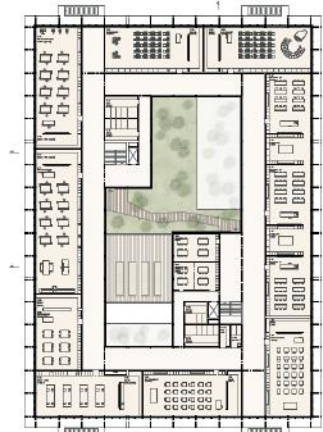


**Intégration architecturale et paysagère**  
Le projet a été conçu en respectant les caractéristiques du site, notamment la présence de la rue principale et des espaces verts. L'architecture s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

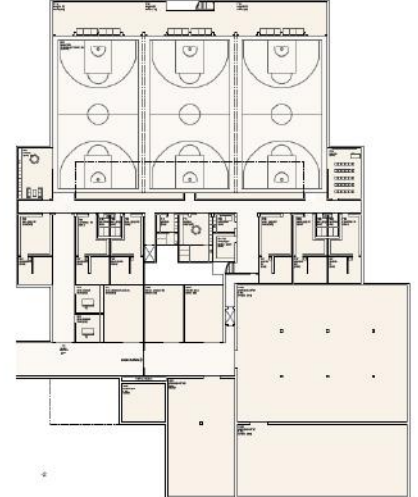
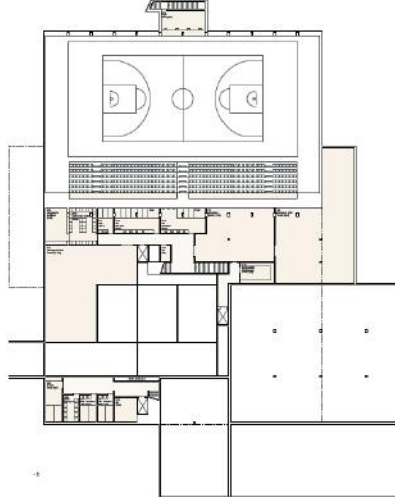
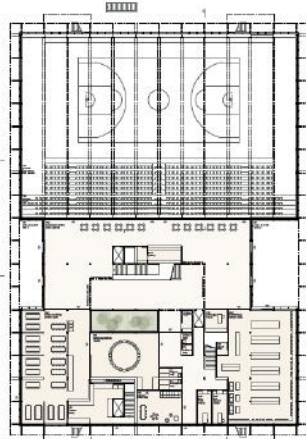




COLLEGE DU VELODROME - Kappa



COLLEGE DU VELODROME - Kappa



**projet n°7****ERIK GUNNAR**

Architecte pilote

**Yves Macherel**

Adresse

Avenue Vinet 5, 1004 Lausanne

Responsable(s)

Yves Macherel

Collaborateur.trice(s)

-

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Smajli ingénieurs sàrl**

Adresse

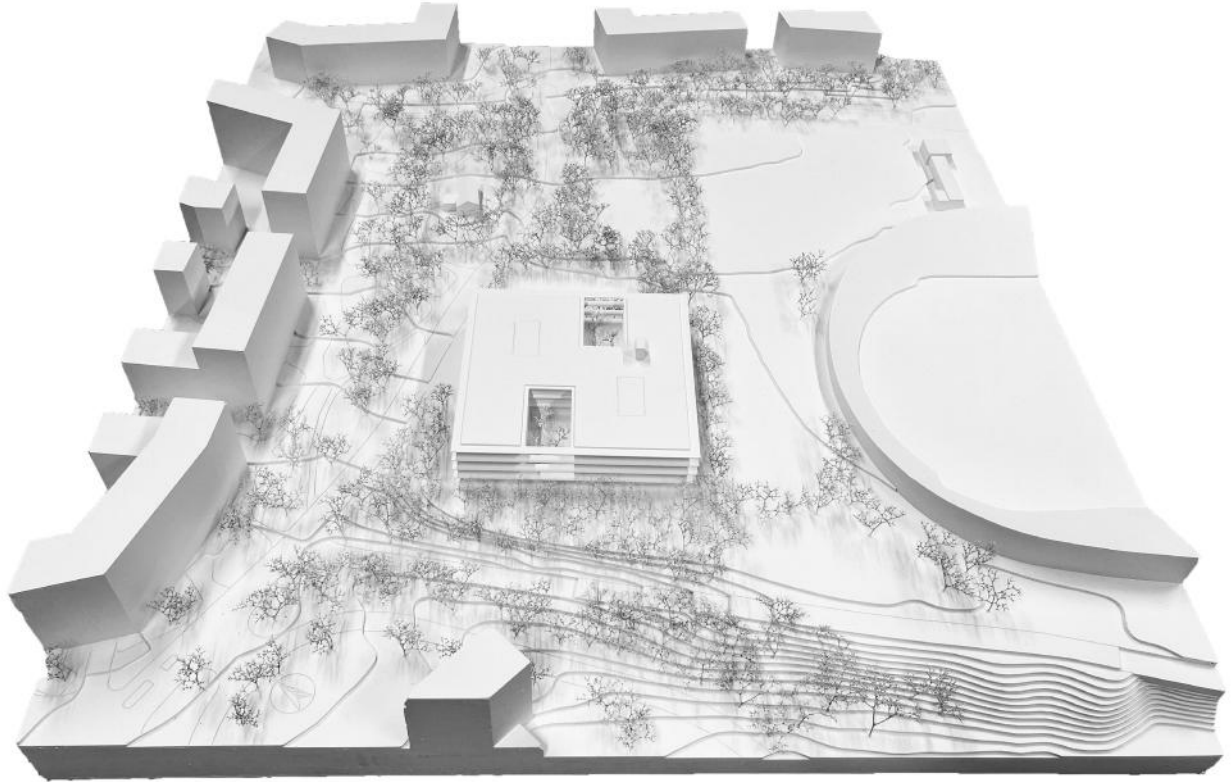
Chemin de Montelly 46, 1007 Lausanne

Responsable(s)

Rizah Smajli

Collaborateur.trice(s)

-



ER 5 QUINAR  
01.10.2010-2012



**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



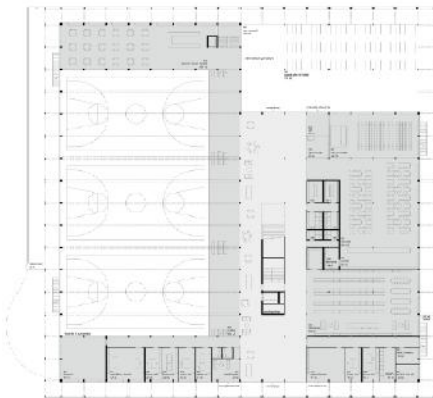
**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



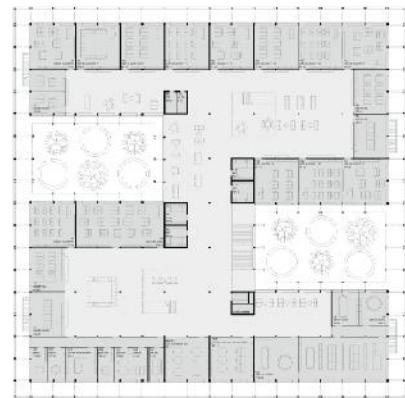
**PROJET 5 QUINAR**  
 Le projet 5 Quinar est un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant. L'objectif est de transformer l'ancien bâtiment en un espace moderne et fonctionnel, tout en préservant son caractère historique. Le projet comprend la rénovation de la structure, la mise à jour des équipements techniques et la création de nouveaux espaces intérieurs et extérieurs.



ER 4 QUINAR  
01.10.2010-2012



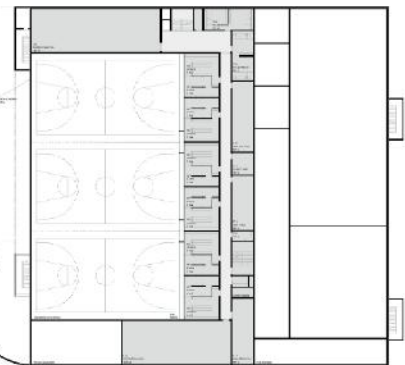
PROJET 4 QUINAR - PLAN DE REPARTITION



PROJET 4 QUINAR - PLAN DE REPARTITION



PROJET 4 QUINAR - PLAN DE REPARTITION



PROJET 4 QUINAR - PLAN DE REPARTITION



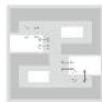
ERIK CLINCKE  
COLLÈGE VÉLODROME



PLAN DE SITUATION



SECTION



SECTION



SECTION



SECTION



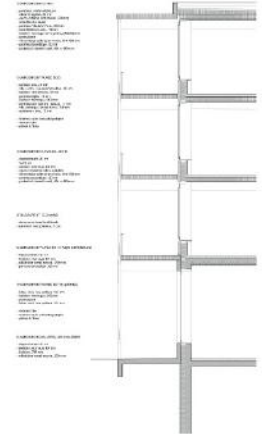
PHOTOGRAPHIE



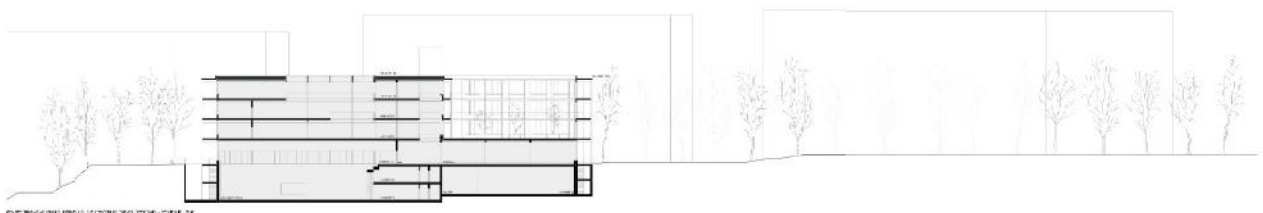
SECTION



PHOTOGRAPHIE

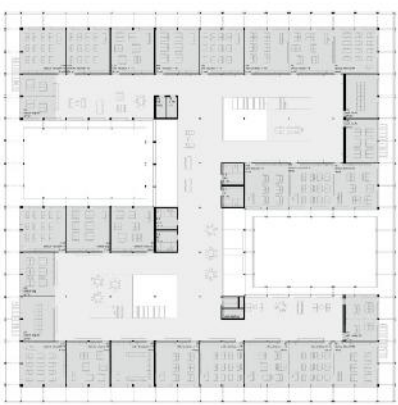


SECTION

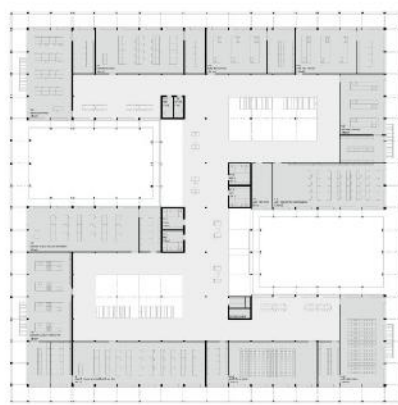


ELEVATION

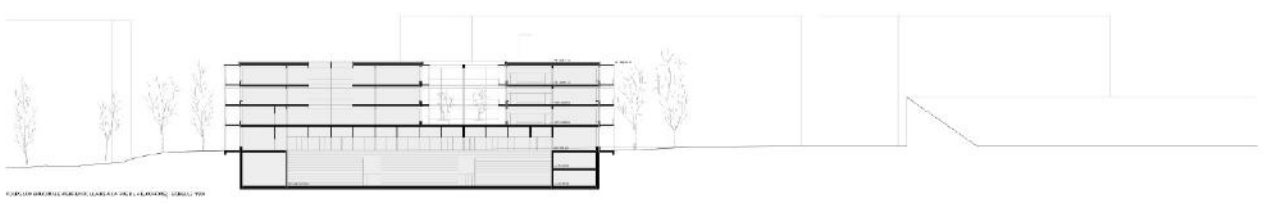
ERIK CLINCKE  
COLLÈGE VÉLODROME



PLAN



PLAN



ELEVATION



ELEVATION

**projet n° 8**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**ROBIN HOOD GARDENS****atelier MARCH**

chemin Frank-Thomas 24, 1208 Genève

Juan Madrinan

François Dulon, Mickael Casares, Morgane Voirol,  
Vincent Huehn

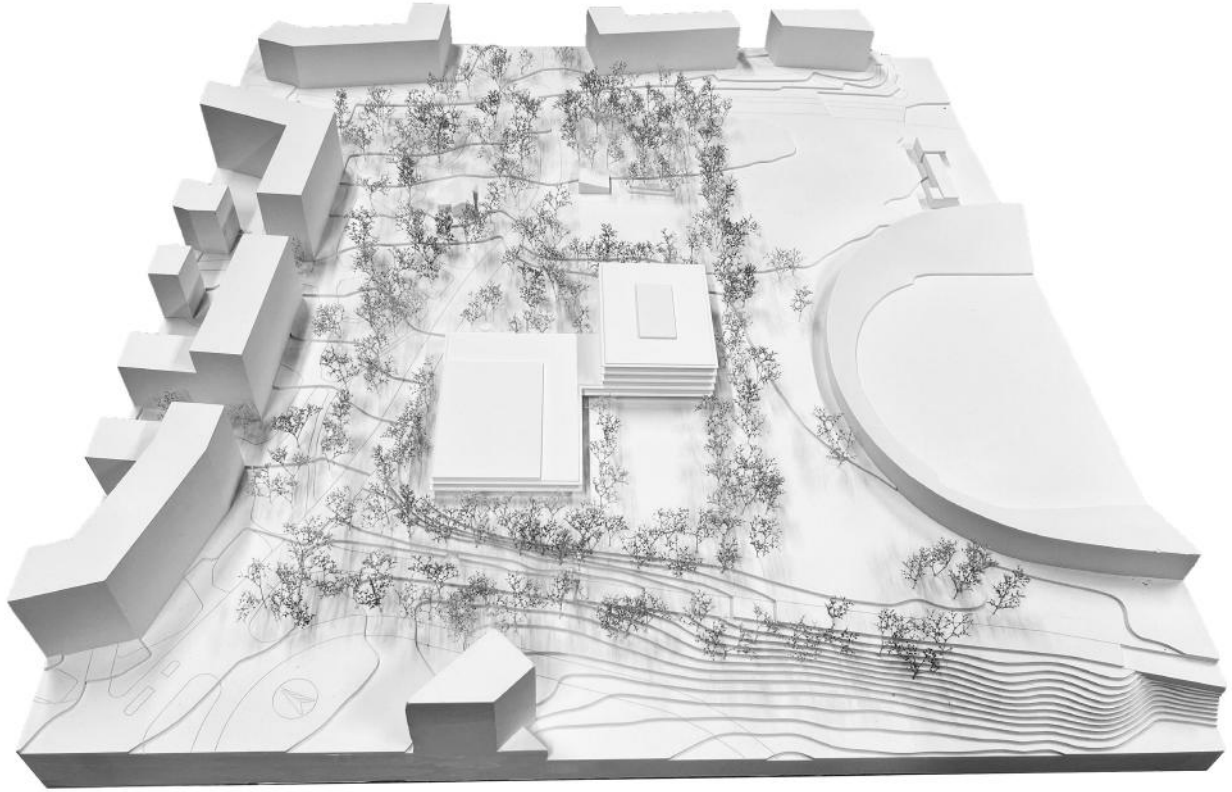
-

**B + S INGENIEURS SA**

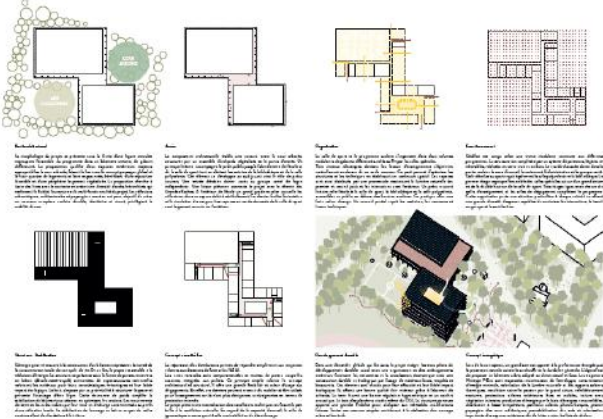
Chemin Rieu 8, 1208 Genève

Joachim Bourgeois

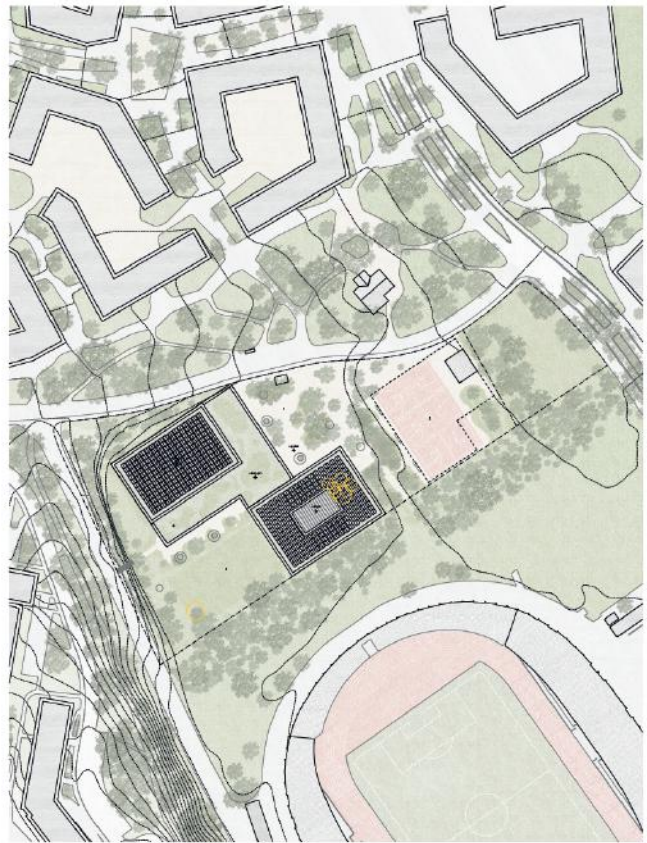
Adrien Starrenberger



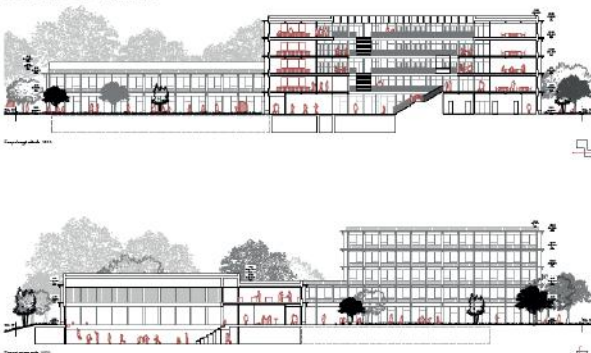
ROBIN HOOD GARDENS



COLLEGE VELODRÔME



ROBIN HOOD GARDENS



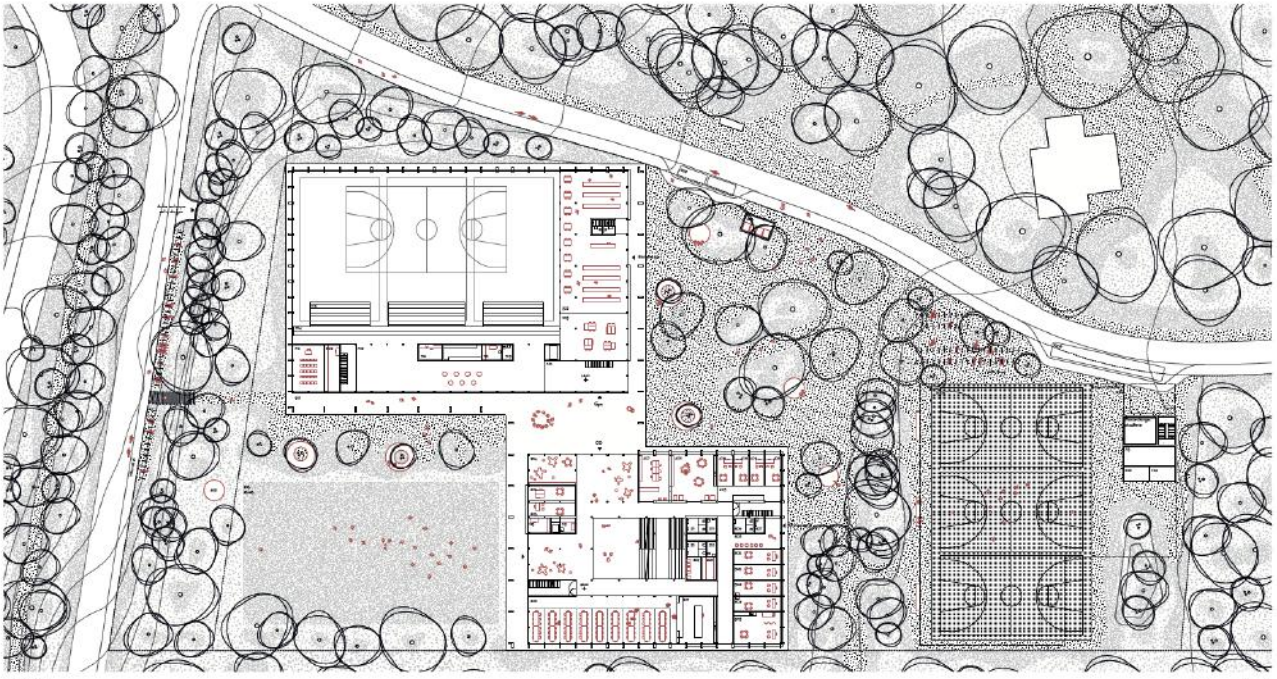
COLLEGE VELODRÔME





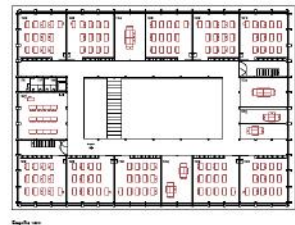
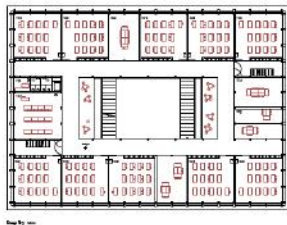
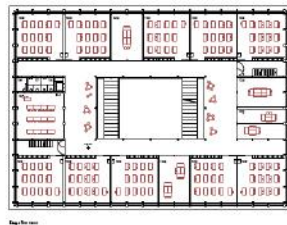
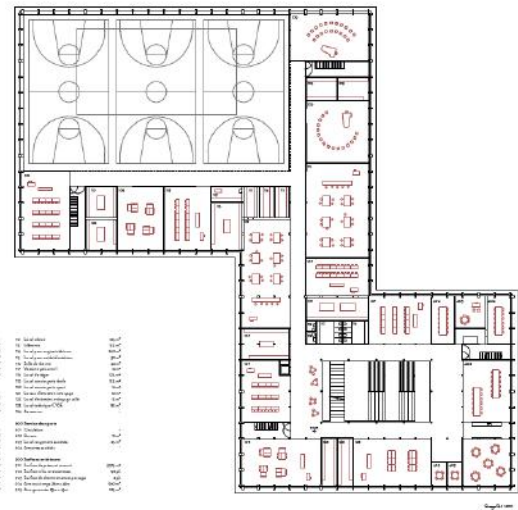
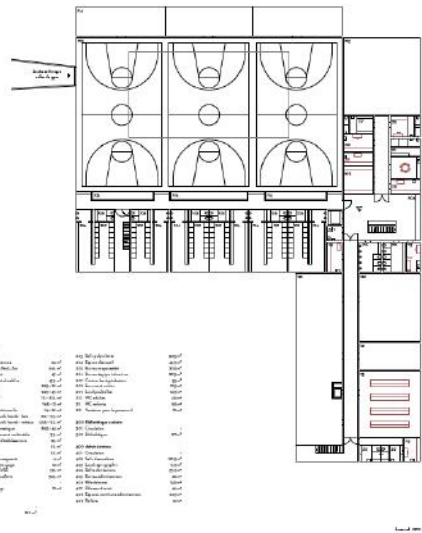
ROBIN HOOD GARDENS

COLLEGE VELODROME



ROBIN HOOD GARDENS

COLLEGE VELODROME



**projet n°10**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Pendant que le loup n'y est pas****Pont 12 Architectes SA**

Rue Centrale 15, 1022 Chavannes-près-Renens

Antoine Hahne

Pierre-Marie Regnier, Arnaud Bovet, Yoann Sebastian

Lara Baumgartner

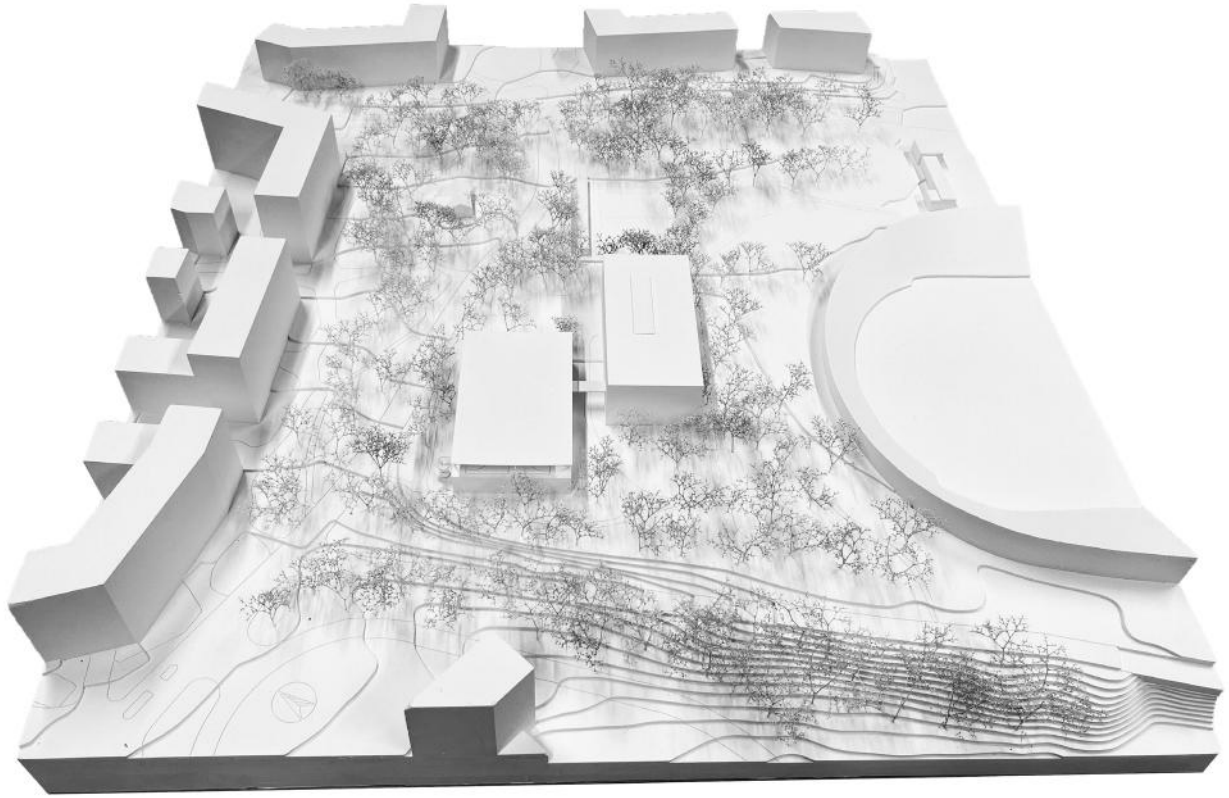
-

**Lüchinger + Meyer ingénieurs civils sa**

Avenue de la gare 10, 1003 Lausanne

Etienne Bouleau, Dr. Andrea Bassetti

-



Pensant que le lieu n'y est pas  
DORVILLE - COLLEGE VOLONTAIRE



Topologie

Le projet est une école primaire, avec un gymnase et un espace de jeux pour les enfants. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Déclinaison Programme - Le bâtiment scolaire

Cette école primaire est destinée à accueillir environ 200 élèves. Le programme comprend une salle de classe, une bibliothèque, un espace de jeux, un gymnase, et un espace de stockage. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de l'école.

Cette école primaire est destinée à accueillir environ 200 élèves. Le programme comprend une salle de classe, une bibliothèque, un espace de jeux, un gymnase, et un espace de stockage. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de l'école.

Cette école primaire est destinée à accueillir environ 200 élèves. Le programme comprend une salle de classe, une bibliothèque, un espace de jeux, un gymnase, et un espace de stockage. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins de l'école.

Choix de matériaux

Le choix de matériaux est basé sur des critères de durabilité, de performance thermique, et de coût. Les matériaux utilisés sont le béton, le bois, et le verre. Ces matériaux sont choisis pour leur capacité à créer un environnement sain et agréable pour les élèves.

Le choix de matériaux est basé sur des critères de durabilité, de performance thermique, et de coût. Les matériaux utilisés sont le béton, le bois, et le verre. Ces matériaux sont choisis pour leur capacité à créer un environnement sain et agréable pour les élèves.

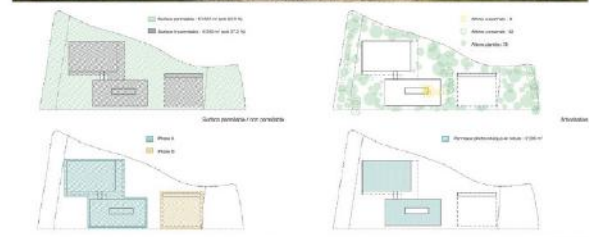
Le choix de matériaux est basé sur des critères de durabilité, de performance thermique, et de coût. Les matériaux utilisés sont le béton, le bois, et le verre. Ces matériaux sont choisis pour leur capacité à créer un environnement sain et agréable pour les élèves.

Le projet de l'école

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.



Le projet de l'école

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

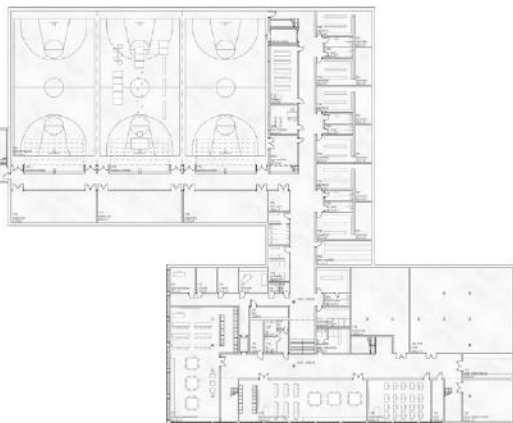
Le projet de l'école

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

Le projet de l'école est un projet de métamorphose. Le terrain est plat et rectangulaire, ce qui permet de concevoir un bâtiment simple et efficace. Les zones de circulation sont claires et séparées des zones de jeux et de sport.

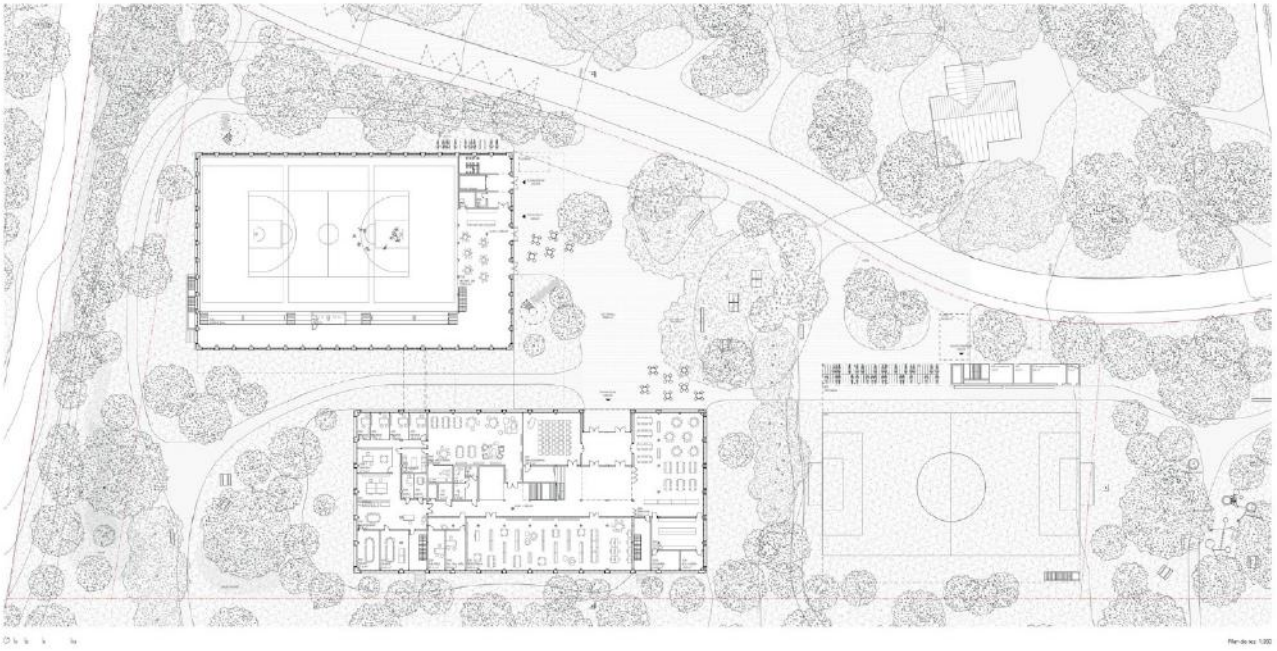
Pensant que le lieu n'y est pas  
DORVILLE - COLLEGE VOLONTAIRE



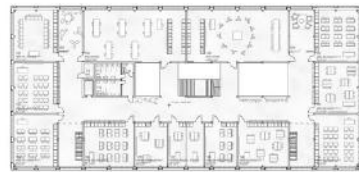
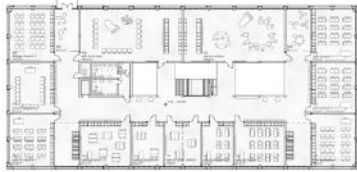
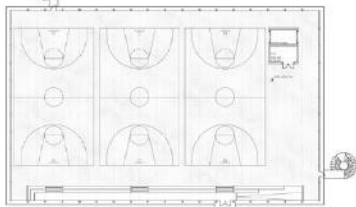


Concours Collège Vélodrome

Pendant que la loup n'y est pas  
CONCOURS - COLLEGE VELODROME



Pendant que la loup n'y est pas  
CONCOURS - COLLEGE VELODROME



**projet n° 12**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**TRIFOLIUM****fesselet krampulz architectes**

Avenue de Gilamont 46b, 1800 Vevey

Laurent Fesselet, Benjamin Krampulz

Julien Friedli, Sindy Magano, Nolane Mermod,

Florence Nyffeler, Sylvain Roumier, Dario Lara Gonzalez

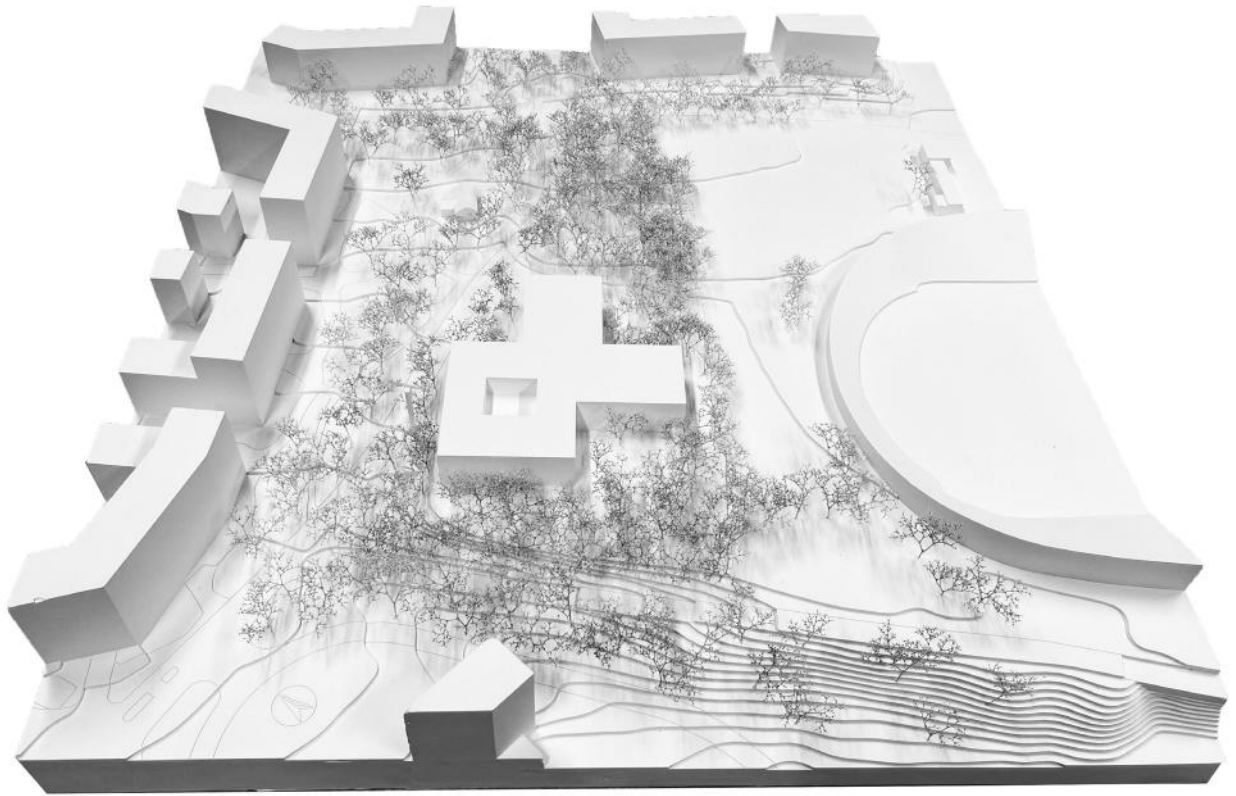
-

**co-struct AG**

Förrlibuckstrasse 225, Zürich

Fabrice Meylan

Sam Bouten



colloques-colloques.com

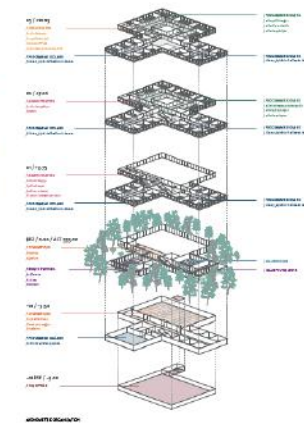


**LES BÂTIMENTS**  
 Les bâtiments sont conçus pour s'intégrer dans le paysage existant et offrir un cadre de vie agréable. Ils sont conçus pour être durables et économes en énergie.

**LES ESPACES VERDS**  
 Les espaces verts sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et favoriser le bien-être des habitants. Ils sont conçus pour être durables et économes en énergie.

**LES ESPACES PUBLICS**  
 Les espaces publics sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et favoriser le bien-être des habitants. Ils sont conçus pour être durables et économes en énergie.

**LES ESPACES PRIVÉS**  
 Les espaces privés sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et favoriser le bien-être des habitants. Ils sont conçus pour être durables et économes en énergie.



Y&P/OLIN

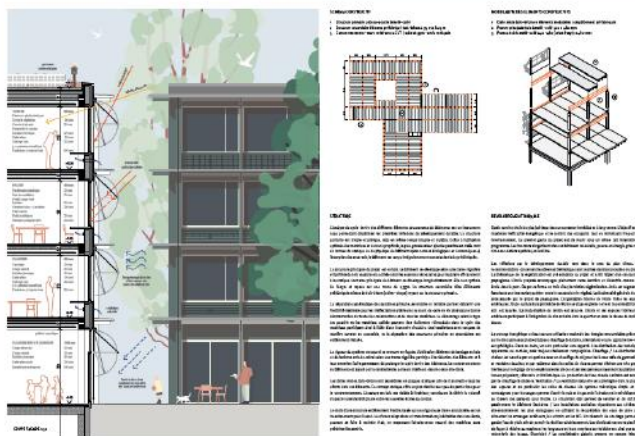


colloques-colloques.com



Y&P/OLIN





**projet n° 13**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**TATAMI****STUDIO LAUSANNE ARCHITECTURE SA**

Rue de la Tour 16, 1004 Lausanne

Vittorio Fragasso

Tanguy Vandenberghe, Zoie Mckenzie

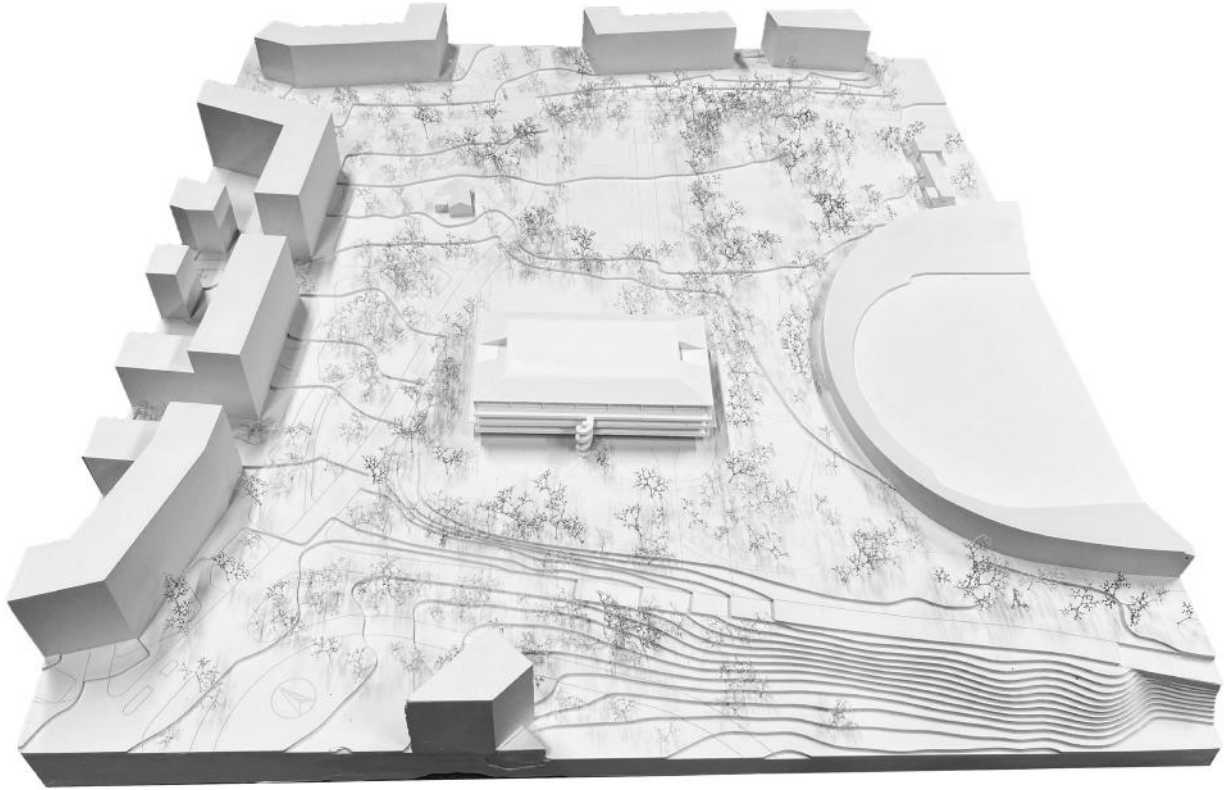
-

**SYNAXIS SA Lausanne**

Chemin François-Louis Renou 2, 1005 Lausanne

Eric Gysin

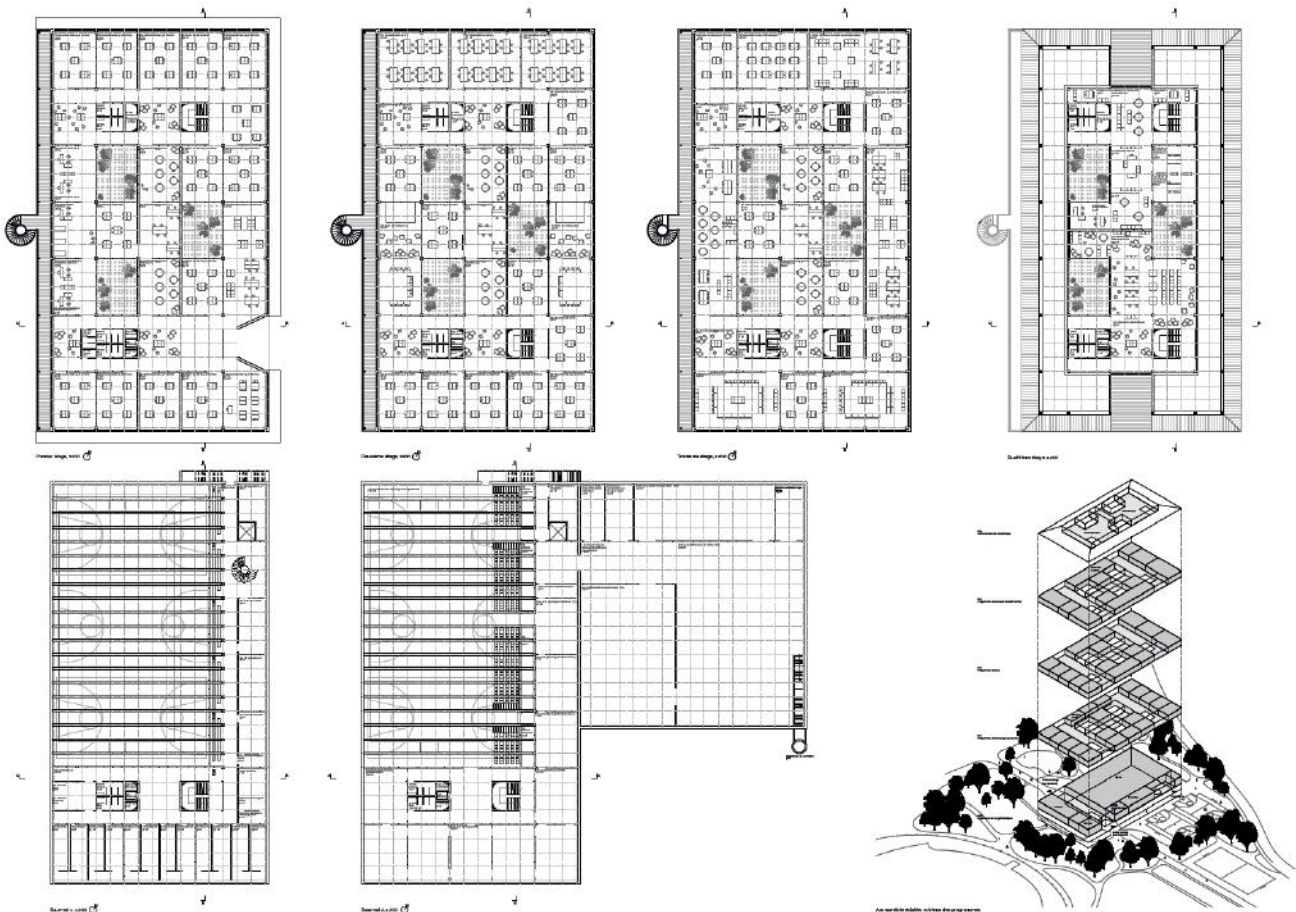
Adrian Schrepfer



COLLEGE PLAINES-LOUP | 1/2018

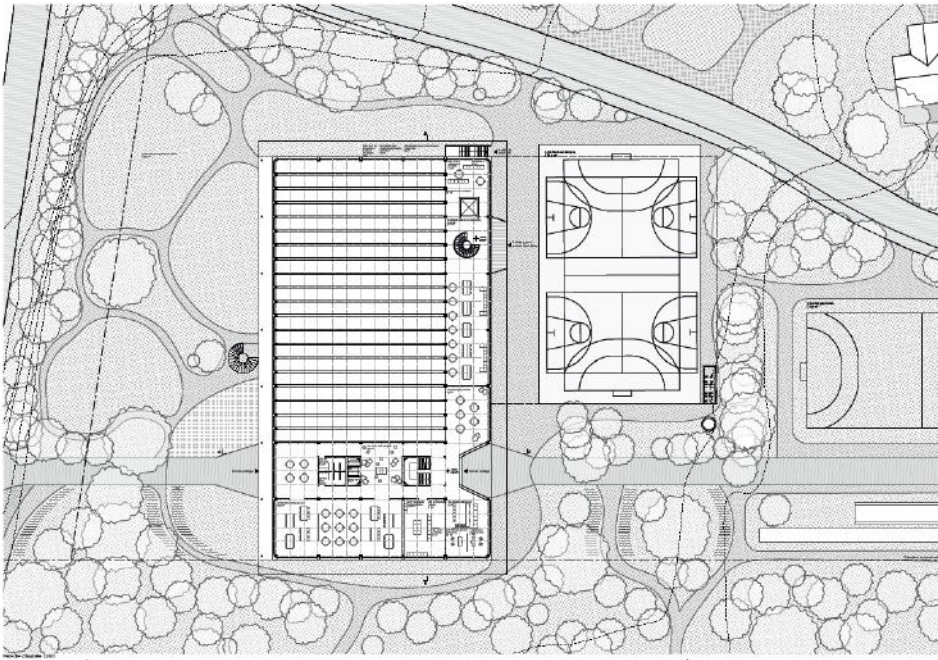


COLLEGE PLAINES-LOUP | 1/2018



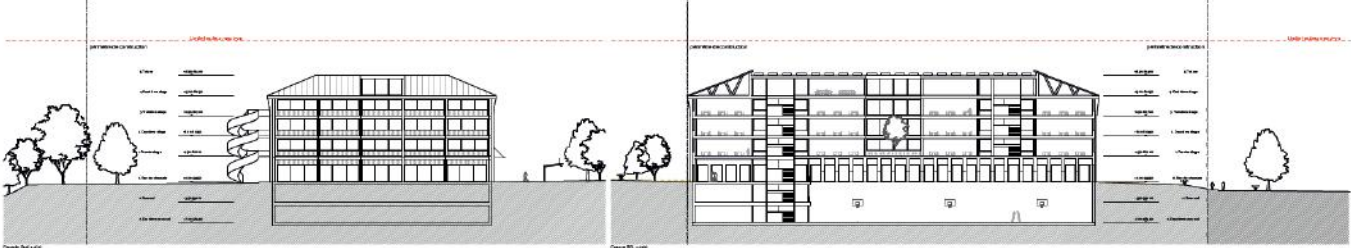


COLLEGE VELODROME | 109

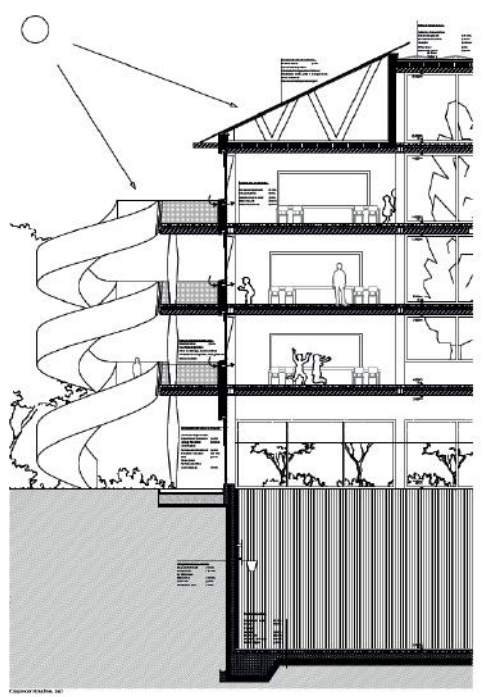
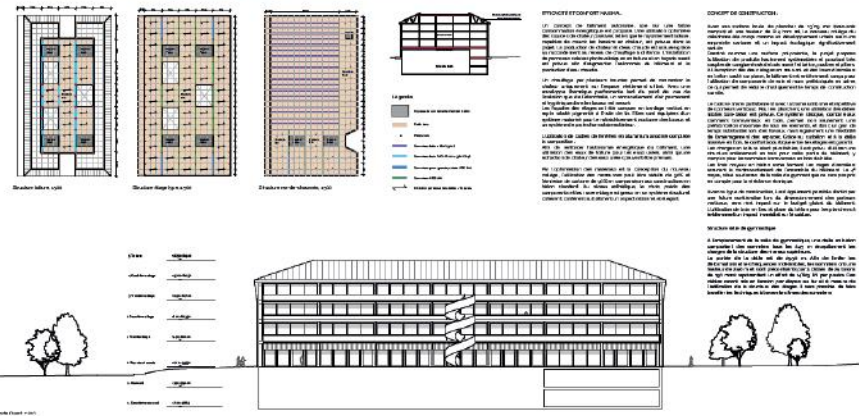
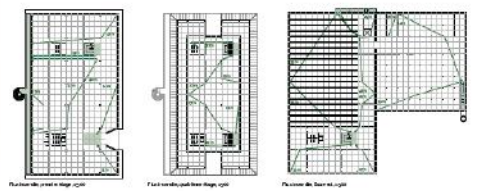


**PROJET DE CONSTRUCTION**  
 Le projet de construction du Collège Vélodrome est un projet d'investissement public de grande envergure. Il s'agit d'un projet de construction d'un collège moderne et innovant, qui sera le premier de son genre en France. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et le Département de la Seine-Maritime. Le projet est soumis à un appel d'offres international et a été remporté par un consortium de quatre entreprises de construction françaises. Le projet est en cours de construction et sera achevé en 2025.

**PROJET DE CONSTRUCTION**  
 Le projet de construction du Collège Vélodrome est un projet d'investissement public de grande envergure. Il s'agit d'un projet de construction d'un collège moderne et innovant, qui sera le premier de son genre en France. Le projet est financé par le Département de la Seine-Saint-Denis et le Département de la Seine-Maritime. Le projet est soumis à un appel d'offres international et a été remporté par un consortium de quatre entreprises de construction françaises. Le projet est en cours de construction et sera achevé en 2025.



COLLEGE VELODROME | 110



**projet n°14**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**TREFLE****dl-c, designlab-construction SA**

Rue du Nant 7, 1207 Genève

José Antonio Ramos, Thierry Décosterd

Fernando Gomez, Olivier Zawalski

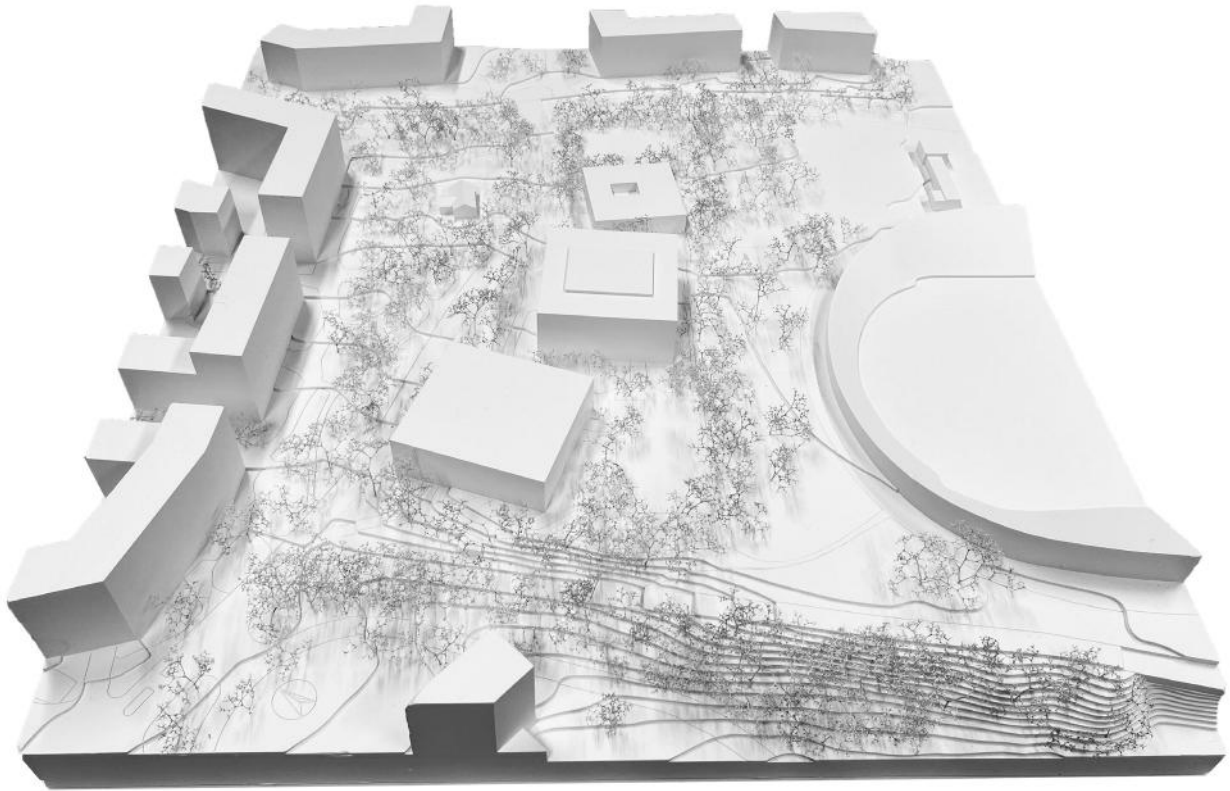
-

**Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA**

Place du Casino 4, 1110 Morges

Giuseppe Donia

Arlindë Hasani, Grégoire Bayol

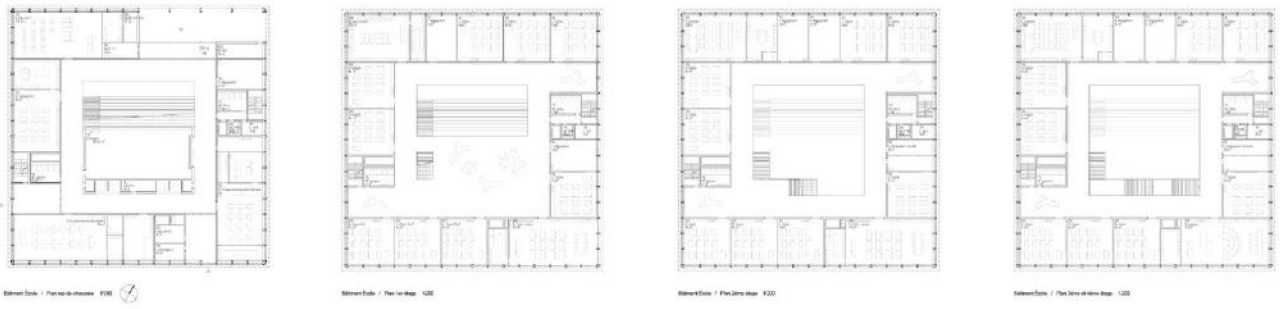






Concours Collège Vélodrome

COLLEGE VELODROME TREFLE

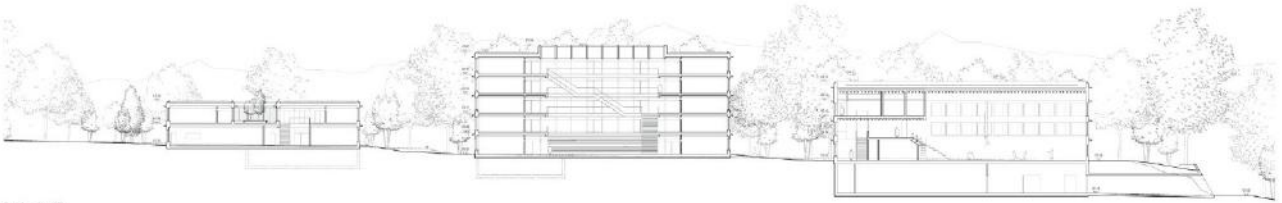


Élévation Est / Plan de Niveau 000

Élévation Est / Plan de Niveau 100

Élévation Est / Plan de Niveau 200

Élévation Est / Plan de Niveau 300

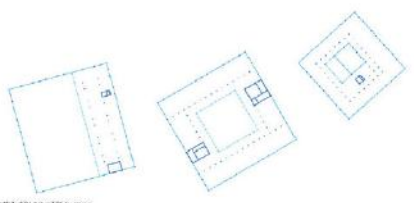


Élévation Est 1000



Élévation Est 1000

COLLEGE VELODROME TREFLE



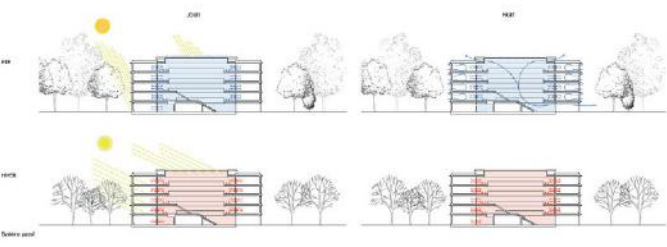
Structure pour la stabilité et la stabilité des espaces

Contexte

Le collège est implanté dans un quartier résidentiel et scolaire existant. L'objectif est de créer un lieu de vie moderne et innovant, tout en respectant le cadre bâti existant. Le projet est conçu pour répondre aux besoins éducatifs et sportifs des élèves, tout en offrant un environnement agréable et sûr.

Méthode

Le projet a été développé à travers une série de ateliers de concertation avec les acteurs locaux. Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'espace public et la mise en valeur du patrimoine existant. Le processus de conception a été itératif et collaboratif, permettant d'ajuster le projet en fonction des retours et des évolutions du terrain.



Concept énergétique

Le projet vise à atteindre un niveau de performance énergétique élevé. Cela est réalisé grâce à l'utilisation de matériaux à haute inertie thermique, à l'isolation renforcée et à l'optimisation de la ventilation naturelle. Des équipements techniques performants sont également intégrés pour garantir le confort et la durabilité de l'ouvrage.

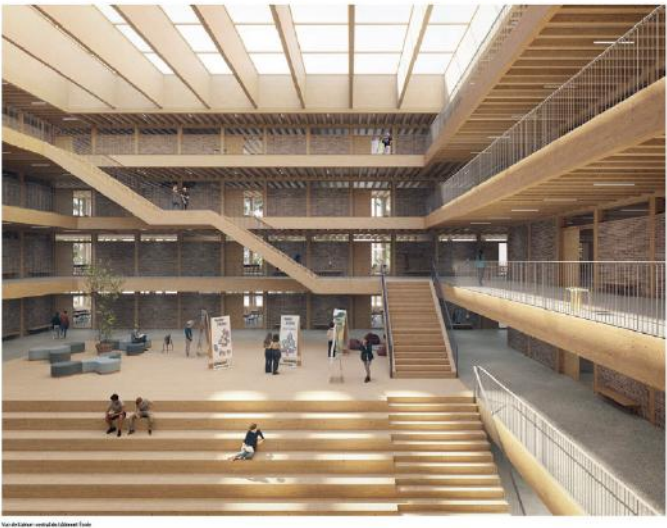
Développement durable

Le développement durable est au cœur du projet. Cela se traduit par l'utilisation de matériaux locaux et écologiques, la mise en place de systèmes de gestion de l'eau et de l'énergie, ainsi que la création d'espaces verts et de zones de détente pour favoriser le bien-être des occupants et l'intégration de l'édifice dans son environnement.



Élévation / Plan de Niveau 000 (partiel)

Coupe Est-Ouest 1000



Vue d'ensemble - intérieur Collège Trefle

**projet n° 17**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**HULA HOOP****MPH Architectes**

Rue Saint-Martin 9, 1003 Lausanne

Olaf Hunger

Nicolas Monnerat, Franck Petitpierre, Yves Goy,

Kawtar Mokssit

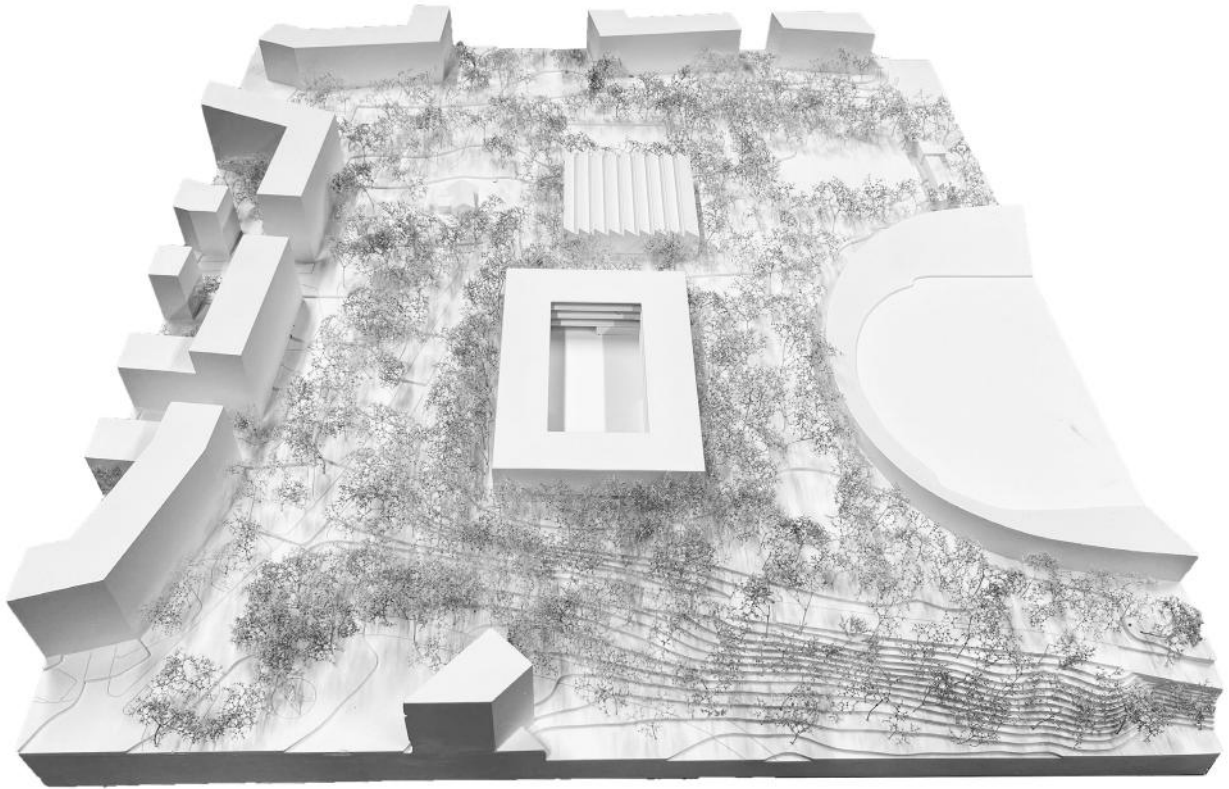
Enpleo (Julien Jakubowski)

**BOIS INITIAL**

Rue Centrale 21, 1110 Morges

Reto Emery

Christine Demander

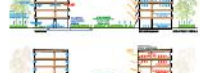




**LES PARTISANS L'AMBIANCE**  
 Les habitants ont été impliqués dès le début dans le projet, leur avis a été pris en compte à chaque étape. L'ambiance est devenue un enjeu central, au même titre que la qualité de la construction et la durabilité.



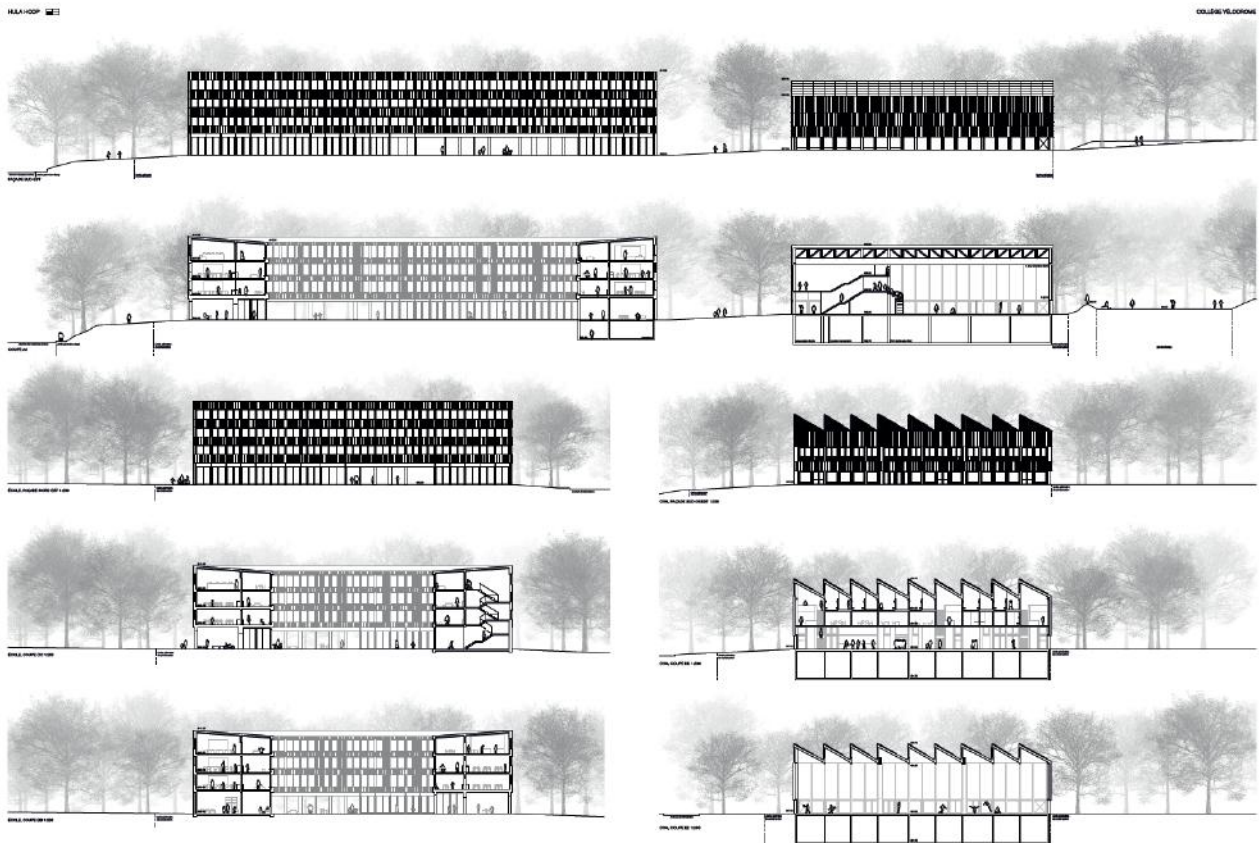
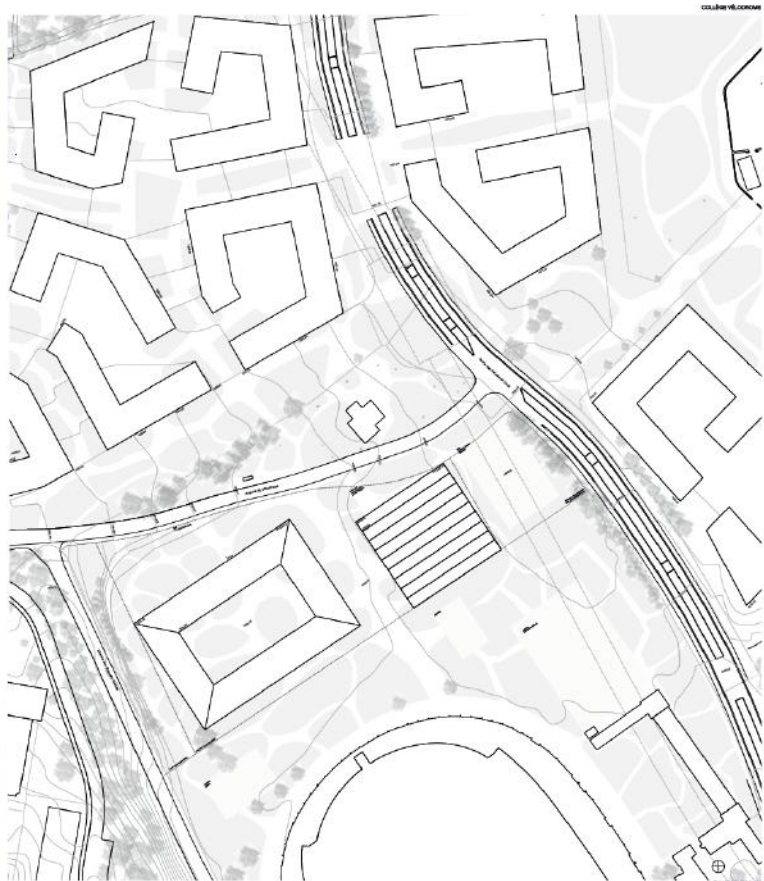
**LES PARTISANS L'AMBIANCE**  
 Les habitants ont été impliqués dès le début dans le projet, leur avis a été pris en compte à chaque étape. L'ambiance est devenue un enjeu central, au même titre que la qualité de la construction et la durabilité.

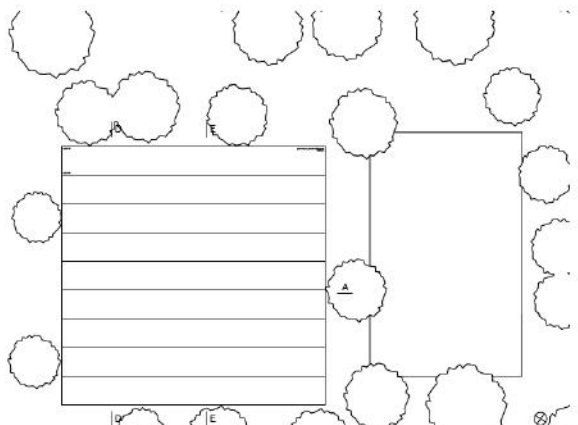
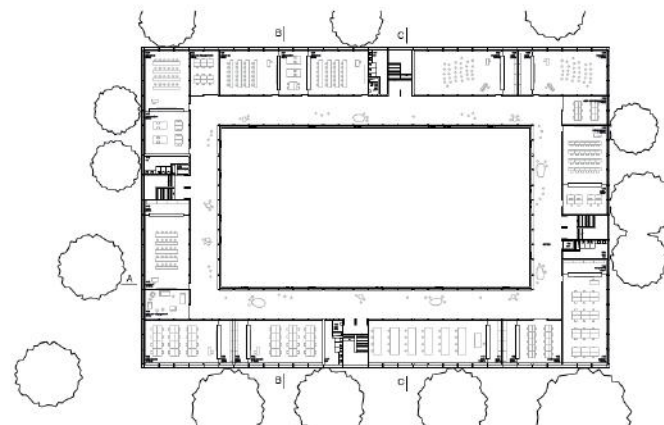
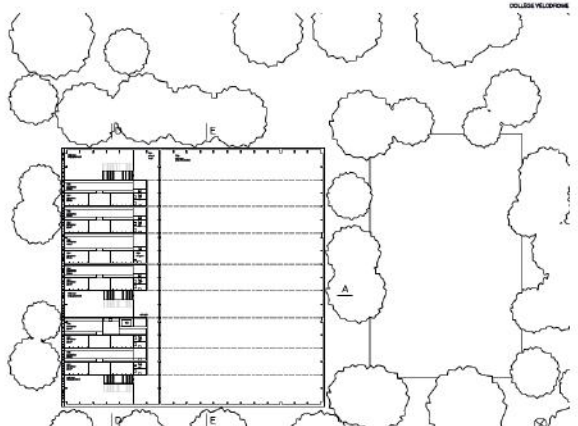
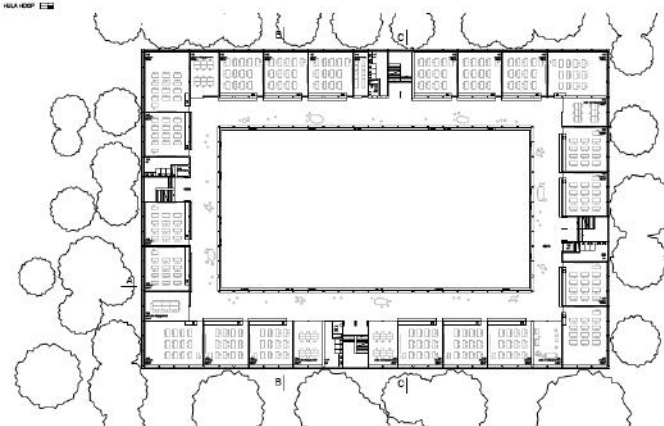
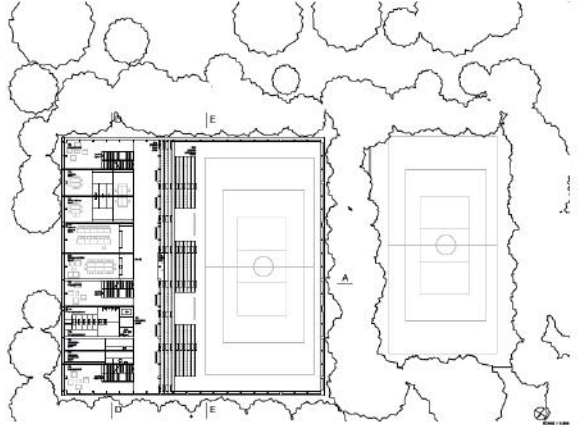
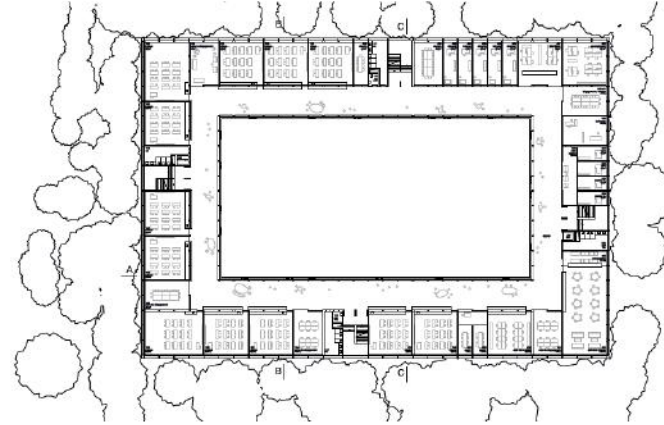
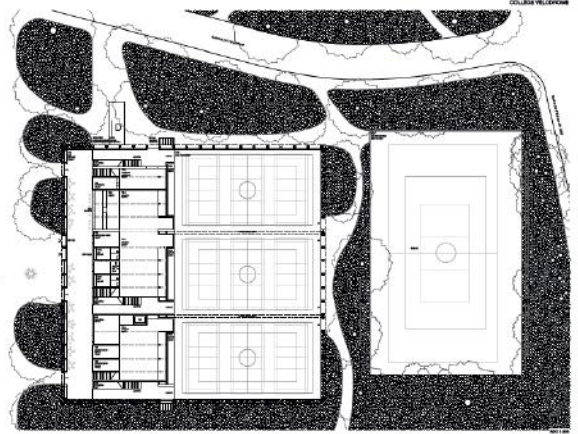
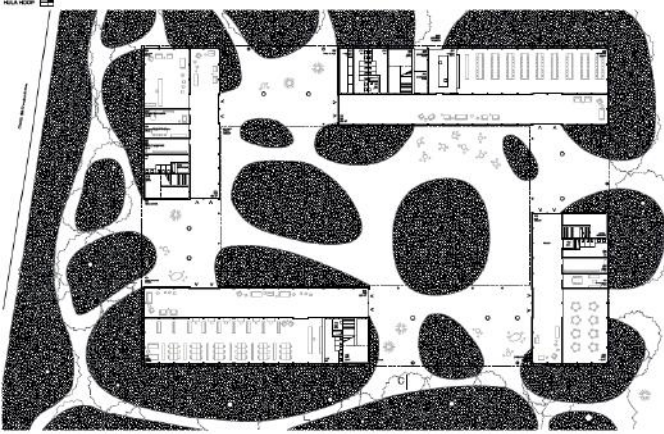


**LES PARTISANS L'AMBIANCE**  
 Les habitants ont été impliqués dès le début dans le projet, leur avis a été pris en compte à chaque étape. L'ambiance est devenue un enjeu central, au même titre que la qualité de la construction et la durabilité.



**LES PARTISANS L'AMBIANCE**  
 Les habitants ont été impliqués dès le début dans le projet, leur avis a été pris en compte à chaque étape. L'ambiance est devenue un enjeu central, au même titre que la qualité de la construction et la durabilité.





**projet n° 18**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Professor X****Marzano Polikar architectes Sàrl**

Chemin des Ramiers 22, 1009 Pully

Grégoire Polikar, Lorenzo Marzano

Odile Becker, Nicolas Olivier, Mathilde Thiriot

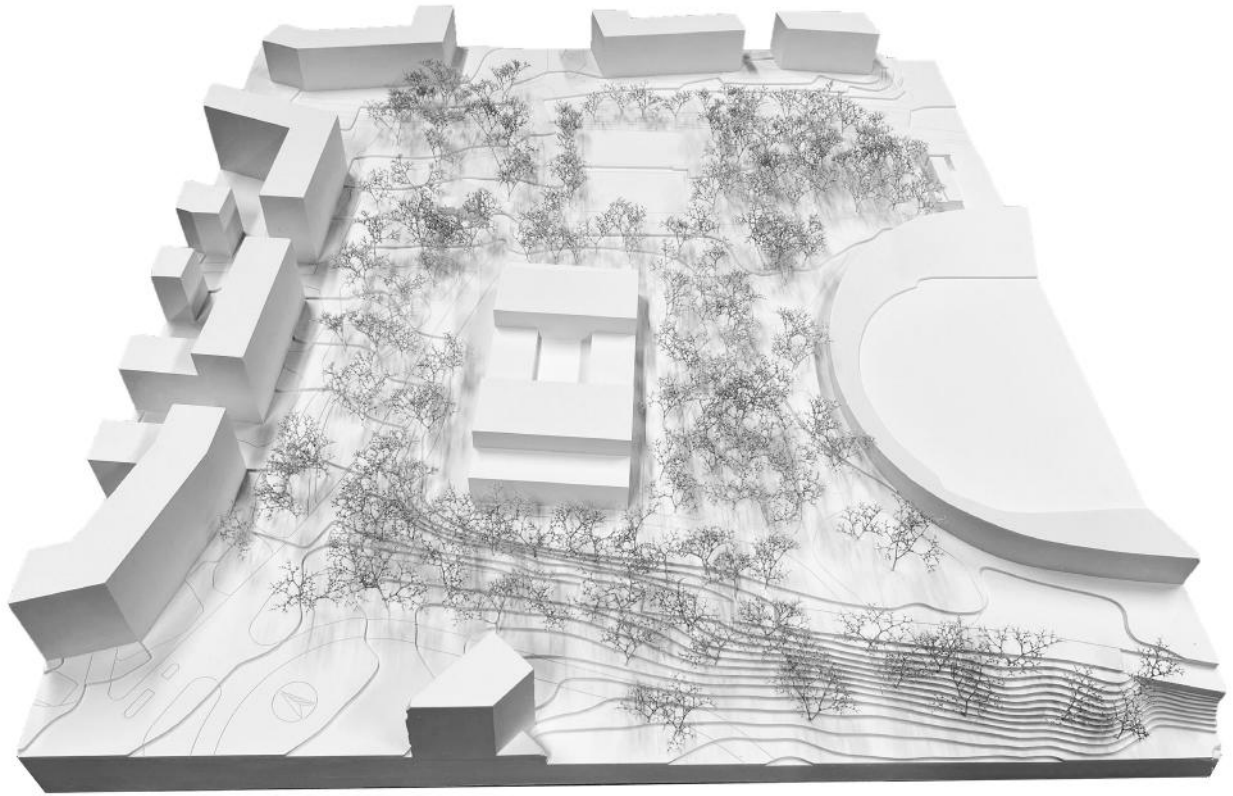
-

**102,2mètres - ingénierie civile spécialisée en construction bois Sàrl**

p.a. Rue du Nord 3, 1462 Yverdon-les-Bains

Samuel Ballif, Luca Jeannerat

Marjorie Ambrosin



Professor X COLLEGE DU VÉLODROME LAUSANNE JUN 2024

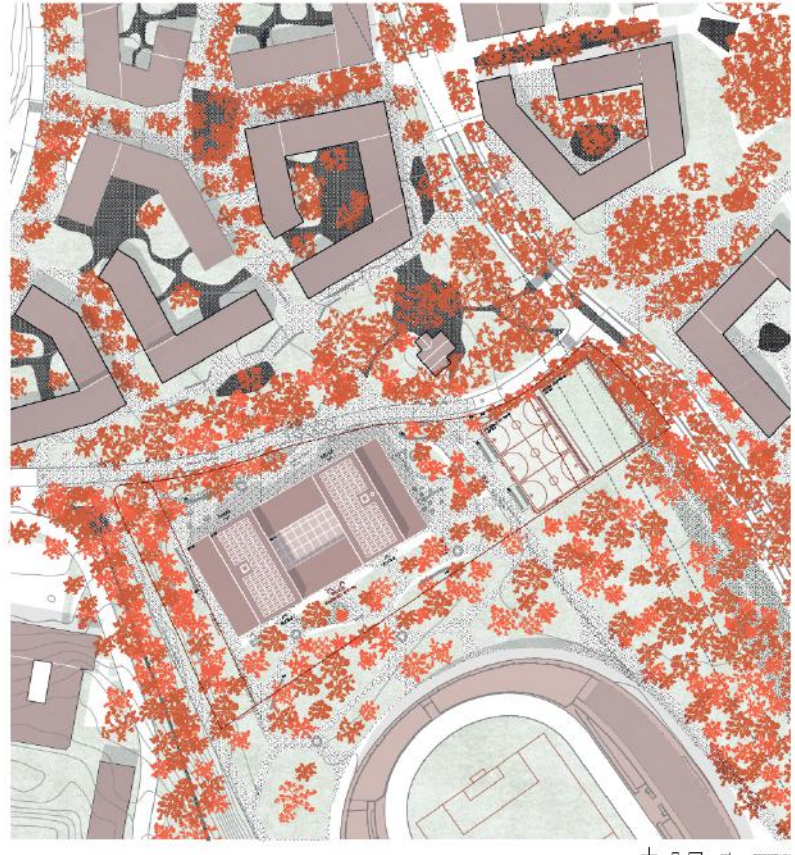
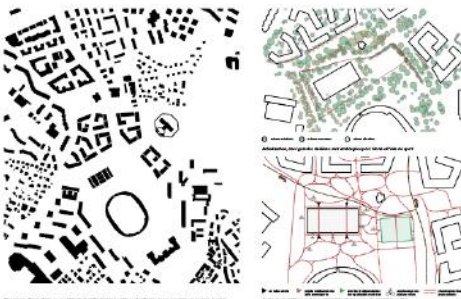


Qualité de vie, un environnement social et un accès à la nature

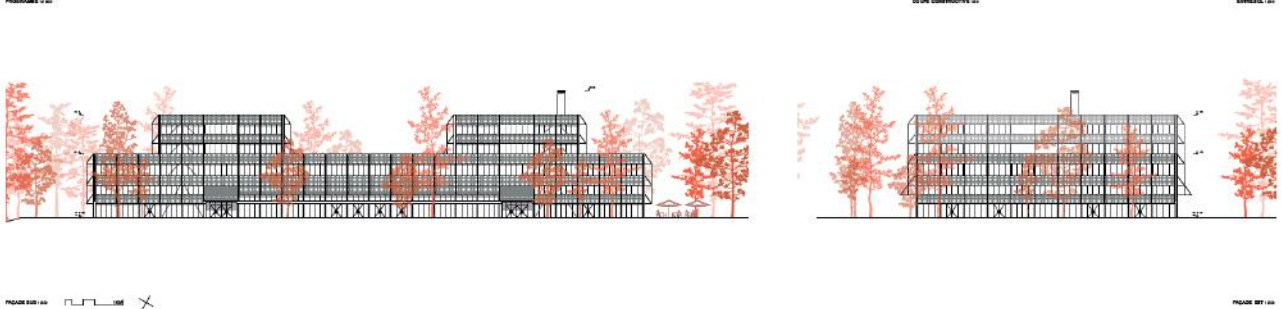
**Le programme**  
 Le programme de l'école est composé de plusieurs bâtiments qui accueillent des classes, des ateliers, des salles de sport, des espaces de détente et des espaces communs. Le projet vise à créer un environnement éducatif et social de qualité, tout en intégrant la nature et le sport.

**Le contexte**  
 Le projet est situé dans un quartier résidentiel existant, ce qui nécessite de respecter le cadre bâti tout en apportant une contribution nouvelle. L'objectif est de créer un lien entre l'école et le quartier, en favorisant l'interaction et le bien-être des habitants.

**Le projet**  
 Le projet consiste en la construction de plusieurs bâtiments qui accueillent des classes, des ateliers, des salles de sport, des espaces de détente et des espaces communs. Le projet vise à créer un environnement éducatif et social de qualité, tout en intégrant la nature et le sport.



Professor X COLLEGE DU VÉLODROME LAUSANNE JUN 2024





**projet n° 19**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**LA CLAIRIERE****Degos & Hartung Architectes (MDNH Architectes)**

80 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris

Nicolas Hartung, Marie Degos

Aloïs Zannini, Alexia Borit

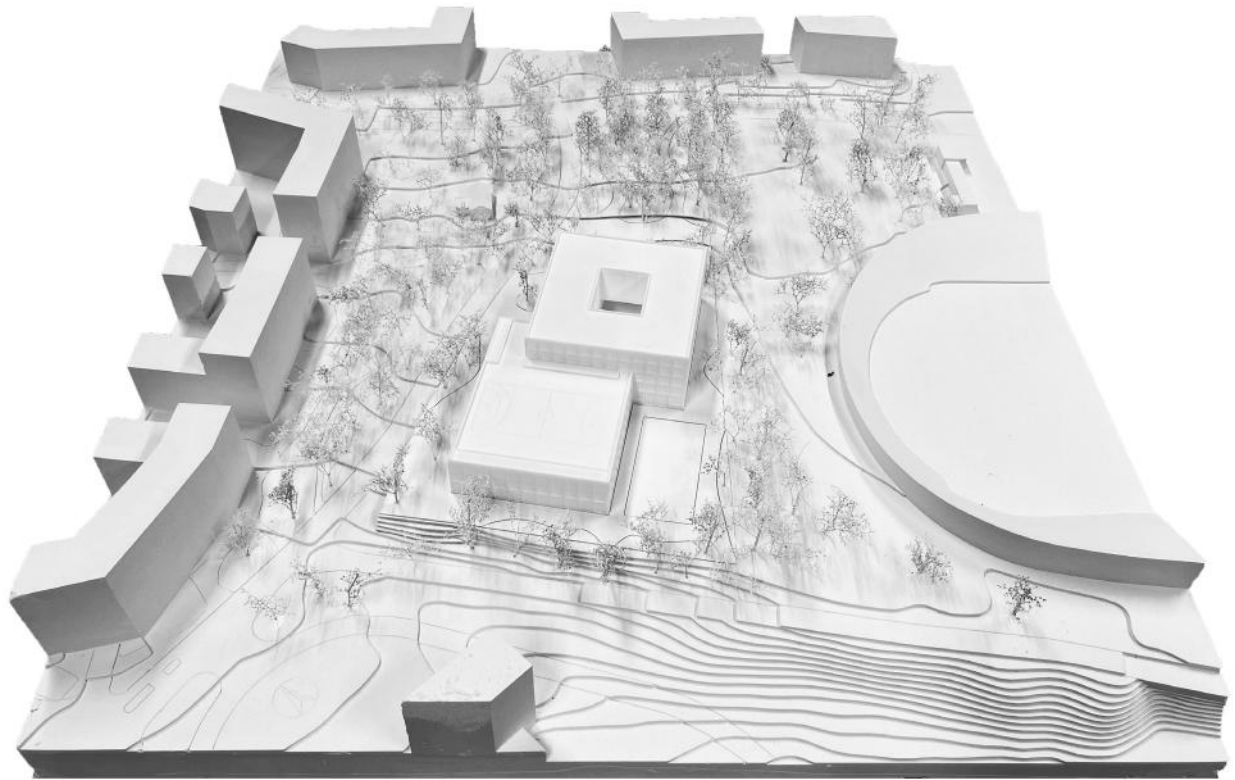
-

**Perret-Gentil SA**

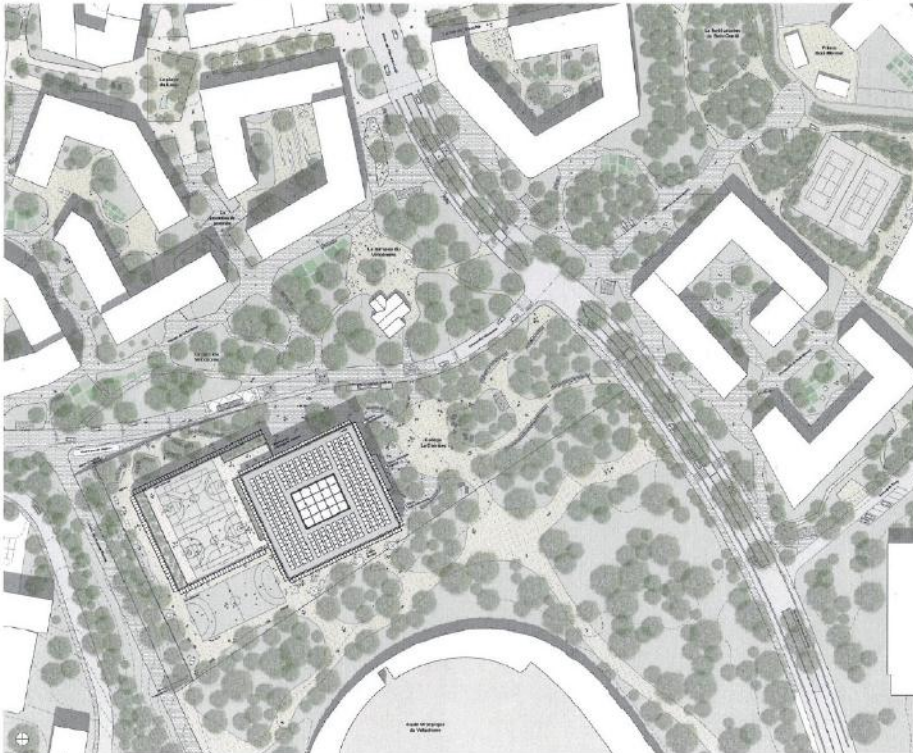
Avenue des Découvertes 12, 1400 Yverdon-les-Bains

Nicolas Bize

Cédric Martin



COLLEGE VELODROME - LA CLAIRIÈRE



PLAN DE SITUATION  
1:5000



PLAN DE RÉPARTITION DES PROGRAMMES  
1:5000



VUE DE LA RUE DU VELODROME VERS LE COLLEGE LA CLAIRIÈRE

**INTRODUCTION ET PRÉSENTATION**

Le projet de construction du collège de La Clairière s'inscrit dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine de la commune de La Clairière. Le site est situé à l'ouest du village, à proximité de la gare et de la zone commerciale. Le projet vise à créer un lieu de vie moderne et accueillant, capable de répondre aux besoins éducatifs et sociaux de la population locale.

**CONTEXTE**

Le site est caractérisé par une topographie en pente et une végétation dense. Le projet a pour objectif de réhabiliter le site tout en préservant les éléments naturels et culturels. Le programme éducatif est composé de plusieurs bâtiments, dont un bâtiment principal et des bâtiments annexes.

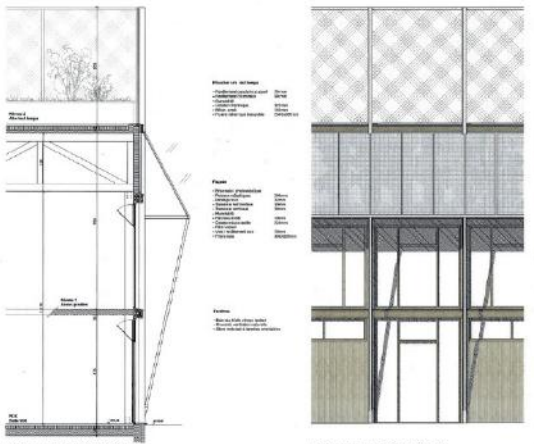
**DESIGN**

Le projet a été conçu par un architecte paysagiste et un architecte d'intérieur. Le design vise à créer un environnement éducatif stimulant et agréable. Les bâtiments sont conçus avec des matériaux naturels et des formes simples. Les espaces extérieurs sont aménagés avec des arbres et des zones de détente.

**CONCLUSION**

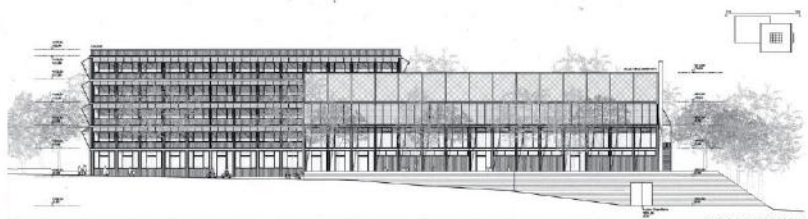
Le projet de construction du collège de La Clairière est un projet ambitieux qui vise à améliorer les conditions de vie de la population locale. Le projet est en phase de construction et sera achevé en 2025.

COLLEGE VELODROME - LA CLAIRIÈRE



COUPE VALLÉE TRIPLE CARREFOUR DÉTAIL  
1/500

FAÇADE SALLE TRIPLE CARREFOUR DÉTAIL  
1/500



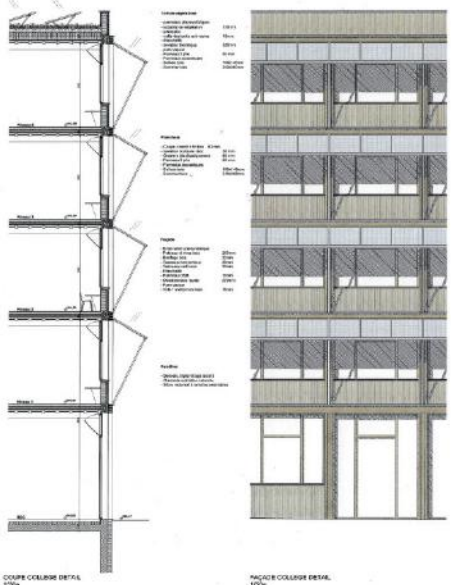
ELEVATION FAS - NORD-OUEST  
1/500



VUE DÉTAIL LA PLACETTE STRUCTURE LIENS  
LIGNIERE DE LA PELLE TRIPLE CARREFOUR

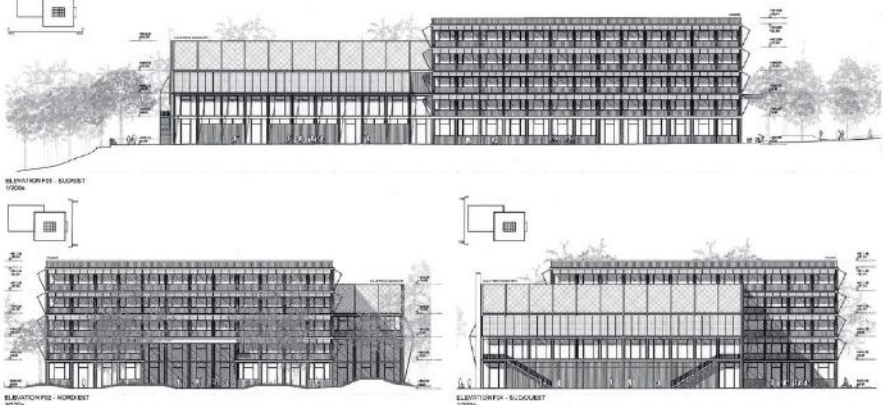
**STRUCTURE ET MATÉRIELS**

Le bâtiment est construit en béton armé et en acier. La structure est conçue pour résister aux charges de vent et de neige. Les matériaux utilisés sont de haute qualité et respectueux de l'environnement.



COUPE COLLÈGE DÉTAIL  
1/500

FAÇADE COLLÈGE DÉTAIL  
1/500



ELEVATION FAS - NORD-EST  
1/500

ELEVATION FAS - SUD-OUEST  
1/500



**projet n° 20**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Romulus et Rémus****adher architectes SNC**

Avenue de Cour 42, 1007 Lausanne

Raoul Cordoba, Julie Riondel, Elina Reymond

Chiara Lombardi Dellamonica

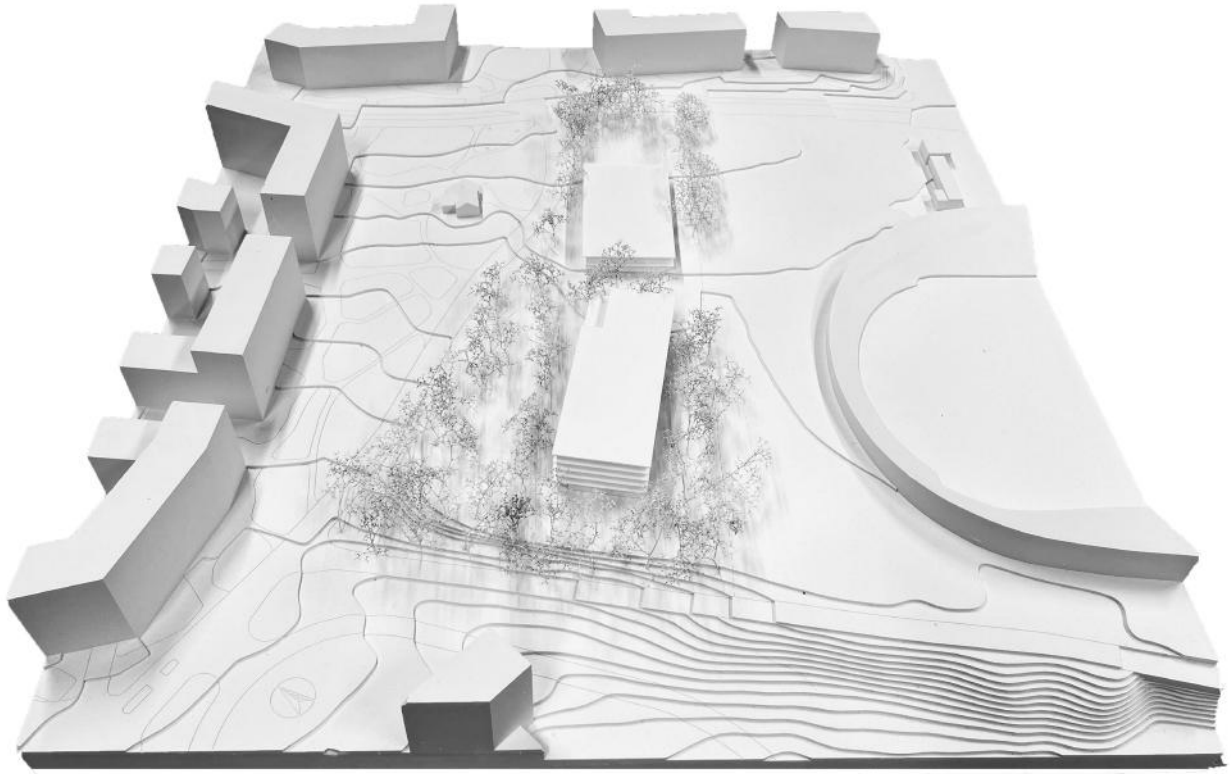
-

**Petignat & Cordoba, Bureau d'ingénieurs-conseil**

Rue de la Paix 11, 1820 Montreux

Manuel Cordoba, Léonard Voirol

Lucas Vuagniaux







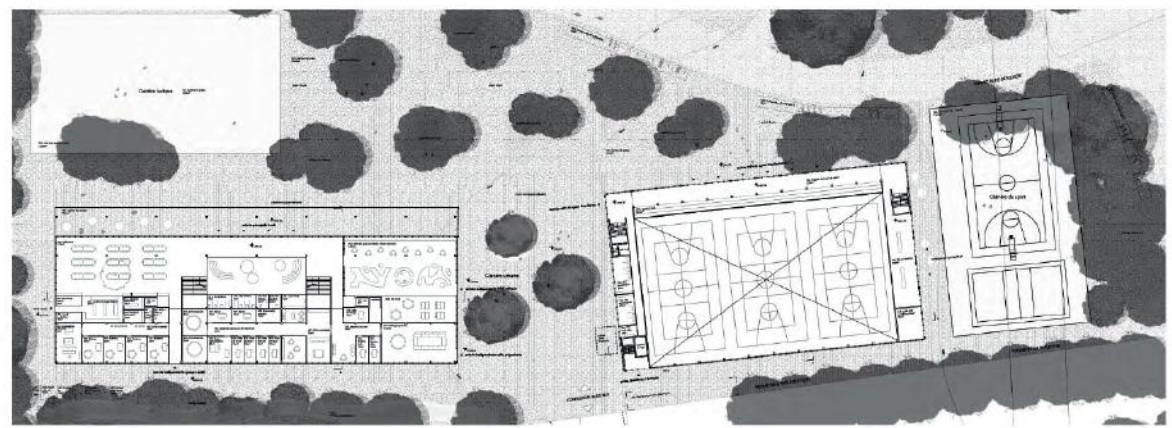
COLLÈGE VÉLODROME Paris La Défense



ÉLEVATION 1/300



COURT 60 1/300



PLAN 1/300

COLLÈGE VÉLODROME Paris La Défense



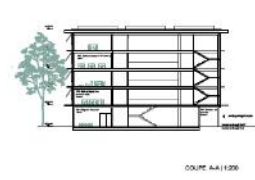
Structure et Matériaux

**Le béton**  
 La structure principale de l'édifice est mixte. Un système de poteaux-colonnes en béton armé est utilisé en complément d'éléments métalliques. Les poteaux métalliques sont traités en zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les dalles de béton sont traitées avec un produit à base de silice pour éviter l'efflorescence. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides.

**Le béton de ciment**  
 Le béton de ciment est utilisé pour les murs, les colonnes, les poteaux métalliques en béton armé et les poteaux métalliques en béton armé.

**Structure des charpentes et la toiture**  
 L'usage important de bois pour les deux bâtiments est une opportunité pour valoriser les produits locaux. Les charpentes sont en bois massif traité avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides.

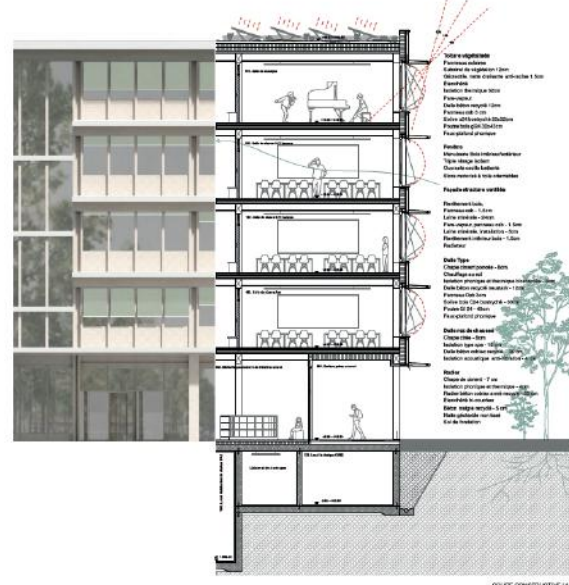
**Charpente**  
 La charpente est réalisée en bois massif et est recouverte d'une dalle en béton de 20cm d'épaisseur pour assurer l'étanchéité et la stabilité. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides.



COURT A4-1/300



COURT C-1/300



COURTE CONSTRUCTIVE 1/50



SYSTÈME CONSTRUCTIF

SYSTÈME DE VOIES MÉCANIQUES



Confort

Le système de chauffage et de refroidissement du site s'effectue grâce à un réseau de distribution dans les caves. L'eau de chauffage est distribuée sur le site, grâce au système de la pompe à chaleur de la chaufferie. Ce système à grande échelle permet une régulation efficace tout en limitant les besoins énergétiques. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides.

Ventilation des rez-de-chaussée du site et des bois

Actuellement, les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides. Les poteaux métalliques sont traités avec un produit à base de zinc pour éviter l'oxydation dans les zones humides.



ÉNERGIE / VENTILATION

RÉSERVES D'ÉNERGIE



AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

**projet n°21**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**LA TIMIDITÉ DES ARBRES****Asphalt / Ghar**

23 Rue Henri Chevreau, 75020 Paris

8 Rue Burnouf, 75019 Paris

Quentin Sebille, Thomas Goldschmidt, Thibaud Herent

Christel Lechaux, Nora Guigues

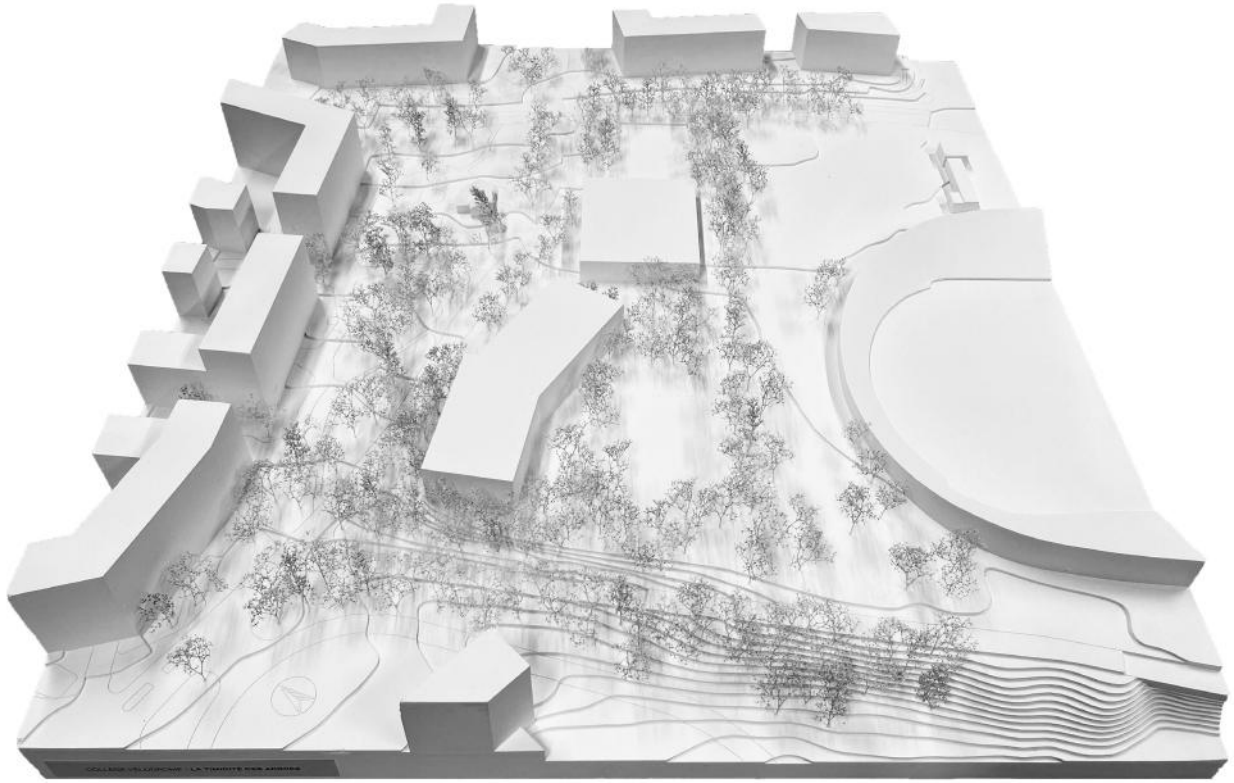
Effin'Art Sàrl-Lausanne (Mathias Blanc)

**2M ingénierie civile SA**

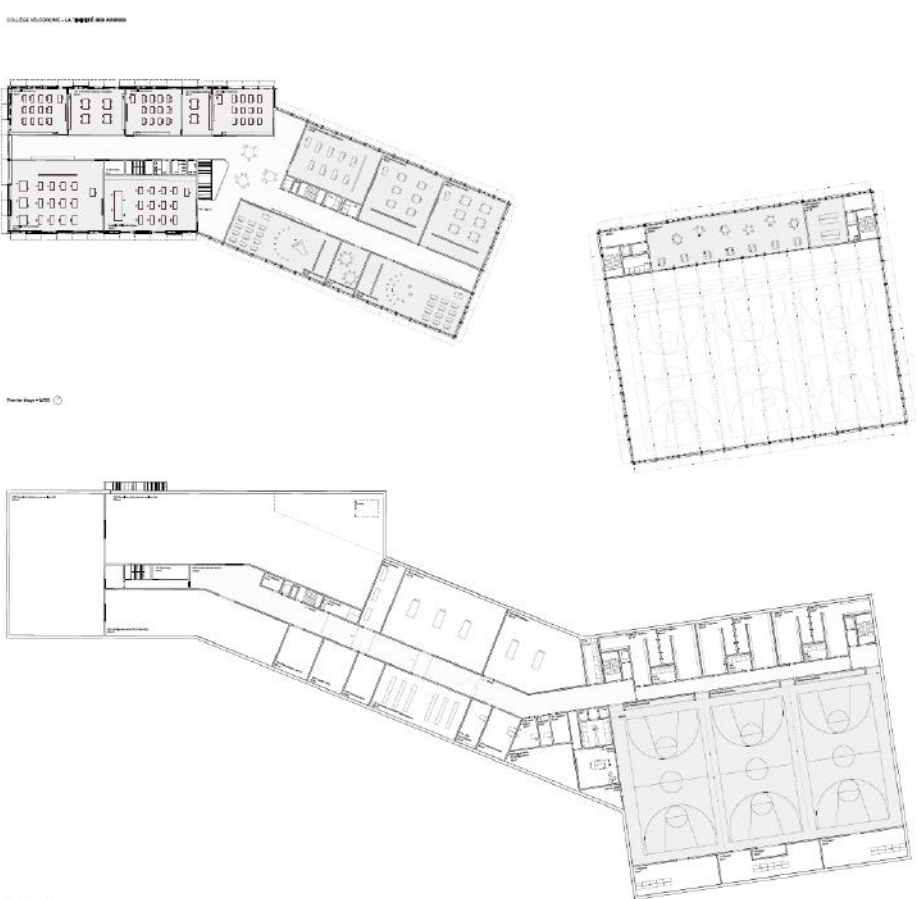
Rue de Neuchâtel 42, 1401 Yverdon-les-Bains

David Martin

-







**projet n° 22**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Écureuil****labac société coopérative | laboratoire d'architectures  
et cultures du bâti**

Rue du Marché 14, 1820 Montreux

Théo Bellmann, Isabel Solla, Gilles Bellmann, Zikret Pajaziti

Morteza Ahmadi, Carolina Soldera, Mohammed Amer

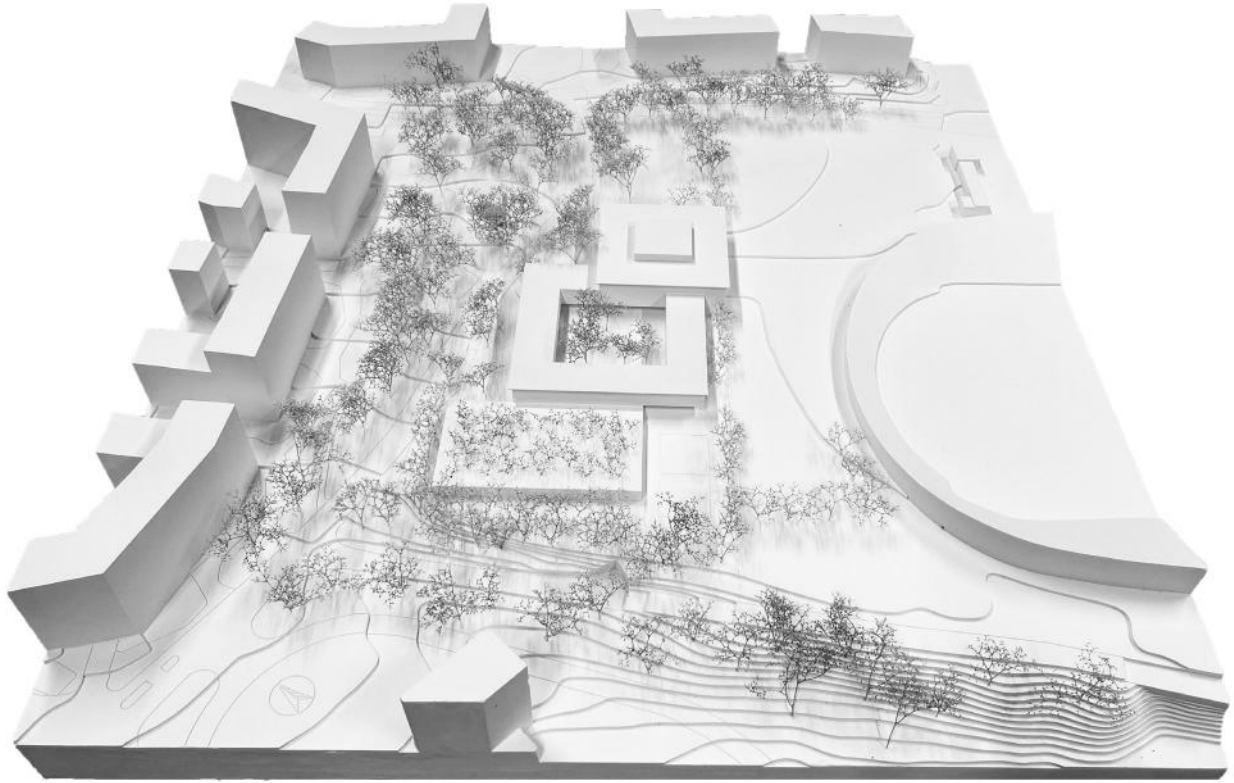
-

**Basler & Hofmann SA**

Avenue d'Ouchy 6, case postale 173, 1001 Lausanne

Jobin Ephrème

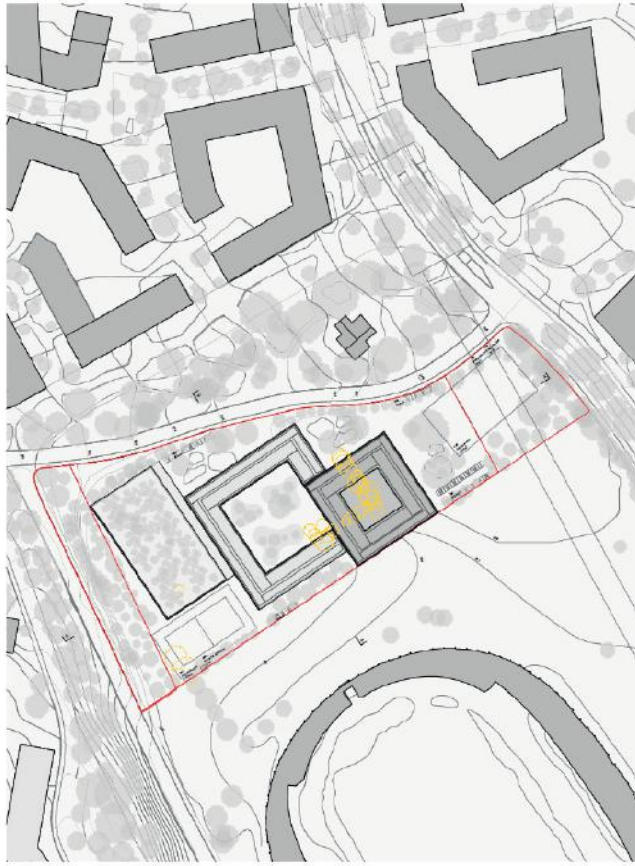
Léa Gaille



COLLEGE VILCOXOISE | "ÉCOLE"



plan de situation 1:50

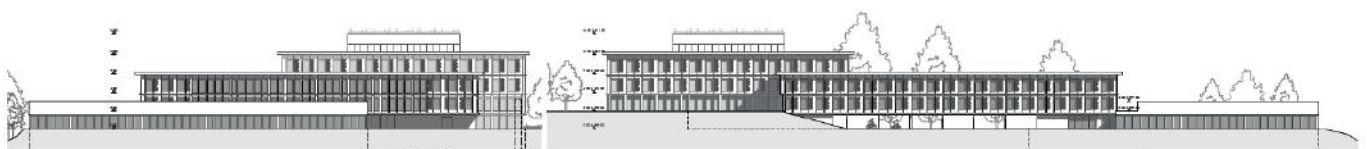


intérieur



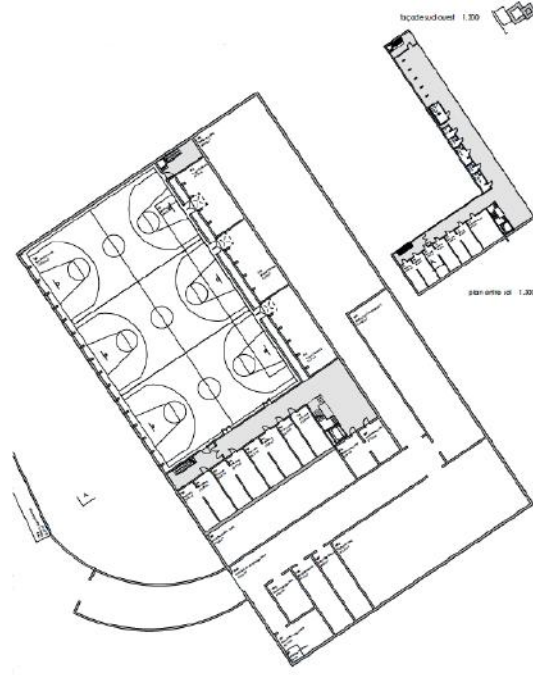
extérieur

COLLEGE VILCOXOISE | "ÉCOLE"

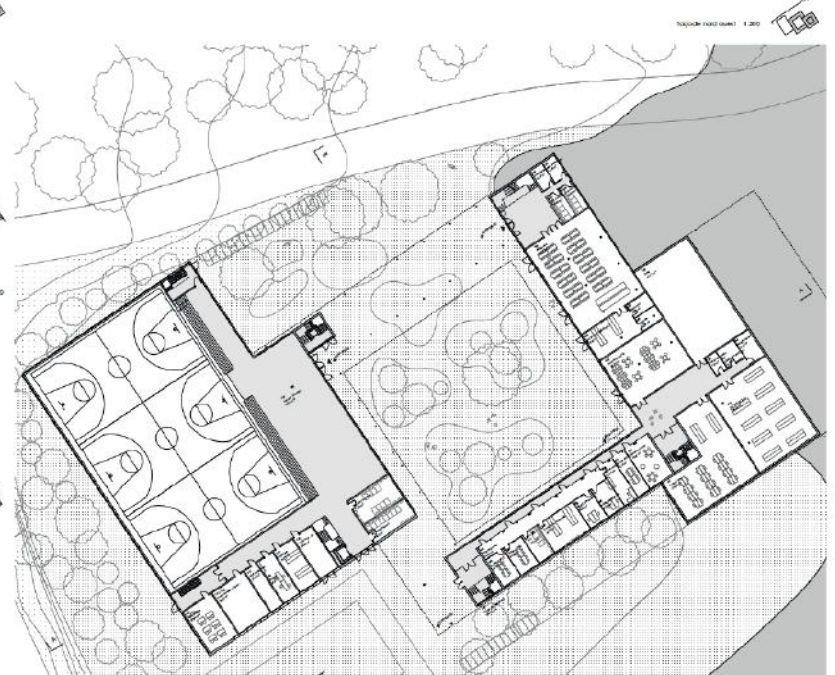


happes-couloir 1:200

happes-couloir 1:200



plan salle 1:200

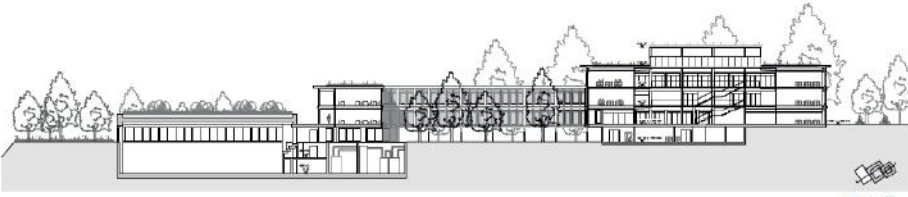


plan salle 1:200

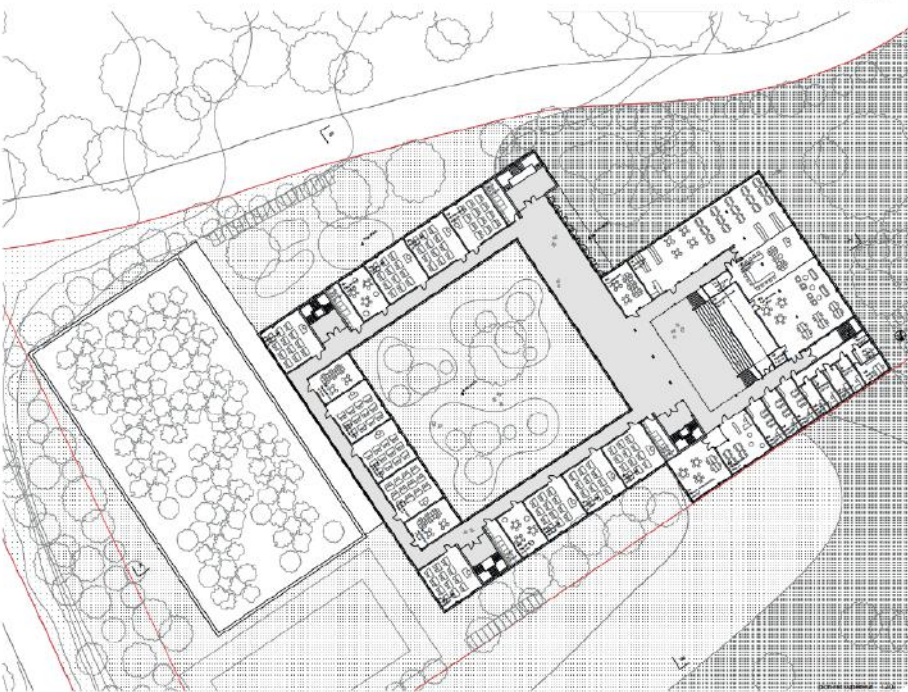
plan salle 1:200



COLLEGE VELODROME | "Axe 1"



coupe AA 123



**Enjeux urbains paysagers et espaces publics**

Le site du vélodrome est un des axes d'équilibre de l'ensemble du quartier de la gare de Meudon-la-Claye. Ce secteur sera pour cela traité avec les plus hauts standards constructifs afin de créer une "topologie" cohérente capable de gérer l'impact du volume de la gare.

Le programme de l'école de la gare implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

La topologie du projet est donc une grande responsabilité des volumes. La possibilité d'aplanir les volumes est une priorité de l'école, mais un volume plus haut en contrebas des écoles PA 7 et de la gare de Meudon-la-Claye. La possibilité de créer un plateau cohérent est donc une priorité.

La solution est construite avec la gare et la gare de Meudon-la-Claye à la gare de Meudon-la-Claye. Le volume végétal de la gare est traité en parallèle de la gare de Meudon-la-Claye et de la gare de Meudon-la-Claye.



Plan du quartier 1:500

**Les sols**

Les sols du site sont en partie classés en zone de protection des sols agricoles. Les sols sont donc traités avec une attention particulière pour répondre à la demande de la gare de Meudon-la-Claye. Les sols sont donc traités avec une attention particulière pour répondre à la demande de la gare de Meudon-la-Claye.

Le volume de la gare est traité en parallèle de la gare de Meudon-la-Claye et de la gare de Meudon-la-Claye. Le volume de la gare est traité en parallèle de la gare de Meudon-la-Claye et de la gare de Meudon-la-Claye.

**Enjeux programmatiques**

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

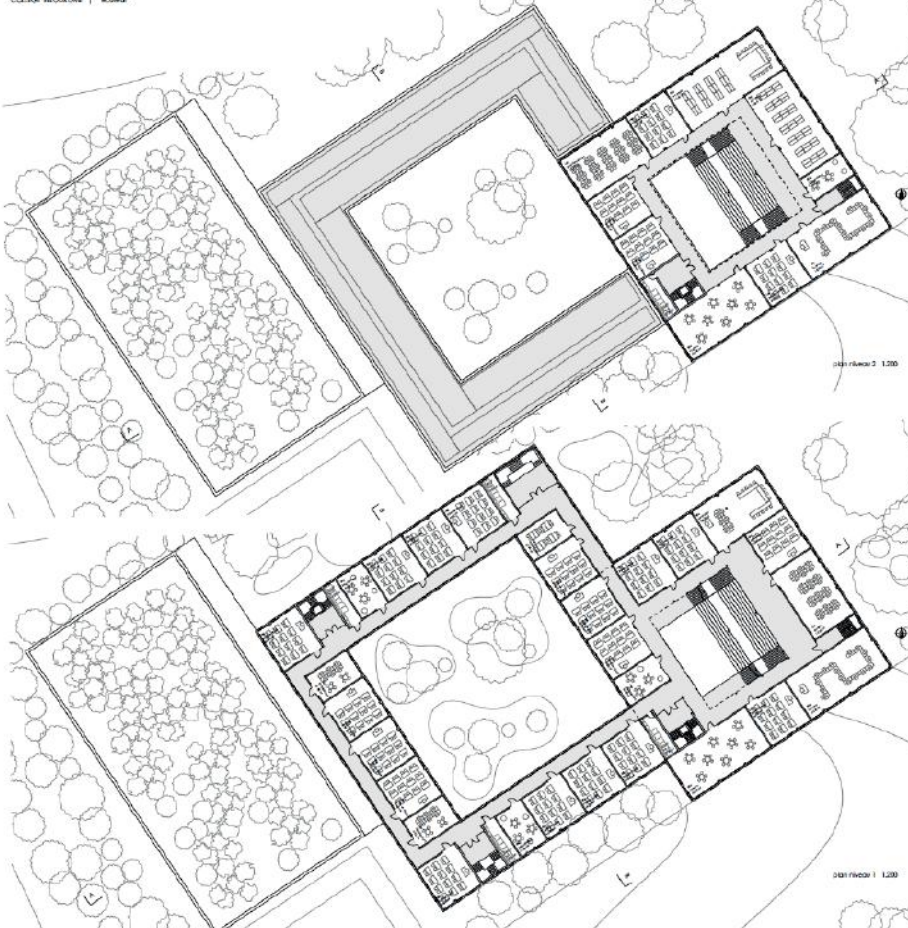
**Ventilation et qualité de l'air**

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

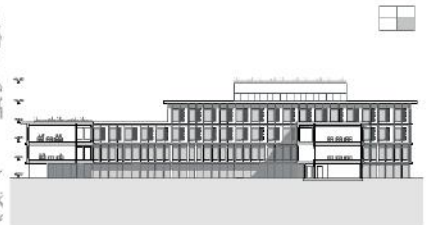
Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

COLLEGE VELODROME | "Axe 2"



plan de détail 1:200



coupe BB 120

**Construction durable**

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.

Le programme de l'école implique une grande variété de programmes et de volumes. Le projet se développe sur une grande partie du plateau du quartier pour répondre à la demande d'école et de sports de la gare. Ce dernier est traité dans une forme plus traditionnelle, les volumes sont plus réguliers et plus proches de la rue.



coupe CC 120

Zone	Surface (m²)	Volume (m³)	Hauteur (m)
Z1	1000	1000	10
Z2	2000	2000	10
Z3	3000	3000	10
Z4	4000	4000	10
Z5	5000	5000	10
Z6	6000	6000	10
Z7	7000	7000	10
Z8	8000	8000	10
Z9	9000	9000	10
Z10	10000	10000	10

coupe collective 1:30

**projet n° 23**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**OVOMALTINE****Arcadie SA**

Place Chauderon 18, 1003 Lausanne

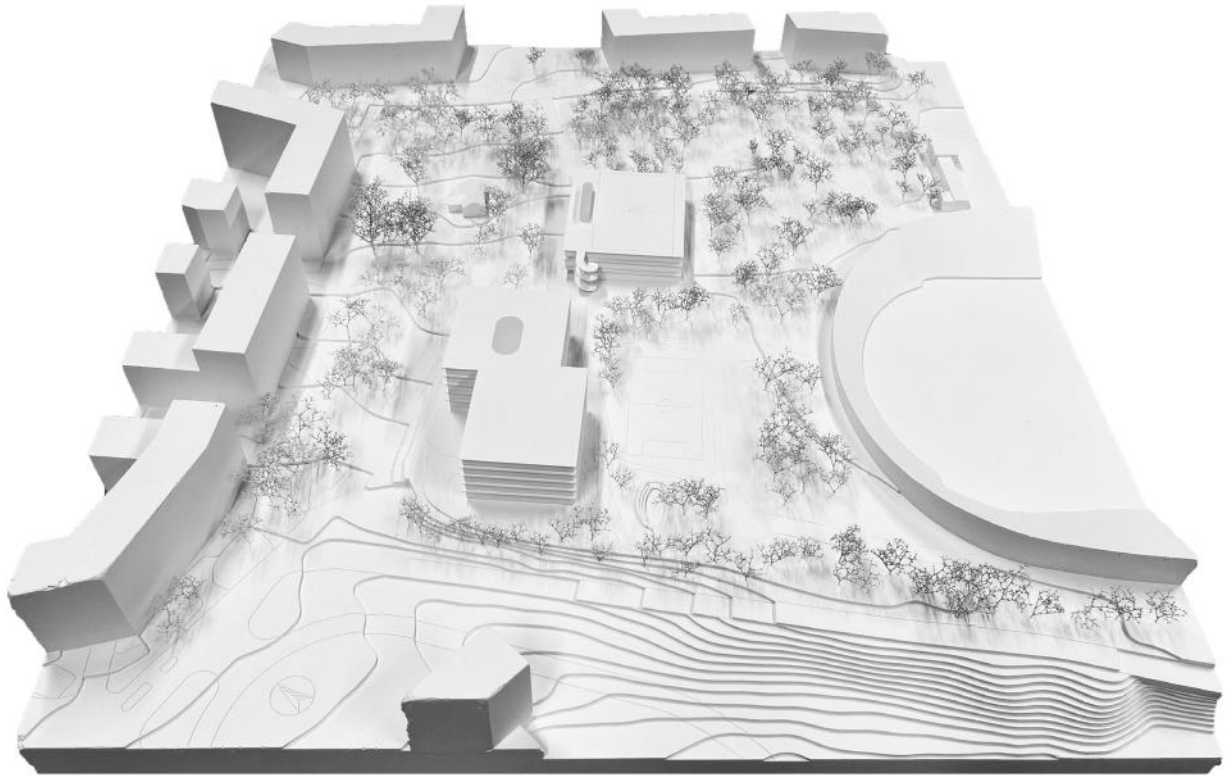
Floriane Robert

Rosanne Berthier, Edouard Lemoisson, Amélie Gaillet,  
Adrien von der Weid, Emma LaunayArfolia - architecture paysagère (Franck-Johann  
Bodenmann, Virginie Dion)**MP Ingénieurs Conseils SA**

Rue du Centre 16, 1023 Crissier

Corentin Clot

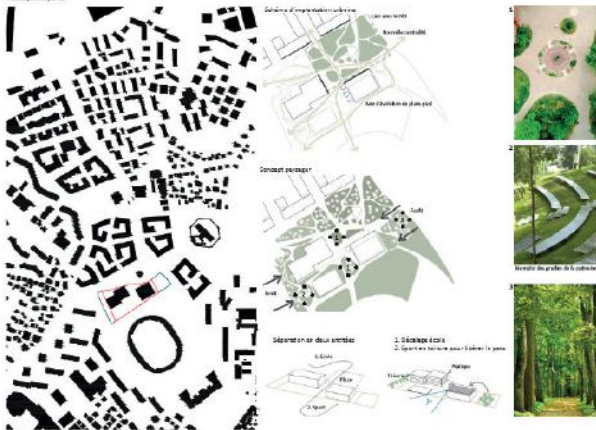
Alexandre Angéloz, Patrick Ebner, David Corminboeuf,  
Chloé Bruchez



COLLEGE VELODROME  
OVIDMALTINE



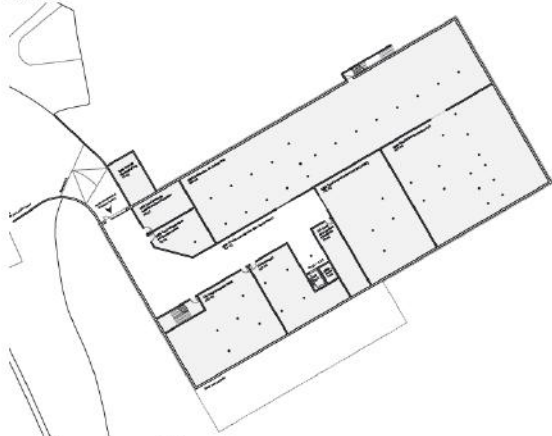
Vue depuis le jardin



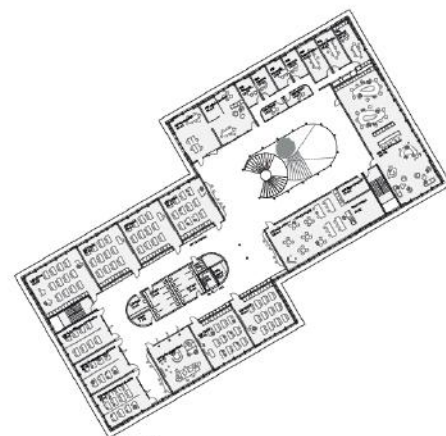
Conceptuel

Plan de situation 1:200

COLLEGE VELODROME  
OVIDMALTINE



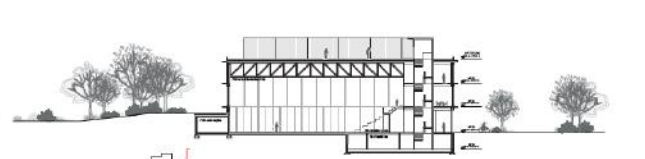
Plan du rez-de-chaussée / One floor 1:200



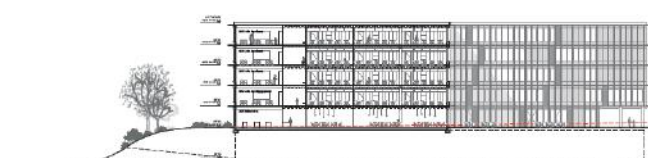
Plan du 1er étage / 1st floor 1:200



Coupe et élévation transversale 1:200



Coupe et élévation transversale 1:200

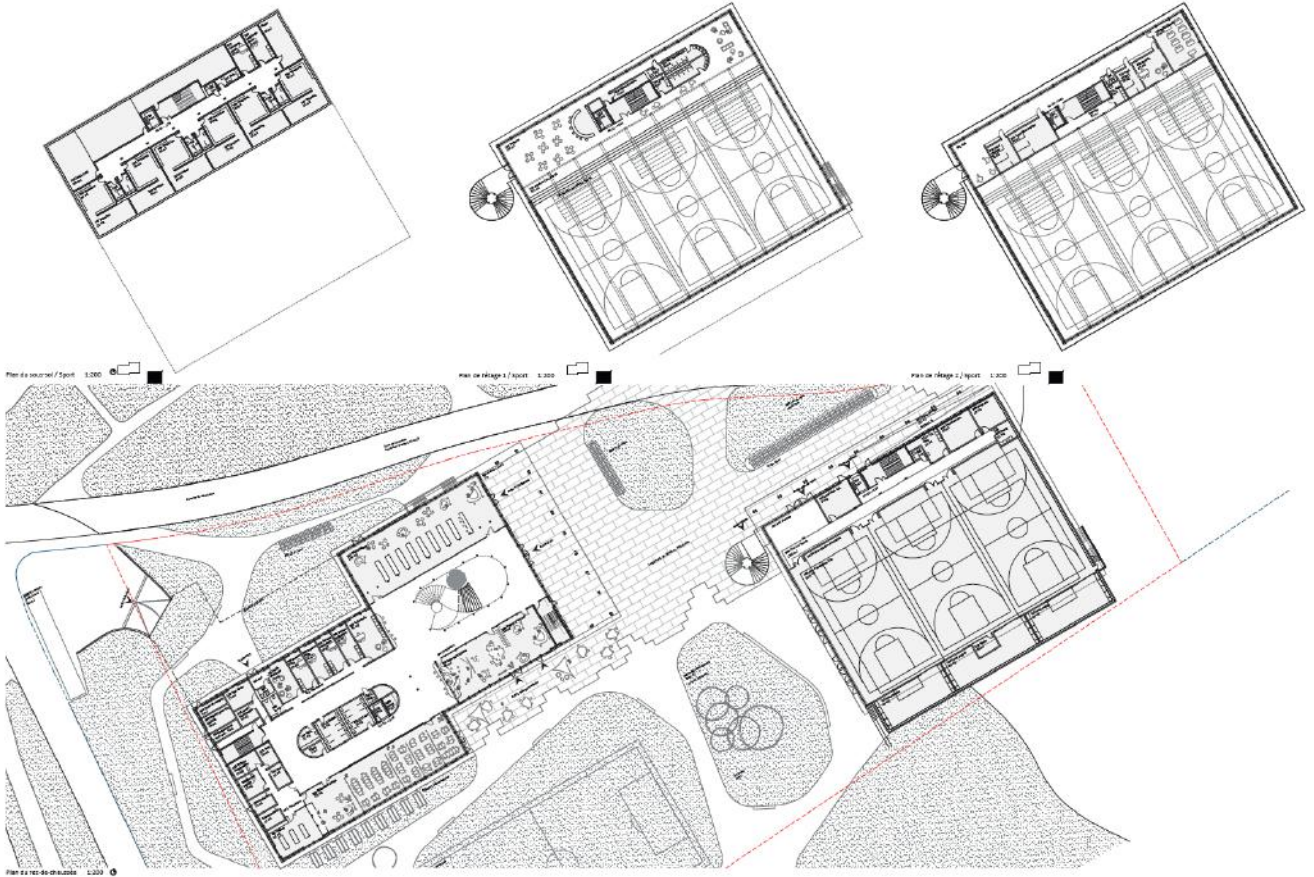


Coupe et élévation longitudinale 1:200

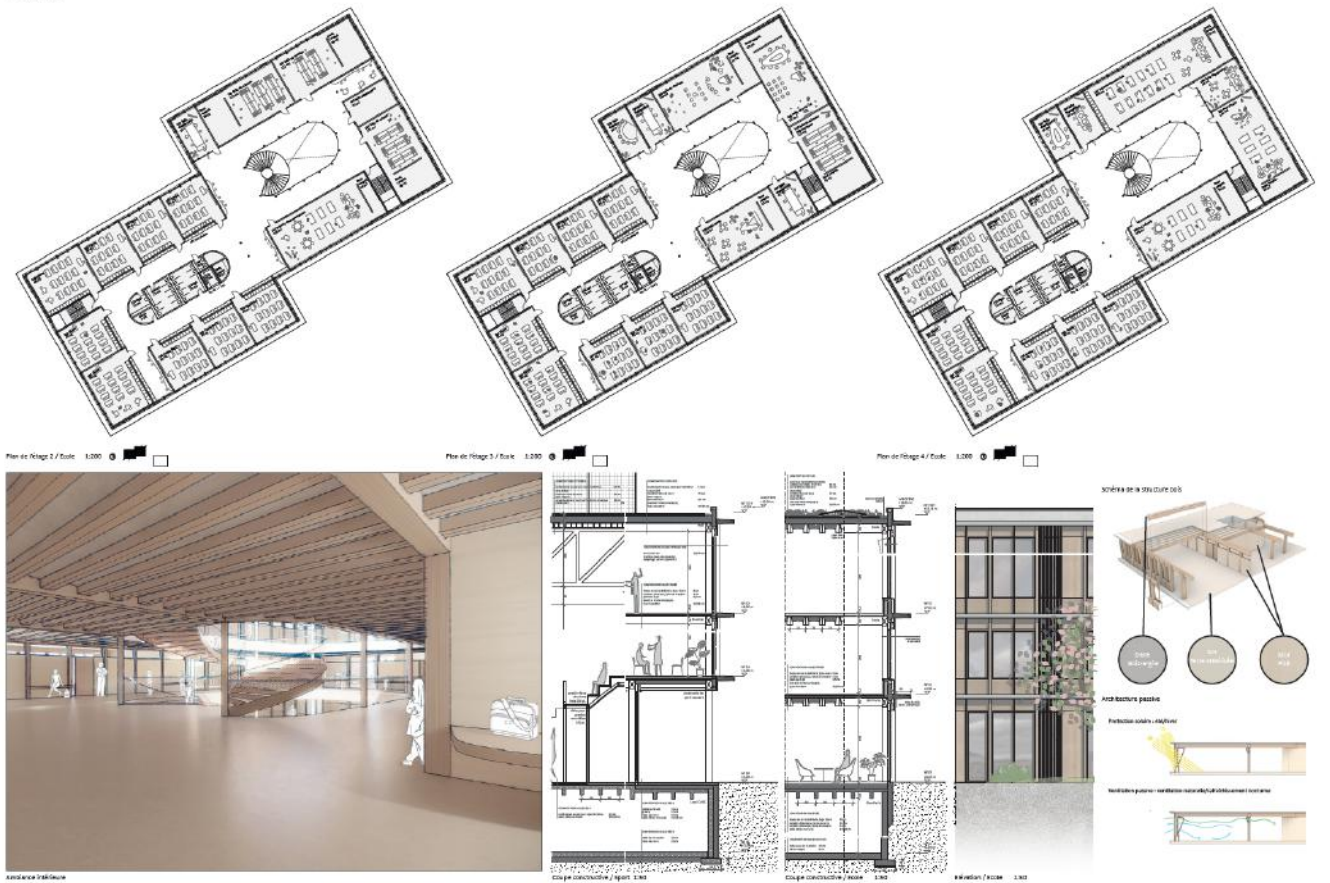




COLLEGE VELODROME  
OVOMALTINE



COLLEGE VELODROME  
OVOMALTINE



**projet n° 24**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Peach Fuzz****mad architectes Sàrl**

Avenue de Béthusy 19, 1005 Lausanne

Mehdi Rouissi, Andrea Fioroni, Didier Callot

-

-

**OVALE & Partenaires Sàrl**

ZI Pra-de-Plan 25, 1618 Châtel-St-Denis

Eric Molleyres, Christopher Almeida

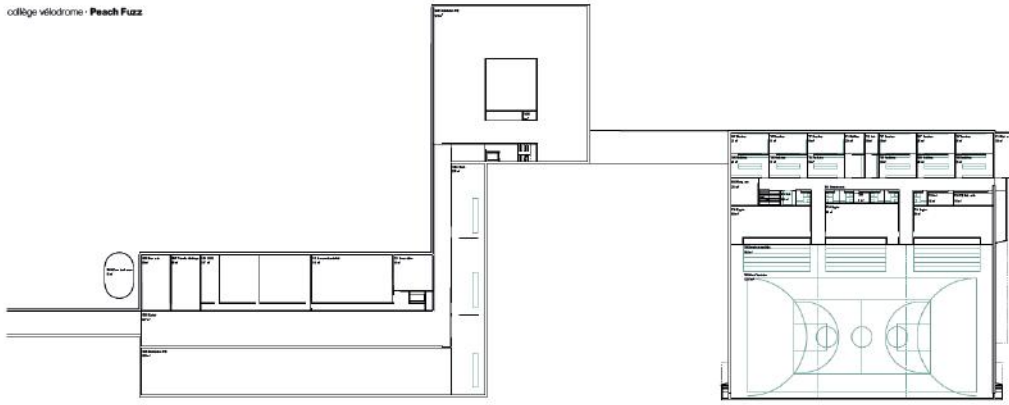
-



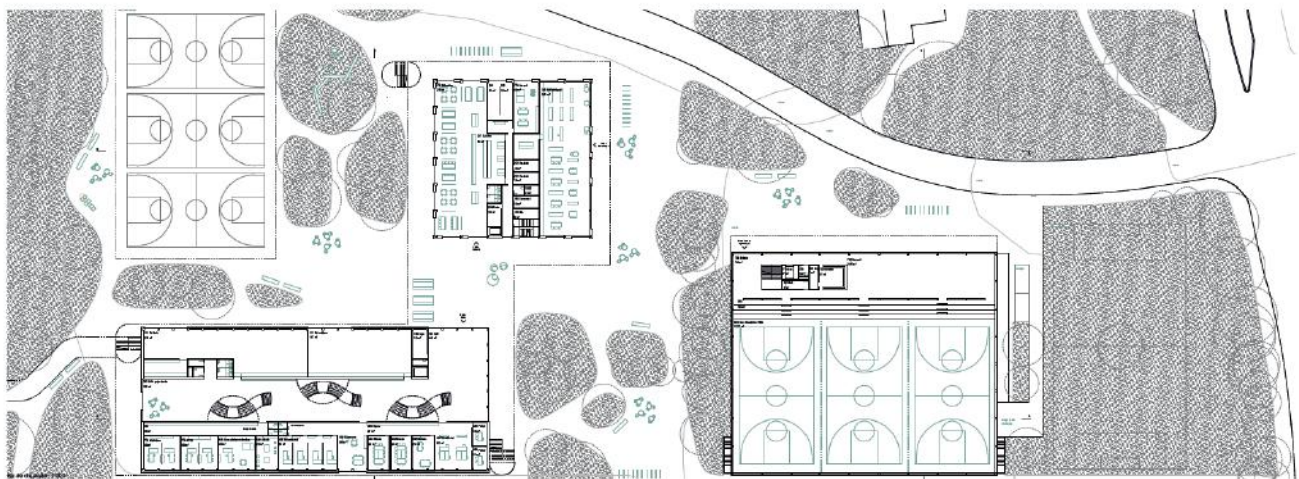




collège vélodrome - Peach Fuzz



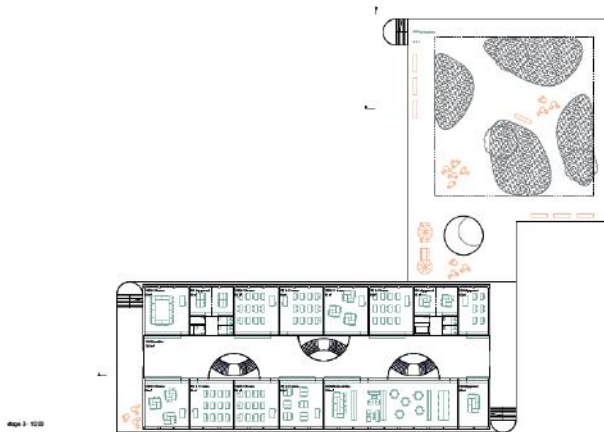
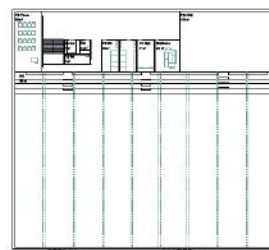
étage 1/200



collège vélodrome - Peach Fuzz



étage 1/200



étage 1/200



étage 1/200

étage 1/200

**projet n° 25****LA FORÊT**

Architecte pilote

**CP2G Archi**

Adresse

Passage des Lilas 3, 1430 Orges

Responsable(s)

Gwenaël Cochand

Collaborateur.trice(s)

Paulina Wyss, Pierric Vuichard

Consultant.e(s)

Diagnotherm Sàrl (Martin Froidevaux, Aurélie Duret)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Cambium ingénierie SA**

Adresse

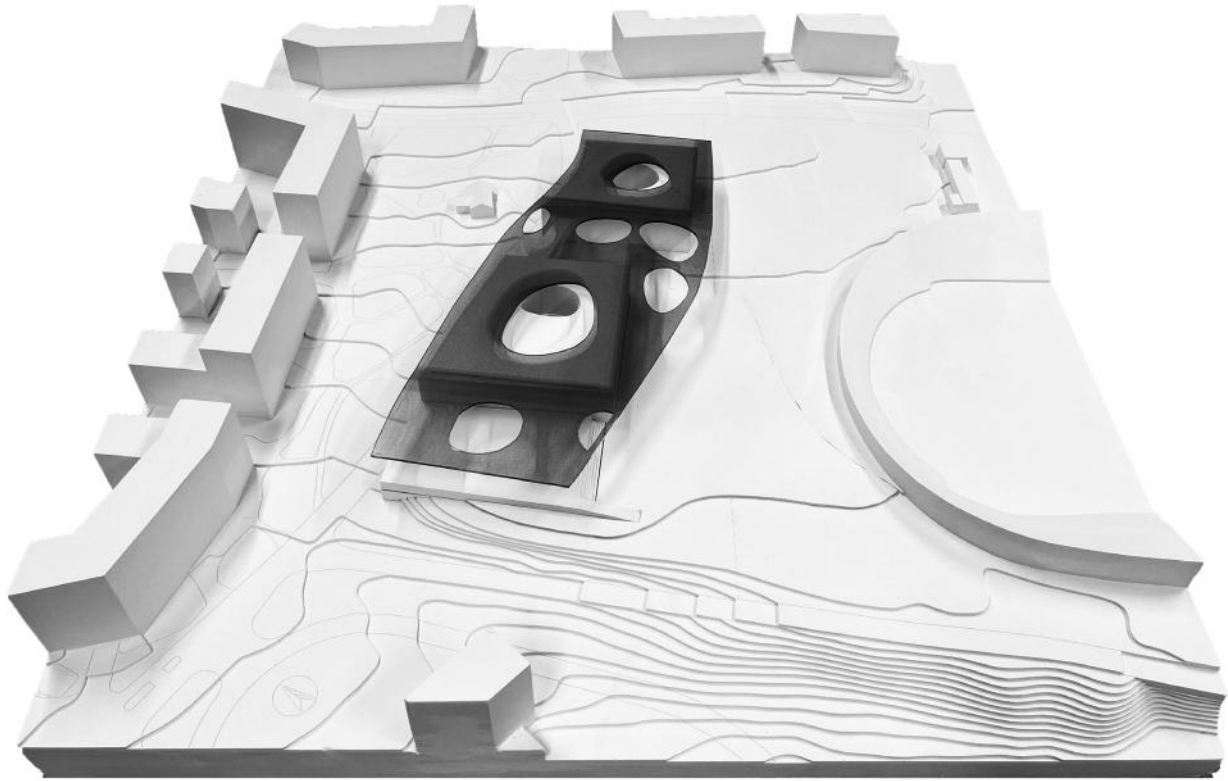
Rue des Prés-du-Lac 30B, 1400 Yverdon-les-Bains

Responsable(s)

Nils Baertschi

Collaborateur.trice(s)

Vivian Louvel, Andrea Leroy







COLLEGE VELODDROME 'La Fouré'



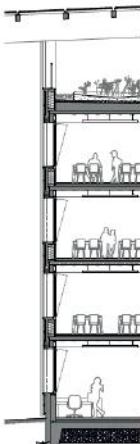
**Contexte**  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes

**Programme**  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes

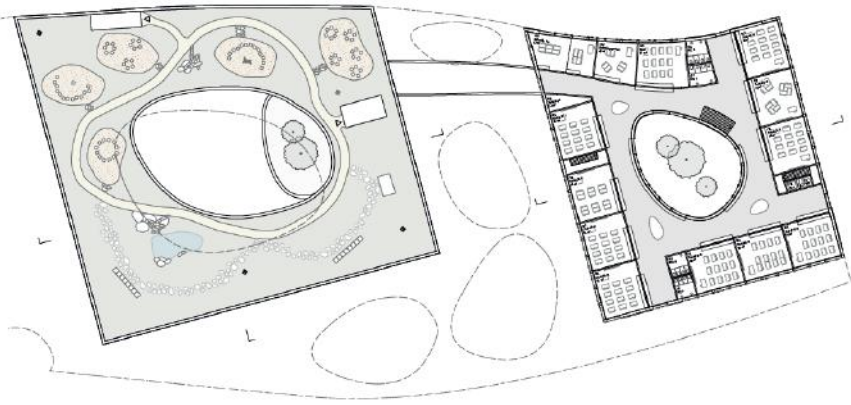
**Spécificités**  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes



**Notes**  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes  
 Collège de 12 classes

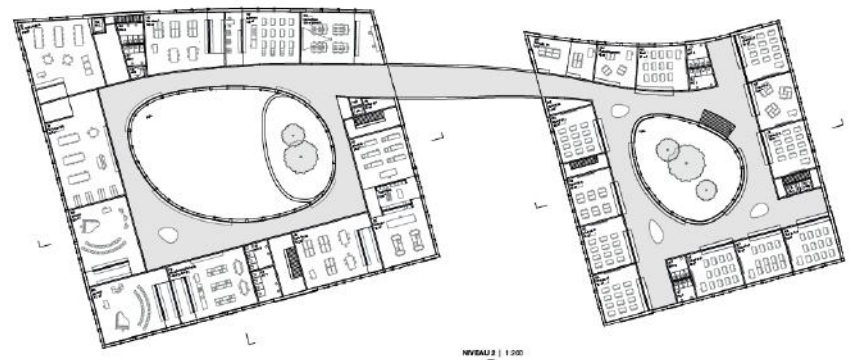


**CONCEPT**  
 Le collège est conçu comme un lieu de vie, un lieu de rencontre, un lieu de partage. Il est conçu pour accueillir les élèves, les enseignants, les parents, les visiteurs. Il est conçu pour être un lieu de vie, un lieu de rencontre, un lieu de partage. Il est conçu pour accueillir les élèves, les enseignants, les parents, les visiteurs.



- Escalier
- Salle de classe
- Salle de réunion
- Salle de sport
- Salle de musique
- Salle de danse
- Salle de cinéma
- Salle de lecture
- Salle de dessin
- Salle de peinture
- Salle de sculpture
- Salle de photographie
- Salle de vidéo
- Salle de télévision
- Salle de radio
- Salle de journalisme
- Salle de théâtre
- Salle de danse
- Salle de cinéma
- Salle de lecture
- Salle de dessin
- Salle de peinture
- Salle de sculpture
- Salle de photographie
- Salle de vidéo
- Salle de télévision
- Salle de radio
- Salle de journalisme
- Salle de théâtre

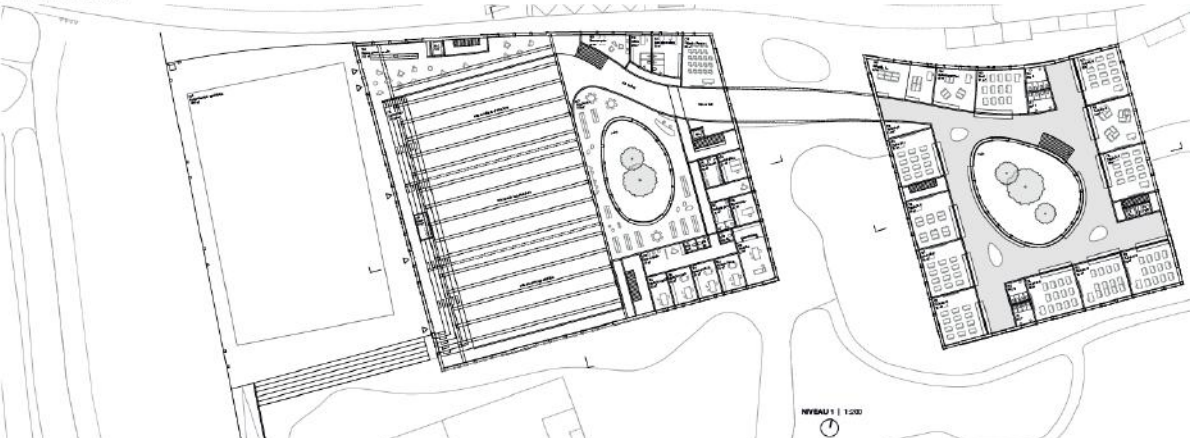
NIVEAU 2 | 1/200



- Escalier
- Salle de classe
- Salle de réunion
- Salle de sport
- Salle de musique
- Salle de danse
- Salle de cinéma
- Salle de lecture
- Salle de dessin
- Salle de peinture
- Salle de sculpture
- Salle de photographie
- Salle de vidéo
- Salle de télévision
- Salle de radio
- Salle de journalisme
- Salle de théâtre

NIVEAU 2 | 1/200

COLLEGE VELODDROME 'La Fouré'



- Escalier
- Salle de classe
- Salle de réunion
- Salle de sport
- Salle de musique
- Salle de danse
- Salle de cinéma
- Salle de lecture
- Salle de dessin
- Salle de peinture
- Salle de sculpture
- Salle de photographie
- Salle de vidéo
- Salle de télévision
- Salle de radio
- Salle de journalisme
- Salle de théâtre

NIVEAU 1 | 1/200



- Escalier
- Salle de classe
- Salle de réunion
- Salle de sport
- Salle de musique
- Salle de danse
- Salle de cinéma
- Salle de lecture
- Salle de dessin
- Salle de peinture
- Salle de sculpture
- Salle de photographie
- Salle de vidéo
- Salle de télévision
- Salle de radio
- Salle de journalisme
- Salle de théâtre

NIVEAU 0 | 1/200

**projet n° 26**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**CISTERCIUM****Perez Garcia Alberto**

Avenue Calas 7, 1206 Genève

Alberto Perez Garcia

Pauline Lavisse

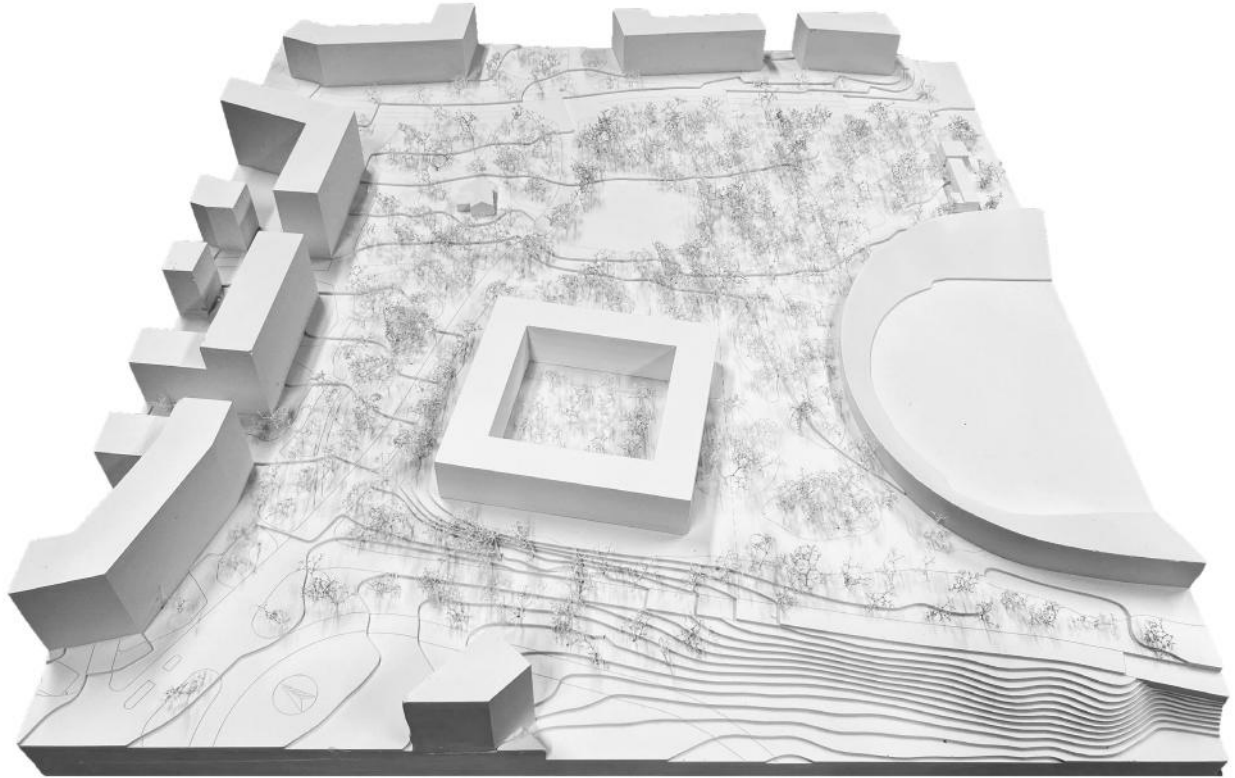
Blubird (Erol Coskun)

**KLX**

Rue du 31 Décembre 69, 1207 Genève

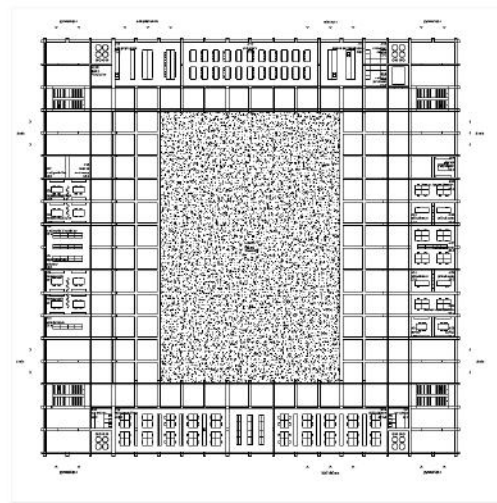
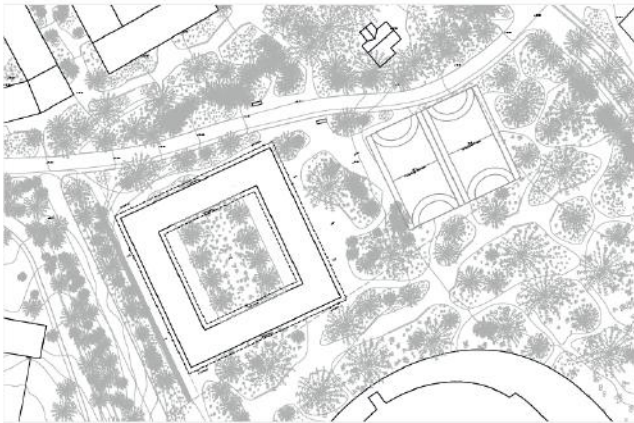
Friedrich Kalix

-



OUTLINE

COLLEGE DE WILKINSON



PLAN METAPHOR 1-4-9

PLAN 002-00-CREATOR'S LOBBY

**PROJET**  
 Le projet consiste en la construction d'un collège de 100 000 m<sup>2</sup> à Wilkes-Barre, en Pennsylvanie. Le bâtiment est conçu pour accueillir des étudiants de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Le projet est divisé en quatre phases de construction. Le premier bâtiment, de 100 000 m<sup>2</sup>, est actuellement en construction. Les autres bâtiments seront construits ultérieurement.

**CONCEPT**  
 Le concept architectural est basé sur la métamorphose. Le bâtiment est conçu pour évoluer et se transformer au fil du temps. Le design est inspiré par la nature et les formes organiques. Le bâtiment est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

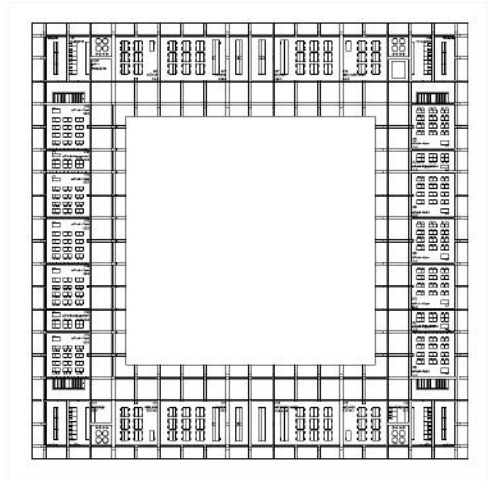
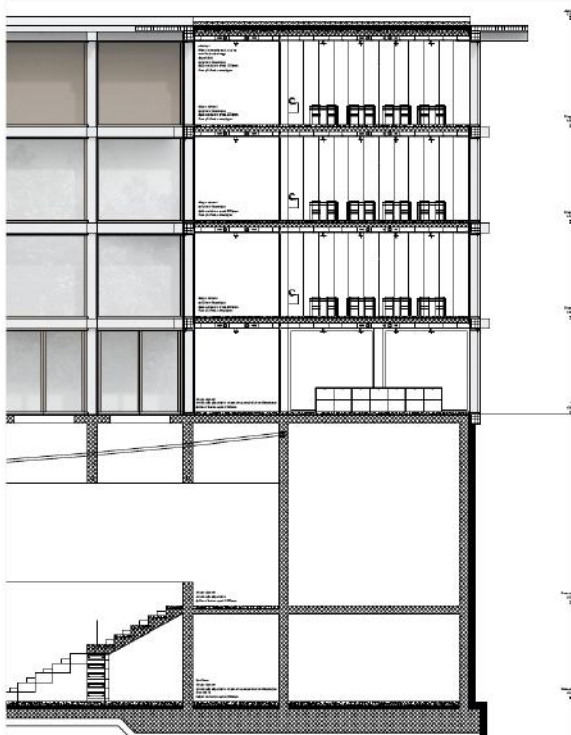
**DESIGN**  
 Le design est basé sur la simplicité et la clarté. Le bâtiment est conçu pour être fonctionnel et agréable à vivre. Le design est inspiré par les formes géométriques et les couleurs naturelles. Le bâtiment est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

**CONSTRUCTION**  
 La construction est basée sur la qualité et la durabilité. Le bâtiment est construit avec des matériaux de haute qualité et des techniques de construction avancées. Le bâtiment est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.



OUTLINE

COLLEGE DE WILKINSON



© 2014 GUSTAVO GONZALEZ ARCHITECTS, S.L.P.

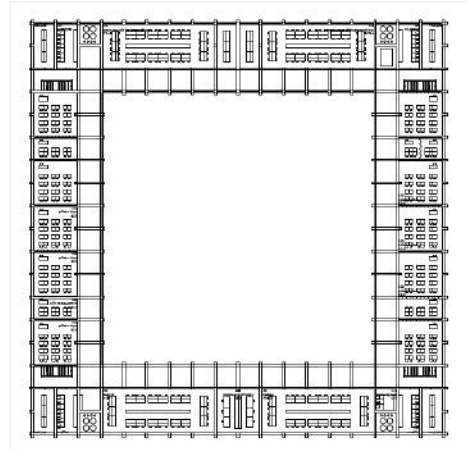
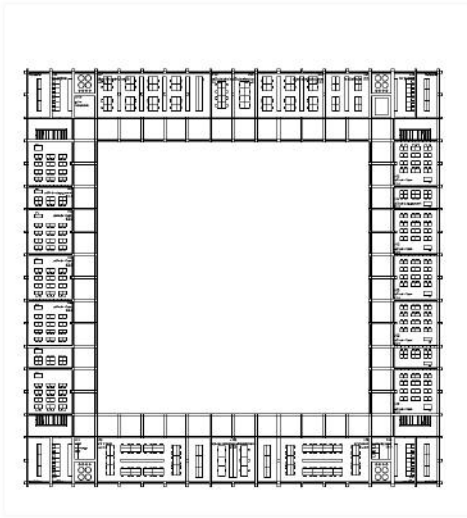
PLAN 001-00-CLASSROOMS





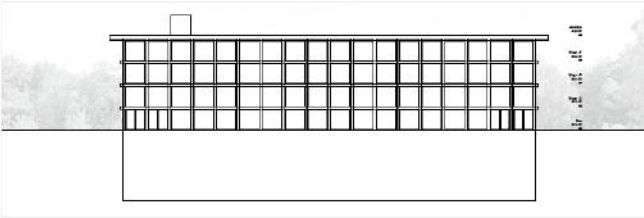
CONSTRUCTION

COLLÈGE DE VÉLODROME



PLAN ÉTAGE -1 1:200

PLAN ÉTAGE -1 1:200

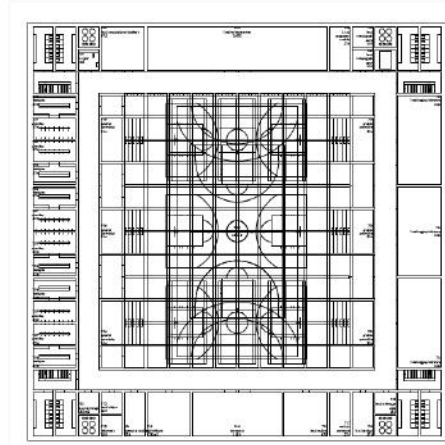
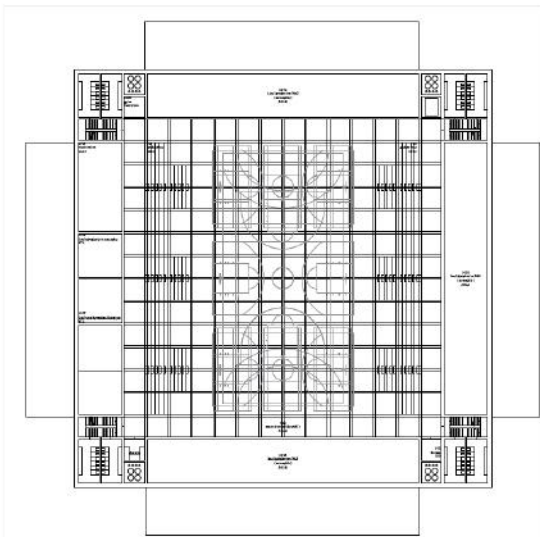


ÉLEVATION ÉTAGE -1 1:200

2

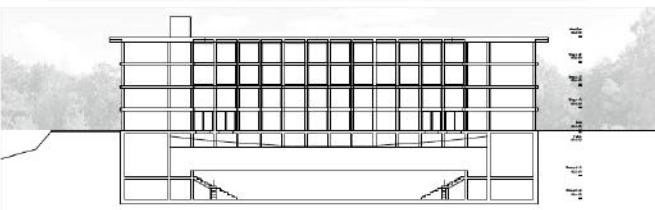
CONSTRUCTION

COLLÈGE DE VÉLODROME



PLAN ÉTAGE 0 1:200

PLAN ÉTAGE 0 1:200



COUPE A 1:200

4

**projet n° 27**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**CYCLODENDRON****transversal architectes**

Rue du Petit-Chêne 11, 1003 Lausanne

Xavier Marlaire

Armando Tierno, Joachim Dejardin, Esteban Peytou

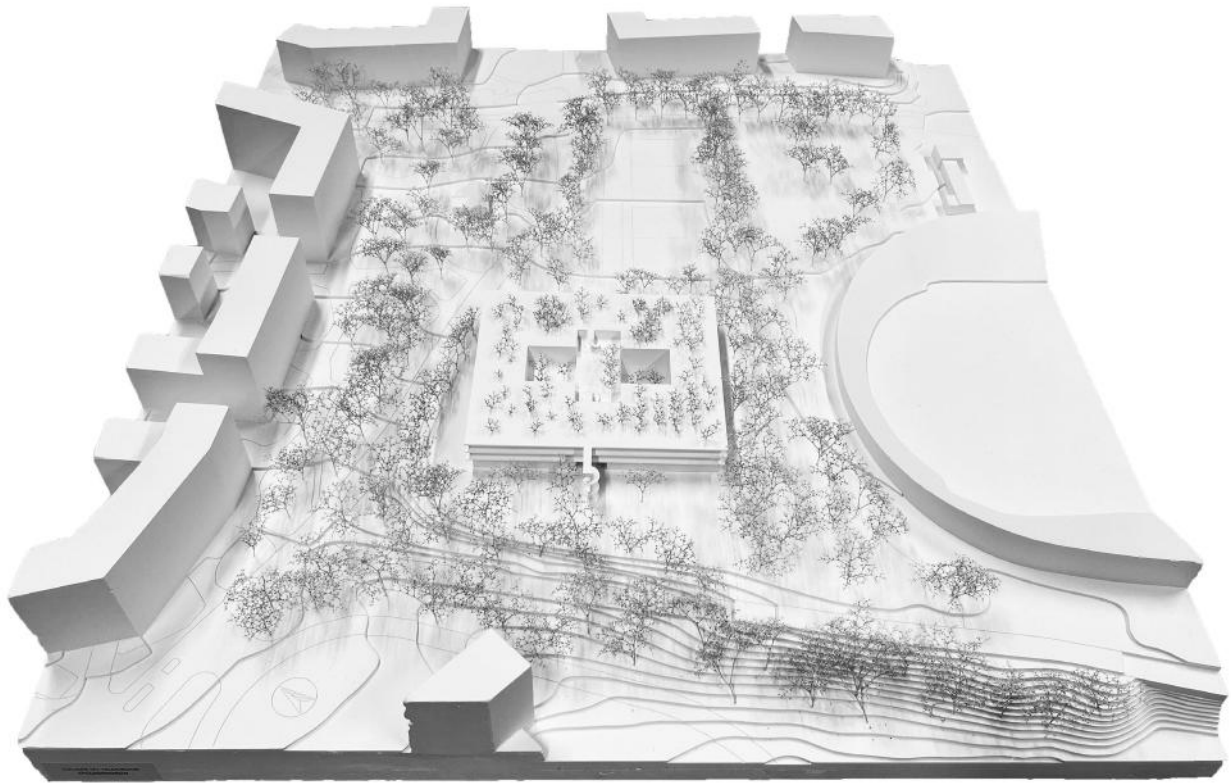
-

**MFIC ingénieurs civils SA**

Route du Bois 17, 1024 Ecublens

Miguel Fernandez Ruiz

Duarte Faria, Antonio Garcia



COLLEGE DU VELODROME



PROJETS LEVYNY - L'ARCHITECTURE COMME SOCIOLOGIE

Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant, en l'ajoutant à un nouveau bâtiment de 1000 m<sup>2</sup>. Le bâtiment existant est un ancien bâtiment de bureaux, construit en 1970. Le nouveau bâtiment est un bâtiment de bureaux, construit en 2010. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

CONTEXTE URBAIN

Le projet est situé dans un quartier résidentiel, à proximité d'un parc. Le quartier est un quartier de type « ville-dortoir ». Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

NOTES ARCHITECTURALES

Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

RUE EXTENSIVE DESTINÉE

Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

NOTES ARCHITECTURALES

Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

LA RAPPORTS AU CONTEXTE URBAIN

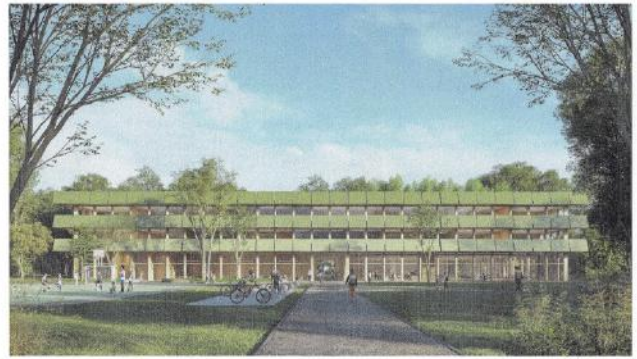
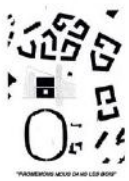
Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

CYCLODENDRON

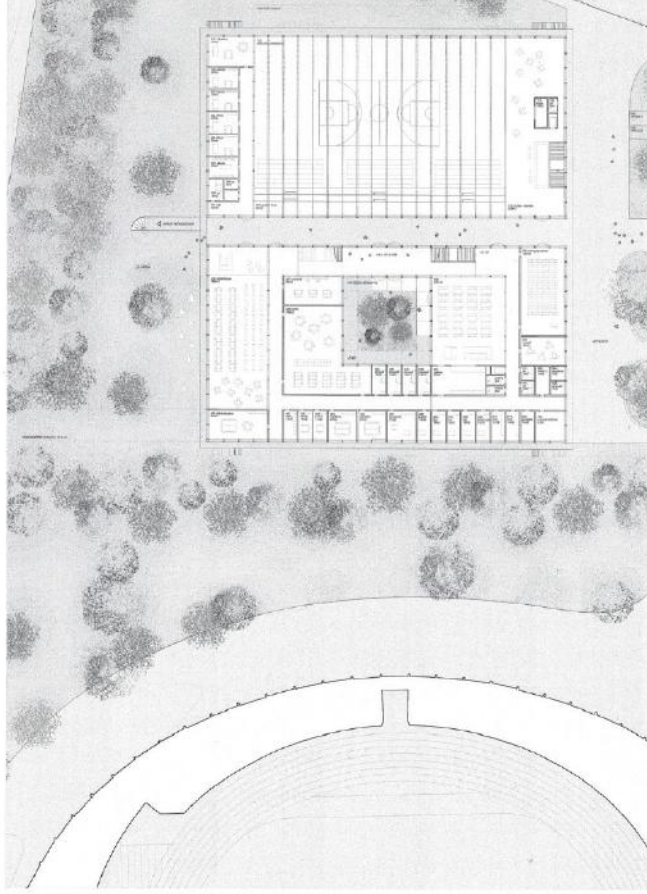
STRUCTURALITÉ, MATÉRIALITÉ, TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.

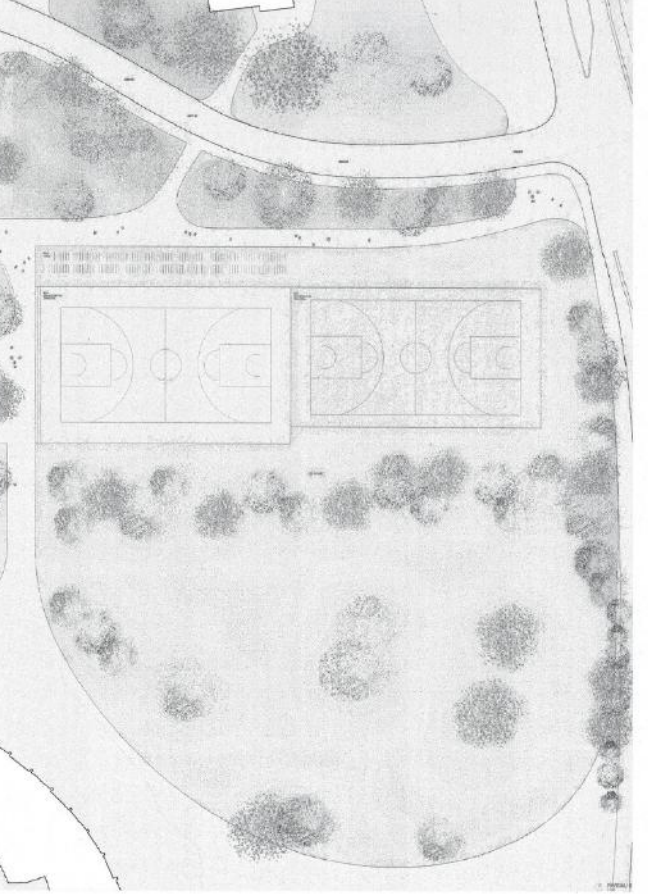
Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension. Le projet est un projet de réhabilitation et d'extension.



COLLEGE DU VELODROME

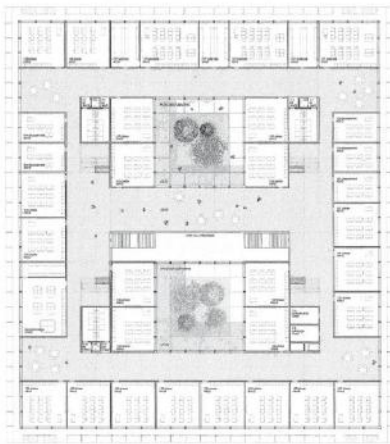


CYCLODENDRON



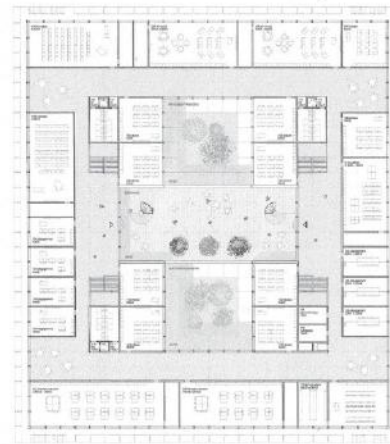


COLLEGE DU VELODROME

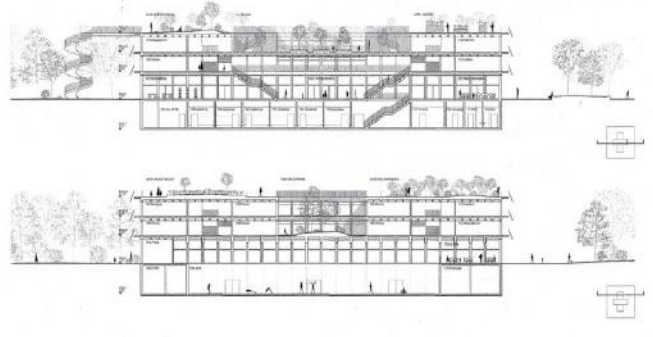
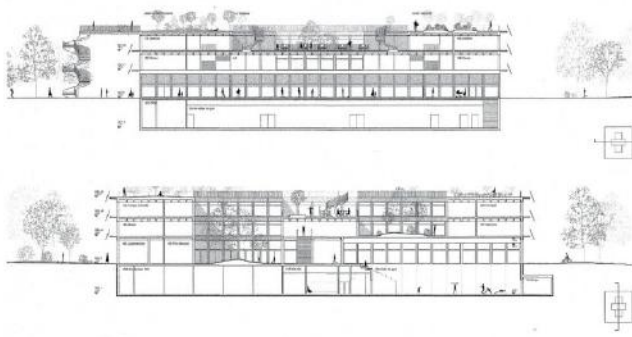


02/2014

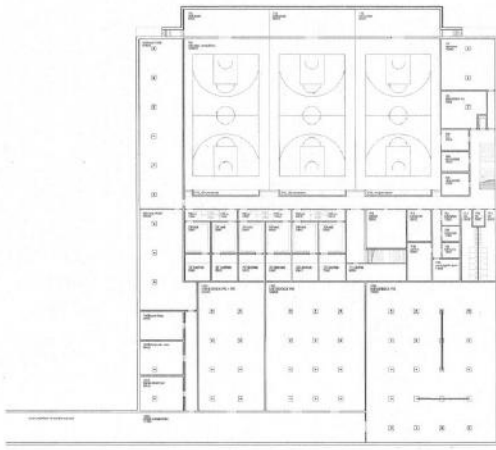
CYCLODENDRON



02/2014

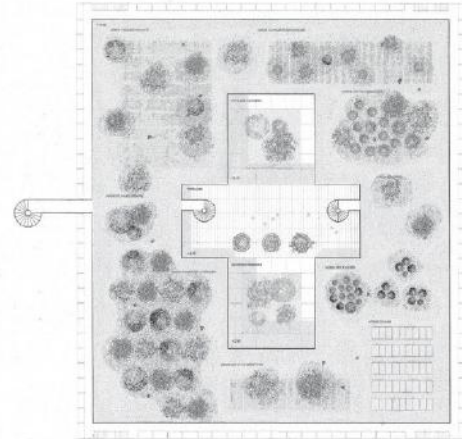


COLLEGE DU VELODROME

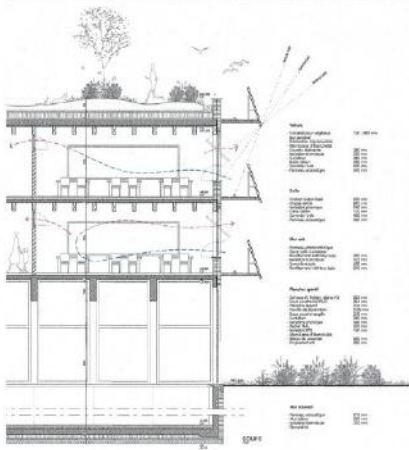


02/2014

CYCLODENDRON



02/2014



**DEVELOPPEMENT ESPACE**  
 Le projet est développé sur un terrain rectangulaire de 100m x 150m. L'édifice principal est organisé en deux ailes parallèles reliées par un passage central. Les ailes sont destinées à accueillir des salles de cours, des ateliers et des espaces de travail. Le passage central est conçu pour accueillir des zones de détente et des espaces verts.  
**CONCEPT ORGANISATION**  
 Le concept organisationnel est basé sur une approche modulaire. Les espaces sont conçus pour être flexibles et adaptables à différents usages. L'organisation spatiale favorise les échanges et la collaboration entre les différents services.  
**EXEMPLES TECHNIQUES ET SUPPORT MATERIEL**  
 Le complexe est construit en béton armé. Les structures sont conçues pour résister à des charges élevées. Les matériaux utilisés sont de haute qualité et durables.  
**EXEMPLES RESEAUX**  
 Le projet est équipé d'un réseau de chauffage et de climatisation performant. Les systèmes de ventilation sont conçus pour assurer un bon confort thermique et acoustique.  
**CONCEPT DE VENTILATION**  
 Le concept de ventilation est basé sur une approche naturelle. Les espaces sont conçus pour bénéficier d'une ventilation naturelle grâce à des ouvertures stratégiques et des courants d'air favorables.



**projet n° 28****MONOCYCLE**

Architecte pilote

**Ba. Bongard architectes**

Adresse

Rue Enning 6, 1003 Lausanne

Responsable(s)

Lionel Bongard

Collaborateur.trice(s)

-

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Ingeni SA Lausanne**

Adresse

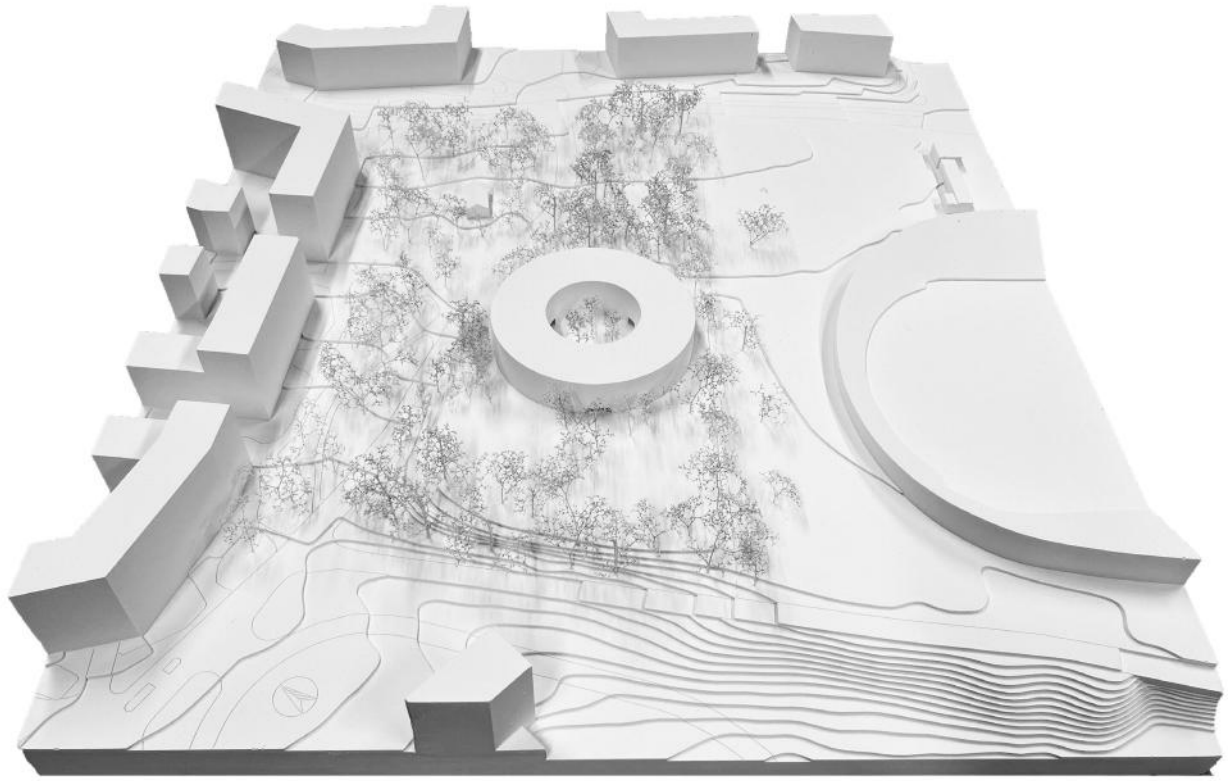
Rue du Jura 9, 1004 Lausanne

Responsable(s)

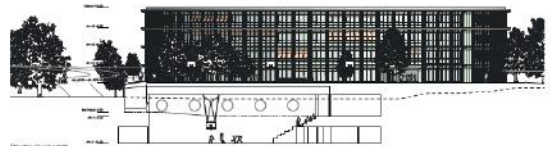
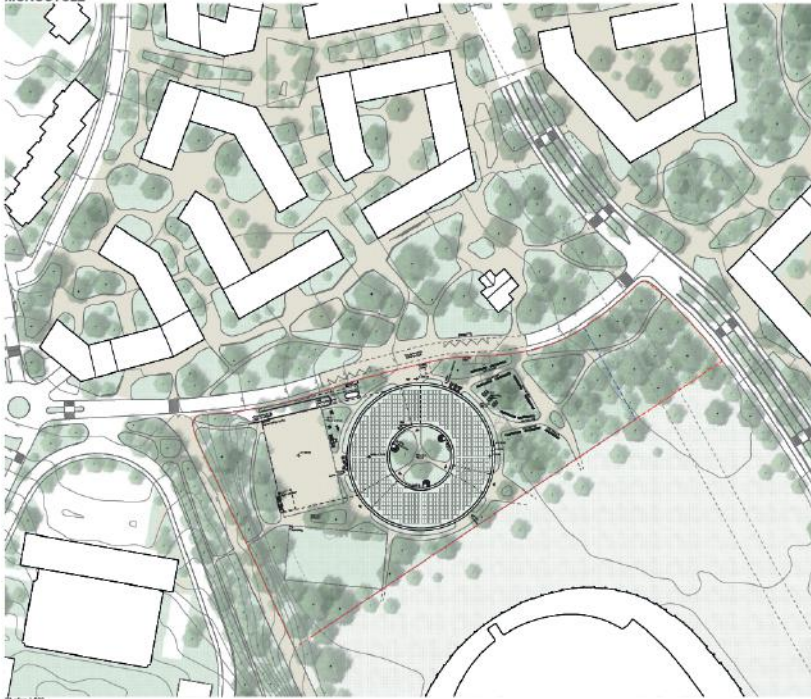
Oscar Valeiras

Collaborateur.trice(s)

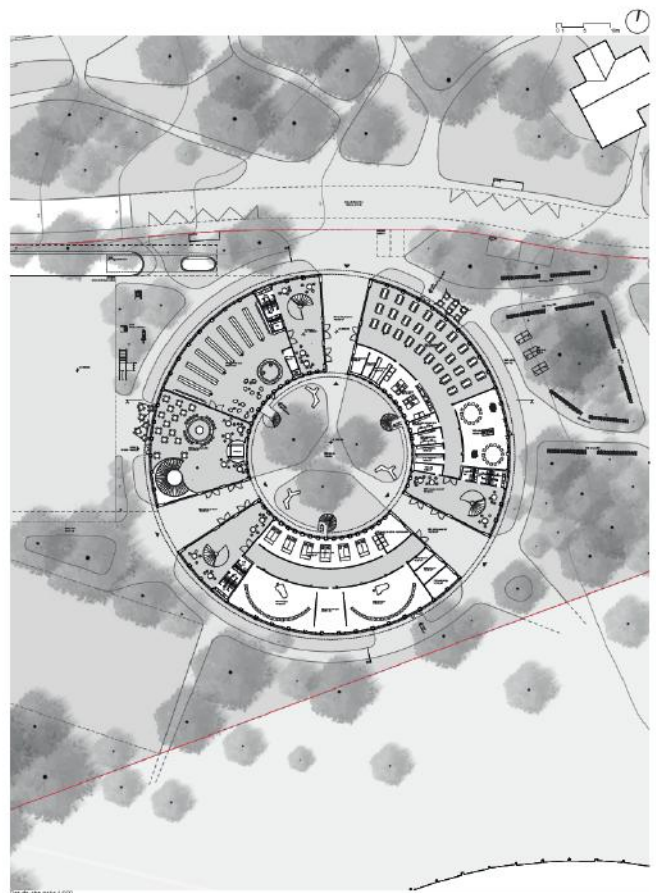
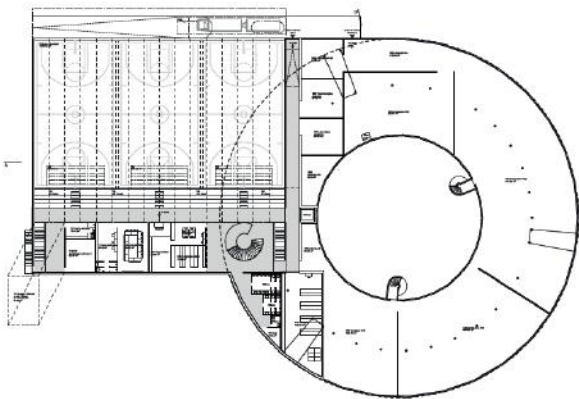
Rémy Prisé, Yohann Benas, Massimiliano Battisti



COLLEGE VELODROME  
MONOCYCLE



COLLEGE VELODROME  
MONOCYCLE





**projet n° 29**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**FORÊT ÉDUCATIVE****Atelier CAD, LAH arquitectura, Mec Arquitectura, Fiallo Atelier, AR-AR Martínez Arquitectura y Paisaje**

Avd. Constitución, n°23, 2°A, 18014 Granada

José Luis Concha Jerónimo

María Fernanda Guerrero, Manuela Cruz,

Daniela Sanmiguel, Daniel Gutiérrez, Enrique Cadavid,

Camila Godoy, Mateo Rodríguez, Daniel Sánchez,

Darío Santana

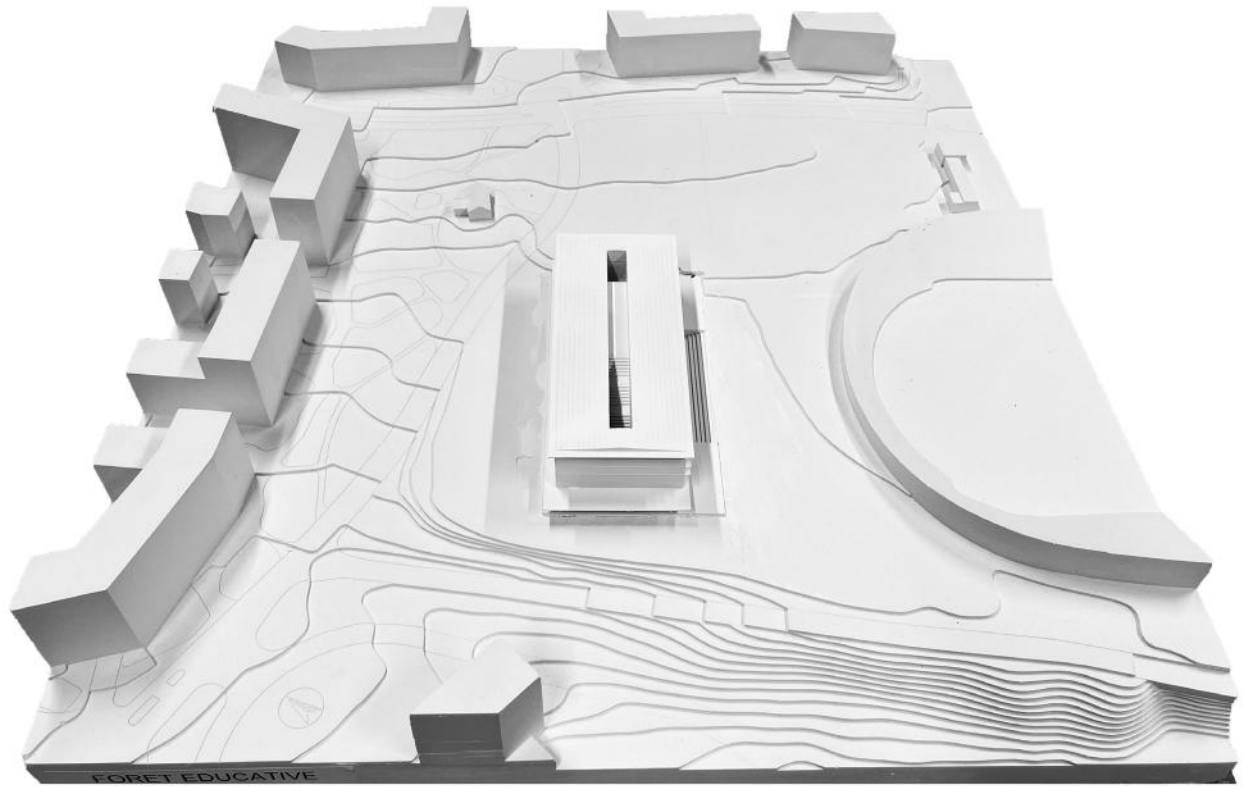
-

**José Leandro Lascano**

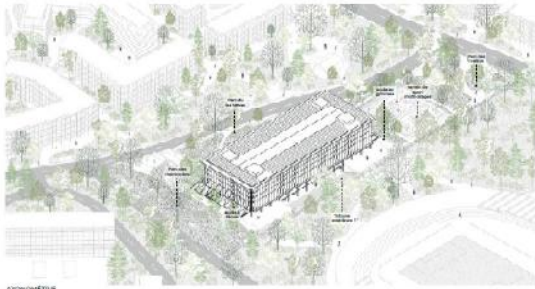
Rue François-Perréard 14, 1225 Chêne-Bourg

-

-



## COLLEGE VELODROME - FORÊT ÉDUCATIVE



CONCEPTS



**Collège du Velodrome - Appartement au passage**  
 Situé à la limite du projet Métamorphose, le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.



Le bâtiment qui relie le paysage



Le bâtiment qui relie le paysage



Le bâtiment qui relie le paysage

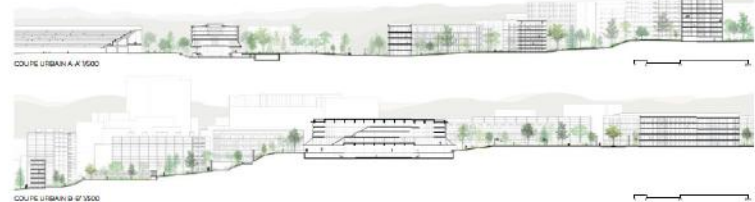
**Un bâtiment qui relie le paysage**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.

**Un bâtiment qui relie le paysage**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.

**Un bâtiment qui relie le paysage**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.



PLAN DE SITUATION 1500



COURTE URBAINE A 1500

COURTE URBAINE D 1500

## COLLEGE VELODROME - FORÊT ÉDUCATIVE



**USAGES ET PROGRAMME**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.

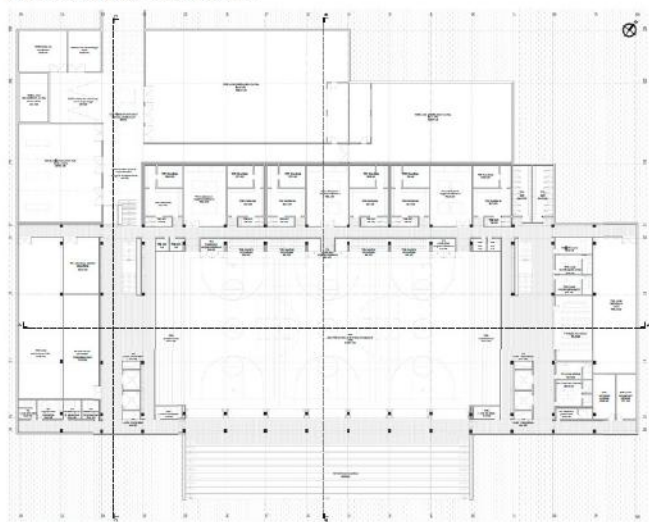
**QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.

**TECHNIQUE**  
 Le Collège du Velodrome est un bâtiment de 10 étages qui accueille un collège et un appartement au passage. Le bâtiment est conçu pour être un lieu de vie et de travail, avec une architecture ouverte et une intégration avec le paysage environnant.

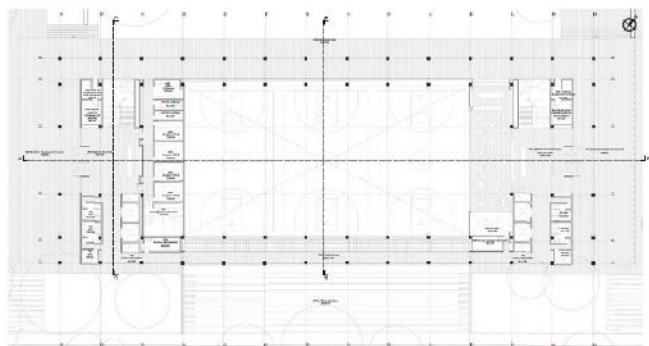




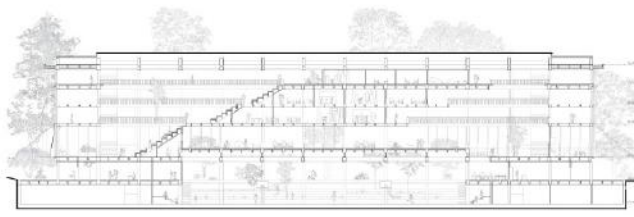
COLLEGE VELODROME - FORÊT ÉDUCATIVE



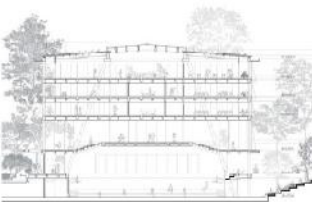
PLAN NIVEAU 200



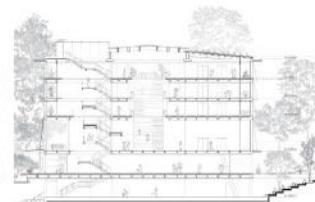
PLAN NIVEAU 300



COUPE A-A' 1/200

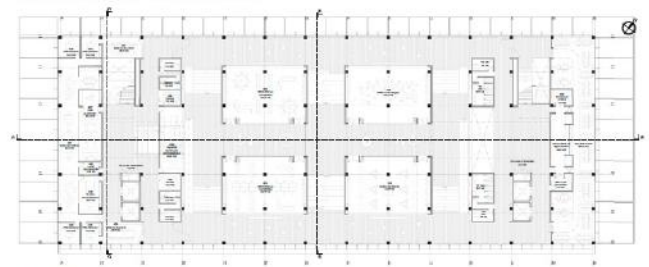


COUPE B-B' 1/200

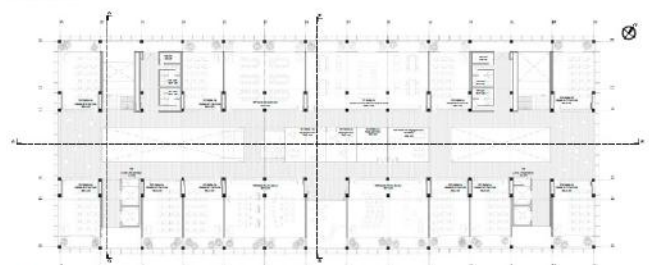


COUPE C-C' 1/200

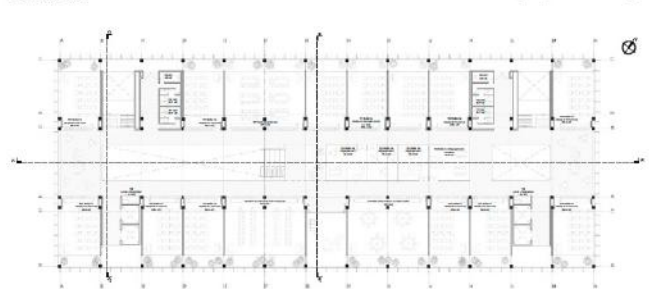
COLLEGE VELODROME - FORÊT ÉDUCATIVE



PLAN NIVEAU 100



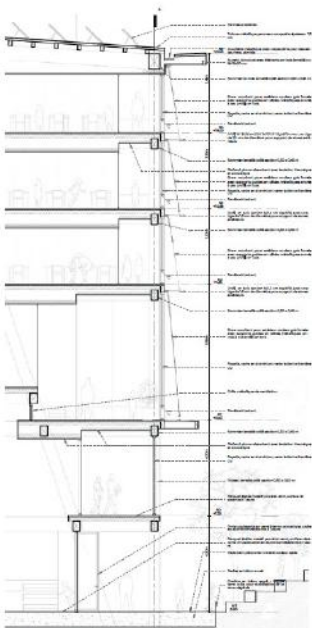
PLAN NIVEAU 200



PLAN NIVEAU 400



FACADE 1/200



COUPE TECHNIQUE 1/50



**projet n° 30**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**RACINES****PAR architecture**

Rue Cramer 8, 1202 Genève

Mario Rodrigues, Liliana Pinto

Tiago Reis, Leonardo Grogg, Milène Masson

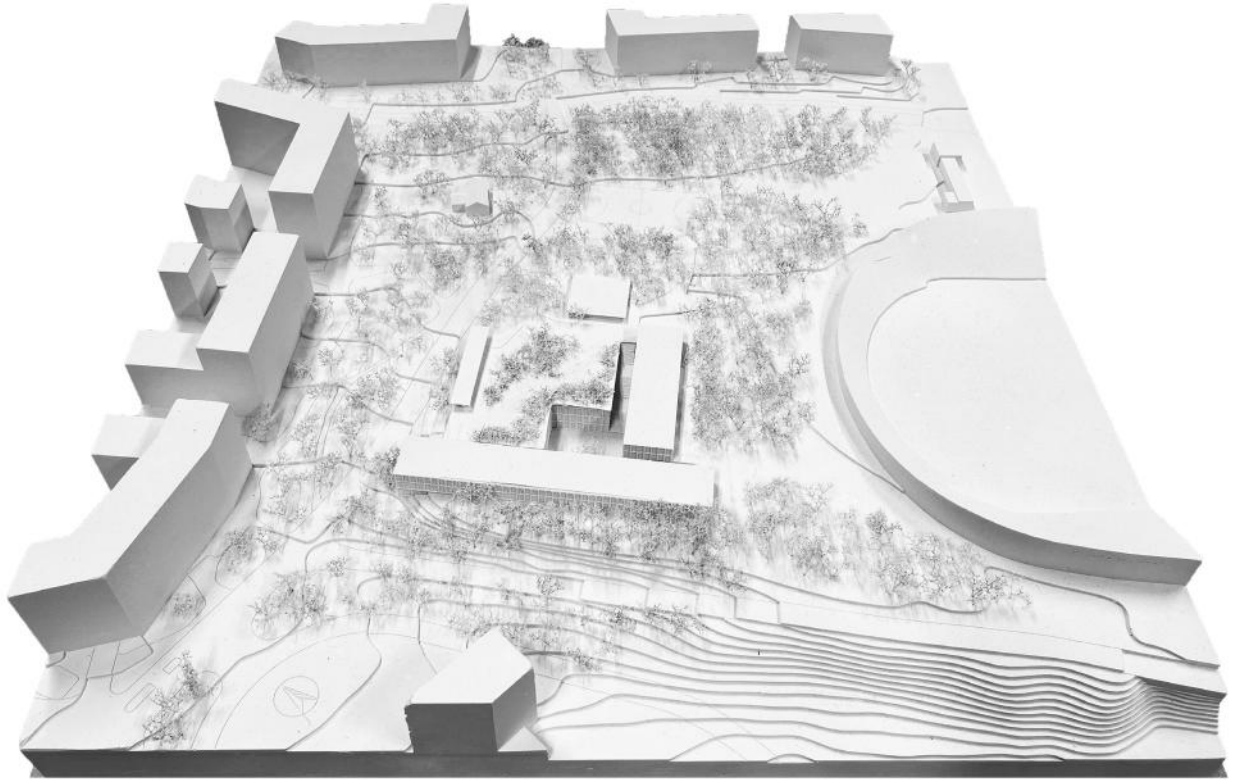
-

**Thomas Jundt Ingénieurs Civils SA**

Rue des Horlogers 4, 1227 Carouge

Gaston Kruger, Valdemar Monteiro

-



RACINES | Collège Vélodrome



ANALYSE FONCTIONNELLE URBAINE

Le projet de collège de Racines est un projet de métamorphose d'un site existant. Le site est un terrain de 1,5 hectare, situé à l'ouest de la ville de Racines. Le terrain est actuellement occupé par des bâtiments existants et des espaces verts. Le projet consiste à réorganiser le site pour créer un collège moderne et durable. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté.

PROGRAMME FONCTIONNEL

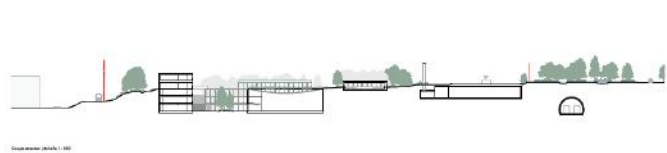
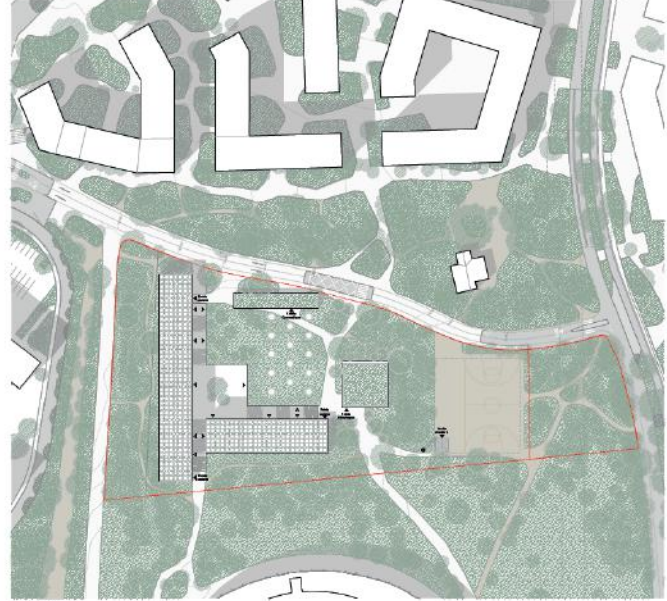
Le programme fonctionnel du collège est basé sur les besoins de la communauté. Le programme comprend des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté.

ANALYSE FONCTIONNELLE ARCHITECTURALE

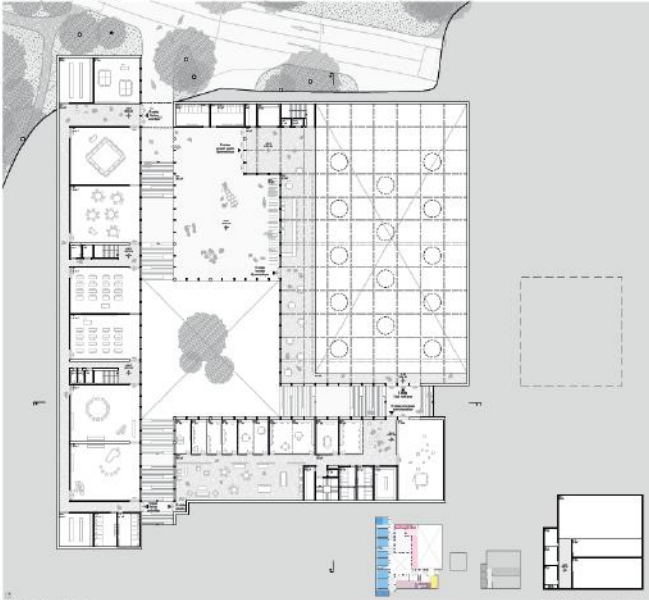
L'analyse fonctionnelle architecturale du projet est basée sur les besoins de la communauté. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté.

ANALYSE FONCTIONNELLE ENVIRONNEMENTALE

L'analyse fonctionnelle environnementale du projet est basée sur les besoins de la communauté. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté. Le projet est divisé en plusieurs zones fonctionnelles, y compris des salles de classe, des espaces de travail, des espaces de détente et des espaces extérieurs. Le projet est conçu pour être flexible et adaptable aux besoins futurs de la communauté.



RACINES | Collège Vélodrome



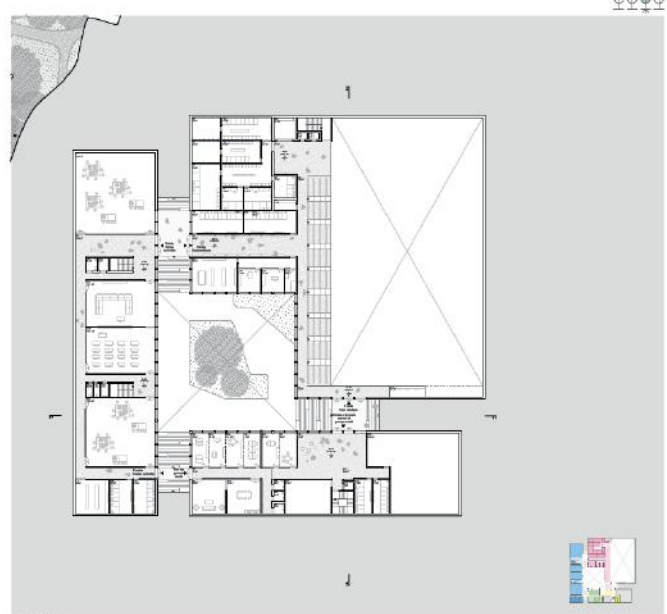
Section 1-1



Section 2-2



Section 3-3



Section 4-4

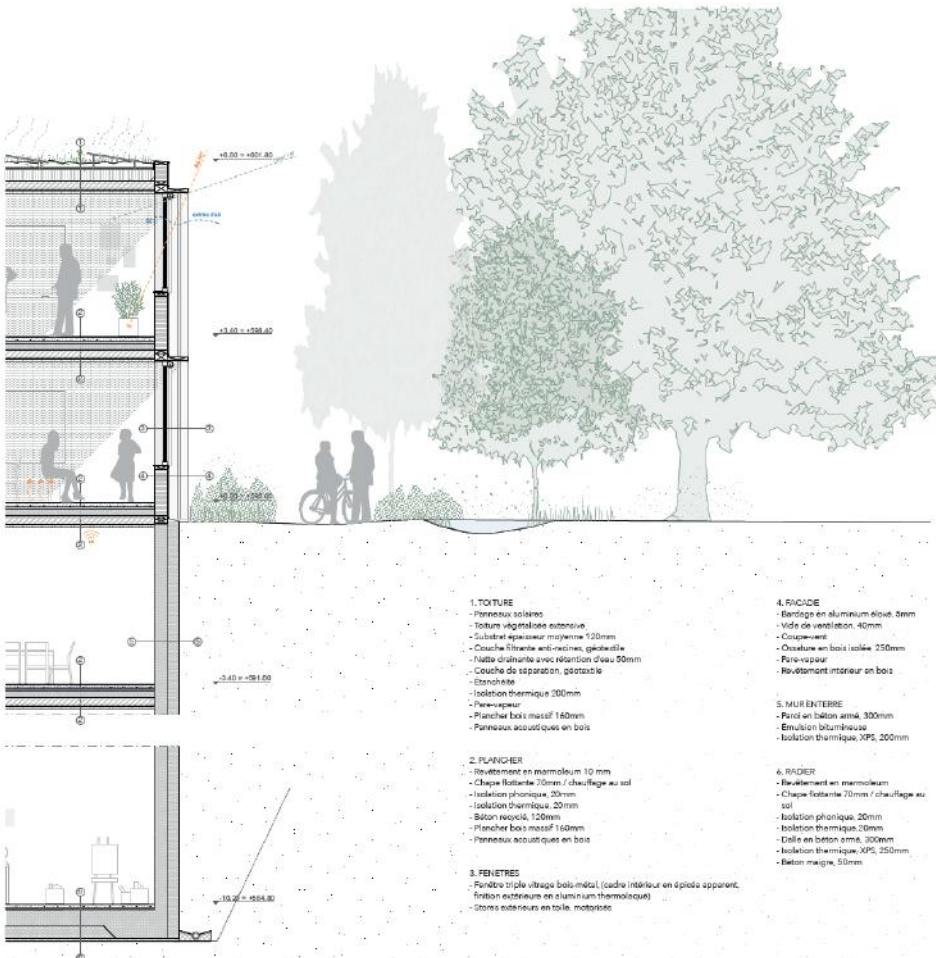
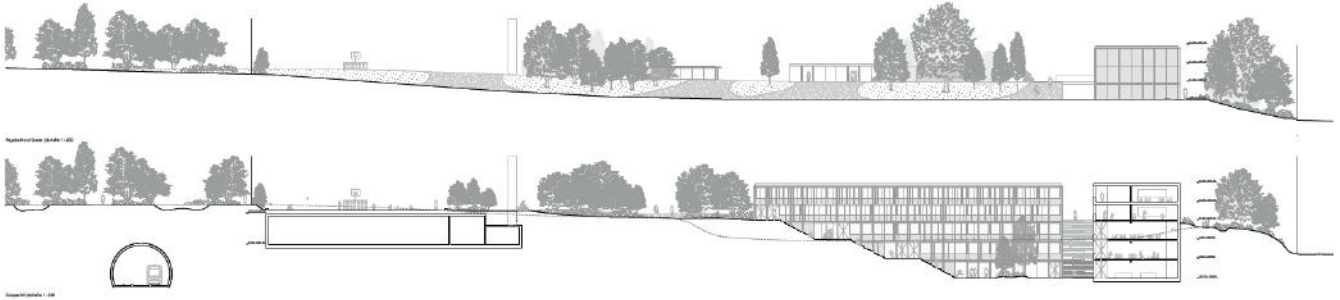
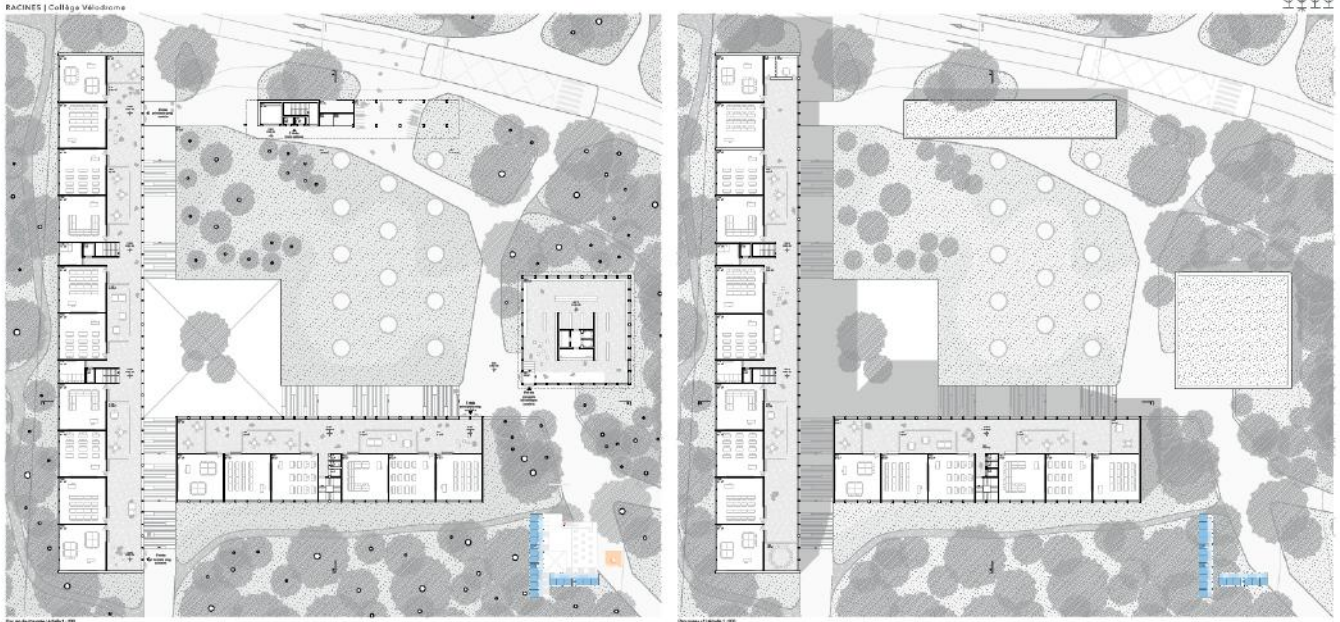


Section 5-5



Section 6-6





- 1. TOITURE**
  - Panneaux solaires
  - Toiture végétalisée extensive
  - Solivage espacement moyen 120mm
  - Couche filtrante anti-racines géotextile
  - Nette drainante avec rétention d'eau 50mm
  - Couche de séparation, poreux
  - Étanchéité
  - Isolation thermique 200mm
  - Pare-vapeur
  - Plancher bois massif 160mm
  - Panneaux acoustiques en bois
- 2. PLANCHER**
  - Revêtement en marmoleum 10 mm
  - Chape flottante 70mm / chauffage au sol
  - Isolation phonique 20mm
  - Isolation thermique 20mm
  - Béton recyclé 120mm
  - Plancher bois massif 160mm
  - Panneaux acoustiques en bois
- 3. FENÊTRES**
  - Fenêtre triple vitrage bois-alu (cadre intérieur en épice apparent, finition extérieure en aluminium thermique)
  - Stores extérieurs en toile, motorisée
- 4. FACIADÉ**
  - Bardage en aluminium élisé 2mm
  - Vide de ventilation 40mm
  - Coupewind
  - Ossature en bois locale 250mm
  - Pare-vapeur
  - Revêtement intérieur en bois
- 5. MUR ENTERRÉ**
  - Parc en béton armé 300mm
  - Émulsion bitumineuse
  - Isolation thermique XPS 200mm
- 6. RADIER**
  - Revêtement en marmoleum
  - Chape flottante 70mm / chauffage au sol
  - Isolation phonique 20mm
  - Béton thermique 20mm
  - Dalle en béton armé 300mm
  - Isolation thermique XPS 250mm
  - Béton maigre, 50mm

et rationnelle, combinant élégance naturelle et efficacité constructive. Elle se compose majoritairement de planchers préfabriqués en bois massif, d'origine locale, avec des portées allant de 6,00 à 8,80m, avec une largeur standardisée de 2,20 mètres, soutenues par des poutres en bois longitudinales appuyées sur une trame de piliers en bois. Cette configuration modulaire permet une optimisation de la construction, tant sur le plan économique que sur celui de la mise en œuvre, grâce à des éléments structuraux normalisés, répétitifs et faciles à assembler.

Le béton, utilisé de manière limitée et responsable, est de nature recyclée et employé exclusivement dans les parties enterrées, telles que le radier et les murs contre terre. Cette utilisation restreinte du béton réduit l'empreinte écologique tout en garantissant la stabilité et la durabilité de la structure.

Les façades en bois sont revêtues d'aluminium élisé de 5 mm, alliant robustesse et modernité, tandis que les murs intérieurs sont réalisés en terre crue à partir de terre récupérée sur la parcelle, provenant du terrassement nécessaire à la construction de l'école. Cette matérialité ancrée dans le site même renforce l'harmonie avec le paysage environnant et crée un environnement intérieur sain et naturel pour les occupants. Ce choix de matériaux durables et locaux illustre une approche engagée envers la durabilité et le respect de l'environnement.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENERGIE

Le collège du Vélodrome incarne un modèle exemplaire de développement durable, minimisant l'impact environnemental tout au long de sa construction que tout au long de son cycle de vie. L'architecture bioclimatique du bâtiment en harmonie avec la nature, utilise des matériaux naturels et des solutions low tech. Son implantation tient compte de l'orientation solaire, créent des surfaces ombragées et protègent les façades sud et ouest de l'éblouissement et de la surchauffe grâce à une dense forêt, qui permettra de limiter les apports solaires excessifs et éviter le besoin de rafraîchissement en été.

Des ouvertures généreuses permettent une ventilation et un éclairage naturels optimaux. Le projet favorise les matériaux biosourcés, comme le bois certifié COBS, et privilégie les ressources locales et l'économie circulaire. Les installations techniques sont simples et faciles à entretenir, avec une production d'énergie assurée par des sondes géothermiques et une pompe à chaleur, diffusée par un réseau de chauffage au sol. La toiture, partiellement végétalisée, est équipée de panneaux photovoltaïques, renforçant l'efficacité énergétique et la durabilité du bâtiment. L'enveloppe du bâtiment sera isolée avec les recours à des matériaux biosourcés, et la façade vitrée sera dotée d'un triple vitrage. La ventilation double flux, garanti la qualité d'air intérieur et minimise la déperdition d'énergie en hiver.

**projet n° 31**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**DISKÉMA****BCR architectes Sàrl**

Clos de la Fonderie 3, 1227 Carouge

Rui Colaço

Patrik Beyeler, Vincent Roesti, Yoann Candolfi,  
Maria Cervantes Lardon, Bruno Colaço

-

**Le Collectif SA**

Clos de la Fonderie 11, 1227 Carouge

John-Alexandre Sinclair Magnin

Fabio Carton Fibbi



COLLEGE VELODRÔME - DISKÉMA



Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune. Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

Le nouveau programme scolaire sera à l'origine d'un développement durable et innovant, basé sur les principes de la construction durable et de la performance énergétique. Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune. Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune. Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.



"Apprendre, c'est tout d'abord la maîtrise de la connaissance, chaque fois que l'on apprend, on se perfectionne. Les mots, les gestes, les idées, les actions de la vie pour construire le savoir, un puzzle infini à assembler dans la laburite de la vie."

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

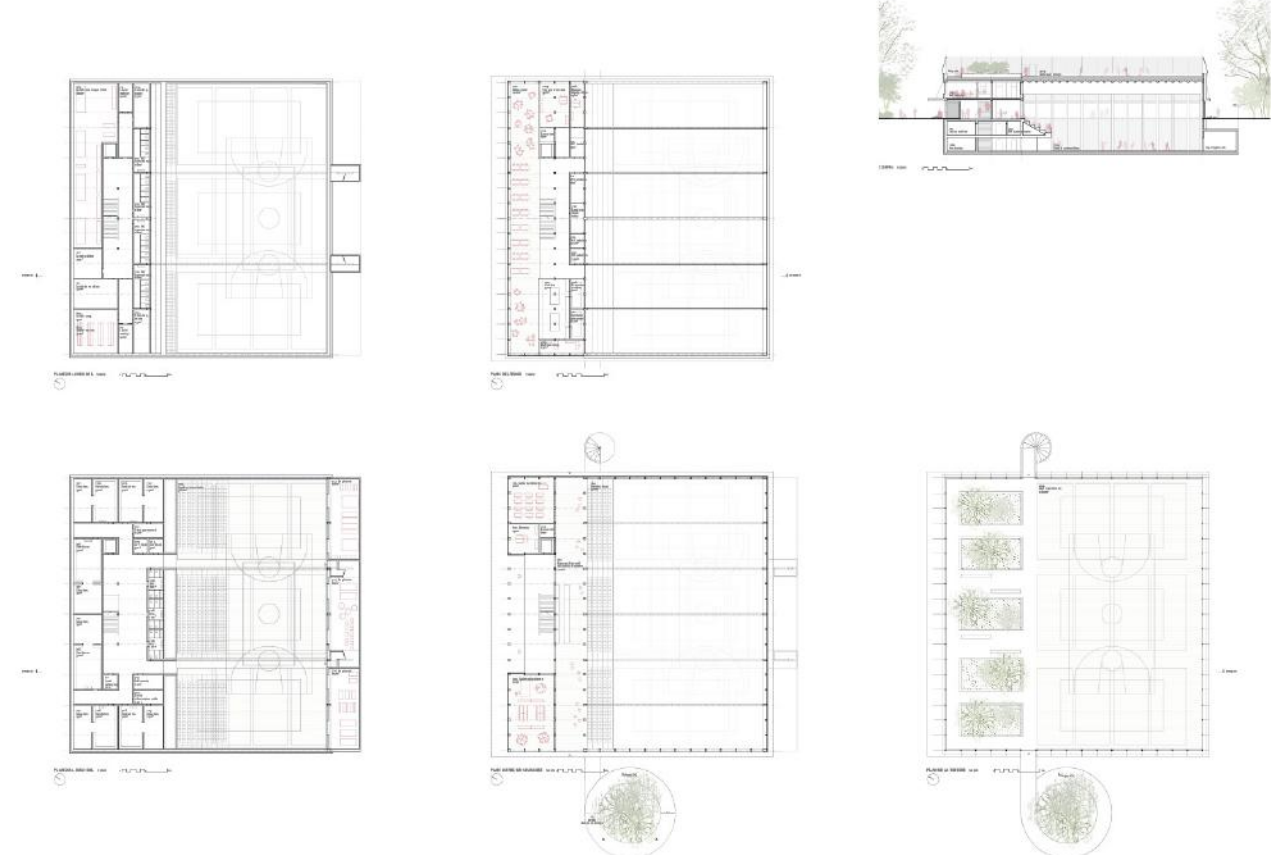
**IMPACTS SOCIAUX**

Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

**CONCLUSION**

Le projet est une qualification de l'existant afin d'en faire un lieu de vie moderne plus au sud de la commune "Plaines-du-Loup", et non pas une déviation globale de son territoire existant. Cette initiative vise à créer un nouveau lieu de vie, un espace de vie moderne plus au sud de la commune.

COLLEGE VELODRÔME - DISKÉMA





**projet n° 33****Lupin**

Architecte pilote

**Klip Architectes Sàrl**

Adresse

Rue Cécile Biéler-Butticaz 7, 1207 Genève

Responsable(s)

Henri Gindre

Collaborateur.trice(s)

Guillermo Funcia, Olivier d'Andiran

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Méry & Buffo Ingénieurs Civils**

Adresse

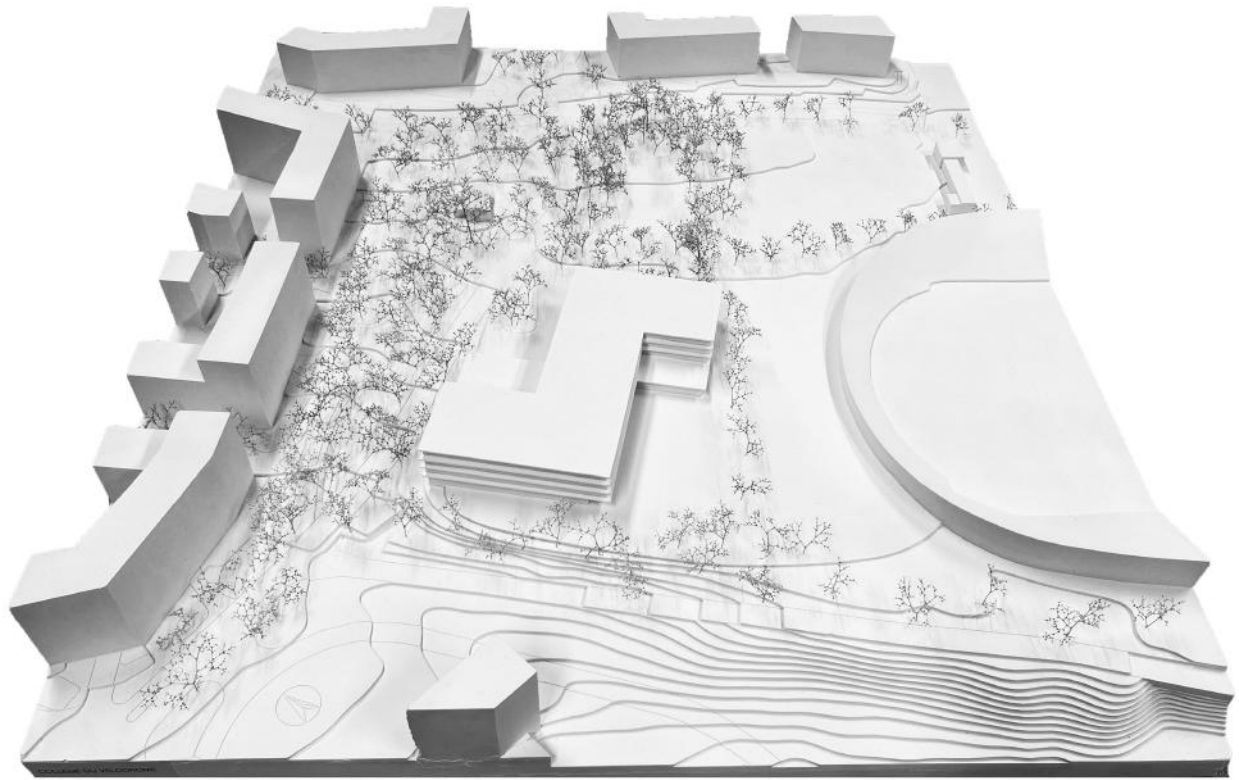
Rue de la Fontenette 27, 1227 Carouge

Responsable(s)

Gilles Méry

Collaborateur.trice(s)

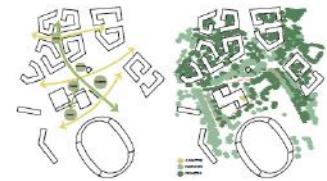
-



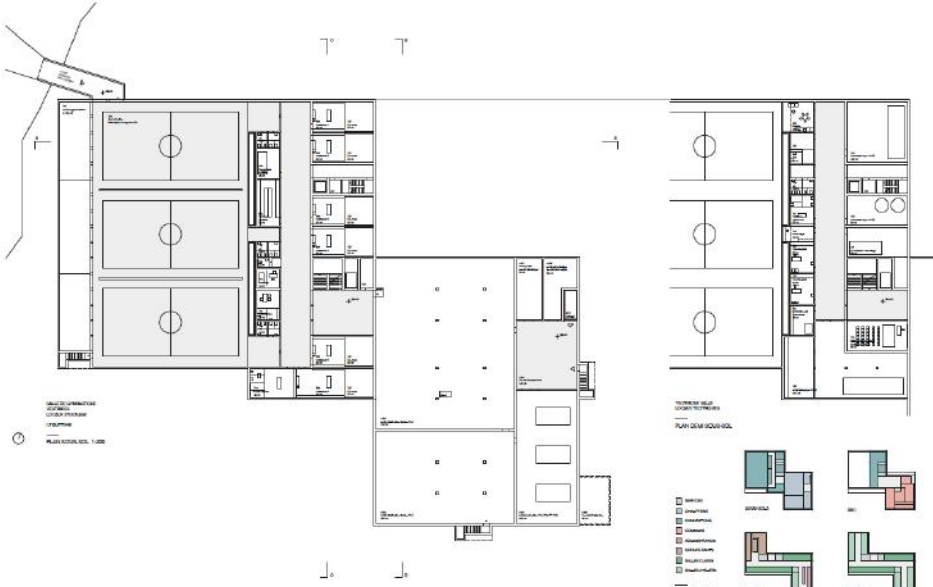
Lupin  
COLLEGE VILCOLOMME



Le projet de collège de Vilcolomme est un projet de grande envergure qui vise à créer un véritable campus moderne et durable. L'objectif principal est de répondre aux besoins éducatifs de la région tout en intégrant des principes de développement durable et de bien-être. Le projet se caractérise par une architecture contemporaine, des espaces verts intégrés et des infrastructures adaptées aux modes de déplacement modernes.



Lupin  
COLLEGE VILCOLOMME

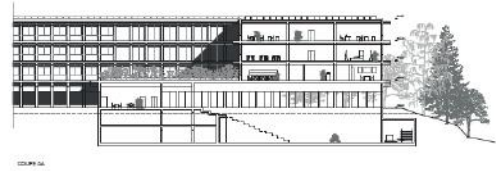
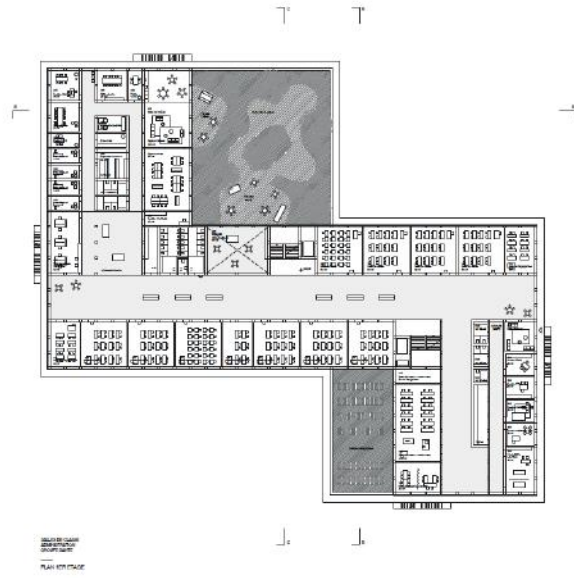
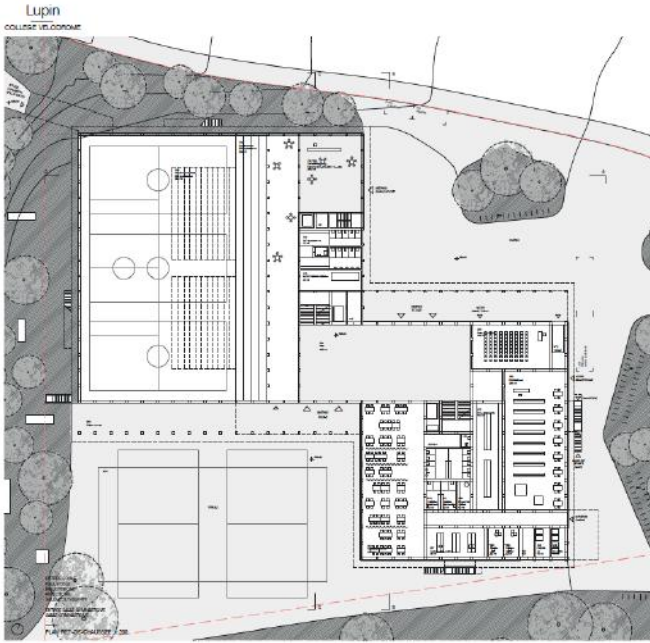


SPÉCIFIQUE

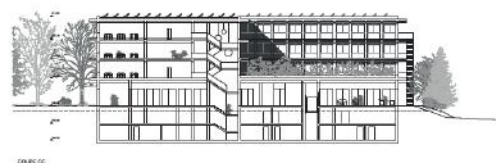
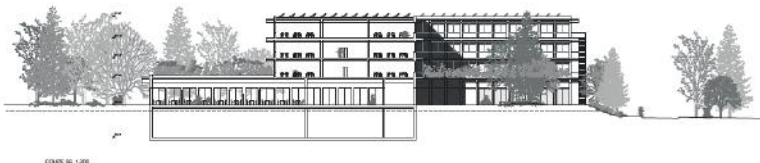
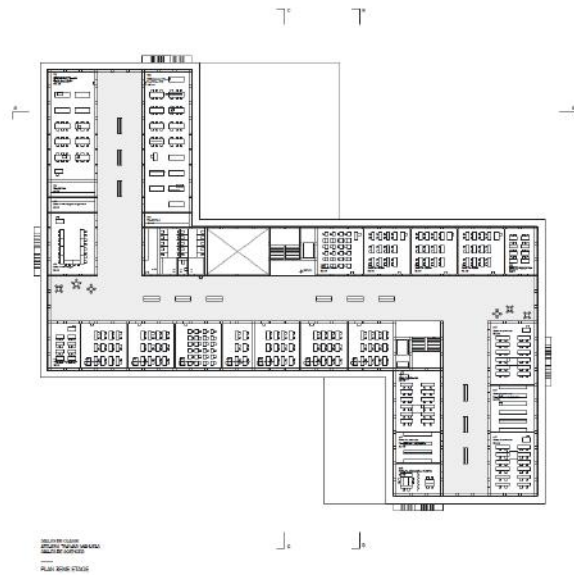
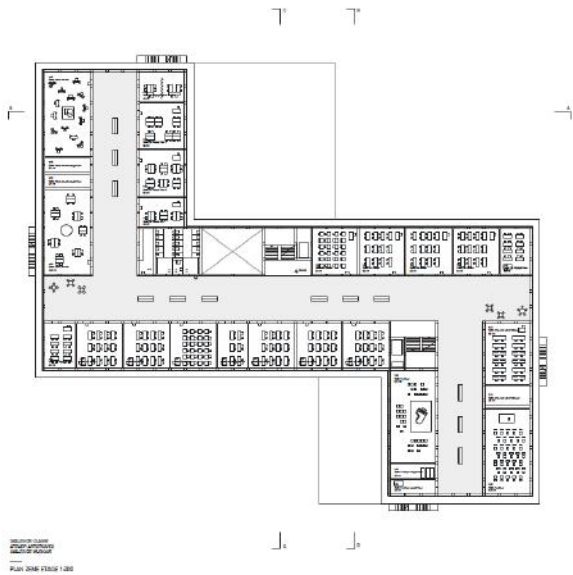
Le projet de collège de Vilcolomme est un projet de grande envergure qui vise à créer un véritable campus moderne et durable. L'objectif principal est de répondre aux besoins éducatifs de la région tout en intégrant des principes de développement durable et de bien-être. Le projet se caractérise par une architecture contemporaine, des espaces verts intégrés et des infrastructures adaptées aux modes de déplacement modernes.

STRUCTURE

Le projet de collège de Vilcolomme est un projet de grande envergure qui vise à créer un véritable campus moderne et durable. L'objectif principal est de répondre aux besoins éducatifs de la région tout en intégrant des principes de développement durable et de bien-être. Le projet se caractérise par une architecture contemporaine, des espaces verts intégrés et des infrastructures adaptées aux modes de déplacement modernes.



Lupin  
COLLÈGE VÉLODROME



**projet n° 34****LAVOGNE**

Architecte pilote

**Maclver-Ek Chevroulet Sàrl**

Adresse

Avenue du Mail, 2000 Neuchâtel

Responsable(s)

Maclver-Ek Anna

Collaborateur.trice(s)

Inès Branet, Arthur Douillet, Axel Chevroulet

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Société coopérative 2401**

Adresse

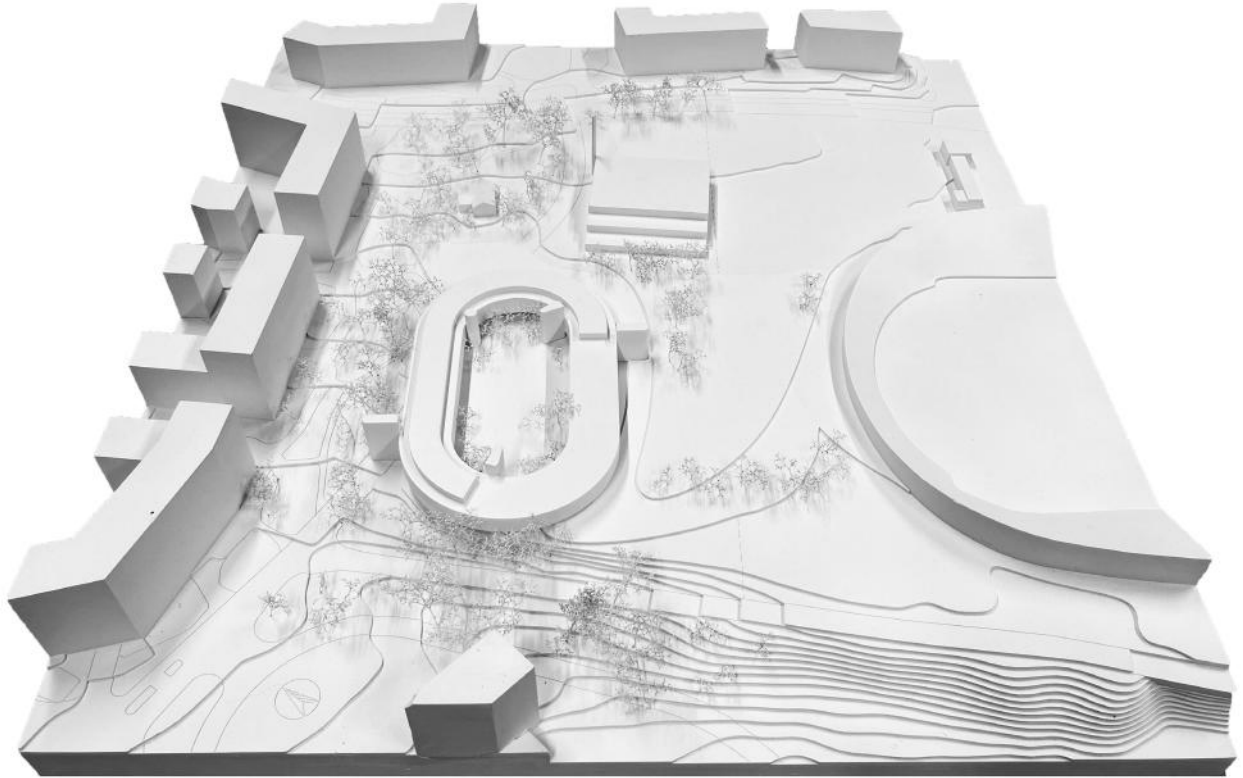
Avenue des Alpes 50, 1820 Montreux

Responsable(s)

Julien Pathe

Collaborateur.trice(s)

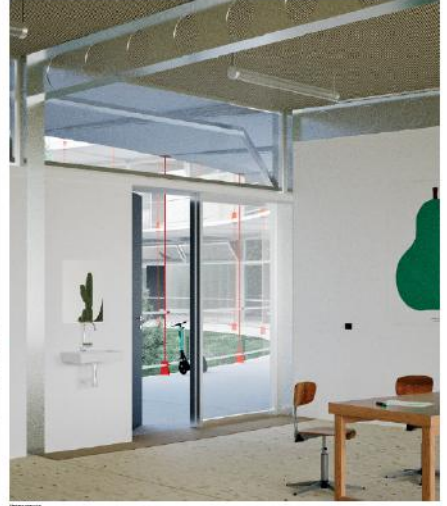
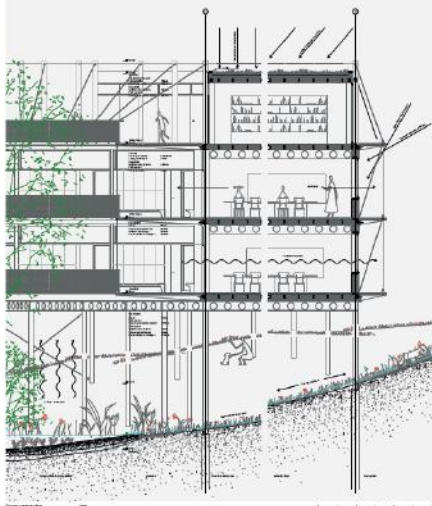
Elodie Vautrin, Bruno Spahni







COLLEGE VELODROME Lavogne



Parcours de l'eau et fil de fraîcheur

Le site est un terrain plat et ouvert, caractérisé par une topographie simple. La parcelle est divisée en zones de circulation, de stationnement et de jeux. Le projet vise à créer un environnement éducatif moderne et durable, intégrant des espaces verts et des zones de détente.



Promesses

Le projet vise à offrir un environnement éducatif moderne et durable, intégrant des espaces verts et des zones de détente. Les promesses incluent la création d'un espace éducatif innovant, la mise en place d'espaces verts et de zones de détente, et la réalisation d'un bâtiment moderne et durable.



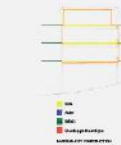
MAQUETTE PHOTOGRAPHIQUE DE LA MAISON

Climat, énergie et ventilation

Le projet vise à offrir un environnement éducatif moderne et durable, intégrant des espaces verts et des zones de détente. Les promesses incluent la création d'un espace éducatif innovant, la mise en place d'espaces verts et de zones de détente, et la réalisation d'un bâtiment moderne et durable.

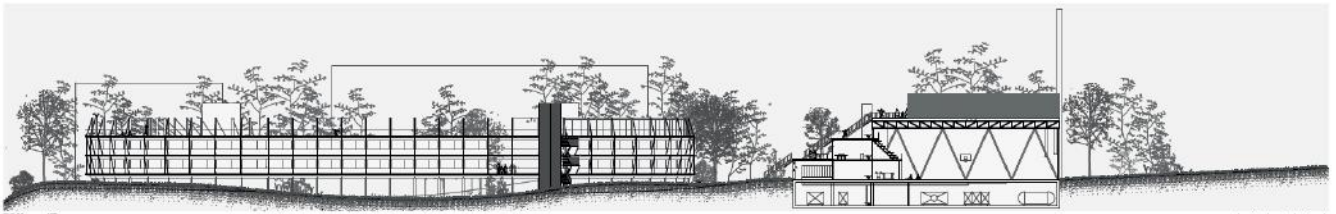
Construction et matériaux

Le projet vise à offrir un environnement éducatif moderne et durable, intégrant des espaces verts et des zones de détente. Les promesses incluent la création d'un espace éducatif innovant, la mise en place d'espaces verts et de zones de détente, et la réalisation d'un bâtiment moderne et durable.

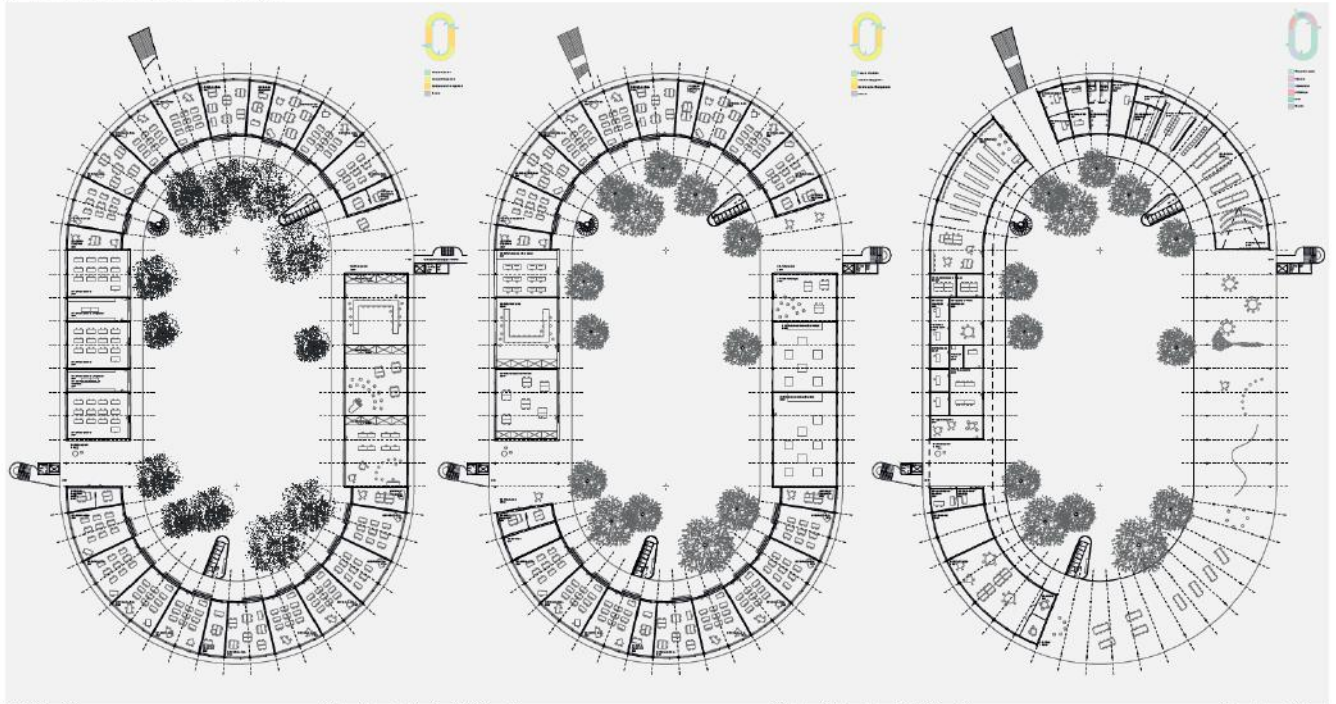


Un langage soigné

Le projet vise à offrir un environnement éducatif moderne et durable, intégrant des espaces verts et des zones de détente. Les promesses incluent la création d'un espace éducatif innovant, la mise en place d'espaces verts et de zones de détente, et la réalisation d'un bâtiment moderne et durable.



COLLEGE VELODROME Lavogne



**projet n°35****TCHUKY**

Architecte pilote

**Concrete and the Woods Sàrl**

Adresse

Chemin des Ecureuils 10, 1028 Préverenges

Responsable(s)

Antonio Conroy

Collaborateur.trice(s)

-

Consultant.e(s)

-

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

**Timbatec ingénieurs bois SA**

Adresse

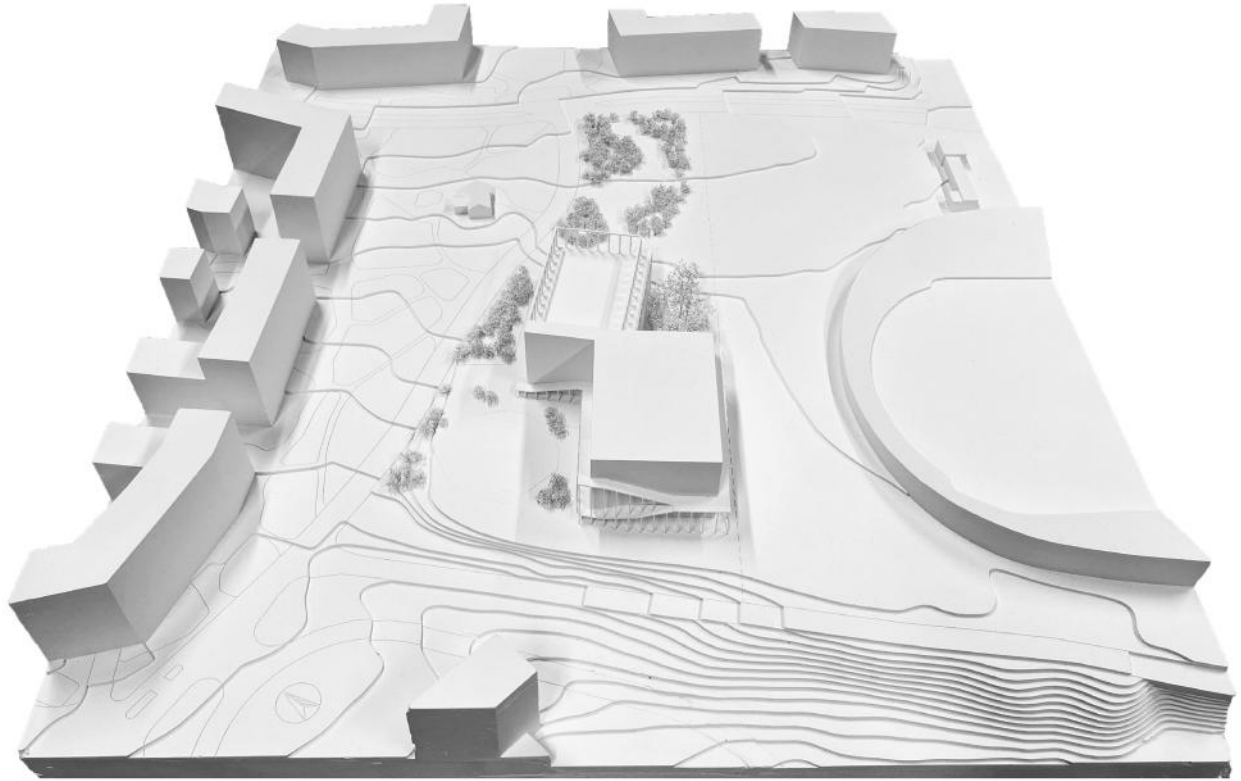
Avenue de la Gare 49, 2800 Delémont

Responsable(s)

M. Maitre

Collaborateur.trice(s)

-







**projet n° 36**

Architecte pilote

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

Consultant.e(s)

Ingénieur.e(s) civil.e(s)

Adresse

Responsable(s)

Collaborateur.trice(s)

**Le contraire de un****atelier 703 sàrl**

Rue du Petit-Chêne 22, 1003 Lausanne

Bastien Guy, Eliana Barreto

Timothé Deschamps

Sécurité incendie CDS (Amadio Christine)

Ingénieur acoustique BATJ (Thomas Juguin)

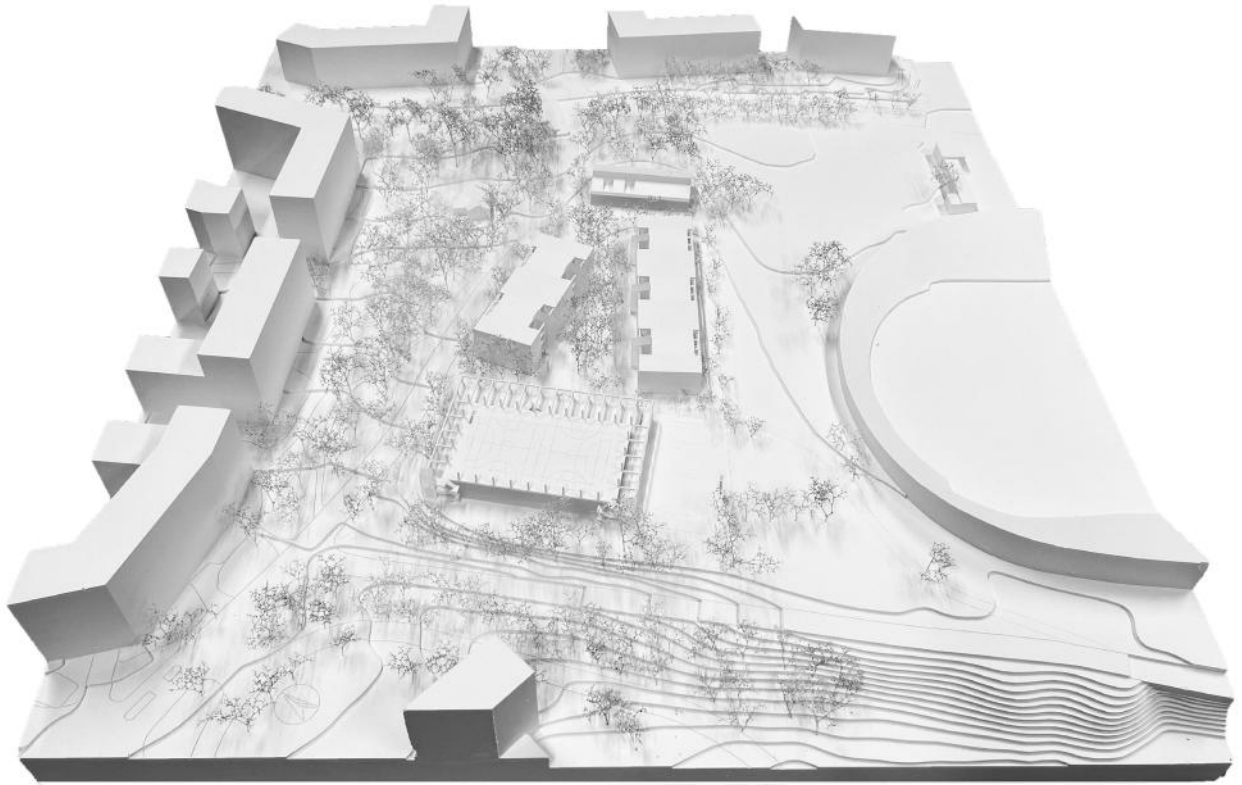
CB Conseils (Buchelin Christophe)

Varia bureau de paysage (Eve Bruschet, Dimitri Vallier,  
Maria Gils)**Structurame**

Rue du Môle 42bis, 1201 Genève

Damien Dreier

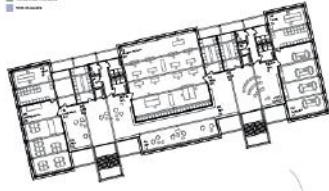
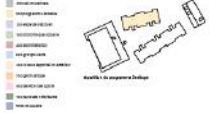
-



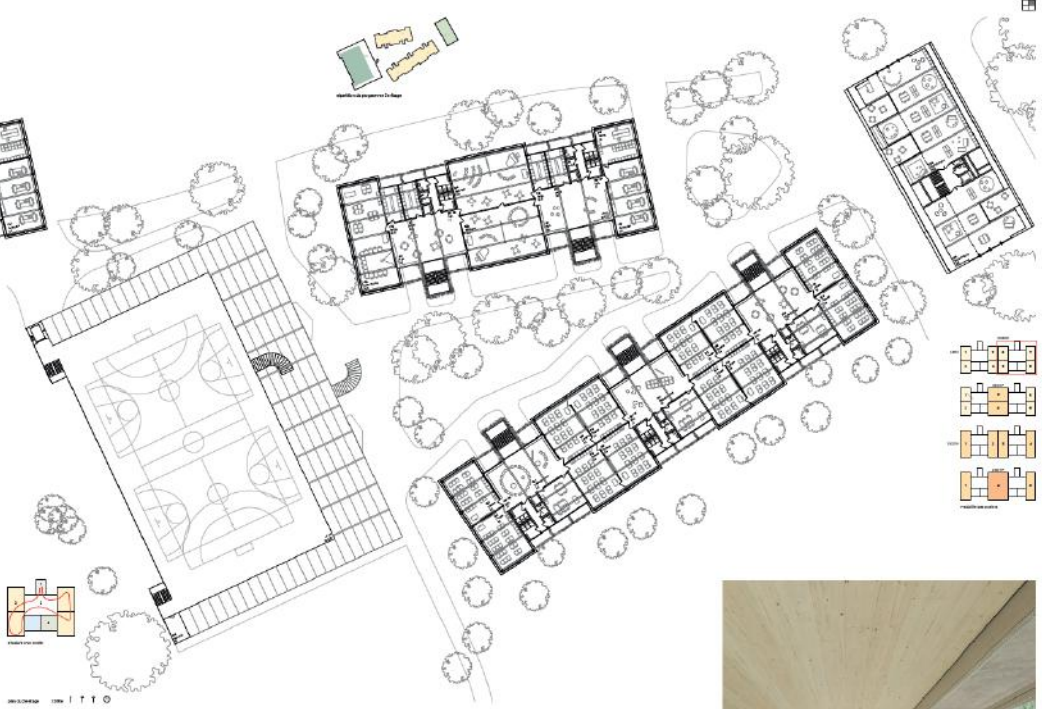




COLLEGE VELODROME - La courbe du lin

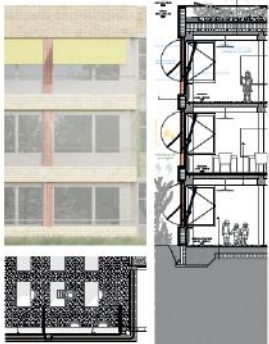
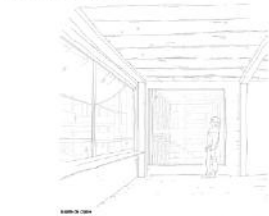


**PROJET DE CONSTRUCTION**  
 Le projet de construction du Collège Vélodrome est un projet ambitieux qui vise à créer un espace éducatif moderne et accueillant. L'objectif principal est de fournir un cadre d'apprentissage qui favorise l'engagement des élèves et le développement de leurs compétences. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, chacune avec ses propres défis et opportunités. Les architectes ont travaillé étroitement avec les autorités locales et les éducateurs pour garantir que le bâtiment réponde aux besoins spécifiques de l'école tout en étant durable et respectueux de l'environnement. Les plans de construction détaillés, tels que ceux présentés ici, sont essentiels pour la planification et l'exécution réussies de ce projet.

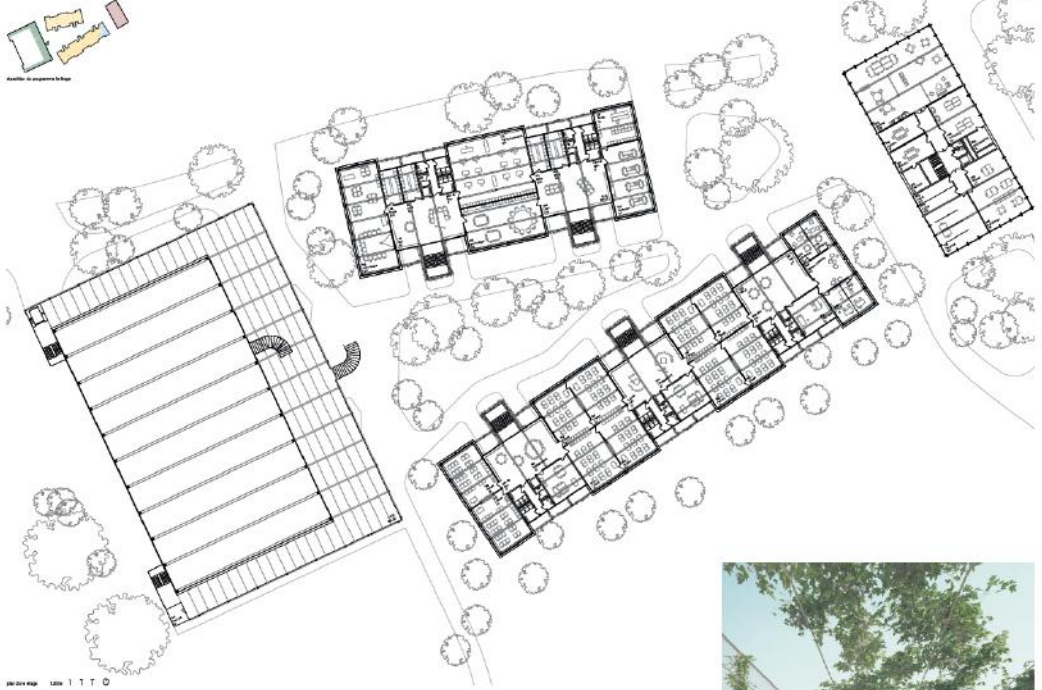


Scale 1:100

COLLEGE VELODROME - La courbe du lin



**PROJET DE CONSTRUCTION**  
 Le projet de construction du Collège Vélodrome est un projet ambitieux qui vise à créer un espace éducatif moderne et accueillant. L'objectif principal est de fournir un cadre d'apprentissage qui favorise l'engagement des élèves et le développement de leurs compétences. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, chacune avec ses propres défis et opportunités. Les architectes ont travaillé étroitement avec les autorités locales et les éducateurs pour garantir que le bâtiment réponde aux besoins spécifiques de l'école tout en étant durable et respectueux de l'environnement. Les plans de construction détaillés, tels que ceux présentés ici, sont essentiels pour la planification et l'exécution réussies de ce projet.



Scale 1:100

## Plaines-du-Loup - Collège du Vélodrome

### Concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile à un degré organisé en procédure ouverte selon le règlement SIA 142

#### ORGANISATEUR DE LA PROCÉDURE

Ville de Lausanne  
Direction de la culture et du développement urbain  
Bureau de développement et projet Métamorphose

Co-maîtrise d'ouvrage :  
Service des écoles et du parascolaire  
Bureau de développement et projet Métamorphose

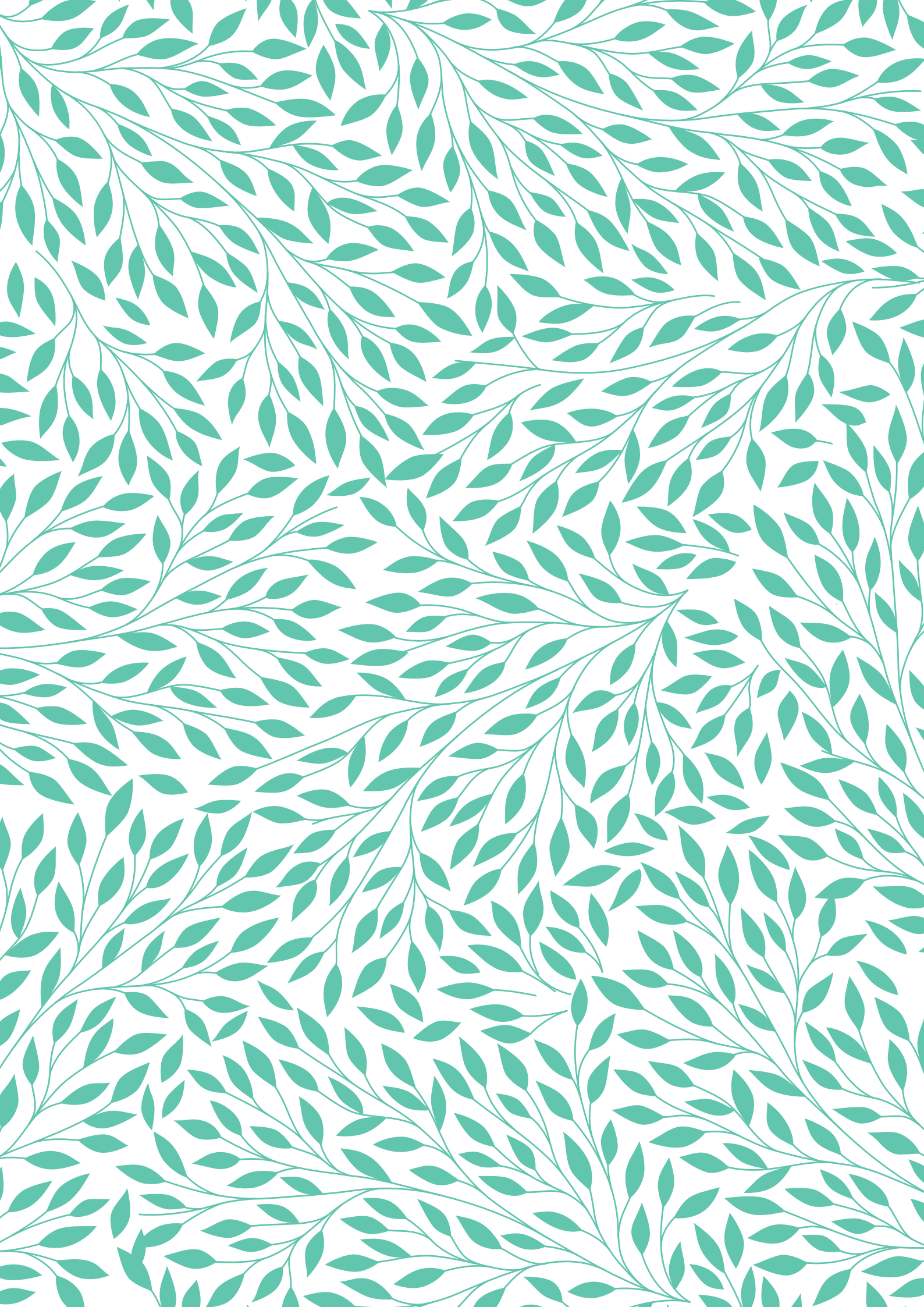
#### IMPRESSUM

Bureau de développement et projet Métamorphose

Impression : PCL Presses Centrales SA, Renens  
Tirages : 150 exemplaires

#### VOIR LE RAPPORT EN LIGNE





# MÉTAMORPHOSE

Ici nos vies se rassemblent

